REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXV[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1895

UN AMBASSADEUR ANGLAIS

EN ORIENT

J'ai la mémoire chargée de souvenirs qui, recueillis, peuvent être utilisés par les futurs historiens de notre temps. Je voudrais les réunir ou du moins fixer ceux qui me semblent dignes d'être retenus. Je n'ai pas le dessein de présenter un récit bien ordonné des faits dont j'ai été le témoin ou auxquels j'ai plus ou moins participé. J'entends me borner à évoquer des incidens qui, par leur nature ou leur importance, ont offert un véritable intérêt ou passionné l'opinion en Europe; je m'en tiendrai aux premières années de ma vie publique. Nos facultés sont ainsi faites que les impressions qu'elles reçoivent y restent d'autant mieux gravées qu'elles sont plus anciennes; j'en fais moi-même l'expérience; j'ai bien plus présentes à l'esprit les circonstances qui m'ont frappé à l'origine de ma carrière que celles de la période postérieure.

J'ai souvenance notamment d'un diplomate de grande valeur, qui, à un certain moment, a rempli l'Orient de son nom et tenu, dans sa main, l'Empire ottoman, méconnaissant l'autorité du souverain auprès duquel il était accrédité, et quelquefois celle de son propre gouvernement,

Lord Stratford de Redcliffe possédait toutes les belles qualités de la race anglo-saxonne ; il en avait aussi les défauts ou les faiblesses : un profond sentiment de la grandeur de son pays et un désir indomptable de le bien servir, — un immense orgueil, qui, en troublant sa conscience, a quelquefois égaré son esprit. De précieuses aptitudes, une constante application, unies à une longue expérience, l'avaient doté d'une puissance de pénétration

remarquable; et si la nature lui eût donné un autre caractère, il eût été un ambassadeur accompli. Il en avait d'ailleurs la prestance, et sans le connaître on devinait, en le voyant, un homme investi de hautes fonctions. De formes distinguées, de taille élevée, sec, rectiligne, dirait un membre de l'Académie des sciences qui m'honore de son amitié, il commandait la considération, sinon le respect. C'était en outre un lettré, un profond helléniste : il n'en tirait pas vanité; sa conversation ne le révélait pas toujours, car il aimait à s'entretenir uniquement de sujets faits pour mettre en relief ses facultés professionnelles, n'ayant jamais en vue que d'affirmer et de faire sentir l'autorité qu'il avait acquise et dont il revendiquait hautement les privilèges. Doctrinaire et hautain, il acceptait la discussion sans jamais consentir à faire le sacrifice de son opinion. Tel était son sentiment à cet égard que tout lui paraissait bon pour l'imposer à son interlocuteur, ne se montrant pas toujours suffisamment scrupuleux sur les moyens, et s'il se trouvait en dissentiment avec l'un de ses collègues devant la Porte, il rudoyait les ministres du sultan pour les contraindre à se ranger à son avis.

Voilà l'homme que je voudrais montrer tel que je l'ai connu dans son rôle d'ambassadeur accrédité auprès du sultan. C'est en effet à Constantinople, sur le théâtre même de ses exploits les plus retentissans, que je l'ai rencontré et vu à l'œuvre. Comment me suis-je trouvé moi-même sur ce terrain où la diplomatie s'est, de tout temps, livrée à des luttes ardentes? On me permettra de le dire, et l'on verra ainsi comment j'ai été initié aux circonstances dont il me faut présenter un rapide récit pour mieux m'acquitter de la tâche que j'entreprends.

J'ai été attaché au ministère des affaires étrangères en 1840, et j'avais à peine taillé mes plumes d'expéditionnaire que je recevais l'ordre de me rendre en Égypte pour participer, suivant la formule officielle, aux travaux de notre consulat général. Je débarquai à Alexandrie le 15 août, et j'arrivai pour assister à la défaite de notre politique. Ces événemens me troublèrent profondément; ils étaient pourtant de nature à mûrir un esprit jeune et inexpérimenté: je les ai racontés ici même (1) et je n'ai pas à y revenir. En 1851, le marquis de La Valette, qui avait agréé ma collaboration pendant son séjour en Égypte, ayant été appelé à l'ambassade de Constantinople, obtint que je fusse adjoint au personnel désigné pour le suivre dans ce nouveau poste. Je dus ainsi à sa constante amitié, qui m'a suivi dans toute ma carrière, de passer des rives du Nil sur celles du Bosphore ; j'y arrivai avec

(1) Voir la *Question d'Égypte* dans la *Revue des Deux Mondes,* du 1er et du 15 novembre 1891.

lui le 1er mars. Sa mission ayant donné à lord Stratford une nouvelle occasion de se révéler, il importe que je m'y arrête. Quel en était le principal objet? La solution d'une question délicate qui se trouvait mal engagée. Son prédécesseur, le général Aupick, se conformant à ses instructions, avait ouvert une négociation scabreuse et dont on n'avait pesé, à Paris, ni les difficultés ni les périls. Il avait été chargé de mettre la Porte en demeure de restituer aux Pères latins de Jérusalem les Lieux saints, dont ils avaient été successivement expulsés, contrairement aux stipulations du traité de 1740 qui leur en garantissait la possession. Nos religieux avaient été dépouillés au profit du clergé grec, patronné par la Russie.

Esprit judicieux et clairvoyant, le général Aupick ne se fit aucune illusion sur la nature des obstacles qu'il ne pouvait manquer de rencontrer. Il se persuada, avec raison, que les longues négociations en aggraveraient le caractère et le conduiraient à un échec inévitable. En sa qualité de militaire doublant le diplomate, il jugea donc que, pour arracher à la Porte un assentiment rapide, il fallait lui porter, ce qu'il a sans doute appelé lui-même, un coup droit en pleine lumière. Il résolut de présenter sa demande au grand vizir, uni au ministre des affaires étrangères, dans une audience solennelle, afin de les convaincre, par cet éclat prémédité, de la ferme volonté du gouvernement français de poursuivre énergiquement une revendication justifiée par un acte international, sachant bien d'ailleurs qu'il ne pouvait compter sur la discrétion des ministres ottomans, que la réserve ici n'était pas de mise. Désireux d'autre part de bien affirmer son attitude, il donna officiellement, à tous ses collègues à Constantinople, connaissance de la communication qu'il avait laissée entre les mains des conseillers du Sultan. C'était mettre la diplomatie au courant de nos intentions et négocier sur la place publique; mais ce procédé nouveau offrait un avantage; il pouvait aider à brusquer une solution, et pour les gens familiers avec les défaillances de la Porte, avec les misères de sa situation internationale, il n'existait peut-être pas une autre voie à prendre. Quoi qu'il en soit, les Grecs, par l'organe de leur Patriarcat, par l'organe des plus notables d'entre eux, surgirent aussitôt sur le terrain de la lutte, invoquant l'appui de la puissance qui les avait aidés à envahir les Lieux saints au détriment des catholiques. La Russie fit entendre sa puissante voix, et la Porte, acculée dans une situation inextricable, rusa avec tous les compétiteurs à la fois, ne refusant rien à la France, rassurant d'autre part le Patriarcat grec et le cabinet de Saint-Pétersbourg. Elle réussit ainsi à égarer la négociation dans des pourparlers dilatoires.

Tel était l'état de la question au moment où M. de La Valette rejoignit son poste. Que lui recommandaient ses instructions? Après avoir développé le point du débat, elles ajoutaient : « C'est une affaire très difficile, très délicate et que cependant il n'est pas possible d'abandonner à moins de renoncer à cette protection des couvens latins dans l'Orient que nous assurent les anciens traités, et que certains gouvernemens nous envient d'autant plus qu'en fait elle était interprétée comme le protectorat du catholicisme. »

En se renfermant dans la plus étroite réserve, M. de La Valette employa ses premiers soins à se rendre compte d'une situation si compliquée, à l'éclairer par tous les moyens d'information qu'il put réunir afin de bien envisager les conséquences des démarches qui lui étaient imposées. Cette étude terminée, il en présenta les résultats aux méditations de son gouvernement, dans un rapport développé. « Après un mûr examen de cette grave et épineuse affaire, écrivait-il le 20 mai, j'ai dû me demander en présence de quelles éventualités nous nous trouvons placés... Les usurpations du clergé grec sont un témoignage de notre insuffisance à protéger le culte catholique dans le Levant, et notre silence ou notre abstention équivaudrait à une consécration des faits accomplis... après la publicité donnée à notre réclamation. Nous sommes donc tenus de persister à solliciter de la Porte la reconnaissance nette et précise des capitulations de 1740. Mais il ne faut pas nous dissimuler la vive répugnance de la Porte à nous donner satisfaction... étant convaincue que notre demande la place dans l'alternative de la repousser, quoique parfaitement légitime, ou de porter atteinte, en l'accueillant, à ses relations avec la Russie.

« On avait pensé, au début de cette négociation, que la Russie ne possédant aucun titre pour intervenir officiellement, se bornerait à des démarches officieuses. L'événement a complètement trompé ces prévisions... Contre notre attente, elle est intervenue officiellement. La communication qui vous a été faite à Paris, en dernier lieu, par M. de Kisseleff, ne laisse aucun doute sur les déterminations du cabinet de Saint-Pétersbourg, et on a soin de ne pas les laisser ignorer à Constantinople... » Notre ambassadeur terminait en sollicitant de nouveaux ordres. Ces ordres vinrent et ils ne différaient pas de ceux qu'il avait reçus avant de quitter Paris ; il se mit donc à l'œuvre et entra en communication avec la Porte.

Pour conjurer un conflit aigu et dégager son gouvernement du mieux possible de ces difficultés, l'ambassadeur imagina de faire deux parts de la négociation ouverte par son prédécesseur.

Il proposa, en premier lieu, à la Porte, de bien fixer la valeur des stipulations sur lesquelles nous fondions nos prétentions, c'est-à-dire du traité de 1740, sans exiger aucun autre engagement; il lui offrit, d'autre part, de soumettre ensuite ces mêmes prétentions à un examen contradictoire, ce qui, selon lui, comporterait des tempéramens, des transactions qui permettraient de combiner paisiblement une solution satisfaisante pour tous les intéressés. Ce soin serait confié à une commission composée de quatre membres, dont deux seraient désignés par le gouvernement ottoman et les deux autres par l'ambassade. Dans la pensée de témoigner de ses dispositions conciliantes, de son respect pour tous les droits, y compris ceux de la possession, en vue aussi d'entraîner les Grecs dans un arrangement et de désarmer la Russie, il suggéra lui-même à la Porte de se faire représenter dans la commission, par un sujet chrétien notoirement connu par son dévouement et ses attaches à l'Église orthodoxe. Séduit par les avantages de cette combinaison, le gouvernement du sultan y accéda et il fit choix, pour ses délégués, du secrétaire général du ministère des affaires étrangères et de M. Aristarchi, logothète (1) du Patriarcat grec de Constantinople. Les négociations s'ouvrirent aussitôt et suivirent un cours régulier.

Instruit de ces arrangemens préliminaires, notre gouvernement ne s'en montra pas absolument satisfait. La nomination de M. Aristarchi lui causa quelque surprise et le rendit défiant. « Il me semble, disait le ministre des affaires étrangères dans une dépêche du 18 juillet, que dans sa position, quels que puissent être son esprit d'équité et ses lumières, il est le représentant forcé de nos adversaires, et qu'alors même qu'il trouverait nos répétitions parfaitement fondées, il n'aurait pas la possibilité de les admettre. » Ne pouvant méconnaître, cependant, que nous étions placés, dans cette question, entre un échec retentissant et les plus graves complications, le ministre ajoutait : « Au surplus, l'ensemble de cette affaire présente trop de difficultés pour qu'il y ait lieu de s'étonner que vous ayez eu à racheter, par une pareille concession, l'avantage de la faire avancer d'un pas. »

Je n'ai pas entrepris d'écrire l'histoire de la question des lieux saints, j'ai seulement voulu indiquer comment elle fut engagée et je me bornerai à ajouter comment elle fut résolue, sous mes yeux, au milieu des plus anxieuses émotions. La négociation, semée d'aspérités de toute sorte, née de l'esprit religieux, traversa les phases les plus diverses, tantôt à la veille d'aboutir, tantôt à la veille de créer un redoutable conflit. M. de La Va-

(1) Chancelier ou fondé de pouvoirs.

lette était pénétré du sentiment que tout lui commandait d'employer ses soins à sortir honorablement de ces difficultés sans susciter de légitimes récriminations. Dans cette conviction, il transigea successivement sur la plupart des points mis en délibération, et il en vint à se contenter de concessions qui, sans être absolument vaines, ne portaient aucune atteinte à l'exercice du culte orthodoxe en Palestine. La Porte s'obligeait à rétablir, à Bethléem, une étoile de fabrication italienne, portant des inscriptions latines, qu'on avait nuitamment soustraite; — les catholiques étaient autorisés à célébrer leurs offices, alternativement avec les Grecs, dans un sanctuaire dont ceux-ci s'étaient indûment emparés et qu'ils avaient fermé à nos coreligionnaires; — nos religieux obtenaient quelques autres avantages de moindre importance, ayant surtout pour objet de prévenir de nouvelles usurpations. Le Patriarcat de Constantinople et tous ses adhérens, redoutant que ce mince résultat nous encourageât à en exiger de plus notables, proclamaient hautement que l'Église orthodoxe avait été, en cette circonstance, outrageusement sacrifiée, et ces lamentations, retentissant dans tout le Levant, donnèrent à l'issue de nos démarches tous les caractères d'un véritable succès.

Employant toutes les ressources de son esprit toujours éveillé, toujours ingénieux, l'ambassadeur de France, grâce à son infatigable activité, n'avait pas moins atteint l'unique objet proposé à ses soins. Il avait dégagé son gouvernement en faisant acte de protection efficace pour les religieux latins, sans laisser le champ ouvert aux plaintes de nos adversaires ni à l'intervention de leurs protecteurs.

Mais nous avions été les initiateurs de ce débat qui, touchant aux consciences, avait profondément agité les esprits, aussi bien en Orient qu'en Russie, et, à ce titre, les grands cabinets de l'Europe rendaient la France responsable de ce trouble qui menaçait de dégénérer en de graves événemens. A Vienne comme à Pétersbourg, surtout à Londres où la presse et les échos parlementaires nous mettaient particulièrement en cause, on regrettait hautement notre intervention en cette affaire. Ne pouvant s'en prendre directement au gouvernement français lui-même qui avait usé d'un droit incontestable, on accusait son ambassadeur d'avoir déployé un zèle inconsidéré et mis en péril la paix de l'Orient qu'on avait naguère si péniblement restaurée. Or, on a vu que cet ambassadeur a trouvé la négociation ouverte et solennellement engagée; qu'il a sagement averti son gouvernement, dès la première heure, des éventualités redoutables qui pouvaient surgir de la tâche qu'on lui avait confiée, et que, tenu

de l'entreprendre malgré ses observations, il n'a cessé de rechercher, en réduisant successivement nos répétitions, les moyens de tout résoudre pacifiquement sans nuire, sur un point quelconque, à la possession acquise au clergé grec. Nous avions demandé, à l'origine, par l'organe du général Aupick, la restitution totale de sept sanctuaires, et, à tout prendre, l'unique avantage que nous avions obtenu consistait à rentrer dans l'un d'entre eux, sans en exclure les orthodoxes. Mais cet avantage, si modeste qu'il fût, nous donnait les apparences de la victoire ; l'honneur était sauf, et notre représentant ne fit aucune difficulté de s'en contenter. Il n'avait pas poursuivi un autre objet. On ne persista pas moins, cependant, à faire porter uniquement sur lui le poids des préoccupations que la question des Lieux saints avait fait surgir, tant en Orient qu'en Europe. Ainsi s'établissent des légendes qui égarent l'opinion publique et lui suggèrent des jugemens erronés. J'en ai connu, depuis, de plus cruelles, dont j'ai eu personnellement à souffrir, et il a fallu, pour les détruire, un quart de siècle et la puissante intervention de celui qui les avait édifiées à l'aide de moyens dont il a eu l'audace de revendiquer la paternité.

Des causes accidentelles, je pourrais dire latérales, expliquent l'inique position faite, alors, à notre représentant en Turquie. La négociation qu'il avait suivie, en ménageant fort habilement tous les amours-propres et tous les intérêts, s'était prolongée pendant près de deux ans. Dans le cours de cette longue période, et surtout dans les derniers temps, la Russie avait tenu un langage, pris une attitude qui alarmait l'Angleterre, puissance protestante pour laquelle la question des Lieux saints était d'une futile importance. Son ambassadeur à Constantinople, lord Stratford de Redcliffe, y avait conquis une influence prépondérante, dont il était particulièrement jaloux ; prévoyant qu'elle pourrait se trouver amoindrie si on jugeait opportun, à Pétersbourg, de profiter de cette occasion pour tenter de ressaisir la position qu'on avait perdue en Turquie à la suite des événemens de 1840, il blâmait ouvertement les négociations que nous avions ouvertes, fort inconsidérément, disait-il. Il dénonçait donc à son gouvernement, comme intempestive et funeste, la mission que nous nous étions imposée ; il en signalait les dangers à sa cour en les exagérant. D'un autre côté, la France impériale, que la Russie n'avait pas accueillie avec les égards dus au nouveau gouvernement que le pays s'était donné, tentait de se rapprocher de l'Angleterre, et s'abstint de couvrir, comme c'eût été son devoir, M. de La Valette, dans la crainte de faire naître des difficultés propres à entraver sa politique. On loua officiellement et cordialement l'ambassadeur du résultat qu'il avait obtenu grâce à un

labeur persistant et courageux ; mais ces félicitations, si chaudes qu'elles fussent, ne furent connues que du diplomate qui en était l'objet, et l'opinion publique resta mal renseignée. Ainsi le voulut une nécessité d'État.

I

Lord Stratford, il faut le reconnaître, ne s'était pas totalement mépris sur les intentions et les calculs du cabinet de Pétersbourg, et il en redoutait les entreprises pour sa position diplomatique, autant que pour les intérêts de son pays. L'intervention de l'Angleterre en 1840, la part active, considérable, qu'elle avait prise aux mesures dirigées contre Mehemet-Ali avec un plein succès, avaient assuré à sa représentation à Constantinople une influence exceptionnelle : lord Stratford la recueillit, et elle ne périclita pas entre ses mains ; au contraire, elle devint tyrannique. Il entendait la maintenir et la défendre surtout contre la puissance qui l'avait exercée avant l'Angleterre ; c'est pourquoi toute complication pouvant fournir à la Russie un prétexte de la revendiquer blessait son amour-propre et son patriotisme. C'est de ce point de vue qu'il n'a cessé d'envisager la négociation que nous avions ouverte au sujet des Lieux saints, et on ne saurait être surpris qu'il blâmât hautement l'initiative que nous avions prise en cette circonstance.

Lord Stratford s'était donné pour tâche, en outre, de relever l'empire ottoman à l'aide de réformes empruntées à l'ordre parlementaire. Il avait rêvé d'importer en Turquie une sorte de gouvernement représentatif, et il élaborait sans cesse des projets de constitution qu'il croyait pouvoir s'adapter à l'empire des sultans. C'est une faiblesse commune à tous les Anglais de croire que leur régime national peut pousser des racines en tout lieu sans une longue préparation. Lord Stratford usait activement de son crédit pour imposer ses doctrines, employant tantôt la persuasion, tantôt les invectives. Dans un banquet qui lui fut offert en 1852, par ses nationaux, la veille de son départ en congé, il termina sa harangue par cette déclaration : « Pendant toute la durée de ma mission à Constantinople, j'ai toujours eu pour but de protéger efficacement le commerce anglais, et en même temps de guider et de soutenir le gouvernement ottoman dans l'accomplissement de l'œuvre difficile qu'il poursuit depuis de longues années. A une autre époque, j'ai, un instant, espéré le succès ; mais aujourd'hui je me vois à même de déclarer que, malgré les bonnes intentions du souverain, malgré le talent d'un petit nombre d'hommes dévoués à leur pays, le succès est impossible : la masse de la nation

est essentiellement corrompue ; le gaspillage, le vol, la vénalité sont partout, l'affaissement se trahit de tous côtés, et à mes yeux le mal est désormais sans remède. » Ce langage, tenu devant une nombreuse assemblée, et bientôt connu du public, surprit vivement ceux qui l'avaient entendu. Au palais, à la Porte, l'irritation fut extrême. Ceux des ministres que l'ambassadeur avait menacés, Rechid-Pacha, le premier dont le nom reviendra souvent dans cette étude, sentirent eux-mêmes le besoin de protester hautement contre les paroles de lord Stratford.

Quelle était l'attitude de cet ambassadeur avec les représentans des autres puissances et quels rapports a-t-il entretenus avec eux ? Ses collègues étaient ses ennemis. Il ne souffrait pas qu'aucun d'entre eux pût le joindre à la hauteur où il s'était placé. Il s'appliquait, au besoin, à leur infliger, avec le concours des ministres turcs, dociles à son influence, des mécomptes, sinon des humiliations. Dans les relations qu'il était tenu d'avoir avec eux, il s'ingéniait à sortir du rang, si je puis m'exprimer ainsi. Il ne tolérait pas qu'on le fît attendre ; il n'arrivait lui-même que fort tardivement aux conférences ou aux dîners qu'il avait acceptés. Il crut pouvoir se permettre cette incartade avec le général Baraguey d'Hilliers, appelé en 1853, à l'ambassade de Constantinople, et que nous retrouverons plus loin. Peu endurant de sa nature, le général ne la souffrit pas. On était à table quand on l'annonça. « Monsieur l'ambassadeur, lui dit le général devant toute l'assemblée, je vous sais homme de trop bonne compagnie pour ne pas être convaincu que vous me saurez gré de ne pas avoir fait attendre plus longtemps ces dames et ces messieurs. » Lord Stratford se confondit en excuses, mais nous verrons qu'il a gardé un durable souvenir d'une si virulente leçon. Pour donner un caractère de véracité indiscutable au portrait que je viens de tracer, j'invoquerai le témoignage du général Baraguey d'Hilliers et de M. Sabatier, qui a géré l'ambassade intérimairement en 1852 : « Lord Stratford de Redcliffe, partant en congé, a écrit ce dernier le 25 juin, s'est embarqué le 11 de ce mois... Ce départ a été le grand événement de la semaine... Je crois pouvoir affirmer que, même parmi les personnes qui lui ont fait cortège, il n'en est pas une seule qui fasse des vœux pour son retour... Personne plus que nous ne doit se féliciter de son départ. Systématiquement hostile à la France, il a toujours été notre adversaire dans toutes les questions où nous n'avons pas voulu nous laisser traîner à sa remorque ou subir son jaloux et hautain patronage... » Deux ans plus tard, en juin 1854, quittant Constantinople pour aller prendre un commandement dans la Baltique, le général Baraguey d'Hilliers, sortant d'un conflit où il avait été engagé par la fai-

blesse de Rechid-Pacha, mandait de son côté : « La question des Grecs catholiques (incident sur lequel je m'arrêterai plus loin)... m'a mis dans la situation, non de compromettre le drapeau que je représentais dans ces délicates circonstances, mais de le tenir bien haut en face d'une nation rivale, notre alliée aujourd'hui, représentée à Constantinople par un ambassadeur qui, non content d'avilir la cour auprès de laquelle il est accrédité, veut encore que les représentans des autres puissances se rangent sous sa loi et suivent son impulsion, n'aient pas de politique propre et se soumettent, sans murmurer, à l'abaissement auquel il a réduit les ministres ottomans. Il n'entrait ni dans mon caractère ni dans ma dignité de représentant de la France d'accepter une pareille tutelle. Je souhaite que la nouvelle victoire qu'il remporte sur nous aujourd'hui et qui le dédommage de sa récente défaite n'augmente pas les difficultés de mon successeur. »

Pour ne rien omettre sur un sujet si délicat, j'ajouterai que les propres collaborateurs de lord Stratford de Redcliffe n'ont pas été, de sa part, l'objet de plus de courtoisie. Lord Cowley, depuis ambassadeur à Paris, le colonel Rose, depuis général commandant en chef l'armée des Indes, membre de la Chambre haute sous le titre de lord Strattsnairn, ayant rempli successivement les fonctions de premier secrétaire à Constantinople, et désignés pour remplacer l'ambassadeur en son absence, n'ont été initiés par lui à aucun de ses actes ; ils ont été, au contraire, systématiquement tenus à l'écart de toutes ses négociations, si bien qu'ils se sont trouvés fort dépourvus, quand ils ont été appelés à prendre la direction du service. Ce trait peint l'homme et dispense de tout commentaire.

II

L'ambassadeur d'Angleterre, ai-je dit, prévoyait que la Russie ne laisserait pas enterrer la question des Lieux saints et qu'elle en prendrait prétexte pour en tirer un avantage notable; que le débat n'était pas clos par la solution qu'elle avait reçue; et qu'il fallait s'attendre à de plus sérieux incidens diplomatiques. Bientôt on apprit en effet que le prince Menschikoff, l'un des hommes les plus considérables de la cour impériale, était désigné pour remplir une mission extraordinaire à Constantinople. L'envoyé du tsar était à peine annoncé que déjà on le savait en route, suivi d'un nombreux état-major. M. de La Valette était rentré en France après m'avoir accrédité en qualité de chargé d'affaires, et j'eus l'honneur, pour mes débuts, de me trouver en face d'une crise redoutable. Lord Stratford avait lui-même quitté son poste

qui était géré par le colonel Rose. En arrivant dans le Bosphore, le prince Menschikoff n'eut devant lui, pour représenter la France et l'Angleterre, et soutenir le gouvernement ottoman en cette grave conjoncture, que deux intérimaires dépourvus d'instructions, mais qui, ayant le sentiment de leurs devoirs et de leur responsabilité, s'entr'aidèrent avec une parfaite et constante loyauté.

Je sortirais du cadre que je me suis imposé si je voulais exposer ici, dans tous ses détails, la mission de l'envoyé extraordinaire de la cour de Russie, mais je puis en rappeler certains incidens qui n'ont pas perdu tout intérêt. Entrée de grand matin dans le Bosphore, la frégate à vapeur qui avait amené le prince Menschikoff le débarqua, selon son désir, à Buyuk-Déré, à la résidence d'été de l'ambassade impériale. Bientôt on annonçait qu'il viendrait au mouillage de Constantinople à trois heures de l'après-midi. On nommait les officiers de tout rang qui l'accompagnaient, notamment le vice-amiral Korniloff, aide de camp de l'empereur, chef d'état-major de la marine russe dans la Mer-Noire, — le général-major Neposkotchinski, chef de l'état-major du 5e corps d'armée, et huit autres officiers appartenant à toutes les armes ; — on n'oubliait pas le jeune comte de Nesselrode, qui empruntait à son père une notoriété significative. Le rendez-vous donné dans le port fut accepté par une foule nombreuse, et le prince Menschikoff, en mettant pied à terre, put gagner, entouré d'un concours considérable, l'hôtel de l'ambassade à Pera où se pressaient, au milieu d'autres coreligionnaires, un grand nombre de prêtres grecs.

Sa première démarche fut un éclat. Il exprima le désir de présenter ses devoirs à la Porte. Avec un empressement cordial, on lui fit savoir qu'il y serait reçu le lendemain avec le cérémonial usité pour les ambassadeurs extraordinaires. Il était encore de règle à cette époque qu'à leur arrivée, les représentans des puissances se missent en rapports avec les conseillers du sultan en se rendant au siège du gouvernement en uniforme et en faisant aux principaux d'entre eux une visite officielle. Cette visite était due surtout au grand vizir et au ministre des affaires étrangères. Fuad-Effendi était, à ce moment, titulaire du second de ces deux postes. Il se trouvait à la Porte, revêtu de ses insignes, dans les appartemens qu'il y occupait et y attendait le prince Menschikoff quand on lui annonça qu'en sortant du salon du grand-vizir, l'ambassadeur avait repris le chemin de Pera. Cette manifestation inattendue et significative excita la plus vive surprise parmi les fonctionnaires ottomans de tout ordre qui se pressaient dans les couloirs. Fuad-Effendi résolut aussitôt

d'offrir sa démission au sultan. Malgré les instances de ses collègues, il persista dans sa détermination. Dans les communications, leur dit-il, que lui avait faites la veille le premier drogman russe, rien ne lui avait laissé pressentir l'acte désobligeant dont il venait d'être personnellement l'objet : on l'avait donc prémédité, et il ne pouvait garder plus longtemps les fonctions qu'il tenait de la confiance de son souverain. Fuad-Effendi, s'il avait consulté sa conscience, aurait reconnu que l'envoyé du tsar n'avait pas, sans motifs, manqué aux lois de la courtoisie. Il avait, en effet, trempé dans des supercheries diplomatiques imaginées pour mettre tout le monde d'accord dans l'affaire des Lieux saints, mais qui n'avaient pas moins, si parfaites que fussent les intentions, surpris également la bonne foi de l'ambassade de France et celle de l'ambassade de Russie. Les faibles procèdent ainsi sans prévoir qu'ils sont toujours les seules et dernières victimes de pareils expédiens.

Mais est-ce bien la question de Jérusalem qui a amené le prince Menschikoff à Constantinople? Je ne l'ai jamais pensé. Quel dommage en avait souffert l'Église d'Orient? de quel sanctuaire l'avions-nous exclue et qu'avait-on à lui restituer? Aucun et rien. La Russie pouvait-elle décemment exiger qu'on privât les catholiques de la simple participation, dans l'église de la Vierge? de la faculté d'y célébrer leurs offices alternativement avec les Grecs, l'unique avantage qui leur eût été réellement concédé? et pour un aussi mince résultat eût-on mis en mouvement un envoyé extraordinaire, avec un retentissement d'un éclat solennel? C'était au moins invraisemblable. Ces considérations et des incidens d'une autre nature autorisaient donc à croire qu'on avait d'autres desseins, et me persuadèrent, en me rassurant, que les réclamations que nous avions portées à Constantinople n'avaient exercé qu'une action occasionnelle sur les déterminations de la Russie. La mission du prince Menschikoff avait un objet bien différent. Dès le 4 mars, cinq jours après l'arrivée du nouvel envoyé, j'écrivais en effet : « Si je dois en croire des bruits recueillis à des sources dignes de foi, l'ambassadeur de Russie devait obtenir de la Porte la reconnaissance de la souveraineté du prince de Montenegro et son indépendance ; — des garanties pour tous les chrétiens de l'Église d'Orient avec la faculté, pour le gouvernement russe, de protéger leurs droits religieux ; — l'établissement de rapports directs et obligatoires entre le synode de Constantinople et celui de Pétersbourg ; — un règlement définitif des questions relatives aux Provinces danubiennes ; — une nouvelle délimitation de frontières en Asie. » Ce que l'on se proposait c'était donc d'asseoir, sur des bases nouvelles et solides, l'influence du gouvernement russe en

Turquie. Comment, cette influence, l'avait-on compromise ou aliénée?

J'ai dit ici même que la Russie s'était engagée, en 1840, dans une politique qui a tourné à l'avantage exclusif de l'Angleterre. Tout-puissant sur les rives du Bosphore, depuis la conclusion du traité d'Unkiar-Skelessi en 1833, le cabinet de Pétersbourg avait abdiqué, en quelque sorte, entre les mains de celui de Londres; et on a vu avec quel soin jaloux Stratford défendait la position conquise. Il s'agissait, pour la Russie, de recouvrer le terrain perdu. Le rôle effacé qui lui était échu après le règlement de la question d'Orient en 1841, celui dont l'Angleterre s'était emparée, lui créaient doublement le devoir de se ressaisir, de s'affirmer de nouveau, de reprendre et de continuer la politique traditionnelle qui lui avait assuré le premier rang sur les rives du Bosphore. — Or l'affaire des Lieux saints était à peine mal liquidée pour tous les intérêts, mais sans grave dommage pour aucun, quand la Porte, devant d'incessantes provocations, décida d'envahir et d'occuper le Montenegro. C'était mettre imprudemment la main sur un point sensible dans tout l'empire des tsars. On sait le dévouement de ce petit État pour la cour de Pétersbourg et l'intérêt que, de son côté, elle a toujours porté à *cet unique et fidèle ami*. Cette fois on n'avait plus un prétexte, on possédait un motif plausible de faire acte de ferme autorité. Le pays tout entier y aurait applaudi avec passion. L'occasion était offerte, cette fois, par la Turquie elle-même, de reprendre l'œuvre interrompue de protection que la Russie a toujours ambitionné d'exercer sur ses coreligionnaires de l'empire ottoman, jusqu'à des temps récens où une plus sage prévoyance a dirigé la politique russe dans d'autres voies. J'ai toujours été tenté de penser — et mes entretiens avec le prince Menschikoff m'ont confirmé dans cette conviction — que sa mission fut décidée, non après ou à cause de la solution de l'affaire de Jérusalem, mais dès qu'on apprit la marche d'Omer-Pacha sur Cettigné.

Mais l'Autriche veillait de son côté. Puissance limitrophe du Montenegro et de la Turquie, elle fut instruite des intentions agressives de la Porte avant même qu'elles eussent reçu un commencement d'exécution. Prévoyant l'intervention de la Russie, elle envoya, en toute hâte, le comte de Leiningen à Constantinople, en le chargeant de faire à la Porte les plus vives représentations et de tenir, au besoin, un langage comminatoire. M. de La Valette était encore à son poste, et, bien qu'à la veille de son départ, il seconda de tous ses efforts les démarches de l'envoyé autrichien. Il vint, de Vienne à Paris, des témoignages non équivoques de gratitude pour ce concours à la fois cordial et

efficace, la correspondance officielle en fait foi. Mieux éclairée, la Porte renonça à son projet, et l'ordre avait été donné au commandant des troupes turques de rentrer en Albanie quand le prince Menschikoff arriva à Constantinople. Le Montenegro lui échappant, il dut se borner à mettre en avant, dans ses premiers entretiens avec les ministres turcs, la nécessité et l'urgence de garantir désormais les grecs contre toute nouvelle revendication des catholiques. Il laissa pressentir toutefois, sans plus tarder, qu'il convenait, si on voulait rassurer les consciences et mettre les bonnes relations internationales à l'abri de tout nouveau trouble, de prendre d'autres arrangemens. De quelle nature devait être ce nouvel accord? Il désira s'expliquer à cet égard avec le Sultan lui-même dans une audience sans témoins. Il eut, avec ce souverain, un premier entretien; il en eut un second; il dut en venir cependant à conférer avec les ministres turcs du véritable objet de sa mission. Quel était cet objet? La conclusion, entre les deux empires, d'un traité autorisant la Russie à veiller sur le sort des chrétiens en Turquie, si le Sultan n'aimait mieux leur assurer les garanties qui leur étaient dues à l'aide d'actes émanant de sa volonté, rendus publics, et notifiés par la voie officielle à l'empereur Nicolas. Grâce à certaines doctrines qui ont prévalu de notre temps, le résultat eût été le même dans l'un et l'autre cas.

Que faut-il conclure de ces divers incidens? J'oserai dire que la Russie, dans ces circonstances, n'eut nullement l'intention de s'en prendre à la France, ni à son crédit bien diminué dans le Levant : elle visait un autre adversaire plus redoutable, celui qui l'avait dépossédée de sa prépondérance. Et n'est-il pas permis, dès lors, de croire que, si elle eût eu la pensée d'entrer en communication avec le cabinet de Paris, de se concerter avec lui, elle aurait trouvé l'occasion de relever son prestige sans courir une formidable aventure, sans nous contraindre à nous allier à l'Angleterre, sans provoquer la guerre d'Orient, qui lui a été funeste? Qui peut affirmer qu'à cette époque, comme de nos jours, un rapprochement n'eût été plus profitable à l'une et l'autre puissance que la politique qu'elles ont pratiquée chacune de son côté? Pas plus qu'aujourd'hui, nul obstacle, nul intérêt ne s'y opposait. Encore une fois, la question des Lieux saints n'a imposé au cabinet de Pétersbourg ni ses déterminations, ni ses armemens dans la Russie méridionale, et le langage que me tenait l'envoyé du tsar m'a, chaque jour, confirmé dans cette persuasion. Lui-même la connaissait mal; ce qu'il en disait dans nos entretiens prouvait clairement qu'il ne s'en était pas préoccupé sérieusement, qu'il l'avait imparfaitement étudiée, que pour lui elle était d'un intérêt

secondaire, pouvant seulement servir, au besoin, d'entrée en matière ou de prétexte à des ouvertures d'une autre amplitude. Aussi, le 5 avril, un long mois après son arrivée, pouvais-je écrire : « Ce qui décidément paraît former le principal objet de sa mission, ainsi que je vous l'ai annoncé dès les premiers jours, c'est la conclusion d'un traité d'alliance qui renouerait les liens rompus par la convention signée à Londres en 1841... Ce qui est certain, c'est qu'on a tout mis en mouvement pour renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi; on fait à cet égard les tentatives les plus pressantes; et le grand vizir m'assurait lui-même, avant-hier, que pour prix de cette concession l'ambassadeur de Russie serait disposé à abandonner toutes les réclamations qu'il est chargé de soutenir. »

La Russie, à vrai dire, obéissait à des traditions séculaires et nationales. Elle reprenait, pour la continuer, une œuvre avouable, l'émancipation des chrétiens ses coreligionnaires, dans la pensée, bien entendu, de fonder son crédit en Orient sur la reconnaissance des populations affranchies, — pensée vaine et décevante en tout temps et en tout pays, l'événement ne l'a que trop démontré! C'est l'armée russe qui, arrivant, victorieuse, sous les murs de Constantinople, a arraché à la Porte la délivrance des nouveaux Etats récemment formés sur les deux rives du Danube. La Serbie et la Moldo-Valachie ont été érigées en royaume; la Bulgarie a été constituée en province autonome et indépendante; et pour prix du sang versé, des sacrifices qu'elle s'est imposés, la Russie n'a recueilli que l'ingratitude des peuples qu'elle a délivrés du joug ottoman. Jamais son influence dans ces contrées n'a été plus outrageusement méconnue et son amour-propre n'a été mis à de plus rudes épreuves. Il est vrai que l'exemple et les encouragemens sont venus d'en haut. C'est au Congrès de Berlin, en 1878, que la prépondérance du gouvernement moscovite en Orient a été, en quelque sorte, garrottée par les efforts réunis de l'Angleterre et de l'Allemagne : celle-ci cependant devait à la bienveillante neutralité de la Russie d'avoir été trois fois victorieuse. L'expérience, cette fois, était concluante; les illusions n'étaient plus permises, et le nouveau tsar rompit résolument des relations dont on avait abusé avec la plus noire perfidie. Il a noué de nouveaux liens, qui ont eu pour premier effet de mettre un frein à une ambition devenue un danger permanent pour la paix de l'Europe. Nul ne s'est trompé sur la sagesse et la valeur de ses déterminations. Les deux peuples qu'il a rapprochés l'ont acclamé de son vivant, et unanimement regretté depuis sa mort par des témoignages éclatans de sympathie et de vénération. Sans les dissiper absolument, cette politique nouvelle a singu-

lièrement atténué les alarmes du monde civilisé. Confiant dans la droiture des sentimens qui unissent désormais la France et la Russie, l'opinion publique en a ressenti un soulagement réconfortant. Les manifestations de Paris et de Toulon, après celles de Pétersbourg, justifient et consolident l'évolution dont l'empereur Alexandre III a pris l'initiative et qui lui garantissent une place glorieuse dans l'histoire de notre temps.

Je reviens au prince Menschikoff, dont la mission prouve bien que les temps étaient changés, qu'il convenait de choisir un nouveau terrain et d'autres alliés. Pendant qu'il poursuivait ses négociations, se heurtant à des assurances dilatoires, la France et l'Angleterre s'étaient rapprochées et prenaient deux résolutions qui apprenaient à l'Europe qu'elles s'étaient entendues pour réunir leurs efforts et protéger la Turquie. Elles décidaient d'une part de hâter le retour de leurs ambassadeurs à Constantinople et de donner l'ordre à leurs escadres de se rapprocher des Dardanelles. Lord Stratford de Redcliffe vint, peu de jours après, reprendre possession de son poste, et le nouveau titulaire de notre ambassade, M. de Lacour, ne tarda pas à le rejoindre. Cette double manifestation rendit son courage à la Porte : soutenue par la présence des représentans des deux puissances occidentales, elle se montra résolue à ne faire aucune concession compromettante. L'envoyé de Russie persista néanmoins dans ses démarches; elles furent courtoisement déclinées. Mis en demeure de faire connaître clairement ses intentions, le gouvernement ottoman ne dissimula plus sa détermination de n'entrer en aucun arrangement particulier avec la Russie; le prince Menschikoff rompit aussitôt les relations officielles de sa cour avec la Porte; il quitta Constantinople avec tout son personnel et se retira à Odessa. Malgré de vaines tentatives pour renouer les fils rompus, une armée russe envahit et occupa les Provinces danubiennes; elle eût franchi le Danube sans la vigoureuse résistance qu'elle rencontra devant la place de Silistrie. La guerre, dès lors, n'était pas seulement inévitable, elle était déclarée; elle éclata avec les alliés du Sultan après la destruction d'une division de la flotte turque dans le port de Sinope où elle fut surprise par une division de la flotte russe.

III

Je ne suivrai pas notre armée en Crimée. Son héroïsme, son endurance, ses qualités chevaleresques, ont séduit une plume digne d'elle. Ce que je puis dire, c'est que je l'ai servie pendant toute la durée de la campagne, en secondant, de tous mes efforts,

les fonctionnaires administratifs de la guerre et de la marine dans les soins qui leur étaient dévolus pour assurer tous les services, notamment le service hospitalier qui a exigé l'établissement de vingt-deux mille lits pour nos blessés et nos malades. La tâche était ardue dans un pays dépourvu d'industrie; elle nous mettait en compétition avec nos alliés. Les bons Turcs nous abandonnaient, sans résistance, tous les bâtimens construits en pierre, écoles, quartiers, casernes, susceptibles d'être convertis en hôpitaux et en magasins, ne pouvant abriter nos approvisionnemens sous des constructions en bois. A ces nécessités venaient s'ajouter pour nous les difficultés que nous créait l'impérieux représentant de l'Angleterre; il exigeait la grosse part, bien que l'armée britannique, moins nombreuse que la nôtre, n'eût pas une somme égale de besoins. Il surgit ainsi, entre les deux ambassades, comme au sujet de certaines questions politiques, des dissentimens regrettables; il me faut, avant d'en définir le caractère et l'importance, reprendre les choses au point où je les ai laissées lors de la retraite du prince Menschikoff.

M. de Lacour n'eut à soutenir que les premières escarmouches. Sa santé gravement atteinte ne lui permettant pas de déployer toute l'activité que comportaient les circonstances, il fit un court séjour à Constantinople; il céda son poste au général Baraguey d'Hilliers en novembre 1853. L'imminence de la guerre porta le gouvernement français à faire choix d'un militaire haut placé, pouvant d'avance étudier le terrain de la prochaine lutte et en calculer les exigences. Caractère altier et ferme, cassant au besoin, on le disait du moins dans l'armée, le général avait le sentiment des devoirs que lui imposait la dignité des fonctions qui lui étaient confiées; il affirma hautement, dès le début, sa résolution de ne subir ni contrainte, ni mauvais procédés, d'occuper son rang à côté de celui de son collègue anglais. La lutte, entre les deux représentans, se trouva bientôt engagée. J'ai rappelé comment elle s'est terminée; mais il ne saurait être sans intérêt, pour les esprits curieux, de revenir sur l'incident final dont j'ai déjà entretenu le lecteur et d'en fixer rapidement les détails.

Entraînés par la *grande idée*, si peu favorisée qu'elle fût par la Russie, tous les partis en Grèce s'imaginèrent, dès que la guerre put être prévue, que le moment approchait d'étendre les frontières du royaume. Sous l'empire de cette conviction, des bandes armées pénétrèrent en Épire et en Thessalie avec le dessein avoué de s'emparer de ces provinces. Loin d'y mettre obstacle, le gouvernement hellénique, par son abstention, encourageait cette agression que rien n'avait provoquée. Après de vaines représentations la Porte dut rompre ses relations avec la Grèce

Cette détermination comportait l'éloignement immédiat de tous les Hellènes qui résidaient dans l'empire ottoman. Parmi eux, quelques-uns appartenaient au culte catholique. Sollicité par les lazaristes dont les écoles étaient fréquentées par les enfans de nos coreligionnaires grecs, le général Baraguey d'Hilliers, suggéra aux conseillers du sultan de les exempter de cette mesure d'expulsion. Rechid-Pacha occupait alors le poste de ministre des affaires étrangères. Il agréa avec un tel empressement le désir qui lui était exprimé, que l'ambassadeur crut pouvoir en instruire les intéressés. A la Porte comme à l'ambassade de France, on avait compté sans le représentant de la Grande-Bretagne. Lord Stratford mit son veto à cette concession. Le nombre des grecs appelés à en bénéficier était bien minime, mais il ne lui convenait pas que son collègue pût se prévaloir, sans sa participation, d'une mesure gracieuse qu'il avait provoquée. Esprit faible et ambitieux, entouré d'adversaires qui lui disputaient la confiance du sultan, Rechid-Pacha subissait la domination de l'ambassadeur d'Angleterre dont l'appui lui était nécessaire. Il revint sur sa détermination. Dès qu'il en fut instruit, le général Baraguey d'Hilliers maintint que l'agrément donné à son ouverture lui était acquis, que sa dignité personnelle se trouvait engagée, nul n'ignorant plus à Constantinople sa démarche et l'accueil qu'elle avait rencontré, nul ne pouvant se dissimuler que l'évolution de la Porte était due à la pression exercée par le représentant d'une autre puissance. Il exigea que l'engagement pris avec lui fût exécuté, annonçant hautement son intention de recourir, au besoin, à des résolutions extrêmes. Cette attitude ne modifiant pas celle de l'ambassadeur d'Angleterre, la Porte ou plutôt Rechid-Pacha déclina définitivement la suggestion qu'il avait si favorablement accueillie. Devant ce procédé si blessant, le général décida de suspendre les relations de l'ambassade avec le ministère ottoman, sans déguiser son intention de quitter Constantinople. Il réunit son personnel dans son cabinet, lui fit part de sa détermination, et chacun reçut l'ordre de le suivre, les affaires courantes devant rester confiées aux soins du chancelier de l'ambassade.

Cette complication survenait dans un moment fort inopportun. Déjà nos troupes débarquaient à Gallipoli; nous savions le maréchal de Saint-Arnaud en route pour les rejoindre. Je demandai à l'ambassadeur l'autorisation d'aller prendre congé de Rechid-Pacha, ma démarche devant le convaincre de l'imminence de la rupture et pouvant le déterminer à revenir à des sentimens plus concilians. Avec l'assentiment du général, je me rendis donc au palais du ministre des affaires étrangères qui, fort alarmé de

l'objet de ma visite, me demanda de rechercher avec lui un expédient propre à mettre fin à ce regrettable conflit. Après un rapide examen il fut convenu que le général et Rechid-Pacha échangeraient deux lettres aux termes desquelles l'ambassadeur présenterait une liste nominative des personnes qu'il désirait soustraire à l'expulsion et qu'il en serait tenu compte. Il n'était mis intentionnellement aucune limite à cette liste, de façon qu'elle pouvait comprendre tous les grecs catholiques résidant à Constantinople. Les projets furent rédigés incontinent et je retournai à Pera pour en soumettre le texte à l'assentiment de l'ambassadeur qui l'approuva. Muni de cet accord, agréé de part et d'autre, je me rendis à la Porte où je devais rejoindre Rechid-Pacha. Je le trouvai en conférence avec un secrétaire de l'ambassade anglaise qui se retira à mon entrée. A mon extrême surprise, le ministre m'annonça que, après avoir conféré avec les autres membres du cabinet, il lui était impossible de donner suite à l'arrangement que nous avions élaboré ensemble dans la matinée. J'insistai vainement, la discussion se prolongea jusqu'à la nuit sans qu'il me fut donné de convertir mon interlocuteur. Qu'était-il donc survenu? Le courrier de France, ai-je appris plus tard, arrivé dans la journée, avait apporté à lord Stratford une lettre particulière de lord Cowley, ambassadeur à Paris, lui annonçant que le général Baraguey d'Hilliers recevrait des instructions l'invitant à retirer sa demande. Le secrétaire anglais qui m'avait précédé chez Rechid-Pacha lui avait donné communication de ce message. On a vu plus haut que le gouvernement français munit en outre le général d'un commandement en l'invitant à rentrer en France pour l'exercer sans retard.

Il me sera permis d'ajouter que cet incident faillit se terminer pour moi d'une façon qui ne m'aurait pas laissé le loisir de le raconter. J'ai dit que la nuit était venue quand je quittai Rechid-Pacha à la Porte. Au moment où j'arrivais à l'entrée du pont jeté sur le port, qu'il me fallait franchir pour rentrer à l'ambassade, on venait de l'ouvrir pour donner passage aux navires entrant et sortant. Je dus, à cette heure sombre, prendre passage sur un léger caïque, après un violent démêlé avec des agens de police qui, ignorant ma qualité, voulaient me conduire à la place. Je ne pus me débarrasser de ces importuns que grâce à l'assurance avec laquelle je leur promis un sévère châtiment s'ils persistaient dans leur prétention. Je partis donc, mais le courant de la Mer-Noire, si rapide dans le port de Constantinople, nous jeta entre deux bâtimens; ma frêle embarcation s'y trouva étroitement engagée; et, sans les cris désespérés de mon unique batelier qui voyait mieux que moi le danger qui

nous menaçait, elle eût été broyée. Je ne pouvais voir la mort de plus près, et, si elle m'avait cueilli, j'eusse été la victime d'un conflit diplomatique dû à de mesquines rivalités. La Providence en décida autrement, et loin d'en souffrir il me valut d'être accrédité à Constantinople en qualité de chargé d'affaires pendant toute la durée de la guerre. On jugea, à Paris, qu'un intérimaire tournerait plus aisément, s'il ne pouvait les prévenir, des difficultés qui procédaient bien plus du caractère des participans que de la nature des choses. La conjecture était au moins téméraire, et si je n'ai pas plus sombré sur terre que sur mer, je dois en rendre grâce à la vigilance avec laquelle le ministère des affaires étrangères m'a guidé et défendu. Je l'ai dû particulièrement à M. Thouvenel, alors directeur des affaires politiques, qui m'a invariablement aidé de ses conseils et soutenu de sa sympathie. C'était un homme d'une parfaite rectitude de sentiment, d'un esprit supérieur, d'un noble caractère, se défiant trop, par cet excès de modestie qui sied si bien au talent, de sa valeur personnelle. Il était, en outre, un écrivain de haute distinction, possédant toutes les ressources, toutes les finesses de la langue; aussi les nombreuses dépêches qu'il a rédigées sont-elles restées comme des modèles de clarté, de précision, d'élégance, d'argumentation solide et élevée. C'était un travailleur infatigable. Sa santé en a souffert, et sa vie a été courte quoique bien remplie. Quand je lui ai succédé à la direction politique, j'ai trouvé, lui parti, un vide absolu. Laborieux par goût et par tempérament, il avait empiété sur la tâche de ses collaborateurs et fini par la réunir à la sienne. Il a fallu, après lui, remettre les choses au point et les personnes à leur place. Ma gratitude devait cet hommage à sa mémoire, restée vivante et chère à tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

Le départ du général Baraguey d'Hilliers suivit de près l'arrivée du maréchal Saint-Arnaud. Ces deux vaillans soldats ne se seraient pas longtemps accordés s'ils avaient participé à la même entreprise, sans lien hiérarchique, l'un comme commandant de notre armée, l'autre en qualité d'ambassadeur. Dignes et fiers, ils avaient tous deux le sentiment de leurs devoirs, mais l'un n'était pas plus endurant que l'autre. Le général était doté d'un caractère défiant et susceptible; l'ambassadeur d'Angleterre l'avait rendu irascible. Le maréchal était jovial, expansif, mais jaloux au plus haut point de son autorité. Un conflit eût été bientôt inévitable entre ces deux hommes.

Le maréchal de Saint-Arnaud se mit à l'œuvre le jour même de son arrivée. Dirigeant lui-même tous les services, il tenait son état-major constamment en haleine, lui donnant l'exemple de ce

que peut une volonté robuste et prévoyante, bien que sa santé fût déjà bien ébranlée. Un matin j'arrivai chez lui pour lui communiquer des dépêches devant l'intéresser. Un drogman que j'avais attaché à sa personne, m'apprit qu'il avait passé la nuit dans des souffrances d'une excessive acuité, se roulant sur les nattes de son salon, et que le jour s'annonçait déjà quand on put le transporter dans sa chambre. On crut devoir cependant l'instruire de ma présence; il me fit demander de l'attendre. Peu d'instans après il vint me rejoindre, alerte et plein de vie, aiguisant sa moustache, ajustant bien à sa taille son spencer, sorte de tunique que tous les officiers, les jeunes surtout, portaient à cette époque, si bien que je n'osai lui demander des nouvelles de sa santé, et j'eus avec lui un long entretien qu'il prolongea lui-même et qu'il soutint avec un tel entrain et une humeur si joyeuse qu'il m'eût été impossible de soupçonner, si je n'en avais été averti, dans quelles douloureuses conditions il avait passé la nuit.

Le maréchal surprenait surtout les conseillers du sultan, peu habitués à se trouver en contact avec une activité qui ne se lassait jamais. Il les surprenait à la Porte, pendant qu'ils se hâtaient lentement, tâchant de leur communiquer son ardeur, affable mais pressant, revenant sans cesse sur les mesures qui auraient dû être prises la veille et qu'ils remettaient au lendemain. Il en obtint des prodiges. Ne demeurant jamais inactif, se déplaçant sans cesse entre Gallipoli, Constantinople et Varna, veillant aux mouvemens de ses troupes, à leurs approvisionnemens, à leur bien-être, il entraînait après lui les Turcs étonnés. Dès le lendemain de son arrivée, il avait été reçu par le Sultan. Dans un langage respectueux, il ne lui avait déguisé aucune des difficultés de la tâche entreprise par les alliés, le dévouement et les sacrifices qu'elle exigeait. Nature délicate et bienveillante, Abd-ul-Medjid l'accueillit avec sa grâce souveraine, mais avec un sentiment d'inquiétude. Cet homme de guerre, se révélant à lui avec toutes ses aspirations belliqueuses, avec cet ardent souci des prochaines batailles, lui laissa une impression à la fois douce et troublante. De son côté, le maréchal fut étonné de ne trouver dans ce descendant de Mahomet et de Soliman, qu'un prince digne de régner sur un peuple paisible dans un temps pacifique. La surprise de chacun des deux interlocuteurs égala celle de l'autre. Ce fut un spectacle saisissant auquel il me semble que j'assistais hier. L'effet que le maréchal avait cherché ne se fit pas attendre. Le Sultan convoqua le conseil des ministres et leur recommanda impérieusement de le seconder de tous leurs efforts. Cette disposition du souverain fut assez profonde pour être durable, et je pus utilement y recourir moi-même toutes les fois qu'on

fléchissait à la Porte sous le poids des nécessités pressantes.

Après avoir envahi les Principautés, les Russes tentèrent de franchir le Danube. Ils ne pouvaient occuper la Bulgarie sans se rendre maîtres de la place forte de Silistrie. Ils en entreprirent le siège. La garnison leur opposa une résistance héroïque. Dix fois ils montèrent bravement à l'assaut, dix fois ils furent repoussés avec des pertes considérables. Le prince Orlof, longtemps ambassadeur à Paris, était l'un de ces glorieux combattans et avait reçu plusieurs blessures dont il portait la trace. Il importait de sauver ce boulevard de la défense de l'empire ottoman. Si l'armée russe s'en était emparée, la guerre se serait développée sur le territoire turc pendant que les alliés se proposaient de la porter dans les provinces méridionales de la Russie. En parfait accord, le maréchal Saint-Arnaud et lord Raglan, commandant en chef de l'armée anglaise, résolurent de concentrer les forces alliées autour de Varna. De ce point, on pouvait, à la fois, les diriger sur la rive droite du Danube et délivrer Silistrie ou les transporter en Crimée. Cette opération fut rapidement exécutée. Dès qu'ils en furent instruits, les Russes, après un dernier effort tenté sans résultat, levèrent le siège, et bientôt on apprit qu'après avoir évacué la Valachie, ils s'étaient mis en pleine retraite pour rentrer en Bessarabie. N'ayant plus à redouter que l'ennemi, maître de la Bulgarie et franchissant les Balkans, pût menacer Constantinople, les alliés arrêtèrent leur plan de campagne ayant la Crimée pour objectif.

Pendant que les armées se mettaient ainsi en mouvement de part et d'autre, on négociait à Vienne. Une conférence y avait été réunie, et on échangeait des notes sans résultat. L'Autriche cependant s'était rapprochée de la France et de l'Angleterre, et il fut convenu qu'une armée autrichienne occuperait les Principautés évacuées par les troupes russes. Cette combinaison avait pour objet de mettre obstacle à toute nouvelle tentative de la Russie pour reparaître sur le Danube, et de permettre ainsi aux alliés de disposer, en toute sécurité, des forces qu'ils avaient réunies dans la Mer-Noire. A cet effet, la Porte fut invitée à conclure une convention avec le cabinet autrichien. Comme s'ils avaient eu la claire vision de temps plus récens, les Turcs se montrèrent défians, sinon réfractaires. Ils redoutaient, pour les Principautés, le sort qui a été fait, depuis, à la Bosnie et à l'Herzégovine. Ils s'imaginaient que, mise en possession de la Valachie et de la Moldavie, l'Autriche tenterait de se les assimiler en attendant que les circonstances lui permissent de les annexer à son empire. Agissant en parfait accord, nous dûmes, lord Stratford et moi, user de nos moyens réunis pour déterminer la Porte à entrer dans les

vues de nos gouvernemens. Il fallut négocier, remanier, sur un point, le texte de la proposition, et ce ne fut qu'à ce prix qu'on obtint l'agrément des conseillers du Sultan. L'acte fut signé le 4 juin, laissant pourtant dans une demi-obscurité des détails qui devinrent, plus tard, la source de nombreux dissentimens.

Continuant leur retraite, les Russes étaient rentrés dans les lignes de leurs possessions et s'y étaient solidement cantonnés. De leur côté, les armées alliées avaient quitté Varna le 6 septembre; le 16 elles avaient débarqué en Crimée, et elles remportaient, le 20, une première et brillante victoire sur les rives de l'Alma. Anglais et Français, généraux et soldats, chacun avait fait tout son devoir. J'en recueillis les détails de la bouche de l'intendant de la division du prince Napoléon. Cet officier, grièvement blessé, avait été évacué sur Constantinople. Il me raconta la vaillance de nos troupes, l'activité vigilante et le calme des officiers, la précision et la netteté des ordres donnés par les commandans des deux armées. Il se trouvait, au moment où il fut atteint par un boulet, à côté du prince conduisant sa troupe et lui donnant, sous le feu plongeant des Russes, l'exemple de la bravoure.

Ce souvenir en évoque un autre qui offre un intérêt particulier. Le prince Napoléon était, depuis deux mois, devant Sébastopol, quand sa santé se trouva gravement atteinte. Conformément à l'avis des médecins, il rentra à Constantinople. On sait avec quelle franchise il avait l'habitude de s'exprimer, avec quelle sagacité il jugeait les hommes et les choses, sans rien cacher de sa pensée. Il parlait avec enthousiasme de la conduite de nos soldats, du talent, de l'habileté des officiers qui les commandaient, mais il considérait qu'on se repaissait d'une funeste illusion en se persuadant qu'on réduirait Sébastopol avant longtemps sans autres moyens que ceux dont les alliés disposaient en ce moment. « Ce n'est pas un siège, disait-il, que nous poursuivons en Crimée; un siège suppose un total investissement de la place; c'est ainsi que ville assiégée est ville prise, suivant un vieux mot, parce que, si elle n'est pas vaincue par le canon, elle l'est par la famine. Sébastopol n'est ni ne peut être, avec nos ressources, investie, assiégée dans ces conditions. Nous l'avons attaquée et nous nous en approchons par son développement méridional, mais rien ne l'empêche de recevoir, par la partie du nord, défendue par un fort solidement armé, des secours et des renforts de tout genre. C'est donc non un siège, mais un duel qui se continue entre nos batteries et celles de l'ennemi; celles-là construites en pleine campagne, servies par des hommes vivant sous la tente ou dans la tranchée; celles-ci couvertes par le feu de la place où les servans trouvent, après la corvée, des abris récon-

fortans. Il en sera ainsi jusqu'au moment où les ressources et les moyens de l'un des combattans seront notablement supérieurs à ceux de l'autre. Pour triompher de la résistance que nous rencontrons, il nous faut donc une armée plus nombreuse et une plus puissante artillerie. Or nous touchons à l'hiver qui entravera nos opérations en neutralisant notamment nos moyens de transport. C'est donc une campagne à recommencer au printemps, et nous pourrons l'achever seulement au cours de l'été prochain. » Ce langage, le prince Napoléon le tenait à la fin de novembre 1854 et nous ne nous sommes emparés de la place qu'en septembre de l'année suivante, après avoir doublé, triplé nos effectifs et les avoir munis d'un parc de siège auquel il a fallu ajouter les canons de nos vaisseaux servis à terre par des officiers de marine. Les prévisions du prince n'étaient donc que trop fondées comme le jugement qu'il portait de l'état réel des choses sur le plateau de la Chersonèse.

La bataille de l'Alma fut un jour de gloire et de deuil à la fois. Le maréchal de Saint-Arnaud fut ressaisi, dès le lendemain, en plein succès, par la maladie qui le guettait, et terrassé avant d'arriver devant Sébastopol. On l'embarqua en toute hâte et il succomba, le 20, durant la traversée de la Mer-Noire. J'eus le devoir de recueillir sa dépouille et de la déposer dans la chapelle de l'ambassade à Therapia; elle reposait dans le cadre où il était mort, recouvert du drapeau national. Je fis célébrer, le lendemain, un service funèbre auquel, selon le vœu de la maréchale de Saint-Arnaud, qui avait suivi son mari en Orient, ne furent conviés que les officiers attachés à la personne du maréchal, les chefs de service, et tout le personnel de l'ambassade. L'ambassadeur d'Angleterre, suivi de ses secrétaires et de ses attachés, voulut s'unir à nous et assista à la cérémonie. Je rendis les restes mortels du maréchal au *Berthollet*, à bord duquel il était mort et qui reçut la mission de les ramener en France. Voulant donner un témoignage public de ses regrets, le Sultan ordonna à ses ministres de la guerre et de la marine d'escorter, sur deux bâtimens de guerre ottomans, couverts de leurs pavois en deuil, le *Berthollet*, jusque dans la mer de Marmara. Au passage du convoi toutes les batteries le saluèrent de leur artillerie. Plein de confiance dans la valeur de ses troupes et convaincu qu'il les conduirait à la victoire, le maréchal avait remonté le Bosphore, le cœur rempli des plus nobles espérances; peu de semaines après il le descendait au bruit du canon qui retentissait pour rendre hommage à sa mémoire.

Si l'armée rencontrait, devant Sébastopol, des obstacles malaisés à vaincre, la diplomatie, de son côté, se heurtait à de

graves dissentimens à Constantinople. Les troupes autrichiennes étaient entrées dans les Principautés. Quelle était leur tâche ? De s'opposer à une nouvelle irruption des Russes dans ces provinces. Mais rien, dans la convention qui avait stipulé cet accord, ne les autorisait à les occuper à l'exclusion des belligérans. Omer-Pacha, commandant en chef de l'armée turque en Bulgarie, fit donc franchir le Danube à un premier corps qui poussa ses avant-postes jusqu'à Bucharest. Aussitôt surgirent les plus regrettables conflits. Omer-Pacha cependant obéissait à une entente concertée avec les commandans des armées alliées. Il avait été, en effet, décidé à Varna, avec le maréchal de Saint-Arnaud et lord Raglan, que les Turcs suivraient les Russes dans leur retraite jusqu'aux frontières de la Bessarabie, menaçant d'envahir cette province si l'ennemi s'en éloignait pour passer en Crimée. Les alliés avaient un intérêt de premier ordre à empêcher les troupes qui avaient assailli Silistrie d'aller grossir les forces placées sous les ordres du prince Menschikoff à Sébastopol, et à les retenir sur le Pruth. C'est pour seconder ces vues que Omer-Pacha avait dessiné son mouvement pendant que l'armée anglo-française opérait en Crimée. Le baron de Hess, commandant l'armée autrichienne, s'y opposa : sous prétexte que la Russie et l'Autriche n'étaient pas en état de guerre, il estimait qu'il était de son devoir de prévenir une rencontre qui, disait-il, deviendrait inévitable dans les provinces confiées à sa garde, du moment où les Turcs s'approcheraient de la Bessarabie, leur présence sur cette frontière devant nécessairement provoquer un retour offensif de l'armée russe. Il exigea donc que Omer-Pacha repassât le Danube pour maintenir ses forces en Bulgarie.

Informée de ces divers incidens, la Porte s'en alarma; elle s'en expliqua avec les représentans de la France et de l'Angleterre, également surpris d'une prétention qui entravait les mouvemens de l'armée d'Omer-Pacha, prévus et concertés dans une intention stratégique. On eut recours au ministre d'Autriche à Constantinople, le baron de Bruck. Loin de désapprouver les exigences du général de Hess, le représentant de la cour de Vienne les défendit obstinément. On en référa à Paris et à Londres. Les deux puissances occidentales se mirent, à ce sujet, en communication avec le cabinet autrichien pour lui signaler le grave et fâcheux résultat qu'aurait, pour nos armées en Crimée, l'attitude prise par le général de Hess. Le comte de Buol, premier ministre de l'empereur François-Joseph, le reconnut et il admit que les armées, engagées dans la guerre, devaient pouvoir, en toute liberté, combiner leurs efforts même dans les Principautés.

On crut toutes les difficultés levées; il n'en était rien. Le

général de Hess maintint ses résolutions avec une persévérance égale à celle que M. de Bruck mettait à les défendre à Constantinople; et on eut cet étrange spectacle d'agens militaires et diplomatiques ne cessant de reproduire et d'affirmer des prétentions que leur gouvernement ne cessait de désavouer. L'occupation exclusive des Principautés par les troupes autrichiennes constituait cependant un acte indirect d'hostilité contre les alliés combattant en Crimée, en permettant à la Russie de retirer ses troupes réunies en Bessarabie pour les diriger sur Sébastopol sans exposer à un péril quelconque la province qu'elles abandonnaient. « Mais, rassurez-vous, disait M. de Bruck, l'entrée de nos troupes dans les Principautés est le prélude du rôle prochain que l'Autriche assumera dans cette guerre; la position qu'elle a acceptée la conduira à prendre rang parmi les alliés; le ressentiment de la Russie lui en fera un impérieux devoir. » On l'espérait à Paris et à Londres, et les deux cabinets pressaient celui de Vienne d'intervenir activement dans la guerre. Dans l'attente qu'il s'engagerait à son tour, on usa, avec lui, de toute sorte de ménagemens dans le conflit soulevé par le général de Hess. On négociait donc à Vienne. Mais l'Autriche ne se déterminant pas à secouer des hésitations qui l'ont souvent égarée, on conclut un arrangement qui la compromettait sans la contraindre immédiatement à participer à la guerre. Le 2 décembre 1854, elle signait, avec la France et l'Angleterre, une convention par laquelle elle s'engageait « à défendre les frontières des Principautés contre tout retour offensif des troupes russes. » Elle reconnaissait, d'autre part, que la présence de ses troupes « ne saurait porter préjudice au libre mouvement des forces anglo-françaises et ottomanes dans ces provinces ou contre le territoire russe. » Les trois puissances se promettaient, en outre, si les hostilités venaient à éclater entre l'Autriche et la Russie, « leur alliance offensive et défensive dans la guerre actuelle. » Elles se promettaient enfin « de n'accueillir, de la part de la cour de Russie, sans s'en être entendues entre elles, aucune ouverture ou aucune proposition tendant à la cessation des hostilités. »

De pareilles stipulations ne sont généralement usitées que dans les cas où les contractans s'engagent à prendre une part égale dans une lutte engagée ou prochaine. L'Autriche néanmoins conserva la position intermédiaire qu'elle avait choisie. On aurait été fondé à s'en offenser à Pétersbourg; les engagemens qu'elle avait contractés avaient en effet un caractère d'hostilité indéniable, mais le cabinet russe s'abstint de toute démonstration qui l'aurait conduite à aller jusqu'au bout de son rôle; il évita de la contraindre à entrer en ligne à côté des alliés. L'Au-

triche put ainsi garder, jusqu'à la conclusion de la paix, une attitude de belligérant sans en assumer les charges, contrairement aux prévisions de son représentant à Constantinople. Cette conduite lui a-t-elle été profitable? Elle a laissé, dans l'âme du peuple russe et de son gouvernement, le germe d'un profond ressentiment dont la Prusse a su tirer un si merveilleux parti en 1866. Si elle avait pris résolument les armes dès le mois de décembre 1854, son intervention aurait mis fin à la guerre deux ans plus tôt et lui aurait acquis des droits dont la France et l'Angleterre lui auraient peut-être tenu compte quand elle a été l'objet d'une injuste agression.

Quoi qu'il en soit, la convention du 2 décembre ne permettait plus, au général de Hess, de conserver, dans les Principautés, la position exclusive qu'il n'avait cessé de revendiquer. Stimulée par les représentans de la France et de l'Angleterre, la Porte donna l'ordre à Omer-Pacha de se porter en avant; mais pendant qu'on lui adressait ces instructions, le général ottoman rappelait ses troupes pour les réunir sur la rive droite du Danube. La saison, écrivait-il, était trop avancée pour marcher sur le Pruth, et dès lors il jugeait opportun de renoncer à une opération désormais tardive dans une contrée où l'ennemi pouvait tirer avantage des positions solides qu'il y occupait, pendant que l'armée turque y rencontrerait des obstacles que les rigueurs de l'hiver rendaient insurmontables. Autour du général de Hess, on prétendit que Omer-Pacha n'avait jamais eu le dessein de s'engager sérieusement à la poursuite des Russes sans être assuré de la coopération de l'armée autrichienne. Je ne sais si cette allégation a été fondée à un moment quelconque. Ce qui est certain, c'est que du jour où il se heurta aux prétentions du commandant des troupes impériales, le général ottoman se renferma dans une abstention personnelle qui autorisait toutes les conjectures. J'ai eu, sous les yeux, sa correspondance; elle ne témoignait ni d'un désir bien ardent de se mesurer avec les Russes, ni d'un ressentiment bien vif contre ceux qui y mettaient obstacle. En réalité les Autrichiens, malgré leurs protestations réitérées de prêter, aux alliés, un concours actif et prochain, se cantonnèrent dans les Principautés et ne prirent aucune part à la guerre. Omer-Pacha, de son côté, se réserva, et il put bientôt rejoindre l'armée anglo-française devant Sébastopol. Si tel a été son désir, il l'a réalisé, mais sans grand bénéfice pour sa renommée de généralissime.

Sur ces entrefaites, Rechid-Pacha fut appelé au grand vizirat. Le ministre qui avait occupé ce poste jusque-là ne possédait ni l'autorité ni les aptitudes nécessaires pour le remplir. Il y avait

été porté par le désir du sultan d'obvier à certaines compétitions, et il n'avait cessé d'être une véritable fiction. On jugea que le moment était venu de mettre fin à une combinaison que ne comportait plus la gravité des événemens.

IV

Les défiances et les dissentimens qui se manifestaient un peu partout se répercutaient à Constantinople avec une extrême intensité; ils y étaient entretenus et aggravés par des exigences et des rivalités qui rendaient, chaque jour, plus ardue la tâche de la diplomatie. Par leurs antécédens et leur haute position, lord Stratford et Rechid-Pacha tenaient une place considérable. Tous deux obéissaient à des passions tenaces, d'une opiniâtreté que rien ne corrigeait. Le premier, avant d'occuper l'ambassade de Constantinople, avait été désigné pour représenter l'Angleterre en Russie. Dès qu'il en fut instruit, l'empereur Nicolas, ayant eu occasion d'apprécier le caractère du candidat, fit exprimer à Londres le désir que le cabinet anglais fît un autre choix, et il y fut déféré. Lord Stratford en garda un amer souvenir. Pendant les négociations qui ont précédé la guerre d'Orient, il a soutenu le courage des Turcs souvent prêts à défaillir, et il a ainsi fortement contribué, quelquefois contre le gré de son gouvernement, au conflit armé qui a eu la Crimée pour théâtre.

Il n'envisageait pas d'un œil plus indulgent les tergiversations de l'Autriche. Il avait pour cela deux raisons : le cabinet de Vienne avait employé toutes ses ressources à rechercher, avant l'ouverture des hostilités, les moyens de les prévenir; quand elles eurent éclaté, il se constitua le messager de la paix, offrant, à Paris et à Londres comme à Saint-Pétersbourg, les combinaisons qu'il jugeait propres à la rétablir avant même que les premiers résultats de la guerre l'eussent rendue acceptable de part et d'autre. Grâce à ces efforts, grâce surtout à la coopération éventuelle qu'elle promettait aux puissances occidentales, l'Autriche avait réussi à établir, à Vienne, le siège des négociations. C'est ce que lord Stratford ne lui pardonnait pas, car elle l'avait ainsi dépossédé du rôle prépondérant que les circonstances lui avaient attribué à l'origine, pendant que le débat, purement diplomatique, se trouvait exclusivement engagé entre la Porte et la Russie, rôle qu'il entendait conserver jusqu'à la fin du conflit et qu'il eût gardé si les négociations, après l'ouverture de la guerre, s'étaient poursuivies à Constantinople. On comprend que dans cette disposition d'esprit, que dans cet état d'âme, pour employer une expression plus moderne, les prétentions des Autrichiens, à leur

entrée dans les Principautés, l'aient vivement irrité et qu'il ait mis une ardeur particulière à les combattre. Si l'on s'en était tenu à ses avis, on n'en aurait fait aucun cas, au risque de provoquer un éclat entre les troupes turques et celles du général de Hess.

Deux incidens notamment le portèrent à témoigner de son mécontentement. A l'arrivée de ses avant-postes à Bucharest, Omer-Pacha avait confié les fonctions de commandant de la place à un officier anglais au service de la Turquie. Survinrent les Autrichiens, qui exigèrent son éloignement. D'autre part, le cabinet de Vienne, s'appuyant sur la convention conclue avec la Porte, stipulant le rétablissement de l'*état légal* dans les Principautés, entendait que le prince Stirbey, hospodar de Valachie, qui s'était retiré en Autriche lors de l'invasion des Russes, fût sans retard appelé à reprendre le pouvoir dans cette province. Or ce prince avait, en plusieurs occasions, donné des preuves d'un entier dévouement à la cour de Saint-Pétersbourg. L'ambassadeur d'Angleterre combattit cette prétention de l'Autriche avec sa véhémence habituelle. Je l'appuyai de mon mieux, et je m'unis à lui surtout pour lever les obstacles que les Autrichiens mettaient à la marche de l'armée ottomane. Mais je ne perdais pas de vue que le gouvernement dont j'étais le représentant à Constantinople poursuivait, à Vienne, d'accord avec le cabinet de Londres, des négociations pour la guerre et pour la paix dont ils espéraient les plus heureux résultats; qu'il ne m'appartenait pas de les entraver; et qu'il était, au contraire, de mon devoir le plus évident de les seconder activement. Cette manière de voir n'était pas partagée par l'ambassadeur d'Angleterre, et mon entente avec lui eut à en souffrir plus d'une fois. Je retrouvai, dans ces occasions, le diplomate audacieux qui s'inspirait de ses propres vues plus encore que de celles de sa cour, et à mon tour je vis se dresser devant moi cette hostilité incurable dont il s'armait pour assurer le triomphe de ses opinions personnelles. Je dirai plus loin une des phases les plus aiguës de l'histoire de mes rapports avec lui.

Pendant qu'on se querellait à Constantinople sur des faits d'ordre secondaire, les puissances se concertaient pour en venir à poser les bases de la paix future, et, en février 1855, on tomba d'accord pour convoquer de nouveau, à Vienne, la conférence qu'on avait vainement réunie l'année précédente. Lord Stratford le regrettait sans dissimuler son sentiment qui n'était pas celui de son gouvernement. Voici comment il le manifesta : la Porte avait déféré aux instances de ses alliés en signant avec l'Autriche la convention qui ouvrait les Principautés aux troupes impériales,

mais elle était restée, je l'ai dit, inquiète et soupçonneuse, comme l'ambassadeur d'Angleterre lui-même. L'attitude du général de Hess contribua à tenir sa défiance en éveil. Son intérêt lui commandait, d'autant plus, de se faire représenter à Vienne, dans de si graves circonstances, par un agent d'un ordre supérieur, en mesure d'y défendre ses revendications. Or elle y entretenait, depuis l'origine de ces complications, un diplomate d'un rang secondaire, Aarif-Effendi, ne possédant la connaissance d'aucune langue étrangère et ne pouvant communiquer soit avec ses collègues, soit avec les ministres du gouvernement auprès duquel il était accrédité, sans le concours d'un interprète. La Porte cependant le maintint à Vienne malgré les impérieuses nécessités du moment dans la pensée, chère à l'ambassadeur d'Angleterre, que les résolutions finales seraient portées et conclues à Constantinople.

En décidant de réunir, une seconde fois, la conférence à Vienne, le cabinet de Paris et celui de Londres furent d'avis que la Turquie devait y participer par un représentant d'une compétence notoire, pouvant débattre, avec l'autorité nécessaire, les questions mises en délibération et non se borner, comme Aarif-Effendi, à prendre uniquement *ad referendum* les communications qui lui seraient faites. Je reçus donc des instructions qui m'ordonnaient de presser instamment la Porte de faire choix, sans plus tarder, d'un plénipotentiaire digne de ce nom. J'avais lieu de penser que l'entente, intervenue à ce sujet entre Paris et Londres, pourrait être continuée à Constantinople et que l'ambassadeur d'Angleterre unirait ses démarches aux miennes. Il n'en fut rien. Prétextant qu'il ne lui était parvenu aucune instruction dans ce sens, lord Stratford jugea convenable de s'abstenir. Espérait-il, en gagnant du temps, modifier les résolutions de son gouvernement et le décider à changer de voie? J'eus lieu de le présumer, mais je ne dus pas moins agir sans son concours, et j'en fus réduit à représenter aux conseillers du Sultan que les puissances négocieraient sans la participation de la Turquie, la présence de Aarif-Effendi devant nécessairement rester fictive, s'ils n'accédaient pas au désir que j'étais chargé de leur exprimer. La conférence ayant tenu une première réunion et l'ambassadeur d'Angleterre ne rompant pas le silence dans lequel il s'était obstinément renfermé, la Porte comprit que mes prévisions n'étaient pas dénuées de fondement, et elle désigna, pour la représenter à Vienne, Aali-Pacha, ministre des affaires étrangères. Ce choix répondait pleinement au vœu de ses alliés. D'une intégrité qui ne s'est jamais démentie, Aali-Pacha réunissait, à une instruction professionnelle acquise dans les différentes missions qu'il

avait déjà remplies, des notions variées dues à l'étude et à la méditation. De tous les hommes d'État que la Turquie comptait à cette époque, nul n'était, mieux que lui, en position de s'acquitter de la tâche qui lui était confiée.

On sait que les plénipotentiaires ne parvinrent pas à s'entendre, malgré la présence de lord John Russell et de M. Drouyn de Lhuys, accourus de Londres et de Paris pour hâter une solution pacifique. La Russie refusa d'accéder à la troisième base stipulant la neutralisation de la Mer-Noire, et les négociations furent de nouveau rompues. L'Autriche, avant la clôture de la conférence, mit en avant une nouvelle proposition qui pouvait être agréée à Saint-Pétersbourg, mais que les représentans des puissances occidentales durent décliner. Cette dernière tentative du cabinet de Vienne, faite dans l'intérêt de la Russie, mit en grande joie lord Stratford. « Vous le voyez, me dit-il, mes prévisions se réalisent, l'Autriche va à l'ennemi. »

Mais comment jugeait-on à Londres sa propre conduite, son attitude réfractaire? Ma correspondance était communiquée à notre ambassadeur en Angleterre, le comte Walewski, qui eut ainsi l'occasion de s'entretenir plusieurs fois, en parfaite connaissance de cause, avec lord Clarendon, principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères, des incidens qui surgissaient à tout propos à Constantinople. Déjà, dès le 3 janvier, M. Thouvenel me faisait part de l'extrait suivant d'une lettre du comte Walewski : « Lord Clarendon s'est laissé aller aujourd'hui avec moi sur le compte de son ambassadeur à Constantinople. Il m'a dit que tout le monde en avait par-dessus la tête et que rien ne leur serait plus agréable que de rappeler ce vieux fou. Mais le Parlement, mais l'opinion publique, mais l'influence qu'il passe pour exercer sur le Divan, enfin bien des mais... Toutefois, tenez pour certain que lord Stratford est ébranlé, et qu'il y a toute chance pour qu'une attaque à fond mette le susdit personnage à bas. » M. Thouvenel ajoutait :

Comme avec irrévérence
Parlent du Dieu ces marauds.

Six semaines après, je recevais une nouvelle communication de la correspondance du comte Walewski : « Presque tous les membres du cabinet anglais, disait notre ambassadeur à Londres, à commencer par le premier ministre, sont convaincus de la nécessité de mettre un terme à la mission de lord Stratford de Redcliffe à Constantinople, et il est probable que, d'une manière ou d'une autre, on y arrivera prochainement. » Cette conclusion, me mandait M. Thouvenel, est précédée de la tirade sui-

vante que je livre à vos méditations : « Lord Clarendon a déploré comme moi la conduite de l'ambassadeur de Sa Majesté britannique à Constantinople, mais il a ajouté, et cela pour la première fois, que la faute n'était pas entièrement de son côté, et que M. Benedetti faisait du sien tout ce qu'il pouvait pour aigrir les relations entre les deux ambassades. »

Ainsi lord Stratford dénonçait, à sa cour les procédés dont j'usais avec lui, si courtois qu'ils fussent ; je ne l'ai pas regretté. Ses imputations prouvaient, du moins, que je ne m'étais pas jeté dans ses bras, que je remplissais mon devoir sans me demander si je lui déplaisais, si dissemblables que fussent nos positions respectives, si grands que fussent les avantages qu'il avait sur moi qui n'exerçais que des fonctions intérimaires pendant qu'il occupait, depuis longtemps déjà, le poste éminent d'ambassadeur. Ses travers faisaient sa force : en raffermissant son influence à Constantinople, ils le grandissaient en Angleterre. C'est, en effet, grâce à l'audace de ses exigences, grâce à la rudesse de son tempérament qu'il avait conquis, sur les bords du Bosphore, une prépondérance qui lui était personnelle. On a vu des fonctionnaires disgraciés solliciter ostensiblement son intervention ; j'ai vu un ministre de la police révoqué, Khaïreddin-Pacha, se présenter, avec sa femme et sa fille, à l'ambassade d'Angleterre avec la confiance que le noble lord daignerait exiger de la Porte qu'il fût rétabli dans ses fonctions. Ces manifestations, comme tous les incidens que provoquait l'irascible ambassadeur, étaient publiées et commentées à sa louange par les journaux de Londres ; l'orgueil national en était flatté, et le sentiment public y applaudissait. Il s'imposait ainsi à son propre gouvernement, qui, le sachant défendu par la presse et soutenu dans le Parlement, n'osait le réduire à l'obéissance ou se passer de ses services.

Cet ambassadeur tout-puissant n'était pas plus indulgent pour les volontés qu'il avait domptées que pour celles qui revendiquaient leur part d'influence et d'initiative. On a vu avec quelle rigueur méprisante il avait, dans un banquet, apprécié publiquement la moralité des fonctionnaires ottomans. Dans une conférence avec les principaux membres du cabinet turc, que nous avions provoquée en vue de hâter l'expédition des affaires, constamment entravées par des usages surannés, par la double obligation de tout délibérer en conseil, de tout soumettre à la sanction du Sultan, il s'anima si fort, il fut tellement agressif pour tous nos interlocuteurs, sans en excepter le grand-vizir, qu'il autorisa les plus violentes protestations ; on échangea des paroles amères, et je dus intervenir pour apaiser l'irritation qui éclatait de part et d'autre. Je cite cet incident, qui n'offre qu'un médiocre intérêt,

pour ajouter que lord Stratford, quand il s'oubliait, surtout quand il s'avouait qu'il avait dépassé son but, s'empressait de faire amende honorable. En cette occasion, il eut soin, dès le lendemain, d'écrire une lettre confidentielle à Rechid-Pacha pour lui exprimer son regret d'*avoir donné à son langage une forme trop rigoureuse*. Le grand-vizir m'en fit lui-même la confidence comme d'un succès qu'il remportait sur son terrible dominateur. Je pourrais citer d'autres écarts désobligeans pour les collègues de lord Stratford, et toujours atténués par ce même expédient. Seulement, l'offense avait été plus ou moins publique, et la réparation restait confidentielle. Le bénéfice, devant l'opinion publique, en demeurait tout entier acquis à l'auteur du conflit.

Ai-je, dans mes appréciations, cédé à un sentiment réprouvé par l'impartialité historique? Ai-je employé, en peignant lord Stratford, des couleurs qui en altèrent les traits? J'ai dit ce qu'en pensaient le général Baraguey d'Hilliers et M. Sabatier; je puis invoquer un autre témoignage dont l'autorité ne saurait être contestée, et qui, on le verra, me relève de tout reproche. Les conseillers du Sultan étaient tellement excédés des procédés devenus habituels à l'ambassadeur d'Angleterre qu'ils conçurent la pensée, qu'ils eurent l'audace d'en appeler au gouvernement britannique lui-même. Aali-Pacha fut chargé, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, Rechid-Pacha étant encore grand-vizir, et par conséquent avec son assentiment, d'inviter le représentant de la Porte à Londres à saisir les occasions qui lui paraîtraient favorables pour obtenir le rappel de lord Stratford. Nature droite, caractère timide, Aali-Pacha s'acquitta de ce soin avec la franchise et les faiblesses de son tempérament. Il me donna, en cette occasion, une marque de confiance qui atteste la cordialité des relations que j'entretenais avec lui : il me permit de prendre copie de la lettre qu'il adressait à l'ambassadeur de Turquie en Angleterre. Cette époque appartient à une période historique désormais fermée; je me persuade donc que je ne commets aucune indiscrétion en publiant ce document, qui met en pleine lumière, mieux que je n'ai su le faire, une situation diplomatique bien singulière. Le voici :

Constantinople, le 12 février 1855.

Mon cher ami,

Votre dépêche télégraphique nous a appris la chute du ministère anglais. A l'heure où je vous écris ces lignes, nous ne savons pas encore les hommes qui auront succédé au cabinet démissionnaire. Plusieurs versions différentes circulent. Les unes disent que c'est lord Derby qui aura reçu de la reine la

mission de former le nouveau ministère; les autres prétendent que ce sont les lords Palmerston et Russell qui l'auront composé. On parle aussi du prochain départ de lord Stratford de Redcliffe. Dans tous les cas, nous faisons des vœux pour que lord Clarendon puisse conserver le ministère qu'il a si dignement occupé jusqu'ici.

Le bruit du retour de lord Stratford m'amène, naturellement, à vous entretenir un peu de la manière la plus confidentielle, de ce célèbre diplomate et de sa conduite en Turquie. Vous savez que ce personnage, doué de qualités très honorables et animé des meilleurs sentimens pour ce pays, a été, cependant, la cause de beaucoup de maux et de beaucoup de malheurs dans cet empire. Son caractère passionné et impérieux, son amour ardent de dominer en tout et partout, l'ont conduit à s'ériger en maître et à substituer des conseils aux gouverneurs des provinces, comme il s'est substitué lui-même, et presque ostensiblement, au gouvernement central. Cet état de choses fait perdre journellement, à la Porte et à son autorité, le prestige sans lequel il est impossible de gouverner un pays vaste et si difficile à administrer, à cause des différentes nationalités dont il est habité. La teneur de la dernière circulaire de l'ambassadeur britannique aux consuls, sa publication semi-officielle dans le journal de Smyrne, a dû vous donner quelque idée de cette intolérable situation. Vous pouvez vous imaginer facilement comment ces agens subalternes s'acquittent de la mission de surveillance dont ils sont chargés. Celui des sujets du Sultan qui a un procès illégal ou qui est menacé d'une punition légitime, est sûr de trouver, auprès des consuls ou de l'ambassade, un appui officiel. Un gouverneur de province qui a le malheur de déplaire à ces messieurs en remplissant ses devoirs est perdu pour jamais. Les ministres, qui composent le gouvernement, ne sont pas mieux traités. Ce n'est plus le souverain qui fait et défait ses ministres. Quand il s'agit de remplir une place vide dans le cabinet, c'est une négociation aussi difficile que celles de Vienne qu'il faut entreprendre, et si vous osez ne pas respecter l'exclusion dont lord Stratford frappe la majeure partie des serviteurs du pays, vous êtes un homme corrompu et vénal. Nos relations extérieures éprouvent les mêmes entraves. Il suffit qu'un des représentans des autres puissances dise noir pour que lord Stratford dise blanc. Enfin, que vous dirai-je, mon cher ami, affaires extérieures, administration intérieure, patriarcat, tout est assujetti au contrôle de cet homme. Ses exigences, de plus en plus croissantes, frappent les fondemens de cette indépendance pour laquelle l'Angleterre a entrepris une guerre gigantesque. Et pour comble de malheur, tout le monde s'irrite contre le cabinet ottoman en nous voyant tolérer cette attitude. On croit que notre tolérance provient de quelque intérêt personnel, tandis qu'elle n'est que le résultat de notre désir de ne rien faire de désagréable au gouvernement de la Reine. Les choses en sont venues cependant à un point que nous serions effectivement coupables envers notre pays, notre souverain, notre nation, si nous ne cherchions d'en sortir le plus tôt possible.

Je sais que l'ambassadeur cherche à justifier son incroyable conduite en alléguant que, sans son intervention, aucune réforme ne s'opérerait en Turquie, que les sujets du Sultan gémiraient toujours sous le joug de la tyrannie musulmane, etc. — Je répondrai à cela, et ceux qui connaissent le pays ne manqueront pas de confirmer mon assertion, qu'il est d'une impossibilité absolue que la Turquie puisse faire des progrès en présence d'un élément qui la dégrade continuellement. Les alliés de la Turquie posent pour condition de la paix avec la Russie, la clause de laisser, à l'initiative du Sultan,

le développement de l'état social de ses sujets, tandis que lord Stratford suit le chemin le plus opposé. On fait tout au monde pour faire croire aux populations que tout ce qui se fait, tout leur bien-être présent et futur n'est que l'œuvre particulière de mylord, et arraché de vive force à l'intolérance et au fanatisme des Turcs. Je vous demande à présent si un gouvernement qui se trouve réduit à lutter continuellement contre de pareils obstacles peut faire quelque chose de bon, et s'il peut conserver une position indépendante et digne aux yeux des étrangers aussi bien que vis-à-vis de ses sujets. Entouré de gens intéressés ou ignorans, lord Stratford ne voit en Turquie et chez les Turcs que fanatisme, corruption, incurie et incapacité. Je n'ai pas la prétention de dire que mon pays est un modèle de bien-être, que son administration ne laisse rien à désirer; au contraire, je suis toujours d'avis qu'il y a encore beaucoup à faire; mais ce que je ne puis pas admettre, c'est la mauvaise opinion que lord Stratford professe à l'égard de cette nation, ce sont les moyens destructifs qu'il voudrait nous faire adopter pour la régénération de l'empire ottoman.

Notez bien que nous ne contestons point à l'Angleterre, qui a tant de titres à notre reconnaissance, le droit d'éclairer la Porte de ses conseils amicaux; nous les croyons même utiles et salutaires; ce dont nous nous plaignons, c'est l'abus criant qu'on en fait ici, c'est qu'on use de ce droit au profit des haines et des passions personnelles, et au détriment de l'indépendance et de la dignité du pays, et c'est ce qui fait dire enfin aux adversaires de l'alliance anglaise que Menschikoff n'aurait pas été plus exigeant s'il avait même obtenu tout ce qu'il avait demandé.

Vous comprendrez que le sujet que je traite ici est on ne peut plus délicat. Si celui qui en est l'objet en apprend quelque chose, c'en est fait.

Vous garderez donc ces détails pour vous et vous tâcherez d'arriver au but en saisissant les occasions favorables pour glisser des insinuations compatibles avec les circonstances.

Je finis en vous priant de ne pas considérer cette lettre, toute particulière, comme une mission. Elle n'est que l'exposé de la situation actuelle destiné pour vous et seulement pour vous.

Signé : AALI.

Aali-Pacha ouvrait son cœur à M. Musurus et lui en révélait toutes les amertumes : la constante ingérence de lord Stratford dans les questions de tout ordre, les humiliations dont il abreuvait les ministres ottomans, la déconsidération qui en rejaillissait sur tous les membres du cabinet, son ardeur à entraver la légitime action des représentans des autres puissances, son impérieuse exigence enfin de tout dominer, hommes et choses. Ce tableau tracé par le ministre des affaires étrangères du Sultan excède certainement mes propres appréciations : je n'ai donc rien à en retrancher.

A la date de la lettre d'Aali-Pacha, j'avais encore pourtant la satisfaction, contre toute attente, d'entretenir avec l'ambassadeur d'Angleterre des relations que rien ne semblait avoir troublées, quoi qu'il en ait écrit à son gouvernement. Il avait surgi, entre les deux ambassades, des compétitions, mais aucun démêlé pu-

blic ou seulement apparent. Obligés de seconder les chefs des services administratifs de nos armées, de les aider à se pourvoir de locaux et de terrains, nous en avions souvent, l'un et l'autre, sollicité simultanément la cession de la Porte. J'étais entouré d'un personnel jeune, actif, intelligent, à l'aide duquel j'ai souvent réussi à obtenir des avantages que l'ambassade d'Angleterre revendiquait de son côté. Si Rechid-Pacha obéissait trop aveuglément aux injonctions du représentant du cabinet de Londres, nous trouvions, de notre côté, auprès du ministre de la guerre, le seraskier Riza-Pacha, un appui qui nous faisait rarement défaut; ses attributions spéciales lui permettaient de nous accorder des faveurs qui nous étaient précieuses. C'est sans doute à cette occasion que lord Stratford a prétendu que je faisais tout de mon côté *pour aigrir les relations entre les deux ambassades.* Quoi qu'il en soit, il devint, à dater de ce moment, violemment hostile à Riza-Pacha, et il le lui témoigna sans détours dans la conférence que j'ai rappelée plus haut, lui reprochant de ne pourvoir que très insuffisamment les armées du Sultan en Asie et en Europe. Il tenta plusieurs fois de provoquer sa destitution, de concert avec Rechid-Pacha. Mais le commandant de notre armée, le général Canrobert d'abord, le général Pélissier ensuite, m'ayant, plusieurs fois, adressé des communications dans lesquelles ils rendaient pleine justice au concours que leur prêtait le seraskier, j'avais soin de les faire placer directement sous les yeux du Sultan, qui ne pouvait y répondre en révoquant son ministre de la guerre.

Je ne pouvais cependant négliger les soins que je devais à notre armée, et mes rapports avec lord Stratford commençaient ainsi à s'altérer visiblement quand il soumit à la Porte, sans m'en instruire, un projet de convention, par laquelle la Turquie devait mettre à la disposition de l'Angleterre un corps de vingt mille hommes que le gouvernement de la reine prendrait à sa solde, dont il aurait la libre disposition et qui serait instruit et commandé par des officiers anglais. Je m'abstins de toute représentation et l'arrangement fut rapidement conclu. Mais je dus faire mes réserves pour le cas où mon gouvernement jugerait convenable d'acquérir le même avantage. Je fus placé dans l'obligation de les accentuer sur l'invitation de notre général en chef quand l'ambassadeur d'Angleterre émit la prétention de distraire, pour la formation de ce nouveau contingent, une partie du corps d'armée turc qui combattait en Crimée sous les ordres d'Omer-Pacha. La Porte en effet, dont toutes les troupes étaient réunies soit en Asie soit devant Sébastopol, rencontrait les plus grandes

difficultés pour remplir les engagemens qui lui avaient été imposés, à moins d'affaiblir ses armées en campagne. Omer-Pacha lui-même protesta contre la dernière prétention de lord Stratford qui se trouva ainsi dans l'impossibilité de doter l'Angleterre de nouvelles forces qu'il avait cru pouvoir, en quelque sorte, improviser grâce à l'autorité qu'il exerçait sur la plupart des ministres ottomans et particulièrement sur le chef du cabinet. Son orgueil en fut offensé, et il ne déguisa pas son mécontentement surtout au ministre de la guerre.

V

Les choses en étaient à ce point quand M. de Lesseps dont la mort m'est annoncée au moment où j'écris ces lignes, — et auquel la France rendra certainement l'hommage dû à son génie et à son patriotisme, — arriva à Constantinople pour solliciter l'assentiment du sultan à la concession qu'il avait obtenue du vice-roi d'Égypte. Je le mis en rapport avec le cabinet ottoman, et il eut l'honneur d'être reçu incontinent par le souverain; je le présentai à lord Stratford lui-même, et partout il rencontra ou il crut rencontrer un accueil l'autorisant à penser que sa démarche serait couronnée d'un prochain succès. On sait que les dispositions des gouvernemens n'ont pas plus ébranlé sa confiance que les difficultés matérielles ou financières de l'entreprise. Il avait, avec la foi, la persévérance qui a été le puissant élément de son triomphe. Il partit donc pour Alexandrie, l'âme vigoureusement trempée du sentiment qui faisait sa force. Il croyait à la sincérité du langage qu'on lui avait tenu, et se rendait auprès de Saïd-Pacha pour l'aider à fournir les éclaircissemens que, disait-on, on lui demandait. L'œuvre géniale de l'ouverture d'un canal flattait le légitime orgueil du sultan et de la plupart de ses conseillers. Pour moi, nous restions en présence d'un obstacle qu'il serait malaisé de surmonter. Sans s'opposer ostensiblement à l'acquiescement du Divan, l'ambassadeur d'Angleterre demandait qu'on sursît à toute décision en attendant que son gouvernement, principal intéressé, disait-il, en cette affaire, pût l'examiner et faire connaître son avis. Je pressentis ou un ajournement indéfini ou une résolution négative.

La parole de l'Angleterre ne pouvait en effet manquer d'être d'un grand poids en cette question, et la presse de Londres insinuait déjà que le gouvernement de la reine devait refuser son acquiescement. On s'en alarma à Constantinople ou plutôt dans l'entourage du grand-vizir, prévoyant que son embarras serait

grand et irréductible entre des avis contradictoires venant de Paris et de Londres. On songea aussitôt à trouver un moyen propre à le tirer de ce mauvais pas, et on eut recours à un expédient que le lecteur va pouvoir apprécier. Je n'ai jamais su si Rechid-Pacha en a pris l'initiative ou s'il lui a été suggéré; ce qui est certain, c'est qu'il y prêta la main avec un coupable empressement.

Rechid-Pacha cependant était doué de certaines qualités de l'homme d'État; il avait l'esprit large et la résolution prompte. De tous les conseillers du sultan, il fut le premier à reconnaître que le moment était venu de tirer la Turquie de ses langes, de passer le niveau sur les races jusque-là superposées de l'empire ottoman, seul moyen désormais de le mettre en posture de prendre rang dans le concert européen et de le relever de la déchéance où il tombait chaque jour davantage. Il eut le courage de professer hautement et de soutenir cette opinion nouvelle et inattendue dès son arrivée au pouvoir. Il groupa, autour de lui, des hommes jeunes et éclairés comme Aali et Fuad-Pacha, qui, avec beaucoup d'autres, partagèrent et défendirent ses vues, envisagées, au contraire, comme des hérésies par la plupart des vieux serviteurs du Sultan et par la classe improprement appelée des lettrés. Sans craindre l'opposition qu'il soulevait, fort redoutable en ce moment, il sut les présenter au sultan Mahmoud sous une forme et dans des conditions qui lui valurent son adhésion et ses encouragemens. Rien cependant, ni dans l'éducation, ni dans le passé de ce souverain ne l'avait préparé à des résolutions que, suivant le plus grand nombre, répudiaient également la religion et toutes les traditions nationales. Pour triompher de ces obstacles, il avait fallu, à Rechid-Pacha, une grande puissance de persuasion et une robuste volonté. Il avait fait ses premiers pas dans la voie des réformes en 1840. Il siégeait alors, pour la première fois, dans le cabinet turc en qualité de ministre des affaires étrangères. L'Angleterre ayant pris en main la politique qui fut, à cette époque, inaugurée contre Mehemet-Ali, c'est sur l'Angleterre qu'il s'appuya, et il entra, avec l'ambassade de la reine, dans des relations devenues à la longue tellement étroites qu'il dut leur sacrifier sa liberté d'action et son indépendance.

Plus que chez tout autre, l'homme d'État, chez Rechid-Pacha, était doublé de l'homme privé. Il en avait les faiblesses et les passions. Il était incessamment aux prises avec des rivalités qui pouvaient balancer son influence, et il leur opposait une fermeté d'autant plus énergique qu'il sentait lui-même qu'il avait à racheter soit auprès du sultan, soit auprès de l'opinion publique,

la situation regrettable que lui infligeaient ses rapports avec l'ambassade anglaise, situation qui, si elle faisait sa force, le rendait vulnérable, et qu'on lui reprochait de toutes parts. Ce mélange de soumission et d'autorité nuisait à sa considération et troublait cet esprit pourtant fort sagace. Il se défendait au besoin en provoquant des mesures de rigueur, convaincu que l'appui de lord Stratford le mettait à l'abri des menées de ses adversaires. Il avait, pour le poste de grand-vizir, un compétiteur redoutable, Mehemet-Ali-Pacha, beau-frère du Sultan, qui avait déjà exercé ces hautes fonctions. A la suite d'un entretien que Rechid-Pacha eut avec le sultan, Mehemet-Ali fut mandé au palais, dans la nuit, embarqué sur un bateau à vapeur et exilé en Asie. Le Sultan regretta bientôt cet acte de sévérité ou plutôt de faiblesse; il rappela son beau-frère et garda, de cet incident, un pénible souvenir.

Rechid-Pacha ne se montrait ni moins exigeant, ni moins absolu dans ses relations privées. Voulant pourvoir à l'avenir de ses enfans, il désirait appeler son fils aîné à l'ambassade de Turquie à Paris. Ce poste était alors occupé par Vely-Pacha, fils de l'ancien gouverneur de Candie, Mustapha-Pacha. Ce diplomate avait su mériter la bienveillance de l'empereur et conquérir de nombreuses sympathies. Je fus chargé d'exprimer le vœu qu'on lui conservât les fonctions qu'il remplissait à l'entière satisfaction de son gouvernement et de celui auprès duquel il était accrédité. Rechid-Pacha n'en tint aucun compte, et s'imaginant à tort que Mustapha-Pacha n'était pas étranger à ma démarche, il ne déguisa pas, en frappant le fils, le dessein de sévir contre le père. Mustapha-Pacha fut menacé de l'exil. De sommaires observations, dont je pris l'initiative, le couvrirent contre ce péril. Ne parvenant pas à maîtriser son ressentiment, Rechid-Pacha lui fit un procès, à propos d'un terrain d'une futile importance dont il revendiquait la propriété. Il en dessaisit les tribunaux compétens pour le porter devant le grand conseil de justice, constitué pour connaître les questions contentieuses intéressant l'État. Ce conseil dut, à cette occasion et pour une si mince affaire, se réunir à celui du tanzimat, chargé de préparer les réformes sociales et économiques. Ce fut un spectacle lamentable que celui qui fut donné par cette double convocation pour délibérer sur une question de nu propriété, d'un caractère absolument privé. Rien ne put déterminer le grand-vizir à entrer, avec son compétiteur, dans la voie de la conciliation et de l'arbitrage. Je fis, auprès de lui, des démarches officieuses; je ne réussis pas à ébranler son obstination.

Ces dispositions intransigeantes me portèrent à penser que

Rechid-Pacha ne se montrerait pas plus accommodant dans l'affaire de Suez et je dus redoubler de vigilance, employer tous mes soins à pénétrer ses véritables intentions. Les fonctions de premier drogman de l'ambassade étaient alors confiées à M. Schefer, orientaliste du plus grand mérite, aujourd'hui membre de l'Institut. Ses aptitudes professionnelles, sa profonde connaissance de toutes les littératures orientales, le charme de sa conversation, lui avaient acquis, à Constantinople, une situation éminente et permis de nouer de précieuses relations. Grâce à ces avantages, et sans qu'il eût à recourir à des moyens dont on ne faisait nul usage à l'ambassade de France, il apprit que l'on avait résolu de déterminer le vice-roi d'Égypte à rapporter lui-même la concession qu'il avait faite à M. de Lesseps, et il parvint à avoir connaissance du stratagème employé pour atteindre ce résultat.

J'ai dit qu'on avait institué une commission en lui confiant le soin d'étudier la question sous tous ses aspects. Ce n'était là qu'un expédient imaginé pour donner le change à l'ambassade et s'assurer le temps nécessaire pour convertir Saïd-Pacha. Que fit-on en effet? En recommandant la plus absolue discrétion, on chargea Kiamil-Pacha, beau-frère du vice-roi et membre du cabinet ottoman, de lui adresser, à l'insu du Sultan, une lettre confidentielle pour le conjurer de revenir sur sa détermination. Le moyen n'était pas digne d'un gouvernement ayant le sentiment de ses devoirs et de sa responsabilité, mais il eût été excusable si on se fût borné, en exposant à Saïd-Pacha l'embarras dans lequel il avait mis la Porte, à solliciter son concours pour y mettre fin lui-même. Ce n'est pas ainsi qu'on procéda. A l'aide d'un rapprochement comparatif entre les gouvernemens d'Angleterre et de France, Kiamil-Pacha, dans sa lettre, s'appliqua à démontrer la supériorité de l'un sur l'autre. Il représentait à son beau-frère que le ressentiment de l'Angleterre était implacable, tandis que celui de la France n'était pas plus durable que la stabilité de ses gouvernemens (1). M. Schefer avait tenu entre ses mains la rédaction de Kiamil-Pacha; elle contenait des corrections de la main du grand-vizir. Je ne pouvais donc pas douter de l'exactitude des renseignemens qu'il me communiquait. Je résolus de m'en expliquer avec Rechid-Pacha, et je me rendis auprès de lui, accompagné du premier drogman de l'ambassade auquel je confiai le soin de dresser un compte rendu parfaitement exact de l'entre-

(1) « En France, avait-on écrit dans une première rédaction, tout est à la merci de la balle d'un assassin. » Pianori venait d'attenter, si je ne me trompe, aux jours de l'empereur dans les Champs-Élysées. Cette phrase ne fut pas maintenue dans l'expédition finale.

tien que j'allais avoir avec le premier ministre du sultan.

Ce document ne peut manquer d'intéresser le lecteur et je le reproduis textuellement en omettant la partie concernant le mauvais accueil fait à mes démarches en faveur de Vely-Pacha et de son père.

Le chargé d'affaires : — Il est des situations qui, en se prolongeant, amènent fatalement les plus graves complications. Pour les prévenir, je ne connais qu'un moyen, c'est de s'expliquer nettement en temps opportun, et c'est ce qui me conduit aujourd'hui auprès de Votre Altesse.

Le grand-vizir : — Que s'est-il donc passé?

Le chargé d'affaires : — J'ai d'abord une question à poser à Votre Altesse. N'ai-je pas constamment employé tous mes soins à écarter les difficultés qui ont pu surgir depuis plus d'un an que j'ai l'honneur de gérer l'ambassade, à préserver de toute atteinte les rapports qu'elle est tenue d'entretenir avec la Porte?

Le grand-vizir : — Certainement, je me plais à le reconnaître.

Le chargé d'affaires : — J'ai le regret de ne pouvoir émettre la même opinion sur la conduite de quelques ministres du Sultan. J'avais remarqué que, dans plusieurs circonstances, l'ambassade n'avait pas été l'objet de certains égards qui lui étaient dus; j'ai cru pouvoir en attribuer la cause à des exigences dont on avait peut-être raison de tenir compte.

Le grand-vizir : — Mais les affaires qui concernent la France n'ont-elles pas été expédiées par moi selon vos désirs?

Le chargé d'affaires : — Je reconnais avec empressement que plusieurs réclamations de l'ambassade ont été favorablement accueillies. Il s'est produit cependant plusieurs incidens qui m'autorisaient à penser que la balance n'était pas toujours tenue d'une manière égale. (Ici le chargé d'affaires cite quelques faits qui ne sont pas contestés par Rechid-Pacha.) Je me suis abstenu, dans un esprit de conciliation, de les signaler. J'espérais que le temps et une plus saine appréciation des relations actuelles de la France avec la Turquie modifieraient des dispositions qui ne m'avaient pas échappé. Malheureusement il n'en a pas été ainsi — Ici le chargé d'affaires développe ses observations relatives au démêlé du grand-vizir avec Mustapha-Pacha, auxquelles Rechid-Pacha a répondu en s'animant :

Le grand-vizir : — Mustapha-Pacha est un menteur; vous n'écoutez que lui; c'est un homme grossier, un Albanais. Il a insulté le président du conseil; il ne peut pas manquer impunément à la considération due à un fonctionnaire aussi élevé.

Le chargé d'affaires :... — Mais il a surgi une autre affaire qui m'impose le devoir de présenter à Votre Altesse les plus sérieuses observations et je me hâte d'y arriver. Vous vous rappelez que je vous ai dit et répété que le gouvernement de l'empereur considérait l'ouverture du canal de Suez comme une entreprise utile à la prospérité de la Turquie, non moins utile au monde entier, que cette œuvre avait toutes ses sympathies, mais que je devais m'abstenir de m'en entretenir autrement avec les membres du Divan.

Le grand-vizir : — C'est parfaitement exact.

Le chargé d'affaires : — Quand le vice-roi d'Égypte vous a fait parvenir sa demande tendant à obtenir la sanction du Sultan, Votre Altesse en a saisi le conseil; il fut décidé que de nouveaux éclaircissemens seraient demandés à Saïd-Pacha. Je n'avais aucune objection à faire, je n'en ai fait aucune. Mais en même temps on adressait au vice-roi une lettre confidentielle.

Le grand-vizir : — Je l'ignore.

Le chargé d'affaires continuant : — Dans laquelle on l'engageait vivement à renoncer à un projet auquel l'ambassadeur d'Angleterre était personnellement opposé; on lui disait que les agens anglais sont toujours appuyés et soutenus par leur gouvernement, tandis que le gouvernement français, au contraire, n'ayant aucune stabilité, était dans l'habitude de désavouer les siens; qu'il fallait, à tout prix, éviter d'éveiller la rancune de l'ambassadeur de la reine, rancune redoutée avec raison par tout le monde à Constantinople; que, s'il voulait jouir paisiblement du gouvernement de l'Égypte, il ne devait pas s'exposer à appeler, devant Alexandrie, les flottes de l'Angleterre; que, s'il persistait dans son dessein, il perdrait les bonnes grâces du Sultan. Votre Altesse connaît cette lettre; elle a été signée par un membre du cabinet, le président du grand conseil : Kiamil-Pacha.

Le grand-vizir : — Je n'en ai eu connaissance qu'après son envoi. Je ne saurais d'ailleurs être responsable des fautes des autres. Si on veut m'en faire porter la responsabilité, c'est autre chose. La Porte du reste s'est trouvée dans une position bien difficile; la France n'a pas voulu paraître pour ne pas donner de l'ombrage à l'Angleterre; l'Angleterre, de son côté, s'est abstenue pour ménager la France; que pouvions-nous faire? Je ne me rappelle pas bien les termes de la lettre dont vous me parlez et je ne crois pas que les expressions que vous avez citées soient exactes. Kiamil-Pacha est beau-frère du vice-roi; il lui a écrit comme membre de sa famille; je n'ai rien à y voir.

Le chargé d'affaires : — Kiamil-Pacha est, avant tout, pour

moi, un ministre ottoman, membre d'un gouvernement lié à la France par les liens de la reconnaissance. Peu importent les termes de la lettre; le sens est bien celui que je lui attribue; Votre Altesse ne le conteste pas, Votre Altesse nie toute participation à la rédaction de la lettre; je pourrais présumer le contraire; les explications que vous venez de me donner m'y autorisent; on n'en pense pas autrement en Égypte. J'accepte néanmoins la version de Votre Altesse. Qu'a fait Kiamil-Pacha? il s'est livré à des appréciations de la plus haute inconvenance sur la situation, les habitudes du gouvernement de l'empereur; il a abaissé la Porte à un rôle que je ne veux pas qualifier; il a osé faire intervenir le Sultan et parler, en quelque sorte, en son nom. Quel était le premier et l'unique devoir du grand-vizir quand il a eu connaissance d'un pareil oubli de toutes les convenances commis par un de ses collègues? Il devait le signaler à son souverain. Sa Majesté, j'en suis convaincu, aurait pris immédiatement une mesure qui aurait attesté sa désapprobation et son mécontentement. Ce devoir, le grand-vizir ne l'a pas rempli; il a toléré, au contraire, qu'un membre du cabinet pût impunément penser, dire et faire croire que le gouvernement de l'empereur ne possède pas, au même degré que les autres alliés de la Porte, le sentiment de sa dignité, dans un moment où la France lutte, avec le plus noble désintéressement pour le salut de la Turquie.

Le grand-vizir : — Je vois que je suis un obstacle aux bons rapports de mon pays avec la France; je me retirerai.

Le chargé d'affaires : — Votre Altesse m'a exprimé ce désir à plusieurs reprises et dans des circonstances bien graves; je l'ai toujours combattu; vous ne pouvez l'avoir oublié. A mon sens vous étiez l'homme de la situation et nul autre ne me semblait pouvoir justifier, avec un égal succès, la confiance du Sultan, comme celle des alliés de la Turquie. J'avoue que des dispositions, que j'avais mises en doute jusqu'à présent, ont modifié mon sentiment personnel... Je ne suis pas seul à penser ainsi; ceux de vos amis qui vivent, pour ainsi dire, de votre propre vie, redoutent la solidarité de certains actes et saisissent toutes les occasions qui se présentent pour s'éloigner de Constantinople et aller remplir de nouvelles fonctions dans les provinces; ils se séparent de Votre Altesse. Je croyais qu'ils s'exagéraient le danger de certaines situations; je suis obligé de reconnaître aujourd'hui qu'ils ont raison et que j'avais tort.

Le grand-vizir : — S'ils veulent partir, qu'ils s'en aillent.

Le chargé d'affaires : — En faisant part à Votre Altesse des renseignemens qui sont venus jusqu'à moi et des observations

que je ne pouvais m'empêcher de vous soumettre, je n'ai d'ailleurs d'autre objet, pour le moment, que de définir, d'une manière exacte et avec cette même franchise dont je vous ai donné des preuves réitérées, une situation que je n'ai pas faite et que je déplore. J'ai appris ce qu'on peut penser, à la Porte, des égards qu'on doit à la France sans que Votre Altesse ait jugé utile ou convenable de désavouer celui de ses collègues qui s'est permis de parler, en quelque sorte, au nom du cabinet tout entier. Dans ces circonstances, mon premier soin, mon premier devoir devait être de dire à Votre Altesse que j'étais parfaitement renseigné, et c'est ce que j'ai voulu faire aujourd'hui.

Le grand-vizir : — Je suis désolé de tout ce que vous me dites. J'aviserai.

On remarquera que Rechid-Pacha a affirmé tout d'abord qu'il ignorait l'existence de la lettre de Kiamil-Pacha. Convaincu, sans doute, que je ne possédais que de vagues informations, il a pensé certainement que la dénégation pure et simple suffirait à détourner l'orage auquel il se sentait exposé. En lui rappelant les pressantes instances adressées à Saïd-Pacha et les commentaires à l'aide desquels on entendait les justifier, je lui démontrai que j'étais plus complètement renseigné qu'il ne le supposait. Dès ce moment il changea de système; il discuta les termes de la lettre incriminée pour en atténuer la portée. C'était avouer, contre sa première affirmation, qu'il n'y était pas resté étranger, et que sa responsabilité n'était pas moins engagée que celle de l'auteur. Ses réponses devinrent brèves et son langage contradictoire, après avoir été hautain et absolu, pendant que je l'entretenais du mauvais vouloir que, contre mon gré et mes avis, il avait témoigné à Vely-Pacha et à son père.

Ce que le compte rendu de M. Schefer ne dit pas et qu'il ne pouvait reproduire, c'est l'agitation du grand-vizir qui nous était révélée par son attitude inquiète et troublée. Son émotion, fort vive déjà quand je lui signalai, sans détours, la coupable inconvenance dont mon gouvernement était l'objet, devint de l'anxiété quand je lui demandai si le premier ministre du Sultan en cette occasion avait rempli le devoir que lui imposait sa charge. On a lu son dernier mot : « Je suis désolé de tout ce que vous venez de me dire. » Sa désolation se trahissait en effet par l'angoisse qui l'oppressait plus encore que par son langage. Je le quittai le laissant dans un état de véritable prostration.

« J'aviserai, » avait-il ajouté. Dans quel mode et pour quel objet? Je dus me le demander. Redoutant une nouvelle perfidie,

je pris le parti d'aviser de mon côté. Il m'importait que la religion du Sultan ne fût ni surprise ni égarée. Je chargeai M. Schefer de présenter, dès le lendemain, au grand-vizir, le procès-verbal de notre entretien en lui déclarant qu'il y serait fait tous les amendemens, toutes les additions que lui suggérerait sa mémoire, afin qu'il fût fidèlement conforme pour lui comme pour moi. Après en avoir pris connaissance : « Je n'ai, lui répondit-il, rien à y ajouter, rien non plus à y retrancher. » M. Schefer reproduisit textuellement, à la suite de son compte rendu, la question qu'il avait faite et la déclaration qu'il avait reçue. En regard du texte français, ainsi complété, je fis ajouter la traduction en turc et je me hâtai de faire parvenir le document au Sultan. Je rendis compte de l'incident à Paris et j'attendis.

Quelques jours après j'écrivais à M. Thouvenel : « Ne pouvant plus dissimuler ses torts, Rechid-Pacha a communiqué hier à ses principaux collègues la lettre qui a été écrite au vice-roi d'Égypte, avouant lui-même que la faute était immense et peut-être irréparable. Ceux-ci ne lui ont caché ni leur surprise, ni leurs regrets, ni leur mécontentement. La destitution de Kiamil-Pacha a été jugée indispensable et urgente. On s'estimerait heureux si je voulais m'en contenter. On m'a fait interroger; j'ai répondu que, n'ayant pu m'abstenir de saisir de cette affaire le gouvernement de l'empereur, je devais attendre ses ordres. Rechid-Pacha est évidemment incorrigible à notre égard. Les bons procédés n'ont pas modifié ses dispositions. J'ai été, pendant un an, modéré, conciliant, plein de déférence et de longanimité; je l'ai attendu; il s'est livré; nous le tenons. Si on le veut à Paris, il sera obligé de donner sa démission... » Par le courrier suivant, je mandais encore : « Savfet-Effendi, chargé par intérim du ministère des affaires étrangères, sort de chez moi. Sa visite, qui s'est prolongée pendant deux heures, m'oblige de vous écrire à la course. Il m'a été évidemment envoyé par Rechid-Pacha. Sans rien formuler, il m'a longuement entretenu du désir de tout le monde de réparer ce qu'il a appelé un malentendu, des coïncidences fâcheuses que le grand-vizir regrette, disait-il, plus que personne. Il m'a donné à entendre qu'il me serait donné toute satisfaction... J'ai répondu que je n'avais rien à demander, rien à désirer, rien à faire. Je ne retire pas un mot de ce que je vous ai écrit dans ma dernière lettre. Avec Rechid-Pacha nous aurons éternellement ici la position qu'il a contribué à nous faire. Je le répète, tous les torts sont de son côté, et toutes les marques de bienveillance ou d'intérêt que nous lui avons données n'ont eu d'autre résultat que celui de nous diminuer dans son esprit. Puisqu'il le faut, frappons;

l'occasion est excellente; personne ne peut le trouver mauvais ni nous faire la moindre observation. »

Avant de recevoir les instructions que j'avais sollicitées, Rechid-Pacha avait cessé d'être grand-vizir. Le Sultan, de son propre mouvement, l'avait révoqué, ainsi que Kiamil-Pacha, et lui avait donné pour successeur Aali-Pacha, en ce moment aux conférences de Vienne. Les travaux du canal furent plus tard entrepris sans qu'on ait eu à s'enquérir davantage de la sanction de la Porte. On considéra que la chute des ministres disgraciés pouvait en tenir lieu.

Mais, se demandera-t-on, quelle fut, en cette occasion, l'attitude de l'ambassadeur d'Angleterre, et comment accueillit-il l'éloignement de Rechid-Pacha? J'ai toujours ignoré les avis qu'il a pu lui donner soit avant, soit après cette étrange aventure. Il a dû certainement lui reprocher d'avoir manqué d'habileté et de discrétion. Il était trop avisé pour aller plus loin et s'engager personnellement dans une affaire compromettante ou perdue. Dans tous les cas, je n'ai eu connaissance d'aucune démarche faite au palais pour conjurer une disgrâce qu'il jugeait peut-être lui-même inévitable. Par une étrange coïncidence, la veille du jour où la décision du Sultan fut notifiée à la Porte, lord Stratford était parti pour la Crimée, et à son retour, il demeura convaincu qu'on avait abusé de son absence pour précipiter Rechid-Pacha du pouvoir. Cet événement le touchait dans son prestige et dans ses moyens d'action. Il perdait en effet le principal instrument de son influence, qu'il avait toujours défendu énergiquement contre toute agression.

Mes relations avec lui, devenues très rares, se maintenaient cependant sur un pied convenable, quand, peu de semaines après, il trouva l'occasion de me faire sentir son irritation. Nous fûmes tous deux convoqués chez le nouveau grand-vizir, qui était assisté du ministre des affaires étrangères, pour la signature d'un traité relatif à un emprunt que la Porte devait conclure et auquel la France et l'Angleterre accordaient leur garantie. Selon son habitude, il arriva tardivement. Il affecta d'échanger de chaleureuses poignées de main avec les ministres turcs et, se tournant ensuite vers moi, il se borna à me dire : « Monsieur le chargé d'affaires, j'ai l'honneur de vous saluer. » Cette marque de froide politesse était significative. Je ne crus pas devoir la relever, bien qu'il la renouvelât à son départ. J'eus bientôt le moyen de lui faire comprendre que je n'y étais pas resté insensible. Nous dûmes nous réunir de nouveau pour échanger les ratifications du traité. Le grand-vizir nous offrit, voulant faire acte de courtoisie, de rem-

plir cette formalité à l'une des deux ambassades. Dans je ne sais quelle intention, lord Stratford me proposa, par correspondance, de nous assembler au palais de France. Sur mon insistance on décida de se rencontrer au palais d'Angleterre. Cette fois, je m'arrangeai de façon à arriver le dernier, à mon tour. Lui empruntant son expédient, je lui rendis son compliment sans rien y changer, et je tendis les deux mains aux ministres du Sultan. J'avais ainsi rétabli l'équilibre dans les procédés en présence des mêmes témoins.

Je n'eus plus à me rencontrer avec le noble lord. A la suite d'un dissentiment avec M. Drouyn de Lhuys, M. Thouvenel avait donné sa démission de directeur des affaires politiques, et rien n'avait pu le faire revenir sur sa détermination. Ne voulant pas se priver de ses services, l'empereur décida qu'il serait pourvu d'une ambassade. Celle de Constantinople étant vacante lui fut offerte, et il l'accepta. Il vint l'occuper au mois de juillet, et je pris congé de lord Stratford en déposant une carte à l'ambassade d'Angleterre avec le traditionnel P. P. C., pour aller à Paris recueillir la succession du nouvel ambassadeur.

VI

En arrêtant ici ces récits qui n'ont désormais qu'un intérêt bien lointain et fort effacé, je voudrais en dégager la moralité au point de vue de notre représentation diplomatique. Quoi qu'on en ait dit, la diplomatie n'est pas une science, comme la politique; c'est un art. La politique a ses initiateurs; elle a ses doctrines; elle poursuit un but : le meilleur gouvernement des peuples. Elle s'avance dans une voie tracée par des esprits éminens; chacun de ses progrès marque une étape nouvelle. La diplomatie au contraire ne vise que des faits contemporains, les intérêts particuliers à chaque nation; ses succès dépendent de l'habileté de ses représentans. L'œuvre vaut ce que vaut l'ouvrier, et souvent elle n'est pas plus durable. Elle a des modèles, des exemples; elle n'a pas d'institutions propres. Dans les circonstanees solennelles, elle est à la merci des faits de guerre; elle succombe ou triomphe avec les armées. Aussi exige-t-on, à juste titre, de ceux qu'elle emploie des aptitudes personnelles, une préparation qui les rende propres à acquérir solidement la connaissance des hommes et des choses. Il est des esprits privilégiés que la nature a doués de qualités spéciales et qui laissent, après eux, la trace de leur passage; la plupart les obtiennent par l'expérience, par l'observation, par une longue résidence. Une erreur funeste de notre ministère des

affaires étrangères, et qui remonte bien loin, c'est de penser que tous les agens conviennent à tous les postes et de les déplacer constamment. Qui de nous n'a vu tel diplomate ou tel consul transféré, pour des raisons de simple convenance, souvent personnelles, du nord au sud, d'Europe en Amérique, pour recommencer, sur nouveaux frais, son travail d'observation et d'étude. C'est là une coutume qu'il est urgent d'abandonner. J'ai résidé quinze ans dans le Levant et la première notion, bien exacte, que j'en ai conçue, c'est que je l'ignorais absolument. Ce ne fut qu'à la longue que j'appris à démêler les intérêts de race et de religion qui séparaient si profondément les populations au milieu desquelles je vivais. Il serait puéril de prétendre qu'un agent doit débuter et vieillir dans le même poste. Un pareil système serait incompatible avec le cours naturel des choses; les déplacemens s'imposent, mais il convient de les limiter aux besoins réels et aux circonstances impérieuses.

Lord Stratford de Redcliffe devait, pour une bonne part, son immense influence au long séjour qu'il avait fait en Orient, qui lui permettait de maîtriser les hommes à Constantinople, au besoin de méconnaître les ordres qui lui venaient de Londres. Il avait acquis lentement une parfaite connaissance du théâtre où il évoluait. Il savait les bonnes avenues qui conduisaient au palais, celles qu'il fallait prendre pour triompher, à la Porte, des résistances qu'il était exposé à y rencontrer. Il avait vu à l'œuvre tous les conseillers du sultan, les vieux et les jeunes; il avait pu apprécier leur valeur respective, leur caractère, leurs faiblesses. L'expérience lui avait ainsi donné une notable supériorité sur ses propres collègues qui défilaient devant lui en se succédant, pendant qu'il était immuable, comme un roc, devant tous ces passans. Comment son gouvernement pouvait-il manquer d'être exactement renseigné par un représentant si bien informé lui-même? Comment les ministres et les *ministrables* à Constantinople n'auraient-ils pas compté avec un diplomate qu'ils retrouvaient toujours à son poste (1)? Comment lui-même aurait-il pu s'empêcher de concevoir une haute idée de sa position personnelle et de son autorité? J'insiste parce que l'exemple est précieux et qu'il convient de l'observer quand on envisage les conditions dans lesquelles il

(1) Pendant les quatre années que j'ai passées à Constantinople, j'ai servi sous trois chefs et j'ai géré moi-même l'ambassade durant quinze mois. Pendant presque toute la durée de l'empire, l'Angleterre a été représentée à Paris par lord Cowley qui, ayant pris sa retraite peu avant 1870, fut remplacé par lord Lyons, lequel a occupé le poste de Paris pendant dix-huit ans. Combien de titulaires a vus défiler notre ambassade à Londres pendant cette période qui a été remplie par deux ambassadeurs anglais à Paris? En ne consultant que ma mémoire, j'en compte quatorze.

importe de conduire et de distribuer un personnel diplomatique.

Reste la question de recrutement, après celle de la résidence. Pas plus que dans aucun autre service, on ne saurait évidemment admettre tout venant dans la diplomatie sans en exiger certaines garanties. Mais, d'autre part, nul ne peut être désigné pour résider auprès d'un ambassadeur s'il n'est, matériellement, en situation d'y occuper un rang digne de ses fonctions. Or, le partage de la fortune familiale se renouvelant à chaque génération en France, les mieux munis ne sont pas tous en mesure de s'imposer les sacrifices que comportent le séjour dans une capitale et le milieu où se réunissent les diplomates. J'ai vécu dans un temps où l'on n'exigeait, des jeunes candidats, aucune preuve de capacité personnelle. C'était un grave inconvénient et même un danger; on voyait, en effet, affluer, aux affaires étrangères, les déshérités intellectuels qui n'avaient même pas osé frapper aux portes des écoles de l'État. On a voulu y remédier, et on a élaboré des programmes, institué des concours qui rendent l'accès du ministère d'une difficulté extrême. Qu'est-il arrivé? qu'une jeunesse laborieuse et instruite, le plus souvent sans fortune, a fatalement encombré les premiers rangs de la carrière; seulement, quand on a voulu employer cette jeunesse à l'étranger, on s'est heurté à l'insuffisance de la rémunération qu'on pouvait lui attribuer. On a élevé le traitement des grades inférieurs; mais cet expédient n'a pu être porté au niveau des nécessités auxquelles il fallait pourvoir. On est sorti d'un excès pour tomber dans l'excès contraire, de l'admission sans nulle entrave à l'admission accessible seulement à quelques rares esprits privilégiés par la nature.

En présence de ces mécomptes, les esprits compétens en sont venus à penser unanimement, je crois, qu'on ne saurait assurément se dispenser d'imposer aux candidats de sérieuses épreuves ou d'exiger qu'ils soient munis d'attestations universitaires comme le diplôme de licencié et même celui de docteur en droit, ou d'autres documens, comme le diplôme délivré, après examens, par l'école des sciences politiques, institution précieuse qui a comblé une lacune béante dans notre enseignement supérieur, devenue, à juste titre, la pépinière des candidats sérieux à toutes les carrières administratives. Ces garanties, avec la connaissance de langues étrangères, ont paru suffisantes, et, pour ma part, je me persuade qu'elles peuvent suppléer, dans une juste mesure, à la vaste érudition sur des matières très variées exigée par les programmes imposés, depuis quelques années, aux aspirans diplomatiques. Cette érudition n'est certes pas une superfétation, mais

est-elle indispensable? et en diplomatie, certaines qualités morales et intellectuelles, le tact, le jugement, la circonspection, le sens de la pénétration, celui de la prévoyance, les résolutions fermes ou prudentes selon les circonstances, n'ont-elles pas leur prix, et ne rendent-elles pas les agens aptes à s'acquitter de leurs devoirs aussi bien que des connaissances étendues en toute chose? Comment concilier ces diverses nécessités? En laissant, croyons-nous, au ministre des affaires étrangères une plus large latitude que celle qui lui est réservée chez nous, soit pour le recrutement de son personnel, soit pour l'emploi qu'il doit en faire. C'est ce qui est pratiqué généralement à l'étranger. La solution est là; elle n'est pas dans les programmes surchargés ni dans les concours. A mon humble avis, l'expérience est faite à cet égard.

Le vice de notre organisation diplomatique ne date ni de l'empire ni de la république; il remonte à une époque plus éloignée, et je suis loin de penser que nos représentans actuels, comme ceux qui les ont précédés, ne sont ou n'étaient pas à la hauteur de leur tâche; le mal dont nous souffrons ne leur est nullement imputable; il tient à des causes générales qui ne peuvent être corrigées que par une direction intelligente, ferme et persévérante. Cette direction doit rester entre les mains du ministre; lui seul peut et doit conduire son personnel, le dresser, le rendre propre aux services qu'il en attend, soit en choisissant, dans les rangs de la jeunesse offrant des gages sérieux, de bonnes recrues, soit en éliminant les agens devenus des inutilités, en mettant en outre chacun à sa place selon ses aptitudes et en l'y maintenant aussi longtemps que l'intérêt du service lui paraîtra l'exiger. Si ces saines traditions étaient bien établies, si elles étaient la règle de la maison, les fréquentes mutations de ministre n'auraient pas tous les inconvéniens qu'on peut en redouter. Ce qui y met obstacle, depuis longues années, ce sont des exigences qui s'imposent impérieusement. Ces exigences ne tiennent compte ni du bien de l'État, ni des droits acquis, ni de la responsabilité ministérielle. Comment réagir contre elles? Je sortirais de mon cadre en abordant cette question; je n'y suis d'ailleurs préparé ni par mes études, ni par la nature des fonctions que j'ai exercées, et j'en laisse le soin à de plus compétens que moi.

Comte Benedetti.

AVENTURE DE VOYAGE

PREMIÈRE PARTIE

Now, nothing left to love or hate.
BYRON.

Al cielo, a voi, gentili anime, io giuro
Che voglia non m'entrò bassa nel petto,
Ch'arsi di foco intaminato e puro.
LEOPARDI.

10 février.

Me voici, à trente-cinq ans, rejeté sur la rive comme un naufragé : seul au vaste monde, sans un être à aimer. Que faire ? à quoi me reprendre ? Aucun intérêt nulle part. Tous ces souvenirs qui m'entourent me font mal : ils me déchirent le cœur, et parfois je ne vois autour de moi qu'à travers un brouillard que fait monter à mes yeux l'idée du passé ! Et cependant tout cela, je suis venu le chercher : ainsi, je me sens moins seul. Je ne suis plus, mais j'ai été ; — et je me replonge dans ce passé. Ces deux serviteurs qui ont vieilli ici, qui n'ont ni cœur ni âme, qui sont de simples instrumens, ils me font une sorte de plaisir à voir. Ils me manqueraient s'ils partaient : ils sont dans la maison comme des meubles ; comme eux, ils ont vu les miens.

J'ai fait tout à l'heure, avant la tombée de la nuit, le tour de la maison, car je n'appelle pas cela un château : mon père riait de ce nom. Je suis sorti par la grande porte et rentré par celle du jardin. Le soleil se couchait : les dernières lueurs rougeâtres enflammaient les vieux carreaux. Le vent faisait trembler les touffes d'herbes sur le haut du mur de la cour ; au loin, la mer

commençait à monter, mais si loin qu'elle se confondait encore avec la ligne bleue de l'horizon.

Quand j'étais enfant, c'était un de mes grands plaisirs d'aller m'asseoir sur le rivage à écouter le bruit des vagues. Je m'amusais à regarder le ciel qui se reflétait dans les flaques d'eau que la marée avait laissées. A de certains jours, elles étaient assez grandes pour que les enfans des pêcheurs y fissent aller leurs petits bateaux, et ces petits bateaux faisaient mon admiration : ils étaient si bien gréés, si vrais! C'est lorsque je me promenais ainsi, un soir, au bord de la mer, que l'on m'a conté autrefois l'histoire de la femme que son mari avait enterrée dans la dune. Il n'avait pas songé au vent, qui déplace le sable, et un beau jour, on vit une main qui sortait...

Plus tard, quand j'errais seul, et que j'entendais le bruit sec des roseaux qui battaient contre le sol, l'histoire de la femme enterrée me revenait à l'esprit.

Il est incroyable à quel point les souvenirs de l'enfance demeurent vivaces. C'est la première liqueur qui a imbibé le vase poreux : rien n'en peut enlever les traces. J'ai vu les mers du Midi, bleues sous un ciel bleu, avec çà et là une voile latine courant toute blanche, et qui semblait une aile d'oiseau. Tout le monde s'écriait. Peut-être était-ce, en effet, bien beau. Moi, cela me laissait froid. Ce n'était pas le ciel nacré, ce n'était pas non plus la mer de mon enfance, avec ses lames vertes, ou parfois d'un jaune trouble, mais hautes et puissantes, qui semblaient vivre et se brisaient en mugissant. J'ai vu aussi de bien beaux lacs en Lombardie et autre part : les seuls qui m'aient fait plaisir sont ceux d'Écosse, et encore par des temps gris.

J'ai pris la grande chambre du midi : c'est de là qu'on voit le mieux la mer. La pièce est vaste, très haute. Les murs sont si épais que les embrasures de fenêtres y font des sortes de cabinets comme dans les palais anciens. Demain j'y installerai des livres : ce soir je veux me coucher de bonne heure. J'ai dit qu'on prépare un bon feu de bois. Le feu est une société : nous allons faire aujourd'hui une connaissance qui sera peut-être longue.

Me voici à ma table, enfoncé dans un fauteuil. Les braises rouges forment dans la cheminée des édifices fantastiques : c'est tout un monde qu'on entrevoit. Voici l'heure où autrefois... A quoi bon penser? Laissons tout cela. — Le bois chante en brûlant, le vent siffle très faiblement derrière la porte ; — pas d'autre bruit : dehors, le ciel est plein de nuages, et la lune reste presque toujours cachée. Allons, il faut se résigner, faire son apprentissage de solitude, — et dormir.

11 février.

Il a fait une belle journée : temps froid, sec. Plusieurs navires ont passé au loin, entre autres un vapeur. Je me suis promené dans le jardin, où j'ai trouvé trois pieds de violettes. Combien d'années y a-t-il qu'ils y sont ? J'en ai cueilli deux fleurs : elles sont là, dans un verre. Quand elles auront perdu leur odeur, je les mettrai sécher et je les conserverai.

Tantôt, j'ai traversé le grand salon. Malgré les volets fermés on voyait clair ; j'ai passé vite. Tout y est comme autrefois. On ne croirait pas que les meubles, ces objets inertes, ont parfois une éloquence à eux terrible. J'ai aperçu, au milieu, un pouf à dossier que je n'ai pas osé regarder : c'est là qu'un soir de bal, pour la première fois, nous nous sommes assis à côté l'un de l'autre...

Je viens de consulter l'almanach : j'avais écrit au haut de ces lignes « 11 février » sans penser à rien. Maintenant, je réfléchis. Il y a cinq ans, à pareille date, je suis parti pour l'Italie. En France il faisait beau : à Turin, j'ai trouvé la neige. Trois jours après, j'étais à Milan, où le carnaval, le *carnavalone*, dure cinq jours de plus, par permission de saint Ambroise. Ce n'était partout que rires, cris, *coriandoli* qui pleuvaient : je me rappelle que j'en ai ramassé que j'ai encore. Il y avait surtout, dans une rue qui conduit à la place du Dôme, sur un balcon, une belle jeune fille qui en faisait pleuvoir sur la foule. Je m'arrêtai à la regarder. Jamais je n'avais vu de ressemblance aussi parfaite... Elle me cribla de ses *coriandoli*. Je ne cherchai même pas à me garantir, perdu dans ma contemplation. Au bout d'un instant elle s'arrêta : elle eut scrupule. Je finis par m'éloigner ; plusieurs fois je me retournai : à la dernière, nos regards se rencontrèrent, et nous échangeâmes un sourire. Je ne sais ce qu'était le mien : le sien était tout à fait charmant, très doux même, plein de bonté.

Le lendemain, j'allai au Dôme, et, monté à la flèche, dans l'angle d'une colonne, et très haut, je gravai deux noms. Ils doivent y être encore...

Y sont-ils encore ? Je serais assez curieux de le savoir. J'ai mis là, ce matin, dans un tiroir du secrétaire, un carnet dont je me servais alors. Voyons, — c'est bien la note, — troisième colonne à gauche, angle droit, tout en haut.

Je me croyais bien malheureux, en ce temps-là. Je venais d'avoir trente ans, et ma famille me faisait voyager. O chagrins, ô larmes de la jeunesse, pluie de printemps qu'un rayon de soleil vient aussitôt sécher !

Chose étrange, cinq ans sont peu de chose, et de tous ceux

que j'ai connus en Italie, à cette époque, il ne reste pas un seul.

Je me rappelle mon admiration pour l'*Agar* du Guerchin. Sans le savoir, le grand lord Byron m'a fait faire un voyage mal compris. Après lui, et comme son ami Moore, j'admirais ce tableau à cause de l'expression dramatique qu'on y trouve. De là mon erreur sur la manière de comprendre la peinture, erreur qui a duré assez longtemps. — Je reviens à mes noms de Milan. C'est peut-être la seule trace qui reste aujourd'hui de ce qui fut ma vie! — En vérité, je voudrais savoir si elle existe.

Ce serait une folie... Et pourquoi serait-ce une folie? Autant vaut pour moi, après tout, courir en chemin de fer, ou me promener dans les rues de Milan, que me morfondre dans cette solitude. Si petit que soit le plaisir que j'en aurai, ce sera encore un plaisir, c'est-à-dire une chose à quoi je ne suis plus habitué. Et puis, il ne sera pas si petit. Pour quelques jours, j'aurai un but.

J'ai encore le même sac de voyage. Je vais y mettre mon carnet, — et dans le carnet, les deux violettes... — C'est incroyable, mais me voici, pour un moment en pleine action : quelque chose m'intéresse! Je vais faire monter ma malle : dans quarante-huit heures je serai là-bas. Allons et tentons!

14 février.

Cette date est la dernière que je mettrai : je prévois que mes journées vont être fort occupées, et je remplirai ce journal au hasard du temps que j'aurai.

Quarante-huit heures de chemin de fer sans m'arrêter, une demi-journée de carnaval, une soirée de bal masqué, un souper : enfin il est trois heures du matin, et j'ai le droit de me sentir fatigué : je vais seulement commencer mon récit, je l'achèverai plus tard.

Je suis arrivé à une heure de l'après-midi, et après un peu de toilette et un repas bien arrosé, me suis mis à parcourir les rues. Puis j'ai cherché dans la rue qui débouche sur la place du Dôme (je n'en sais même pas le nom) la maison d'autrefois et le balcon, et je les ai retrouvés ; mais, ce que je ne pouvais espérer, j'ai retrouvé aussi la belle jeune fille! Elle paraît maintenant vingt-cinq ans environ, et est plus belle qu'auparavant. La figure a pris du caractère. Le palais appartient à sa famille ; un passant me l'a dit. Comme jadis, elle jetait des *coriandoli;* il semble qu'elle veuille faire comme tout le monde, mais ne s'en amuse pas autrement. Il y avait tout un groupe sur le balcon : un peu plus loin qu'elle, un homme jeune lui a répondu deux ou trois fois

D'un air d'aisance conjugale,

c'est-à-dire en bâillant. Il a fini par allumer un cigare, et est rentré dans l'appartement.

A ce moment je suis allé me mettre à la même place qu'il y a cinq ans ; comme alors, j'ai reçu sans broncher la pluie des *coriandoli;* comme alors elle a cessé de m'en jeter au bout d'un instant ; nous avons échangé le même regard, mais ni l'un ni l'autre nous n'avons souri : elle a un peu rougi ; moi, j'ai baissé la tête et me suis éloigné ; puis je me suis retourné comme je l'avais fait jadis. Elle m'avait suivi des yeux : nos regards se sont de nouveau rencontrés... En vérité, c'était hier que pour la première fois nous nous étions vus ! Les cinq ans avaient disparu, et, à ce qu'il semblait, pour elle comme pour moi. C'était une amie que je retrouvais, et mon cœur a eu des battemens de plaisir. La tête pleine de sa pensée, j'ai erré par les rues, mais sans rien voir ni rien entendre. Enfin, comme la nuit venait, je n'ai pu résister à la tentation : je me suis promis de rester à distance, mais je suis rentré dans la rue au balcon. Faut-il croire que le hasard s'en mêle ? j'étais bien loin : je ne sais pour quelle raison elle s'est tournée de mon côté, et m'a reconnu. J'ai tout de suite rebroussé chemin et me suis perdu dans la foule. Je suis allé dîner et m'habiller, et à onze heures j'entrais à la Scala. J'avais pris une loge. Il y avait déjà beaucoup de monde quand je suis arrivé : une heure après, la salle était pleine. Naturellement cette loge, où j'étais seul, attirait l'attention.

A plusieurs reprises, j'ai vu un domino bleu, qui passait au bras d'un cavalier en habit noir, lever la tête pour me regarder. Je l'ai, chaque fois, suivi des yeux un instant ; puis, ne connaissant personne ici, j'ai pensé qu'il y avait quelque méprise, et n'y ai plus songé.

Au bout d'une demi-heure, on a frappé à la porte de ma loge. L'idée du domino bleu s'est présentée à mon esprit ; mais je me trompais, ou plutôt je n'avais deviné qu'à demi. C'était bien un domino, mais un domino noir. La dame était assez grande, svelte, élégante.

Elle est entrée, a tiré la porte de la loge.

Je lui ai présenté un siège ; et nous sommes restés un instant sans parler. Elle devait être émue, car sa poitrine se soulevait avec force.

Enfin, d'une voix un peu entrecoupée, elle m'a dit en toscan :

— Vous voilà donc de retour ici, après si longtemps?

J'ai répondu en hésitant :

— Vous êtes la dame du balcon?

— Oui !

Elle tenait entre ses mains réunies son éventail et son mouchoir.

Avec une sorte d'exaltation, j'ai saisi ces mains, je les ai serrées l'une contre l'autre d'un mouvement irrésistible, — et les ai portées à mes lèvres :

— Qui que vous soyez, soyez bénie pour ce souvenir!

Elle, avec douceur :

— Vous êtes malheureux?

— Oui,... non,... je l'ai été.

— Cela se lit sur vos traits. Comme vous êtes changé, pâli et maigri!

— Et vous, vous avez toujours votre charmant visage d'autrefois.

Elle secoua la tête :

— J'ai bien changé aussi.

— Autant que j'ai pu en juger d'un peu loin, je vous assure que non. Vous êtes une jeune femme, alors vous étiez une jeune fille, voilà tout. Votre visage est même mieux, il a pris du caractère.

Je parlais avec une sincérité où il n'y avait pas à se tromper.

— Peut-être : je ne me connais pas moi-même.

— Cela vous contrarierait-il d'ôter votre masque? Puisque je sais...

Elle regarda derrière elle.

— La porte est bien fermée, et vous y tournez le dos.

— C'est vrai.

Elle rejeta son capuchon, défit les cordons de son masque.

Je restai un instant à contempler cette noble figure, ces beaux yeux au regard candide.

Elle fit un mouvement pour remettre son masque.

— Oh! non! Pourquoi?

— Parce que la vue de mon visage vous fait mal.

— Cela va passer... Tenez, cela passe.

— Pourquoi ne pas laisser couler vos larmes? Croyez-vous que je vous mépriserai parce que vous avez un cœur?

— Non, certes, mais les voici rentrées. Et maintenant je suis bien heureux de vous voir. Comme c'est aimable à vous d'être venue! comme vous êtes bonne!

— Non, c'était si naturel. Tout à l'heure je vous ai vu en passant devant votre loge. Vous faisiez bonne contenance, mais il y avait quelque chose sur votre visage que le chagrin y a mis et que rien ne peut enlever.

— C'est vous qui étiez en domino bleu?

— Oui : j'en ai changé pour qu'on ne me reconnaisse pas.

— Et c'est pour moi que vous prenez tant de peine ! Vous voyez bien que vous êtes bonne.

— J'ai eu moi-même mes heures de chagrin. J'ai fait alors cette expérience, que parfois quelques mots dits avec une sympathie sincère, le son d'une voix amie, un regard qui montre qu'on vous comprend, mettent sur les plus cruelles blessures un baume qui en endort un temps les douleurs. J'ai voulu faire cela pour vous.

— Et vous avez réussi. Il y a dans un regard affectueux un charme irrésistible : je suis en ce moment devant vous comme dans une extase. Il me semble que je fais un rêve, et j'ai peur d'un mouvement qui le fasse évanouir.

— Pourquoi êtes-vous revenu à Milan?

— Il y a trois jours, j'étais au bord de la mer, à une extrémité de la France. J'étais dans ma chambre, le soir, et je faisais, en tisonnant mon feu, des réflexions assez tristes ; j'ai songé que nous étions le 11 février, et que précisément à pareille date, cinq ans auparavant, j'étais parti pour l'Italie, que j'avais vu le *carnavalone* à Milan, que je n'étais pas trop gai, et que dans une rue près du Dôme, une jeune fille, — chez qui j'avais trouvé une ressemblance extraordinaire, toute particulière, — m'avait jeté des *coriandoli*, puis ensuite avait cessé, probablement en s'apercevant que sa vue m'intéressait tellement que je ne songeais pas à me garantir. J'ai songé ensuite à deux noms que j'avais gravés à cette époque au haut de la flèche du Dôme : je me suis dit qu'ils y étaient peut-être encore ; puis l'idée m'est venue de m'en assurer... et je suis parti.

— Et vous avez fait quatre ou cinq cents lieues seulement pour vous assurer si deux noms n'avaient pas été effacés?

— Quoi d'extraordinaire? tout dépend des circonstances. J'aurais aussi bien fait mille lieues, et sans y avoir plus de mérite. J'ai été heureux tout le temps de mon voyage : j'avais un but!

— *Povero !*

J'ai pris de nouveau une de ses mains et l'ai portée à mes lèvres. Elle a fait un mouvement pour la retirer.

— Pourquoi? Vous ne sentez pas de quelle façon je baise votre main? C'est mon âme tout entière qui me vient aux lèvres!

— Oui, je le sens, mais j'ai peur... quoique cette loge soit assez profonde.

— Peut-être avez-vous raison.

— Et maintenant, continuez votre récit.

— Je suis arrivé aujourd'hui à une heure. C'était le dernier

jour de *carnavalone*, et je me suis hâté de venir sous votre balcon. C'était la seule chance que j'eusse de vous retrouver. Je me suis mis à la même place... C'est-à-dire, avant, je vous avais regardée et j'avais vu votre mari vous répondre plusieurs fois. Quand il a été parti, je suis allé me mettre à la place d'autrefois. Comme alors, au bout d'un instant, vous avez cessé de me jeter des *coriandoli;* nous nous sommes regardés, et il m'a semblé, chose presque impossible, que vous me reconnaissiez.

— C'est vrai : je vous ai reconnu à l'expression de votre regard. Elle m'avait beaucoup frappée il y a cinq ans. Et ensuite?

— Ensuite, j'ai erré par la ville, mais sans rien voir ni rien entendre; je ne pensais qu'à vous. Je n'ai pas su résister au désir de vous revoir, mais de loin, car vous avez remarqué, n'est-ce pas, que j'étais resté à bonne distance?

— Oui, et c'est ce qui m'a touchée. Vous teniez à me voir pour votre propre plaisir, et non pas pour que je m'en aperçoive. Donc, c'était sincère.

— Bien sincère. J'avais remarqué le domino bleu, ce soir, mais je n'avais pas songé que ce fût vous. Cependant, dès vos premiers mots, vous avez vu que je vous ai devinée.

— C'est vrai. Vous aviez donc supposé que je viendrais?

— Comment l'idée pouvait-elle seulement m'en venir?

— Alors... vous trouvez que ce que j'ai fait est extraordinaire?

— Il me semble que, à plaisir, vous vous cherchez querelle à vous-même. Ai-je pensé que vous viendriez? C'est que quelque chose dans votre manière d'être me l'a donné à penser. N'en ai-je pas eu l'idée? C'est que votre démarche est si extraordinaire que je ne vous en aurais pas crue capable.

— Cela vous fait rire, mais au fond il y a quelque chose de cela dans ma pensée.

— Il y a même tout de cela, ce qui est injuste. Voulez-vous me permettre de vous rappeler les déductions successives que vous avez faites? Voici un homme qui a eu de grands chagrins. Il s'est souvenu de moi après plusieurs années, et comme autrefois, à la même place, il semble éprouver le même plaisir à me voir. Il ne cherche pas à me connaître, à m'obséder, puisque, comme il y a cinq ans, il s'est éloigné sur-le-champ, et que la seconde fois il m'a regardée de très loin. Je sais ce que c'est que le chagrin : peut-être lui ferais-je un peu de bien en lui parlant, et je crois que je puis essayer, puisqu'il ne semble pas homme à en abuser.

— C'est cela de point en point : c'est même étonnant!

— Mon Dieu, vous m'en avez assez dit tout à l'heure pour me rendre la tâche facile.

— Ainsi vous ne blâmez pas cette équipée?

— Tout dans ma manière d'être doit vous prouver le contraire.

— Il est vrai.

Son visage avait repris une expression de confiance joyeuse, après avoir passé successivement par celles de la surprise, puis du regret. La surprise, je ne me l'expliquais pas; le regret, il n'y avait aucun doute possible.

Je continuai :

— Maintenant que ces vilaines pensées sont chassées, reprenons notre conversation. — Vous ne sauriez croire quelle impression de bonheur votre présence me donne. On dit dans mon pays qu'à quelque chose malheur est bon : pour la première fois je le crois.

— Ainsi je vous suis bonne à quelque chose?

— Ne le voyez-vous pas sur mon visage?

— Oui, vous avez l'air... presque radieux!

— Quel changement avec tantôt? Constatez-le vous-même.

Un nuage passa sur son front.

— Oui, mais vous autres, Français, faites toujours des complimens. Il y a votre fameuse galanterie française.

— La galanterie n'a que faire ici, et pour deux raisons : d'abord, parce que vous n'y prêtez pas; ensuite, si vous le permettez, un peu à cause de moi-même, qui n'y prête pas non plus.

J'étais devenu sérieux, et voyant ma sincérité, elle eut un joli regard, si aimable, si jeune!

— J'aime à vous entendre parler ainsi. Si vous restez toujours tel que vous êtes en ce moment, moi aussi je serai bien heureuse, parce que...

— Vous verrez que je ne suis pas indigne d'être votre ami.

— Comment devinez-vous encore?

— Votre visage parle pour vous. Eh bien! si moi je puis à mon tour vous faire un bien petit plaisir, j'ose vous promettre que vous me donnerez part à votre amitié.

— Et vous ne changerez pas?

— Non. Je me connais. Avec une nature moins... moins élevée que la vôtre, je n'oserais pas être aussi affirmatif. Avec une noble créature comme vous, je réponds que je ne changerai pas.

Ceci avait été dit d'un ton à la fois ferme et respectueux.

— J'ajouterai, pardonnez-moi tant d'orgueil, que vous êtes mariée, et qu'il y a là un état particulier au sujet de quoi j'ai des idées peut-être singulières, mais que rien ne changerait. Je puis

partager votre amitié, qui est libre : je ne partagerais pas... un sentiment plus vif, qui ne le serait pas. Votre plus cher désir, je le vois, et cela vous fait honneur, est que cet autre sentiment soit laissé complètement à part. Cette manière de voir toute seule vous assure mon respect : s'il n'en était pas ainsi, je... pardonnez-moi encore une fois, je ne pourrais pas vous estimer, et il m'est impossible d'aimer les gens que je n'estime pas!

Elle me regarda bien dans les yeux.

— Est-ce pour toujours que vous parlez ainsi?

— Pour toujours. Rien de bas ni de vulgaire entre nous ; je ne vous permettrais même pas de faire un mensonge pour moi : j'en rougirais pour tous les deux.

— Jamais personne ne m'a parlé ainsi!

— C'est que jamais personne ne vous a jugée au vrai.

— Vous me placez trop haut.

— Autant que je puis en juger, simplement à votre hauteur. Vous êtes de grande race, cela se devine à tout, et belle race ne ment pas. Maintenant, avant d'aller plus loin, réfléchissez bien. Ne songez qu'à vous-même. Je suis libre, vous ne l'êtes pas. S'il y a des risques, ils sont tous pour vous; pour moi, il n'y en a pas. Ne vous laissez pas entraîner par le plus beau des sentimens, la pitié. Je ne suis pas déjà très heureux. Quel nouveau chagrin pour moi si je vous attirais quelque malheur!

— C'est tout réfléchi : je ne crains rien. Mais peut-être vous-même...

— En vérité, je crois que vous n'avez jamais rencontré sur votre chemin que des égoïstes!

— Je vous ai blessé, j'ai eu tort.

— Avez-vous confiance?

— Oui. Maintenant j'ai une grâce à vous demander. Ne cherchez jamais à savoir qui je suis. C'est beaucoup prétendre, je le sais. Y consentez-vous?

Mon visage se rembrunit. Elle s'en aperçut et reprit :

— S'il peut vous suffire de savoir... J'appartiens, comme vous l'avez deviné, à une des premières familles de la Lombardie. Moi-même, je ne vous demande rien. Je ne veux rien savoir de vous. Je me fie en vous.

— Je n'ai rien à vous cacher. Je suis le comte de R***, mon nom est bien connu.

— Si connu qu'il soit, le mien le vaut. Acceptez-vous?

— Le sentiment dont nous avons parlé est de ceux qui demandent une confiance absolue. Je n'ose plus vous promettre que j'aurai cette confiance.

Elle réfléchissait, toute perplexe.

— Écoutez, dit-elle enfin : je puis vous assurer que, pour vous cacher mon nom, je n'ai aucune raison qui, si vous la connaissiez, fût capable de vous éloigner. Ce n'est qu'un caprice, un véritable caprice; pas autre chose. Je vous promets même qu'un jour, non seulement vous saurez mon nom, mais vous serez reçu dans ma famille. Jusque-là, donnez-moi cette petite satisfaction de rester pour vous une inconnue.

J'hésitais encore.

— Je n'ai qu'un but : devenir votre amie sans que vous me connaissiez. Je vous jure que je n'en ai pas d'autre.

Je finis par me mettre à rire.

— Soit, je vous promets que jamais je ne chercherai à savoir qui vous êtes.

— Promesse sérieuse?

— Promesse d'honneur.

— Oh! que je suis contente! C'est bien à vous! Alors, vous voilà mon ami?

— Oui, et vous mon amie.

— Comme ce nom est charmant! Au sens où nous le prenons cela sonne si joliment.

— Pas encore pour vous comme pour moi! Songez donc : il y a trois jours, seul au monde; aujourd'hui, une amie comme vous!

— Vous me conterez votre vie?

— Si vous y tenez. Aujourd'hui, laissez-moi l'oublier et ne vivre que dans le présent. Depuis un certain temps, je n'ai que trop vécu dans le passé.

— Je le comprends. Resterez-vous longtemps ici?

— Cela dépendra de vous.

— Vous resterez donc pour moi?

— Oui.

— Que c'est bien!

— Je vous assure que non. Ici, je me rattache à l'espérance.

— Vous allez me rendre fière. Comment vous appelez-vous?

— Je vous l'ai dit, le comte de R***

— Non, votre nom de baptême.

— Maxime. Mes amis m'appellent Max.

— C'est un nom italien, Massimo!

— Et...

Je m'arrêtai.

— Qu'alliez-vous dire?

— Rien.

— Si. Ah! vous alliez me demander mon nom.

— Je me suis rappelé que je n'avais rien à demander.

— Cela ne va pas jusque-là. Voulez-vous m'appeler... Marchesina? On m'appelle toujours ainsi.

— Volontiers. Vous avez l'air bien fatigué.

— Vraiment? Je n'ai cependant pas de raison. Ah! si!

— Qu'y a-t-il?

— C'est à peine croyable, mais j'ai oublié de dîner. Il y avait un grand dîner chez mon oncle. J'ai dit que j'avais mal à la tête pour ne pas y aller. Je savais que j'y resterais jusqu'à minuit, et je tenais à venir ici, un pressentiment. Et comme les domestiques avaient congé, je n'ai pas voulu les faire rester; si bien que je n'ai rien mangé.

— Voulez-vous souper?

— Oh! souper!

Son visage prit une expression à la fois réfléchie et joyeuse.

— Oui, j'aimerais bien souper.

— Eh bien! allons!

— Mais... Est-ce que cela peut se faire?

— Pourquoi pas?

— Vous ne me blâmerez pas? Voilà ce que je veux dire.

— Non, puisque je vous le propose.

— Alors, quand vous me proposez une chose, je puis toujours accepter sans hésitation?

— Sans doute.

— Vous me prenez en votre sauvegarde?

— Naturellement.

— Et je n'ai qu'à laisser faire ma fantaisie : vous vous chargez de la régler?

— Vous l'avez dit.

— Allons, c'est charmant. Cependant... n'est-ce pas bien léger à moi d'accepter ainsi?

— Pas avec moi. N'oubliez pas nos conventions.

— C'est vrai. Cependant il me semble que je fais mal, et pourtant cette partie improvisée me tente. J'ai tant entendu parler des soupers qu'on fait en carnaval, et croiriez-vous que je n'en ai jamais fait un?

— Vous avez ici une occasion toute trouvée. La question est seulement de savoir si vous pouvez rentrer aussi tard : c'est à vous à décider.

— Oui, je le puis : j'ai une grande liberté.

Malgré tout, j'étais un peu perplexe. Il n'y avait pas là, pour moi, une de ces aventures comme tout homme de plaisir

en compte tant dans sa vie. Et par suite de la disposition d'esprit où j'étais, comme aussi de la beauté, du rang de la jeune femme qui se trouvait devant moi, je me sentais pour elle l'intérêt le plus vrai : j'aurais été désolé de lui voir faire quelque chose qui l'amoindrît à mes yeux.

Devina-t-elle ce qui se passait en moi? Son air de joie et d'insouciance disparut, et elle me dit :

— Tout bien considéré, je ne ferai pas ce qui est une vraie folie. Je vais partir, mais pour rentrer chez moi.

Elle avait, en parlant ainsi, la figure dépitée d'un enfant qui voit lui échapper une partie longuement projetée. C'était si vrai, si parfaitement innocent, que j'eus scrupule, presque honte de la priver de son plaisir, et avec gaîté :

— Ne changeons rien à votre projet. Maintenant, c'est moi qui vous demande comme une grâce de ne pas renoncer à ce souper dont vous vous faisiez une fête. Je vous assure, je vous atteste que je n'y vois nul inconvénient : pardonnez à ma figure maussade de tout à l'heure.

— Oui, mais vous m'avez gâté toute ma joie!

— Je le regrette d'autant plus. D'ailleurs, si vous compreniez bien ce qui se passait en moi, peut-être ne seriez-vous pas mécontente du sentiment où j'obéissais. La vérité, c'est que je prends très au sérieux, trop au sérieux peut-être, ce rôle d'ami vigilant et scrupuleux que vous me faites le très grand honneur de m'attribuer. Et comme il arrive toujours aux choses dont on n'a pas l'habitude, j'ai un peu exagéré.

Son joli sourire lui revint.

— Mais alors, j'ai à vous remercier : voilà un sentiment dont, en effet, je me sens fière.

— Vous ne m'en voulez plus?

— Je ne vous en ai pas voulu, mais cela m'avait attristée.

— Alors, remettez votre masque, et partons. Laissez-moi réparer ma maladresse.

En sortant de la loge, je lui présentai mon bras, et j'éprouvai un indicible plaisir à sentir s'avancer à mon côté cette belle jeune femme svelte, souple, avec sa démarche de nymphe. Son bras posait bien franchement sur le mien avec une confiance qui me ravissait.

Il y avait dix voitures pour une, et je fis conduire à un restaurant très à la mode, galerie Victor-Emmanuel.

Je demandai un petit salon et donnai mes ordres. On mit les deux couverts près du feu, de chaque côté de la cheminée. Je dis tout bas de placer le mien de l'autre côté de la table. J'avais

commandé d'apporter en une seule fois, sur des plateaux, tout un souper froid.

Quand on eut servi :

— Maintenant vous pouvez ôter votre masque et votre domino. Personne ne nous dérangera. Gardez d'ailleurs le masque à votre portée.

Elle ôta son masque, laissa tomber son domino, et se mit devant la cheminée pour arranger ses cheveux.

J'étais assis dans un fauteuil, assez loin d'elle; au bout d'un instant elle se tourna vers moi, et avec un aimable regard :

— A quoi pensez-vous?

— Je pense que je suis bien heureux.

— Rien d'autre?

— C'est bien assez.

Et en effet, j'éprouvais la sensation d'un bonheur bien réel, de ce bonheur qu'un moraliste avait probablement en vue quand il écrivait cette phrase : « L'on peut être touché de certaines beautés si parfaites et d'un mérite si éclatant que l'on se borne à les voir et à leur parler. »

La jeune marquise semblait une statue de Diane enfermée dans une robe de satin noir ornée de guipure ancienne aux poignets et au col. Pas d'autre bijou qu'une perle énorme en forme de poire, montée en broche à la vénitienne, et tombant sur la poitrine; ses cheveux blonds, épais, un peu ondés, étaient relevés en une lourde torsade derrière la tête. Ses yeux noirs, ses sourcils bien dessinés, et ses cils très longs et légèrement relevés, faisaient ressortir la pâleur mate, tout italienne, de son teint.

— J'ai bien faim, dit-elle, et si vous le voulez...

— Sans doute. Je vais vous servir.

Et j'allai m'asseoir à ma place.

— Pourquoi vous mettre si loin?

— Vous êtes trop bonne, mais je crains un peu le feu. Si vous le voulez bien, je resterai ici.

Les perdreaux froids étaient tendres, le vin de France pas sable : je me laissai tenter moi-même, et nous commençâmes un souper tout à fait joyeux. La première faim apaisée :

— Grâce à vous, dit-elle, je fais la plus charmante partie!

— Êtes-vous vraiment contente?

— En doutez-vous?

Puis, poussant un éclat de rire :

— Ah! si mon oncle me voyait! car, en ce moment, nous sommes déjà en carême. Mais ces perdreaux sont si bons! Voyons,

faites quelque chose pour moi. Je n'aime pas à vous voir là... on dirait que vous êtes en pénitence. Venez vous mettre de l'autre côté de la cheminée : de cette façon mon plaisir sera complet.

— Merci, je suis mieux ici.

— Non ! C'est par délicatesse, par discrétion.

Elle se leva et vint prendre mon couvert.

— Vous allez m'obliger à faire le service...

Elle s'arrêta, et nous restâmes les regards plongés dans les regards l'un de l'autre.

Je croisai mes bras et baissai les yeux. Elle recula d'un pas, puis alla reprendre sa place. Il y eut un silence.

Enfin, d'une voix un peu hésitante :

— Pourquoi pâlissez-vous en me regardant? Est-ce que mon amitié vous fait mal? Je ne veux pas que mon amitié vous fasse mal! J'aimerais mieux ne pas être votre amie.

— C'est le jeu des lumières qui vous a trompée, ou, me voyant de plus près, vous m'avez mieux vu.

— En attendant, vous ne quittez toujours pas votre place.

— Tenez, je vais vous obéir, puisqu'il faut faire vos volontés.

Et, installé de l'autre côté, je soulevai mon verre :

— Signora marchesina! à la santé de cet oncle auguste qui frémirait s'il vous voyait manger du perdreau.

— Pourquoi dites-vous qu'il faut faire toutes mes volontés?

— Parce qu'on sent que vous y êtes habituée. Vous avez dû être très gâtée.

— C'est vrai, mais j'étais la seule fille : d'ailleurs, je n'en ai jamais abusé.

— Que pour obéir à toutes les fantaisies qui vous passaient par la tête. Vous avez les allures indépendantes qu'on ne trouve qu'aux enfans gâtés; ils les gardent plus tard toute leur vie; et c'est peut-être un de leurs plus grands charmes.

— Ceci, c'est la goutte de miel restée au fond du verre!

— Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous expliquer une de mes habitudes. Les gens que j'aime ne doivent jamais prendre en mal ce que je leur dis, parce que jamais je ne les raille. L'idée ne m'en viendrait pas. Je plaisante souvent, mais sans aucun esprit de critique qui les puisse atteindre, surtout sans cesser un instant de leur vouloir tout le bien possible. Je ne puis...

Je m'arrêtai.

— Eh bien! pourquoi ne pas continuer?

— C'était sans importance.

— Je ne le crois pas, car votre regard avait pris une très aimable expression.

— Plus tard, nous reviendrons sur ce sujet.

— Pourquoi pas tout de suite? Allons, un bel effort!

— Quel tyran vous faites! Voici : Je ne puis aimer à demi. J'aime sans restriction. Par suite, l'idée de froisser si légèrement que ce fût des gens que j'aime ne saurait me venir.

— Et je fais partie de ces gens?

— Vous n'en faites pas partie, vous êtes, à vous seule, tous ces gens. Je n'ai absolument aucune affection au monde. Petite ou grande, quelle qu'elle soit, celle que je commence de ressentir pour vous est la seule que j'aie. Si vous voulez bien l'accepter, fiez-vous-y et jouissez-en largement... Vous auriez peine à l'épuiser. N'en abusez pas, car je ne vous laisserais pas faire. Surtout rendez-la-moi : j'ose dire que je le mérite, ou qu'elle le mérite, comme vous voudrez.

Elle avait écouté toutes mes paroles avec la dernière attention dans un silence grave.

— Tout ce que vous me dites là 'est bien beau, bien tentant et bien séduisant pour moi. Si vous saviez...

— Je sais, ou plutôt je devine. Vous avez besoin d'être aimée.

— C'est vrai ; à quel point, vous ne sauriez l'imaginer. Une fois, une seule fois, j'ai cru être aimée. Je me suis aperçue ensuite que je m'étais trompée. Oh ! pas qu'on m'avait trompée : non, non, je n'ai pas à me plaindre. Mais il m'en est resté une défiance incurable. Il faudra me pardonner, elle ne passera pas sur-le-champ. Savez-vous ce qui m'a décidée à vous parler et m'a inspiré confiance?

— Vous me l'avez dit : le fait que j'avais cherché à vous revoir, mais non à être vu.

— C'est cela : il y avait là quelque chose de sincère.

— Écoutez-moi. Je suis comme tous les êtres humains, valant en somme assez peu de chose; mais, pour ce peu que je vaux, je ne perds pas à être connu.

— Je suis sûre, au contraire, que vous valez beaucoup.

— Nullement. Ma seule qualité est d'être un cœur honnête, par conséquent sincère. Je ne vous tromperai pas. Ne me trompez pas non plus ; je ne vous le pardonnerais pas : vous-même devez admettre que c'est une chose sur quoi on ne peut passer. Le reste me fera mal peut-être, mais je l'admettrai. Je sais trop la vie et le cœur humain pour trouver qu'on ait le droit de reprocher à qui que ce soit son indifférence ou la cessation de ses sentimens. On l'a dit : « le cœur a ses raisons ! » nul n'a le droit de l'accuser.

— Encore une fois, personne ne m'a jamais parlé ainsi.

— Cela prouve que les gens ne savaient pas la vie; moi je la sais, et surtout j'ai été raisonnablement malheureux. Croyez-moi, il faut vraiment avoir vidé la coupe jusqu'à la lie, pour en être réduit à la curiosité de venir voir de si loin si deux noms sont encore gravés au haut de l'escalier d'une flèche d'église!

— C'est vrai.

— Maintenant, parlons de vous. Mes chagrins, c'est le passé : vous, c'est l'avenir. Avez-vous bien réfléchi? êtes-vous sûre que cette amitié, très belle, très noble, qui ne sera jamais qu'une sainte amitié, vous n'aurez pas à en souffrir? Le monde n'y croira pas.

— Le monde ne la saura pas, et lorsqu'il la saura, il y croira. A moins que vous-même...

— C'est la seconde fois que cette agréable pensée vous vient, et pour la seconde fois, je vous réponds : Il semble que vous n'avez jamais connu que des égoïstes.

— C'est vrai, vous avez raison.

Elle se leva et me tendit la main.

Je me levai aussi, et, en m'inclinant, lui donnai une poignée de main à l'anglaise ; puis je reculai de deux pas.

De nouveau elle me regarda jusqu'au fond des yeux, et avec une expression si complexe, que je ne pus m'empêcher de lui demander à mon tour :

— Quelle est cette pensée que vous venez d'avoir?

— Que si vous êtes heureux que nous nous soyons rencontrés, je suis, moi aussi, bien heureuse et que...

En ce moment un bruit de voix se fit entendre dans l'antichambre sur laquelle ouvrait la porte de notre salon.

Elle devint tout attentive et pencha la tête pour écouter. Le bruit des voix se rapprochait.

Une d'elles, sonore, impérieuse, dominait les autres. J'allai m'adosser contre la porte. La Marchesina sembla avoir un moment de frayeur, mais cela ne dura pas.

Elle se redressa de toute sa hauteur; son visage prit une expression de noblesse, de joie, de triomphe même.

— Il y a, dit-elle, de bizarres rencontres dans la vie! — Puis, s'approchant de moi :

— Soyez mon ami! soyez-le toujours! Je serai si fière de vous!... Me le promettez-vous?

— Oui, du fond du cœur!

— Merci. Maintenant, laissons passer un instant, et partons. Il doit être très tard.

Je tirai ma montre.

— Deux heures et demie.

— Je craignais qu'il ne fût plus tard. Vous verrai-je demain?

— Si vous le permettez.

— Le soir, une servante à moi vous attendra, — voyons... — Au coin de la contrada dell'Orso. Voulez-vous à onze heures? Tout le monde au palais sera couché, et...

— Pardon, je crois vous avoir dit que je ne voulais pas me cacher.

Elle rougit et baissa la tête, puis réfléchit.

— Soit. Voulez-vous vous trouver demain au Dôme, dans la troisième chapelle de gauche en entrant, à cinq heures et demie?

— J'y serai, je vous remercie.

En descendant l'escalier, elle regarda de tous les côtés, craignant quelque rencontre. Il n'y en eut pas.

Je fis signe à une voiture, et elle donna l'adresse au cocher.

Nous nous arrêtâmes devant un palais de belle apparence, mais qui n'était pas celui où je l'avais vue d'abord. Je voulais descendre pour l'aider. Elle me demanda de ne pas le faire, me donna une franche poignée de main, alla sonner, et, avant de disparaître dans la porte, se retourna et fit encore un signe gracieux.

J'étais tellement fatigué que je dormis d'une traite jusqu'à midi : en m'éveillant, mille sensations confuses s'emparèrent de moi tout d'un coup. Je me crus au bord de la mer; ensuite je sentis le mouvement du wagon, j'entendis le sifflet de la machine; puis il y eut des cris de masques; — enfin, sur la tenture foncée d'un petit salon, je vis se détacher la radieuse figure d'une Italienne de la Renaissance, dans toute sa poésie et sa grâce... et seulement alors le sentiment de la réalité me revint.

Trois jours avaient changé ma vie : dans quelques heures, j'allais revoir la jeune femme qui me témoignait une confiance si touchante; ce n'était pas un rêve, cela était. J'eus une impression de joie, et, presque aussitôt, une autre, pénible, causée par des pensées désagréables et que je ne pouvais réussir à repousser entièrement.

Je me prenais d'un intérêt subit, je créais un but à ma vie sans transition, et combien cela allait-il durer et quelle serait la fin? Il y avait dans cette jeune femme des côtés bien beaux, bien séduisans; mais qui était-elle, au vrai?

Probablement une de ces grandes dames italiennes comme j'en avais rencontré autrefois, comme je savais qu'il en existait

encore, qui ont des idées, un caractère à part; femmes sans danger pour un de leurs compatriotes élevé dans les mêmes conditions d'habitudes, mais redoutables pour l'étranger qui leur livre son cœur en proie, et paie tôt ou tard par les désenchantemens les plus cruels la folie d'avoir caressé un beau rêve. Au bout de tout cela, qu'allais-je trouver? Presque sûrement un nouveau chagrin, de nouvelles désillusions, — sans compter les coups de stylet, le soir, à quelque coin de rue.

Ceci, encore, c'était une émotion, la perspective d'une action, du réveil de la vie physique qui cherche à se garder; mais le reste? Après tout, à quoi bon tant réfléchir? J'avais là une occupation de l'esprit : autant de gagné sur le temps, cet ennemi implacable des malheureux.

Je m'habillai, sortis prendre l'air, et, après avoir déjeuné, montai au haut de la cathédrale. Avec un battement de cœur, je cherchai les deux noms jadis gravés. Ils y étaient toujours. Avec quelle émotion je les regardai! Cinq ans avaient passé, et là du moins rien n'était changé. Que de choses, que d'événemens dans ces cinq ans!

Je redescendis lentement, cherchai, en traversant le Dôme, la troisième chapelle, bien reconnaissable à ses armoiries accrochées de chaque côté de l'autel, puis j'allai m'asseoir dans un café, et me plongeai dans la lecture des journaux.

Trois heures sonnèrent : je rentrai à l'hôtel et me mis à écrire. Je tirai ensuite de son étui une excellente arme américaine de Colt, j'y glissai les six cartouches et la mis dans ma poche de poitrine : il y a des aventures dont on ne sait jamais quels peuvent être les incidens.

J'avais encore une heure devant moi. Je gagnai l'Arc du Simplon et fis un grand tour : enfin, à cinq heures et demie, j'entrais dans le Dôme et me dirigeais vers la troisième chapelle.

Elle était ouverte : la nuit commençait à tomber, et en m'approchant je vis une dame en noir assise dans le coin le plus sombre. Comme je franchissais la grille, elle me dit à demi-voix : « Fermez la porte! » puis, quand je fus près d'elle, elle ajouta : « Ici, nous sommes chez moi. Cette chapelle appartient à ma famille. »

Nous causâmes, je ne sais plus de quoi. Elle était fort troublée, et moi, en la revoyant, j'avais oublié mes tristesses, mes ennuyantes pensées. Le temps passait vite, l'obscurité augmentait. Nous entendîmes six heures sonner, et elle se leva en disant :

— Il faut partir; nous pourrions encore rester quelques mi-

nutes, mais on va fermer et mieux vaut ne pas attendre le dernier moment.

Nous convînmes de la même heure pour le lendemain.

Ce jour-là, je fus aussi exact; comme la veille l'église était déserte, mais la grille de la chapelle était fermée, et, ne voulant pas m'arrêter, je passai, en longeant la nef.

Au même instant venait, en sens inverse, une femme mise comme les femmes de la classe moyenne, et la tête tellement enveloppée dans le voile de dentelle noire des Milanaises et dans un fichu de laine, qu'il était impossible de lui voir le visage. Arrivée presque à ma hauteur, il me sembla qu'elle allait s'arrêter, quand quelque chose, derrière moi, parut avoir attiré son attention, et elle continua sa route en pressant peut-être un peu plus le pas.

Je me gardai bien de me retourner, et prenant l'attitude d'un flâneur, je continuai de marcher lentement, en regardant les moulures de la nef.

Presque aussitôt, un homme de haute taille, d'un extérieur distingué, me dépassa en me jetant un regard de côté inquisiteur, soupçonneux et malveillant, malgré l'indifférence apparente de sa physionomie. D'aspect robuste, il pouvait avoir de trente-huit à quarante ans. Son visage avait dû être beau autrefois, mais était maintenant creusé et fatigué, avec quelque chose de sombre, de froid et de dur qui détruisait l'effet de la régularité de ses traits. Très brun de teint, la barbe, les cheveux et les yeux noirs, il n'y avait pas à se tromper sur sa nationalité : tout en lui était Italien.

Je continuai de m'avancer, toujours de l'air d'un visiteur, puis revins sur mes pas, sans me hâter, et cherchant du regard si la femme que j'avais remarquée ne m'attendait pas de quelque côté.

Je l'aperçus, en effet, qui se dissimulait à l'entrée, derrière un des énormes piliers qui séparent les nefs. Cette fois elle me fit un signe bien marqué. Sans rien changer à mon allure, je gagnai la place où elle était.

— Il faut être très prudent, dit-elle rapidement à voix basse. Mme la marquise ne viendra pas aujourd'hui. Peut-être demain matin, à dix heures, ici. Ne vous arrêtez pas. Soyez très prudent!

Les derniers mots furent dits avec une expression significative. Elle tomba ensuite à genoux et parut plongée dans ses prières.

Je m'éloignai, traversai l'église en largeur, puis remontai la

nef de droite, et, me dissimulant, à mon tour, derrière un pilier, tâchai de voir ce qui se passait de l'autre côté.

Bientôt je crus entendre le bruit très léger d'un pas, et je vis le promeneur dont j'ai parlé, descendant avec précaution la nef du milieu, en regardant autour de lui avec une attention extrême. Un peu avant la troisième chapelle, il rentra dans la nef de gauche et s'arrêta devant cette chapelle, puis, sans doute parce qu'il ne remarquait rien, continua de descendre.

J'en profitai pour me glisser, en remontant, jusqu'à la porte qui se trouve près de la fameuse statue de saint Barthélemy, et, traversant rapidement la place du Dôme, je gagnai la Piazza dei Mercanti. Là, j'entrai dans un café, cherchai un coin isolé, et, m'étant fait servir une boisson, me plongeai dans de nouvelles réflexions.

Il était bien évident que je me trouvais déjà aux prises avec l'élément dangereux. En tout autre pays, ce n'eût rien été : en Italie, cela pouvait devenir fort sérieux, le point d'honneur n'y consistant pas, comme en France, à attaquer son ennemi en face, mais plutôt à faire tout le contraire. Je connaissais assez les mœurs italiennes pour savoir que, pour peu que je devinsse l'objet de la haine d'un personnage de quelque importance, d'un instant à l'autre, fût-ce à dix pas d'un poste de police, je pouvais être attaqué à n'importe quelle heure de la soirée, si ce n'était même en plein jour. Sans doute cela n'arrivait plus aussi souvent qu'autrefois, mais enfin cela arrivait encore.

Ceci m'inquiétait peu : le chagrin a cette compensation qu'il dispose à courir les dangers les plus réels avec une complète indifférence : l'histoire du soldat d'Antigone est de tous les temps.

En revanche, il y avait, d'autre part, quelque chose de bien plus grave. Je n'étais pas seul en question : une femme jeune, d'un rang distingué, intéressante par la hauteur et le charme de son caractère, allait se trouver peut-être bien plus exposée que moi, et il m'était impossible de la protéger en rien.

Ceci constituait une lourde responsabilité, et j'avoue que je commençai de me sentir fort refroidi. L'idée de faire supporter par une autre personne les conséquences d'un esprit d'aventures développé chez moi par le sentiment de mes propres malheurs, je ne pouvais l'admettre.

Reculer dans mon intérêt personnel m'était impossible; mais le faire dans l'intérêt d'autrui, n'était-ce pas un devoir?

Je me promis d'avoir le lendemain une explication sincère et complète avec la jeune marquise, et, si ce que je supposais était à craindre pour elle, de l'engager à ne songer qu'à sa propre sûreté, et par suite à m'abandonner.

Je passai la journée à la Brera et me couchai de bonne heure.

Le lendemain à dix heures, en entrant dans le Dôme, la première personne que je vis fut une femme agenouillée et disant son chapelet devant la troisième chapelle. Elle paraissait avoir de trente-deux à trente-quatre ans, et attira mon attention par le contraste qu'offrait le type de sa physionomie avec celui qu'on rencontre d'ordinaire à Milan. Ses épais cheveux d'un noir bleuâtre, maintenus par une flèche d'argent, le fichu rouge qui entourait son cou un peu fort, ses larges boucles d'oreilles d'or, son teint excessivement brun, et surtout l'expression énergique de ses traits que je voyais de profil indiquaient un autre lieu d'origine.

J'eus une vague idée que c'était la femme qui m'avait parlé la veille,.. je ne me trompais pas.

Elle tourna la tête, en entendant le bruit de mon pas, et m'ayant regardé, fit un signe qui semblait signifier : « Attendez, je vais venir. »

Je m'avançai lentement, puis sans affectation, me retournai, juste au moment où elle se relevait et venait de mon côté.

Elle passa devant moi sans s'arrêter, traversa la nef, et se dirigea vers une sortie. Je la suivis. Elle coupa la place en biaisant, enfila une petite rue, et s'arrêta sous ce qui me parut être une porte cochère de médiocre hauteur.

En m'approchant, je vis que c'était l'entrée d'un passage, d'ailleurs fort sombre. Je m'y engageai, et au bout de quelques pas, trouvai la femme qui m'attendait dans le coin le plus obscur.

— Eh bien ! qu'y a-t-il ?

— La pauvre Mme la marquise ne peut pas sortir en ce moment. Elle a pris froid l'autre soir au Dôme. Heureusement qu'elle n'est pas venue hier parce qu'il y avait du danger, sans cela elle serait plus malade encore.

— Le danger hier, c'était ce monsieur grand, brun, qui était dans l'église avec nous ?

— Oui.

— Qui est-ce ? car ce n'est pas le mari.

— Lui ? oh non ! merci à Dieu !

— Enfin, qui est-ce ?

— Ah ! *can della madonna !* (ici un signe de croix comme correctif du jurement). C'est un homme puissant, et c'est un grand scélérat ! (*un gran' briccone !*)

— Mme la marquise ne court pas de danger ?

— Non, pas le moindre, elle, mais Votre Seigneurie, il faut qu'elle soit bien prudente.

— Soyez tranquille. Avez-vous quelque chose d'autre à me dire?

— Non, — si, c'est-à-dire... la pauvre Mme la marquise est bien malheureuse. Je sais qu'elle voudrait tant voir Votre Seigneurie, mais elle n'ose plus lui demander de venir...

— Parce que j'ai refusé l'autre soir, mais comme Madame est malade, cela change tout.

— Ah! ce serait une « grande belle chose » si Votre Seigneurie voulait bien.

— Eh bien! nous allons faire cette « grande belle chose. » Une question seulement. Si je vais voir Madame, courra-t-elle un danger?

— Pas le moindre, par la très sainte Madone, pas le moindre. Je vous le répète, il n'y a que Votre Seigneurie. C'est surtout pour cela que Madame ne veut pas lui demander de venir. Madame m'avait défendu d'en parler, mais je sais qu'elle a bien du chagrin.

— Et où faut-il aller?

— Maintenant que Votre Seigneurie consent, j'ai peur. De vrai, comme je l'ai dit, ce serait une grande belle chose, mais s'il lui arrivait malheur!... Je ne sais plus... Votre Seigneurie veut-elle me permettre d'aller en parler à Madame? Je n'ose rien faire sans son ordre.

— Allez. Dans combien de temps serez-vous ici?

— Dans une demi-heure, juste.

J'attendis une demi-heure, trois quarts d'heure, enfin la femme reparut. Elle était hors d'haleine.

— J'ai dû faire un long détour, dit-elle, il m'a semblé qu'on me suivait.

— Eh bien! qu'a dit Mme la marquise?

— Elle ne voulait pas d'abord, et cependant elle était bien contente. Enfin, elle a consenti; mais il faudra venir très tard, c'est plus sûr, et vous resterez peu de temps.

— A quelle heure?

— A une heure après minuit. Je vous attendrai, contrada dell' Orso, dans un petit renfoncement près du coin de la contrada di Brera.

— Bien, c'est entendu.

— Que Votre Seigneurie soit exacte, si elle peut, afin que l'on ne me voie pas attendre. Si Votre Seigneurie pouvait changer de chapeau, c'est plus prudent.

— Je le ferai : à ce soir.

J'allai déjeuner, puis je me mis à flâner par les rues, me de-

mandant quelle mesure de protection personnelle je pouvais prendre, étant donné qu'il y a des circonstances où il ne faut se servir d'une arme à feu qu'à la dernière extrémité.

J'avais, tout en déjeunant, relevé sur le livre d'adresses de la ville plusieurs noms d'armuriers et de revendeurs.

Je finis par trouver, chez un de ceux-ci, un couteau de chasse d'occasion dont la lame était excellente : je l'eus presque pour rien. La pointe était intacte, et la poignée, ancienne, très bien en main. Je le portai chez un armurier qui se chargea de me le nettoyer en deux heures, et j'y fis mettre un ceinturon.

Cela me faisait une arme sûre, pratique, point encombrante. Quant à l'effet, il était moins ridicule que je ne l'aurais cru, ou plutôt ne l'était pas du tout, l'habitude qu'on a eue de porter un uniforme se sentant toujours, même après plusieurs années. J'avais pris, pour voyager, une *joppe* du Tyrol avec laquelle j'avais chassé l'année précédente. Avec son col et ses paremens verts, et mon ceinturon à la taille, j'avais une honnête tournure de *förster* allemand. Enfin on m'avait recommandé de changer de coiffure, et j'avais là un chapeau de montagne qui finissait le costume. J'attendis le moment précis de la tombée de la nuit, où le gaz n'est pas encore allumé, et sortis enveloppé dans un gros pardessus.

J'allai dîner assez loin; mon dîner fini, je m'installai devant un verre de punch avec un bon cigare. Je restai jusqu'à la fermeture de l'établissement; il n'était encore que onze heures et demie, et ne sachant que faire, je pris une voiture et me fis conduire à la gare où j'attendis près d'une heure dans une salle; je partis enfin et marchai sans me presser.

Le temps était sec et clair, très froid d'ailleurs. Au milieu de la tranquillité de cette nuit d'hiver, on n'entendait que le bruit de mon pas qui résonnait sur le pavé gelé. Une heure sonnait à une église comme j'atteignais la contrada dell' Orso.

Au moment où j'arrivai, une silhouette noire se détacha de la muraille.

— Votre Seigneurie est exacte, tant mieux.

— Rien de nouveau?

— Rien si vous voulez, mais je ne suis pas rassurée; marchons vite.

— Vous êtes comme toutes les femmes...

— Moi! je suis de Castel San Pietro, dans les Romagnes, et avec mon père et mes frères, j'en ai vu bien d'autres chez nous!

— Alors qu'est-ce qui vous inquiète?

— Plusieurs figures que j'ai vues rôder cette après-midi.

Nous prîmes successivement deux rues et débouchâmes dans la strada del Pontaccio que je reconnus. Nous la quittâmes tout de suite pour entrer dans une sorte de ruelle un peu longue au delà de laquelle on apercevait un espace éclairé.

Au moment où nous nous y engagions, nous vîmes, à l'extrémité opposée, quelque chose se mouvoir.

— Les avez-vous vus? dit-elle.

— Je n'ai vu qu'une ombre.

— Non, vous n'y êtes pas habitué, ils étaient deux, j'en suis sûre. — Ah! en voilà un qui entre dans la ruelle. — Laissez-moi passer devant : moi, je n'ai rien à craindre. Je me trompe peut-être, enfin soyez prêt à tout.

La nuit étant claire, on voyait à peu près devant soi. Bientôt nous entendîmes un pas mal assuré, puis une sorte de chant, et à vingt pas, nous distinguâmes un homme qui marchait en battant la muraille, et parlait tout haut, un ivrogne évidemment. Il passa sans faire attention à nous, et continua sa route en chantonnant.

Ma conductrice s'arrêta au bout de quelques pas, et se colla dans l'embrasure d'une porte.

— Faites comme moi, dit-elle, sans cela avec la lumière de là-bas, on nous verrait causer. Venez tout près, j'engage Votre Seigneurie à ne pas aller plus loin. J'ai reconnu l'homme qui vient de passer.

— Mais c'était un homme ivre!

— Pas plus ivre que vous ou moi. C'est celui qui m'a suivie tantôt. Je l'ai reconnu à sa barbe et à son cou découvert. Voyons ce qu'il va faire.

L'homme était arrivé au commencement de la ruelle. Il parut s'arrêter et même se retourner. Se douta-t-il qu'on l'observait? Peut-être. Dans tous les cas, il reprit sa marche, tourna le coin et disparut.

J'avoue que je commençais à avoir quelques soupçons. Puis je ne sais quel sentiment de colère ou de honte, fort sot d'ailleurs, me poussa, et je dis :

— Eh bien! continuons-nous?

— Votre Seigneurie a tort. Il arrivera un malheur. L'autre homme est resté là-bas, et peut-être il n'est pas seul.

— La Signora a-t-elle quelque chose à craindre?

— Non.

— Est-ce bien sûr?

— Très sûr, aussi vrai que Votre Seigneurie a tort de s'entêter. Remettons cela à un autre soir.

— Alors, allons! Je ne crains rien pour moi.

— La volonté de Dieu soit faite!

Nous reprîmes notre chemin. Avant de déboucher de la ruelle, ma conductrice avança la tête; elle ne vit rien.

Nous étions sur une place formant un carré long. D'un côté, une église, San Marco : de l'autre, la façade postérieure d'un palais; aux deux bouts du carré, des maisons.

Nous tournâmes à gauche et marchâmes en rasant les murs. Puis, à l'angle de la place, nous remontâmes à droite, pour nous arrêter devant une petite porte qui s'ouvrait dans le mur assez haut qui précédait le palais.

La porte ouverte, nous nous retournâmes.

Tout était désert, tranquille, silencieux.

Je passai le premier, la femme ferma la porte sans bruit et me guida à travers une cour. Quelques marches, un corridor, puis il y eut un escalier, au haut duquel elle ouvrit une porte d'appartement. Elle prit une petite lampe tout allumée, nous traversâmes une première pièce, et entrâmes dans une sorte d'oratoire.

A peine y étions-nous qu'une portière se souleva, et la marchesina vint à moi d'un mouvement si rapide en me tendant les deux mains que j'eus à peine le temps de retirer mon chapeau.

— Que vous êtes bon d'être venu! Enfin vous voilà! Depuis une heure je ne vis plus!... Aucun danger, Beppina?

— En ce moment, non, madame; mais il ne faudra pas s'attarder.

— Sois tranquille.

Puis m'entraînant :

— Venez, — j'ai hâte de vous avoir à moi.

Nous passâmes par un couloir, dans une chambre haute, spacieuse, magnifiquement décorée, et garnie de meubles presque tous anciens, et véritablement somptueux.

L'énorme cheminée avait un feu flambant.

J'eus toutes les peines du monde à me défendre pour ôter seul mon pardessus.

D'un coup d'œil elle examina ma toilette de chasseur :

— Bravo! dit-elle. Voici qui est pratique. Quelle excellente idée!

Il fallut m'installer dans un fauteuil, me rapprocher du feu; puis tout à coup :

— Non, levez-vous encore!

Quand je fus debout :

— Mettez-vous près de moi. — Regardez!

Nous étions devant la glace, et la lumière des candélabres nous éclairait à plein.

— Regardez! Ne faisons-nous pas bien, l'un près de l'autre?

Alors, passant son bras sous le mien avec un joli mouvement plein de grâce :

— Comme vous êtes grand! Je ne suis pas petite, et près de vous j'ai l'air d'une enfant!

Et alors, en regardant ce beau visage, ces yeux éclatans, transfigurés par une joie enthousiaste, j'eus un instant de fierté, de bonheur et sans songer à ce que je faisais, je saisis sa belle tête à deux mains...

Elle n'eut même pas l'idée de résister, mais je vis dans ses yeux de l'étonnement, et une inquiétude mêlée de tristesse.

Je la tins ainsi un moment, la contemplant avec ravissement, puis je laissai tomber mes bras, reculai d'un pas et très doucement, confus :

— Vous pardonnez à votre ami de s'être oublié un instant?

Elle prit une de mes mains et la caressa doucement :

— Vous êtes mon noble ami, et le serez toujours, n'est-ce pas?

— Oui, toujours.

— Comme j'ai été désolée de ne pas vous voir ces deux jours-ci! Mais j'étais si malade, et mon médecin craignait une congestion, je ne sais quoi.

— Et maintenant?

— Oh! il n'y a plus de danger; seulement je ne puis pas sortir de quelques jours. Mais en fait de danger, il y en avait, il y en a encore un d'une autre nature, et je me reproche de vous avoir laissé venir.

— N'y pensez pas : je vous assure que vous vous exagérez les choses. Il n'y aurait pour moi de grave que le cas où votre mari interviendrait. On m'a assuré, — cette femme qui est venue me chercher, — que la personne que j'ai vue n'était pas votre mari : du reste, je le savais déjà, puisque j'avais vu votre mari sur le balcon : le reste n'est rien. Quelque singulier que cela puisse vous paraître, devant votre mari j'abandonnerais immédiatement le terrain. L'affection toute respectueuse, et qui restera toujours respectueuse, que j'ai pour vous a beau ne pas lui être une offense, je serais mal à l'aise à la défendre contre lui. D'abord quelques accomodemens que les passions modernes aient trouvés avec la conscience, j'estime qu'il n'y a pas deux sortes d'honneur, et n'entends pas plus être un larron au spirituel qu'au temporel. Puis, parce que je fais le cas le plus haut de votre amitié, il est nécessaire, il faut que vous puissiez m'estimer, mais il faut, je vous l'ai dit, que je puisse vous estimer aussi : en un mot, que nous ne fassions rien par quoi nous déméritions aux yeux l'un de l'autre.

— Alors, — entière franchise : — si j'étais femme à vous offrir, — ou peut-être, en effet, si je vous offre près de moi, cette place que les mœurs italiennes admettent, celle de cavalier servant, vous allez la refuser? Disons le mot, vous ne m'estimerez plus?

Sa physionomie était devenue intéressée, réfléchie, énergique. Son regard interrogeait le mien de toute sa puissance d'attention.

Il y eut un instant de silence : l'épreuve était décisive. Je n'eus qu'un moment d'hésitation et me levai.

— Je ne cesserai pas de vous estimer, parce qu'après tout, vous êtes la victime des mœurs de votre pays. Quant à moi... il m'en coûte... plus que vous ne le saurez jamais, de renoncer à un beau rêve qui était peut-être ma dernière espérance, mais enfin, je subirai ma destinée! Je refuse!

Elle poussa un cri de joie et s'élançant vers moi :

— Donnez-moi vos deux mains!

Et les mettant aux deux côtés de sa tête :

— Laissez-les là tant que vous voudrez! A présent, je vous connais vraiment, et me fie toute en vous!

— Pourquoi m'avoir imposé cette épreuve? Et si j'avais faibli?

— Oui, mais puisque vous n'avez pas faibli! Me pardonnez-vous?

— Il le faut bien.

— Maintenant, asseyez-vous; pas si loin, — je suis mieux, ainsi, l'expression de votre regard. La personne que vous avez vue n'a, en aucune façon, le droit de se mêler de mes actions. Elle ne mérite que votre mépris et le mien, pour ses obsessions intolérables. Mais comme nous sommes en Italie, que cet homme est fort dangereux (on lui impute déjà deux assassinats) et qu'il m'est impossible quant à présent de vous donner le moindre prétexte à intervenir dans ma vie, ce qui d'ailleurs ne vous mettrait pas à l'abri des *buli* qu'il emploie, il faut que nous soyons d'une extrême prudence; il faut surtout que vous soyez toujours sur vos gardes. Pour le moment, laissons ce désagréable sujet et occupons-nous de nous seuls.

Elle se leva, alla ouvrir un coffret sur une commode, et en tira plusieurs boîtes de maroquin.

— Il faut que je vous montre ma famille! Voici ma grand'mere, la mère de mon père. Voici ma mère, — puis ceci, c'est mon frère quand il était jeune, — et enfin, moi à douze ans. Quelle laide petite créature, n'est-ce pas?

— Non, vous étiez à l'âge ingrat.

— Et à présent, venez voir le plus beau, le plus cher de mes trésors!

Elle prit un des candélabres à deux mains, alla à l'entre-deux des fenêtres et soulevant la lumière aussi haut que possible :

— Regardez!

Je vis le portrait à mi-corps, de grandeur naturelle, d'un homme de quarante-deux à quarante-cinq ans.

Les cheveux un peu grisonnans aux tempes, le teint pâle, le front bien développé, l'œil bleu, ferme, loyal et pensif, la moustache noire, il avait, avec sa cravate longue de satin et sa redingote serrée à la taille et entièrement boutonnée, une belle et haute mine de diplomate militaire.

— Voilà, dis-je, un noble portrait!

Elle rougit de plaisir.

— C'est mon père! — C'était ma vraie famille : en le perdant j'ai tout perdu.

Je lui pris le candélabre des mains et mis la peinture en pleine lumière.

— Oui, décidément, une noble figure. C'est curieux, il n'a pas le type italien.

— En effet, nous sommes Piémontais ou plutôt Savoisiens. La famille de mon père est très ancienne : nous avons encore le château près de Chambéry. Je suis née en Savoie et j'ai été élevée à Turin, tout à fait à la française. Maintenant que vous avez bien regardé mon père, ne trouvez-vous pas qu'il ressemble à quelqu'un?

— Non... du moins je ne vois pas.

— Venez.

Elle reprit le candélabre et alla le poser sur la cheminée.

— Regardez dans la glace, là, là... Je trouve que c'est frappant!

Et, en vérité, c'était ma pauvre personne qu'elle désignait.

Je me tournai à elle : j'allais lui prendre la main ; je m'arrêtai, — soulevai simplement le bout du châle de maison qu'elle avait jeté sur ses épaules, et le portai à mes lèvres en m'inclinant.

— C'est, dis-je, un grand honneur que vous me faites, et que je ne mérite nullement.

Elle avait suivi mon mouvement : des larmes lui vinrent aux yeux.

— Il n'eût pas fait mieux que vous en ce moment! Si, vous lui ressemblez : vous avez son regard. Cela m'a frappée quand je

vous ai revu, et pour tout vous dire, cela ne peut plus vous blesser. car aujourd'hui, je vous rechercherais comme ami pour vous-même, c'est ce qui m'a attirée vers vous. Je vous conterai plus tard quel combat j'ai soutenu avec moi-même.

Nous nous étions rassis.

— Ma mère est Italienne, elle est de famille milanaise : ce palais lui appartient. Mon frère est né ici, il est purement Italien, aussi ma mère le préfère à moi : elle se retrouve en lui. Je ne puis pas dire qu'elle m'a en antipathie, mais elle a toujours été sévère, dure même avec moi : on dirait qu'elle ne me pardonne pas d'être l'aînée. Mon père, au contraire, j'étais sa favorite. On dit que les filles tiennent de leur père, et chez moi, c'était vrai. Aussi, nous nous entendions sur tout. Il ne voulait pas que j'épouse un Italien : c'est ma mère qui a fait le mariage. Mon frère lui-même ne m'aime pas. Vous me parliez de l'homme que vous avez vu au Dôme. C'est bien entendu, un ami de mon frère malgré la différence d'âge, et mon frère le soutient contre moi, sans compter ma mère qui ne jure que par lui! Je puis vous dire qui il est; c'est le prince Scipione Brancatelli — le Principino, comme on l'appelle — parce qu'il est fils cadet, car du reste il est d'une taille colossale. C'est un viveur ruiné, et qui, autrefois, a commencé par perdre au jeu la bonne moitié de sa fortune : moi, je l'ai en horreur. C'est lui dont nous avons entendu la voix, le soir où nous avons soupé. Vous vous rappelez cette voix sonore?

— Très bien : votre attention m'avait frappé.

— Je ne comprends pas comment il a pu découvrir notre rendez-vous au Dôme : il faisait si sombre. Du reste, il emploie des *buli*, des gens à lui, et c'est d'eux, même, que vous avez tout à craindre. Lui ne fera rien. Ce n'est pas lui qui a assassiné le pauvre marquis Correnti à cause de sa fiancée. Oh! non, il n'assassine pas, il fait assassiner : de cette façon il ne court aucun danger et ne figure pas.

— Votre père devait être militaire?

— C'est-à-dire il l'avait été dans sa jeunesse, comme beaucoup de la noblesse piémontaise. Il avait servi dans Savoie-cavalerie. Plus tard il s'était mis dans la diplomatie.

— C'est juste; je m'explique la double expression de sa physionomie.

— Précisément. C'était un ami de Cavour, de Massimo d'Azeglio, d'Ubaldino Peruzzi. Le roi Victor-Emmanuel l'honorait de sa bienveillance très particulière.

En ce moment on frappa à la porte.

La jeune marquise alla ouvrir.

Il y eut un colloque rapide, à voix basse, d'ailleurs en milanais, que je comprends à peine.

Elle revint vers moi la figure bouleversée. Beppina l'avait suivie.

— Elle dit qu'elle voit rôder dans la rue des gens suspects. Partez, partez tout de suite... Tu es sûre que ce n'est que devant le palais ? De ce côté-ci tu n'as vu personne?

— Il n'y a personne, madame, en ce moment, j'en réponds ; mais dans dix minutes, dans cinq minutes, qui sait, ce côté-ci peut être gardé aussi.

— Partez! Et toi, regarde de tous tes yeux. — A la moindre apparence suspecte, rentrez. Tu tiendras la porte ouverte. Advienne que pourra, n'hésitez pas à revenir. Promettez-le-moi! Me le promettez-vous? — Tu entends, Beppina!

— Je vous le promets.

La Beppina s'impatientait : j'avais endossé mon pardessus; je pressai les mains de la marquise, et nous partîmes en toute hâte.

En bas, Beppina ouvrit la porte sans bruit et passa la tête.

— Rien : vite, et si vous étiez poursuivi, je ne quitte pas la porte... Vite, vite!

Je me glissai dehors, et l'idée d'une ruse fort simple me vint à l'esprit.

Je marchai très vite, en piquant droit sur la ruelle par où nous étions venus. Puis, après une cinquantaine de pas, je m'arrêtai brusquement, me penchai en avant, et, rebroussant chemin, me mis à courir vers le côté opposé de la place.

Sans ralentir, je me retournai, et vis, assez confusément, deux ombres noires sortir de la ruelle que j'avais eu l'air de vouloir prendre, et courir aussi dans ma direction.

Mais j'avais une bonne avance : j'eus le temps d'entrer dans la rue du bout de la place, et de couper par une autre sans être rejoint. D'ailleurs on abandonna la poursuite.

Évidemment les *buli* du prince Brancatelli s'étaient enfoncés plus avant dans leur ruelle en me voyant venir, et cela leur avait fait perdre du temps.

J'étais de fort méchante humeur. Je me sentais bien armé, et, une fois éloigné du palais, l'idée de les attendre et de leur mettre à quinze pas, à chacun, une balle dans le corps me tentait beaucoup : avec la nuit claire qu'il faisait, j'étais sûr de ne pas les manquer.

La pensée des détonations m'arrêta : la police pouvait arriver; de là, certainement, procès-verbal et toutes les histoires du monde.

J'avais intérêt à ne pas attirer l'attention, et le mieux était de rentrer tranquillement chez moi : c'est ce que je fis.

Le lendemain, vers dix heures, on vint m'annoncer qu'une dame me demandait. Je dis de faire monter, et la Beppina, en chapeau et toilette de dame, archivoilée, au surplus, et méconnaissable, fit son entrée.

Elle me conta qu'elle avait suivi les péripéties de mon départ et de la poursuite, la veille, et qu'en voyant les deux hommes revenir presque tout de suite tranquillement, elle avait compris qu'il ne m'était rien arrivé. Bien entendu, elle n'avait pas soufflé mot de l'aventure à sa maîtresse.

Je la louai fort et voulus lui glisser deux pièces d'or dans la main.

A ma grande surprise, elle les refusa.

— Nous autres des Romagnes, dit-elle, nous servons par affection, pas pour de l'argent!

Elle vit à mon regard que cela me donnait bonne opinion d'elle, et parut toute fière. Il est certain qu'à partir de ce moment je la traitai autrement, et lui parlai avec une familiarité de confiance qui parut lui plaire beaucoup.

— Et maintenant, Beppina, rien de fâcheux n'est arrivé à la Signora?

— Rien du tout; elle va même beaucoup mieux : cependant elle en a encore pour quelques jours à ne pas sortir.

— Alors, si elle le veut, je retournerai la voir.

— Malgré les gens du prince?

— Malgré eux : même, entre nous, Beppina, je suis furieux, et si l'un d'eux me tombe sous la main!

— Je comprends, Excellence. Mon père était comme cela. Je l'ai vu un jour prendre exprès un chemin dangereux. Seulement, ici, entre nous aussi, Excellence, cela ne vaut rien : il ne faut pas faire de bruit.

— Vous avez raison. Attendons une nuit noire, car la nuit dernière, c'était comme fait exprès.

— Alors, à la première nuit noire?

— Oui, toujours à une heure; seulement ne vous montrez pas. Je tambourinerai à la porte, comme cela, tenez.

— C'est compris. Maintenant je m'en vais.

— Voulez-vous boire quelque chose ? Il fait froid ce matin. Voyons, un verre de moscatel?

Elle eut un large sourire :

— C'est bien tentant! Si Votre Seigneurie le permet, j'aimerais presque mieux du marsala : cela réchauffe mieux.

— Et c'est aussi facile.

Je fis monter deux verres de marsala, et quand la Beppina, en ayant pris un, se leva et me fit une révérence, je tendis mon verre pour le choquer contre le sien.

— Oh! oh! vous n'êtes pas fier, seigneur comte!

— Avec les braves gens, Beppina, jamais. A votre santé!

Et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde.

Ce jour-là, après mon déjeuner, je me rendis à un tir et me fis la main avec une vingtaine de balles. De là, — on m'avait indiqué une salle d'armes, — j'y allai et expliquai au maître d'armes ce que je voulais. Simplement faire un peu d'exercice et me dérouiller. Nous nous entendîmes facilement, et je fis une courte séance, juste ce qu'il fallait pour me remettre en haleine.

Je tirais assez bien quand j'étais au service, et, grâce à Dieu, on n'oublie jamais complètement. Je fus tout étonné du plaisir que je trouvai à me sentir un fleuret dans la main.

Le soir, il faisait encore clair de lune, mais c'était la fin du dernier quartier. Encore deux jours, et je pouvais compter sur un peu d'obscurité.

L'obscurité arriva le lendemain même : le temps était tout à fait couvert.

Je me mis en route vers onze heures et demie, et, bien enveloppé, le froid étant moins vif du reste, je me glissai, à minuit, dans un renfoncement de portail de l'église San Marco, juste en face de la petite porte du palais, et restai en observation.

Le côté du palais était dans l'obscurité, et, aux deux extrémités de la place, la lueur rougeâtre des réverbères éclairait à peine un espace d'une dizaine de mètres.

A partir de minuit et demi, tout bruit cessa.

J'étais venu de si bonne heure, et en prenant de telles précautions, que j'étais certain de ne pas avoir été remarqué. Moi, je n'avais rien vu.

Une heure moins un quart sonna. Tout demeurait tranquille. Je laissai passer encore dix minutes, puis lentement, sur la pointe du pied, l'œil et l'oreille au guet, je fis le tour de la place en longeant les murs, et, juste au coup d'une heure, je fis sur la porte le signal convenu,

La porte s'ouvrit sans bruit.

— Bonsoir, Excellence.

— Bonsoir, Beppina. Ne fermez pas tout à fait, que je puisse passer la tête.

Je me baissai, et mettant un genou en terre, passai la tête,

restai ainsi une ou deux minutes, puis me relevai et fermai moi-même la porte avec précaution.

— Pour cette fois, Beppina, je vous réponds qu'il n'y a rien. Conduisez-moi, mais lentement.

Je comptai successivement le nombre de pas dans la cour, les marches du perron, le nombre de pas du corridor à gauche, et enfin les marches de l'escalier.

Comme la première fois, à peine dans l'oratoire, la marquise vint à moi et m'entraîna dans sa chambre.

Elle était pâle et agitée.

— Je ne veux plus que vous veniez ainsi, dit-elle ; je sais tout ce que vous risquez : je vais bien maintenant, et mieux vaut rester sans nous voir quelques jours, s'il le faut, que de vous faire vous exposer.

Je lui expliquai alors quelles précautions j'avais prises.

Elle-même en avait fait autant, et me raconta qu'elle s'était attachée à ne pas changer la plus petite chose dans son service de domestiques et dans sa manière d'agir habituelle.

Elle s'était réellement couchée à dix heures, et Beppina aussi, et bien lui en avait pris, car vers onze heures et demie sa mère était venue dans sa chambre. Elle avait trouvé tout éteint, et était repartie sans dire un mot, croyant que sa fille dormait.

— J'ai l'habitude, ajouta-t-elle, de fermer toujours ma porte à clef : je ne sais pourquoi je ne l'ai pas fait ce soir, et vous voyez que cela m'a réussi.

J'écoutais sans rien répondre, et pensais à part moi que nous jouions un jeu bien dangereux.

— Êtes-vous sûre, demandai-je, que votre mère ne reviendra pas ? Car pour être venue une fois...

— Ma mère est très indolente. C'est un miracle qu'elle se soit dérangée. Je lis dans votre pensée... En ce moment il n'y a qu'elle au palais et mon frère... et mon frère n'y couche, pour ainsi dire, jamais. Rien ne lui fera changer ses habitudes : il ne viendra pas, non par délicatesse, mais par égoïsme : il ne m'aime pas, mais n'entend pas se gêner. Nous n'avons rien à craindre que du dehors. Là, il y a vraiment quelqu'un d'infatigable et de malintentionné. Mais si vous êtes sûr...

— Oh! pour ce soir, aussi sûr, je crois, qu'on peut l'être.

— Alors n'y pensons plus!

Malgré tout, elle restait inquiète. J'eus beau tâcher de l'égayer, plaisanter, à chaque instant elle écoutait d'un air préoccupé.

Plusieurs fois elle me quitta pour aller regarder au dehors, par la fenêtre d'un cabinet de toilette. Ensuite elle alla parler à Bep-

pina, et celle-ci l'assura que ce soir elle n'avait rien vu d'extraordinaire.

Je vis que je ne parviendrais pas à la rassurer, et je pris le parti de ne rester que fort peu de temps.

Elle-même m'y engagea, et au bout d'une demi-heure à peine Beppina me reconduisit.

Après m'avoir dit adieu, la marchesina, sur mon conseil, ferma au verrou la porte de l'oratoire qui ouvrait sur d'autres chambres du palais.

— Je ne sais pourquoi, lui dis-je, je n'ai pas la même confiance que vous au sujet de votre mère. Avec votre verrou fermé, vous êtes sûre de ne pas être surprise si vous ne vous couchez pas tout de suite.

Beppina et moi descendîmes avec des précautions infinies.

Nous mettions le pied sur la dernière marche de l'escalier quand Beppina poussa une exclamation.

— Écoutez! dit-elle.

On entendait le bruit des efforts que l'on fait quand on essaie d'ouvrir une porte qui résiste.

— C'est la comtesse! Vous avez deviné juste. Elle revient chez madame.

— Êtes-vous sûre que c'est elle?

— Sûre. Le comte est sorti. — Écoutez!

On entendit une voix qui criait :

— Bianca! Bianca! — Puis des coups sur la porte.

— C'est bien la voix de la comtesse. Hâtons-nous, que je puisse regagner ma chambre.

— Il n'y a pas de danger pour la marchesina?

— Aucun. C'est la voix de sa mère. Sans votre idée elle était surprise.

Nous traversâmes le corridor, la cour. Je sortis sur la place, et allai m'embusquer encore dans le renfoncement du portail de San Marco. J'attendis longtemps, et enfin me décidai à rentrer chez moi.

Je dormis mal et me levai de bonne heure. Je m'attendais à une visite de Beppina et ne voulus pas sortir : onze heures, midi, une heure sonnèrent; Beppina ne vint pas et je commençai d'être inquiet.

Je me décidai enfin à sortir, mais pour peu de temps, et en prévenant à l'hôtel que j'allais rentrer presque immédiatement. Personne ne vint, et la journée se passa à attendre et à supputer toutes les éventualités possibles. Je passai ma soirée au théâtre, et me couchai aussitôt rentré.

Le lendemain matin, il était à peine huit heures quand Beppina frappa à ma porte, tout emmitouflée dans son châle de laine et son voile.

— Eh bien! qu'y a-t-il?

— Rien, Excellence, merci à Dieu! tout s'est bien passé!

— Pourquoi n'êtes-vous pas venue hier? J'ai attendu toute la journée.

— J'étais sortie pour venir, mais on m'a suivie, et j'ai mieux aimé laisser attendre Votre Seigneurie que de rien risquer. J'espérais ensuite venir le soir, mais on m'a donné tant d'ouvrage au palais que je n'ai pas eu un instant.

— Comment cela s'est-il passé avec la comtesse?

— Très bien : grâce au verrou, Mme la marquise a eu le temps de se déshabiller avant d'ouvrir : Mme la comtesse n'a rien pu dire, et c'est heureux, car elle paraissait très en colère. Elle a dit qu'elle était venue parce qu'elle avait entendu du bruit : ce n'était pas vrai, mais enfin il fallait un prétexte. Sans faire de questions, elle regardait de tous les côtés. Elle est même allée voir derrière les rideaux des fenêtres.

— Madame vous a-t-elle donné une commission pour moi?

— Oui : si Votre Seigneurie veut se trouver ce soir à l'église de San Nazaro Grande, madame y sera à cinq heures et demie.

— Bien. A quel endroit de l'église?

— Dans une des chapelles de droite, celle où il n'y aura personne.

— C'est entendu : je serai exact.

— Maintenant, adieu, Excellence, je ne peux pas m'attarder.

— Un verre de marsala, Beppina?

— Non, Excellence, je l'aime beaucoup, mais pas aujourd'hui.

A cinq heures et demie j'arrivai à l'église de San Nazaro, après avoir fait plusieurs détours par diverses rues pour dépister les gens qui auraient pu me suivre.

Je choisis une chapelle plus sombre que les autres, et m'assis dans un coin.

La marchesina arriva presque aussitôt et vint se placer près de moi.

Après quelques mots nous restâmes un instant sans parler, en échangeant la muette caresse du regard. Je ne me lassais pas de contempler ce visage encore un peu fatigué, mais comme illuminé par la beauté de l'expression, et ne voulais pas rompre un silence délicieux, dont le charme ne peut être égalé par rien, et qui a la plus puissante des séductions, celle d'une sincérité indéniable.

Je pris la main de la Marchesina, qu'elle m'abandonna, et la portai à mes lèvres. A travers le gant glacé, j'en sentais la douce chaleur. Enfin :

— Vous ne sauriez imaginer quelle impression exquise je ressens !

— Si, je la puis imaginer, car je la ressens moi-même. D'abord j'ai le plaisir de sentir la pression de vos lèvres sur ma main, puis, je suis, sur votre visage, ce qui se passe en vous, et cela seul suffirait à me rendre heureuse. Vous n'avez plus...

Elle s'arrêta.

— Eh bien! pourquoi ne continuez-vous pas?

— Soit. Vous n'avez plus ce regard qui me faisait tant de peine à voir. On y sentait un tel chagrin, plus que cela, un tel désespoir! Il semblait que vous fussiez arrivé à dire : « Quoi qu'il advienne, que m'importe! Je n'ai plus rien à craindre : tout m'est indifférent désormais. »

— Il y avait bien, en effet, quelque chose comme cela, mais aujourd'hui je ne suis plus reconnaissable, et c'est à vous que je le dois.

— Vous exagérez : mettons si vous voulez que je n'y ai pas nui. Du reste, nous autres femmes, ce doit être notre rôle, dans la vie, de consoler ceux qui souffrent.

— Oui, panser les blessures de l'âme comme les pieuses sœurs de charité pansent les blessures du corps. C'est un rôle divin. — Mais, à ce propos, parlons de vous d'une autre façon; et ce refroidissement dont vous souffriez?

— Oh ! passé, bien passé.

— Il ne faut pas qu'il revienne !

— Soyez tranquille : je suis d'une sagesse exemplaire; voyez, je suis vêtue comme s'il y avait dix degrés de froid. Il paraît que vous avez été inquiet hier?

— Naturellement. J'ai attendu Beppina toute la journée.

— Et moi, toute la journée j'ai pensé à vous. Autrefois, les jours me paraissaient si longs! Maintenant, je ne me sens plus seule : loin de vous, je cause avec vous, je vous raconte mille choses. Je voudrais que vous fussiez toujours là, et je vous vois si peu!

Tout cela était dit avec une naïveté, une grâce qui me ravissaient. Il semblait que, sans compter, sans réfléchir, la marchesina prît à pleines mains toutes les fleurs les plus magnifiques ou les plus délicates de ses sentimens pour en joncher les chemins où nous nous avancions.

— Oui, lui dis-je, moi aussi je voudrais que vous fussiez tou-

jours là. Et cependant la Providence arrange peut-être tout au mieux en ne nous permettant pas d'être l'un près de l'autre autant que nous le voudrions. Elle nous mesure le bonheur et ne nous permet pas de nous en rassasier.

— Quelle laide pensée! Vous sentez-vous capable de vous lasser si vite?

— Moi, non, mais...

— Mais moi, vous voulez dire? Et pourquoi vous croire meilleur que moi sous ce rapport? Je dis sous ce rapport.

— Je ne me crois pas meilleur. Il n'y a pas là de qualité, il y a une sorte de don. La nature avait fait de moi un être malheureux en me donnant une incroyable puissance d'affection.

— Pourquoi un être malheureux?

— Parce que de tels êtres ne peuvent être heureux. Ils aiment plus qu'on ne les aime, le sentent, et en souffrent.

— Ne croyez-vous pas, — je me trompe peut-être, — mais ne croyez-vous pas que l'aimer soit si doux par soi-même qu'il constitue déjà un premier bonheur?

— A la condition de ne pas se sentir seul à aimer. Tenez, je vais bien m'expliquer. Prenez deux êtres quelconques ayant une vive, une profonde affection l'un pour l'autre. Tant que cette affection est rendue, partagée, elle est une source de félicité pour tous les deux. Et là, j'admets très bien que, pourvu que la disproportion ne soit pas trop grande ou plutôt trop frappante, celui qui aime le plus peut n'en pas souffrir : où la souffrance naît et devient bien sensible, c'est lorsqu'un des deux s'aperçoit qu'il est demeuré seul à aimer. Il semble que tout lui soit ravi, et que la terre manque sous ses pieds!

— Mais s'il lui reste le ciel pour s'en aider?

— Voilà une réponse à laquelle je n'avais pas songé!

— Je ne sais quelle a été votre expérience de la vie : pour moi, je ne me suis jamais trouvée si malheureuse que depuis que je vis sans affection. J'en reviens à ma première pensée : aimer, c'est-à-dire donner un aliment à son cœur ou en sentir l'action, est déjà un bonheur. Sentir qu'on aime seul doit être une cruelle douleur, mais moins cruelle, pourtant, que celle de sentir que l'on n'aime plus rien, que le cœur n'agit plus. Le premier cas, c'est la douleur, mais c'est encore l'existence : je souffre, donc je vis; le second cas c'est un état de mort.

— La mort, c'est le repos sans souffrance. Somme toute, vous mettez au-dessus de tout les joies du cœur, et vous avez raison. Et cependant, combien y a-t-il d'êtres qui sont insensibles à ces joies, pour qui elles n'existent pas?

— Peut-être. Je ne puis parler que de mes propres sensations.

— C'est parler des miennes : elles sont identiques. Les vôtres, cependant, à bien examiner, sont plus affinées ; mais j'estime que là où votre cœur souffre, le mien, après tout, ne se doit pas sentir trop à l'aise.

— Et comme compensation, lorsque je suis heureuse, vous-même devez l'être. Vous m'avez promis de me dire un jour votre vie?

— Mais j'aimerais autant que vous ne me parliez pas de cette promesse, en ce moment du moins. Laissez-moi oublier un peu ce que je me rappellerai toujours trop tôt.

— Ce n'est pas la curiosité qui me pousse, je vous assure : c'est un sentiment meilleur, plus...

— Plus relevé, je n'en doute pas. Vous craignez qu'un jour les souvenirs ne me ressaisissent, et d'avance, vous voudriez les combattre.

— Non, tout n'est pas renfermé dans votre supposition. Il y a encore cet attrait qu'a pour ceux qui s'affectionnent la vie de ceux à qui ils s'affectionnent. Cela est d'une inspiration moins haute, mais peut-être plus humaine, et n'a rien, cependant, de la curiosité.

— Je vous comprends, et je vous remercie. Maintenant, de grâce, occupons-nous de vous : voici la nuit qui tombe et amène le froid; il faut partir et songer à votre santé.

— Je vais bien.

— Raison de plus pour craindre les rechutes.

— Vous avez affaire, et je vous retiens peut-être?

— Encore!

— Qu'y aurait-il d'étonnant? Ce serait si naturel.

— Probablement, en effet, dans vos idées. Je m'en souviendrai.

— Ceci est méchant. Je ne pense pas ainsi.

— Je n'en sais rien, vous supposez si facilement que les autres le font!

— Et si mon malheur a voulu que j'aie déjà rencontré pareille manière de comprendre les choses?

— Il s'ensuit que vous généralisez. Comme je vous plains! Je commence à croire que c'est sans remède.

— Quel méchant regard, et comme, aisément vous prenez offense!

— C'est que je ne sais rien de plus blessant que cette supposition. Elle est un brevet de malhonnêteté et de fausseté que vous dispensez si aisément, je dirais presque, si allégrement!

— Vous allez trop loin : je n'ai eu aucune de ces mauvaises idées.

— C'est possible, ou bien votre éducation vous les a rendues si ordinaires que vous ne les remarquez plus.

— C'est vous maintenant qui êtes blessant. Dans quelques minutes je vais vous quitter. Est-ce là l'agréable souvenir que vous me donnez pour que je l'emporte et en charme ma pensée jusqu'au moment où je vous verrai?

Je repris sa main, que j'avais quittée depuis longtemps, et la portai à mes lèvres.

— Pardonnez-moi, mais rien ne peut m'être plus cruel que le genre de supposition que vous faites parfois. Je ne reste à Milan que pour vous, du moins je vous le dis. En ce moment vous êtes toute ma pensée, je vous le dis aussi. Quel démenti à mes paroles, si je songeais à vous quitter pour je ne sais quelle affaire, comme si les momens que je passe près de vous ne m'étaient pas plus précieux que tout, et comme si jouir de votre présence ne m'était pas la plus importante des affaires !

— Mais ce pourrait être très involontaire, et pour ne pas me blesser...

— Je vous ferais un mensonge? Eh bien! je comprends les choses autrement. Si une raison quelconque m'obligeait à vous quitter, sûr que vous savez ce que vous êtes pour moi, je vous dirais : « Pour telle cause, il faut que je parte », et je n'ajouterais pas un mot de regret, le regardant comme inutile, et pensant que vous comprendriez vous-même ce qu'il m'en coûterait.

Elle eut un joli mouvement qui la fit se pencher légèrement à moi : on eût dit qu'elle voulait appuyer sa tête sur mon épaule. Elle se redressa tout de suite, et avec douceur :

— A mon tour à vous dire : « Pardonnez-moi. » J'oublie toujours que vous êtes mon noble ami ! Et cependant j'ai en vous une confiance illimitée : encore une fois je me fie toute, et j'y trouve une telle joie !

Et moi, en écoutant cette voix si jeune, en regardant, à la clarté d'une lampe d'autel ces beaux yeux au regard caressant, tout illuminés de la flamme la plus pure, j'éprouvais une émotion tellement forte, qu'elle m'étreignait la poitrine. Quel trésor que cette délicieuse créature !

Elle était si près de moi qu'à chaque instant ses vêtemens effleuraient mon bras ou mon épaule, et la vague, fine senteur de violette que portaient toujours ses gants et son mouchoir, montait jusqu'à moi. Quelle joie j'aurais eue à me pencher, à effleurer de mes lèvres son front, la naissance de ses cheveux ! Jamais caresse n'eût été plus innocente...

Et pourquoi cette familiarité? De quel droit? J'avais, à ce moment, les sentimens qu'un bel enfant confiant et doux eût éveillés en moi, mais je n'avais pas affaire à un enfant : il y avait là une femme jeune, belle, et qui certainement ne comprendrait pas mon mouvement et s'y méprendrait.

S'y méprendrait? mais n'était-ce pas moi, plutôt, qui me méprenais? Quel nom donner à ce sentiment puissant qui m'entraînait? Était-ce de l'amitié? Non : aucun doute n'était possible. Un autre sentiment plus vivace et impérieux? Non encore, au sens général où on le prend du moins. Sans pouvoir le définir, ce que je sais c'est qu'il y entrait de l'admiration, de la tendresse, du respect, avec l'impression qu'on ressent devant un être d'une essence supérieure, et cette adoration multiple, pour dire ainsi, qu'on a pour ce qui est à la fois aimable et beau, séduisant et sacré!... D'ailleurs, cela n'avait pas de nom.

— Vous allez me dire que je vous fais toujours la même question, mais à quoi pensez-vous? me demanda-t-elle.

— A vous.

— Et que pensez-vous?

— Je ne pourrais l'expliquer moi-même.

— Cependant, je voudrais bien en savoir quelque chose.

— Contentez-vous que la somme de mes pensées n'a rien que de profondément affectueux; quant à vous en dire le détail, il m'est impossible.

— Cependant, tout à l'heure, j'ai vu dans vos yeux quelque chose qui n'était pas le reflet d'une pensée, mais l'indication d'un mouvement. C'est surtout cela que je voudrais connaître.

— Et c'est ce que je vous puis le moins dire.

— Pourquoi?

— Parce que c'était absurde.

— Eh bien! dites-le-moi quand même, pour me faire plaisir.

— Je ne le puis pas.

— Je vous en prie.

— Mais je vous assure que c'était insensé. C'est une idée qui m'a traversé l'esprit et qui a été aussitôt oubliée.

— Oubliée ou chassée?

Je ne répondis pas.

— Vous voyez, j'avais deviné. Je vous en prie, dites-moi ce que c'est, ou je vais y penser sans cesse.

— Mais, chère marchesina, encore un coup c'est impossible!

— Même pour me tranquilliser?

— Si je cédais, vous seriez la première à regretter de m'avoir contraint.

— C'est donc bien mal?

— Non, grâce à Dieu. Mais... vous vous moquerez de moi, et je ne voudrais pas être ridicule à vos yeux.

— Vous voulez me donner le change : ce n'est pas cela.

La voyant inquiète, je me redressai, et d'un ton bref, froid :

— Rappelez-vous que c'est vous qui m'obligez. Tout à l'heure, en vous écoutant, en voyant le regard que vous fixiez sur moi, il m'a semblé que tout d'un coup vous aviez quinze ans, et que moi j'étais bien, bien vieux, et la pensée m'est venue qu'il eût été délicieux de vous baiser au front comme un enfant. Vous avez vingt-cinq ans, j'en ai trente-cinq, et l'amitié n'a pas besoin de ces familiarités que rien ne justifierait et qui n'ont rien à voir avec les sentimens que nous avons l'un pour l'autre. Maintenant que vous savez ce que vous vouliez, partez pour ne pas vous exposer au froid de la nuit : seulement, dites-moi quand je vous reverrai.

J'avais pris un air indifférent. La marchesina avait d'abord rougi, puis elle pâlit, et demeura un instant sans répondre, se leva, et, à voix basse :

— Je sais que ma mère va partir pour une de nos terres dans deux jours. Ce n'est pas elle qui me l'a dit, sans cela je croirais à un piège; mais elle ne peut pas s'en dispenser. Vous pourrez au moins venir passer une ou deux soirées avec moi. Voulez-vous?

— J'irai si vous êtes sûre que ce soit sans danger pour vous.

— Sans danger. — Et elle eut le plus joli regard; puis, relevant son voile et s'inclinant, elle me présenta son front en murmurant d'une voix si étouffée qu'à peine, cette fois, je pus la comprendre :

— Une amitié comme la vôtre a aussi ses droits!

Je n'eus pas la force de résister, et, tremblant, je posai mes lèvres sur son front...

La marchesina s'éloigna, et alors un pressentiment funeste me saisit, et je pensai : « Je n'aurais pas dû promettre d'y aller! »

CHARLES DE BERKELEY.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

TERRE D'ESPAGNE

II (1)

SANTANDER. — BURGOS. — VALLADOLID
SALAMANQUE

I. — DEUX ROMANCIERS. — LA BAIE DE NACRE

Santander, 18 septembre.

La meilleure route, de Bilbao à Santander, c'est la mer. Le chemin de fer fait un immense détour, et descend jusqu'à Venta de Baños pour remonter au nord. Une ligne de vapeurs dont le service n'a lieu, malheureusement, que pendant les mois d'été, suit la côte cantabrique, et met les deux villes maritimes à cinq heures l'une de l'autre.

Dès que nous sommes sortis du Nervion, le bateau tourne à gauche, et file droit à l'ouest. Les montagnes, prolongement de nos Pyrénées, ont l'air toutes proches, et sont sauvages, d'une belle teinte mordorée, sous le soleil levant, comme celles de la Sardaigne. Je ne vois pas de maisons, pas de cabanes de pêcheurs sur les falaises grises recouvertes de maquis, pas de champs cultivés. Quelques éboulemens de terre, aux flancs de ces solitudes montantes, indiquent des puits de mines. A peine, très distans l'un de l'autre, deux ou trois petits ports serrés entre les roches, penchant leurs toits de tuiles au-dessus de l'eau bleue. La mer est belle, aussi déserte que la terre. Une seule voile, pointue comme une aile, s'en va, splendide de lumière.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Cette navigation, si rude en hiver, si douce aujourd'hui, se termine dans un paysage enchanteur. On double une série de caps aux falaises énormes, nues, éboulées, fendues par les lames, et, tout à coup, une baie s'ouvre, assez profonde pour qu'on n'en voie pas la fin, et les montagnes qui barraient l'horizon s'éloignent en menues dentelles mauves, et la rive droite est pleine d'îlots verts, de groupes d'arbres enveloppant de petits carrés blancs qui se rapprochent, qui se mêlent, qui deviennent une ville. Nous avançons lentement ; il y a tant de lumière, tant de ciel, tant de brume fine sur les choses, que je pense aux deux écrivains (1), et que je comprends.

Vous devinez bien que, dans une pareille mollesse de rives, une ville ne peut manquer de s'endormir un peu. Santander est moins active que sa rivale, Bilbao ; elle a de longs quais où sont amarrés quelques navires à vapeur, des voiliers, deux grands steamers qui chauffent pour je ne sais quelle destination lointaine ; elle a des maisons de baigneurs, d'artistes, de commerçans enrichis, sur la côte élevée qui borde le golfe et qui se termine par un éperon de rochers d'un jaune ardent, flanqué de deux plages, celle de la Magdalena et celle du Sardinero.

Tout près de la première, dans un site merveilleux d'où le regard peut errer sur toute la baie, habite M. Bénito Perez Galdós. C'est un homme de cinquante ans, à la physionomie grave, un peu froide, aux moustaches grisonnantes et retombantes, aux cheveux courts, qu'on prendrait, dans une rue de France, pour un officier de cavalerie en civil. Il est venu très souvent en France ; il a voyagé ; il fait d'assez fréquentes apparitions à Madrid. Sa patrie n'est pas Santander ; il est né aux Canaries. Bien qu'il soit attaché au pays d'adoption dont la beauté l'a séduit, il n'est pas lié par ce joug puissant de la terre au point d'avoir donné pour cadre, à la plupart de ses romans, cette province de Santander. Il vit en province et n'est pas, au sens propre du mot, un écrivain provincial. Son œuvre est considérable. S'il m'était permis de la juger sur des impressions nécessairement rapides, sur des lectures en chemin de fer ou en bateau, je dirais que l'auteur me paraît être, en philosophie, un voltairien ; en politique, un libéral ; qu'il a commencé par écrire des récits patriotiques, à la manière d'Erckmann-Chatrian ; qu'il a, plus tard, modifié son genre, et serait plus voisin aujourd'hui, avec toute la différence entre le génie espagnol et le génie anglais, de Thackeray ou de Dickens, je veux dire moins préoccupé des

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

drames de l'histoire que de la peinture des mœurs et de la comédie de la vie. Le style d'un ouvrage étranger nous échappe encore davantage. Cependant, je ne crois pas me tromper en avançant que ceux de M. Perez Galdós sont surtout remarquables par la composition, par des qualités de plan, de méthode, et par la science du mouvement. Il appartient à l'école ironiste, qui ne laisse voir l'émotion de l'écrivain que par surprise et par hasard.

Dans la conversation que j'ai eue avec lui, M. Perez Galdós, avec une modestie charmante, m'a surtout parlé de M. de Pereda.

— C'est notre maître, m'a-t-il dit, un grand poète en prose, le plus classique à la fois et le plus novateur de nos écrivains. Je l'aime beaucoup, bien que nous ne pensions pas de même sur plusieurs points. Il a décrit, il a chanté ce pays de la Montaña sous tous ses aspects. Et, remarquez-le, tout poète qu'il est, il observe scrupuleusement, il n'hésite pas à employer, dans le dialogue, le mot local, lui qui parle le plus pur castillan. Vous trouverez même dans *Sotileza*, — son chef-d'œuvre, à mon avis, — un vocabulaire de la langue de nos marins et pêcheurs de Santander. Lisez encore *Escenas montañesas* (Scènes de la Montaña), et *la Puchera* (le Pot-au-feu), autant de livres de premier ordre. Et voyez l'auteur, si vous le pouvez. Il habite, à quelques lieues d'ici, sa propriété de Polanco. C'est le plus aimable et le plus accueillant des hommes.

J'avais lu, justement, en tête d'un autre volume : *El sabor de la Tierruca* (la saveur du Terroir) — le dixième des œuvres complètes de M. de Pereda — un prologue de M. Pérez Galdós, qui fait le plus grand honneur à chacun des deux amis.

M. Pérez Galdós y raconte comment la lecture des scènes de la Montaña lui donna l'envie de connaître ce pays de Santander, comment il y vint, y fut retenu, et s'y fixa.

« A la porte d'un hôtel, dit-il, je vis pour la première fois celui qui captivait ainsi mon esprit, dans l'ordre des goûts littéraires, et, depuis lors, notre amitié a été s'affirmant avec les années, et s'avivant, chose étrange, avec les discussions. Avant d'entrer en relations avec lui, j'avais entendu dire que Pereda était un ardent partisan de l'absolutisme, et je ne le pouvais croire. On avait beau m'assurer l'avoir vu à Madrid, dans les rangs des députés de la minorité carliste, une pareille idée me paraissait absurde, impossible; elle ne m'entrait pas dans la tête, comme on dit. Quand je l'eus fréquenté, je fus convaincu de la funeste vérité. Lui-même, par ses furieuses attaques contre tout

ce qui m'était sympathique, la confirma pleinement. Mais sa fermeté, son inflexibilité pure et désintéressée et la noble sincérité avec laquelle il exposait et défendait ses idées, m'émerveillèrent à ce point, et complétèrent si bien à mes yeux la physionomie de Pereda, qu'il m'en coûterait aujourd'hui de l'imaginer autrement; je crois même que sa vigoureuse personnalité perdrait toute figure en perdant cette belle unité et ce ton de haut relief. Dans sa manière de penser, il y a beaucoup de sa manière d'écrire : même horreur de la convention, même sincérité... Ceci dit, j'ajoute que Pereda est, comme écrivain, le plus révolutionnaire de nous tous, le moins attaché à la tradition, l'émancipateur par excellence. A défaut d'autres mérites, il aurait encore droit au premier rang par la grande réforme qu'il a faite, en introduisant le langage populaire dans la langue littéraire, en les fondant avec art, en conciliant des formes que nos maîtres de rhétorique les plus distingués déclaraient incompatibles... Une des plus grandes difficultés auxquelles se heurte le roman espagnol, consiste dans le défaut de souplesse de notre langue littéraire pour reproduire les nuances de la conversation courante. Les orateurs et les poètes la maintiennent dans ses anciens moules académiques, la défendent contre les efforts de la conversation, qui tente de la tirer à soi; le fâcheux régime de douane de ces esprits cultivés la prive de flexibilité. D'autre part, la presse, sauf de rares exceptions, ne se met pas en frais pour donner au langage courant la couleur littéraire, et, de ces vieilles antipathies entre la rhétorique et la conversation, entre l'académie et le journal, résultent d'irréductibles différences entre la manière d'écrire et la manière de parler, ce qui fait le désespoir et l'écueil du romancier. Pour vaincre ces difficultés, nul n'a été plus hardi que Pereda; il a obtenu de merveilleux succès et nous a offert des modèles qui font de lui un vrai maître en cet art redoutable... Autre chose : Pereda ne vient jamais à Madrid. Pour le voir, il faut aller à Santander ou à sa maison de Polanco, où il vit la majeure partie de l'année, dans une aisance matérielle, un luxe, qui ajoute un trait de plus à son originalité. C'est un écrivain qui dément, mieux que tout autre en Espagne, la prétendue incompatibilité entre la richesse et le talent... »

Pouvais-je passer près d'un pareil homme, que je n'avais aucune chance de retrouver à Madrid, sans essayer de le voir? J'avais un mot pour lui. J'ai pris rapidement mon parti, et je suis allé à Polanco. Là, parmi des collines arrondies et largement ouvertes, dans une atmosphère d'une limpidité admirable, un parc entouré de murs, planté de grands arbres que dominent

des eucalyptus, s'élève sur une colline; quelques maisons de village s'abritent en arrière. L'une d'elles, près de l'entrée, reconnaissable à son architecture ancienne, un peu plus décorée que les autres, est la *casa solar* des Pereda, et porte, sur sa façade, les armes de la famille. La porte du parc est ouverte. J'entends des rires. Sous les charmilles, deux jeunes filles et un garçon d'une douzaine d'années jouent au croquet. C'est lui qui court prévenir son père. J'avance, par l'allée tournante, dans l'ardente chaleur où monte le dernier parfum des fleurs d'automne, et, à peine suis-je rendu devant le perron d'une villa carrée, de construction récente et soignée, que je vois arriver... J'ai cru d'abord que c'était don Miguel de Cervantès lui-même. Jamais encore je n'avais rencontré ce pur type espagnol, le hidalgo complet de l'histoire et de la légende : le visage long, les cheveux gris en broussailles, le grand nez busqué, les moustaches fortes, la barbiche toute blanche, et des yeux noirs très fins, très bons en même temps, et ce geste noble de la main, qui salue de loin et dit d'avance : « Ma maison est vôtre, monsieur! » M. de Pereda, en veston du matin, était occupé à surveiller des ouvriers qui travaillaient dans un coin du parc. Il m'emmène dans son cabinet, une pièce vaste du rez-de-chaussée, pleine d'objets d'art et de photographies d'artistes.

Nous causons longuement. Il m'interroge sur la littérature de France, et je le questionne sur la littérature d'Espagne. Je l'ai prié de parler lentement, — et pour cause. Mais il a vite oublié. Les phrases lui viennent, abondantes, et je les sens littéraires, lors même que des mots m'échappent, et je reconnais l'éloquence naturelle de la race, rehaussée par le goût d'un esprit cultivé. Sa belle voix grave a des ardeurs de jeunesse. Il ne pose pas. Il parle de lui-même avec simplicité, de son pays avec un enthousiasme mêlé d'un peu de regret. Quand nous en sommes venus là :

— Ah! monsieur, me dit-il, la distance est grande déjà entre la province de Santander que j'ai peinte et celle que vous voyez! Avez-vous rencontré des costumes? Si vous demeuriez parmi nous, pourriez-vous observer ces locutions, ces mœurs toutes particulières qui donnaient leur physionomie originale à nos marins, à nos paysans? Non, tout cela existait dans ma jeunesse, il y a trente ans. Et tout cela disparaît. A peine reste-t-il des traces de ce qui fut une poésie. J'ai essayé de noter, afin de les conserver en quelque manière, ces traits de la vie du peuple, qui allaient s'effacer. Par la psychologie, mes romans sont de tous les pays; par le cadre ils sont de ce pays-ci. J'ai peint la mer et nos marins, la campagne de la plaine, la campagne des monts cultivés. A

présent je veux finir par les cimes, et j'écris le roman de la haute montagne, des quelques-uns qui vivent tout là-haut.

Ce que je connaissais des œuvres de M. de Pereda m'avait appris qu'il était un grand artiste, un styliste achevé et un écrivain fécond à la fois. J'avais présente à l'esprit cette description d'un chêne-rouvre, par où débute *El sabor de la Tierruca*, et qui tient trois pages, des plus fortes qu'on puisse lire. En voyant l'homme, mon impression première s'affirmait. Oui, j'avais devant moi, et j'en ressentais pour lui une sorte de respect ému, un de ces esprits d'élite, faits pour voir, pour comprendre et pour révéler à lui-même le monde qui s'ignore, un de ceux, plus rares encore, qui, possédant cette richesse, n'en ont pas abusé.

— Je sais que vous êtes très aimé, lui dis-je, et c'est tout simple. Vous vivez, dans ce cabinet de travail, au milieu de souvenirs de vos admirateurs. Il y en a qui sont un hommage bien délicat, et qui doivent vous toucher : ce grand tableau, par exemple ? Une scène de *Sotileza*, n'est-ce pas ?

Nous traversâmes ensemble l'appartement. Au fond, occupant presque tout le panneau, une grande marine représentait une barque, lancée par dix rameurs, gouvernée par un vieux pêcheur debout à l'arrière, et qui franchit les deux lames de la barre de Santander. Au bas, un cartouche portait ces trois mots : *Jesus, y adentro !*

— C'est un présent de la ville de Santander, me dit M. de Pereda, qui me fut offert, par souscription, quand je publiai *Sotileza*. Vous voyez, l'homme de barre, le vieux, qui a la responsabilité de la manœuvre, vient de jeter l'invocation traditionnelle, à laquelle ne manquent pas nos marins, même aujourd'hui, par beau ou par mauvais temps ; elle est difficile à traduire, elle signifie, à peu près : « Jésus ! et confiance maintenant, nous entrons au port ! » Voulez-vous voir un autre souvenir donné à l'occasion du même roman ?

Sur un chevalet, M. de Pereda désigne un plat d'acier, artistement ciselé, dans un encadrement de bois noir et de velours cramoisi.

— Je tiens beaucoup à cet objet, monsieur, car il me rappelle, mieux que tout autre, la province que j'ai décrite. La petite ville de Torrelavega, la plus voisine de Polanco, et ma capitale, à moi, me l'a donné. Regardez : les titres de mes romans sont gravés au trait, sur les marges, entre les portraits de quatre écrivains, Cervantès, Calderon, Garcilazo et Quevedo, dont les trois derniers sont nés dans cette province ; le bois, sombre comme l'ébène, a été trouvé dans des fouilles, près d'ici, parmi des débris

de l'âge romain; les quatre clous d'airain qui tendent le velours ont été enlevés à une ancienne porte de la ville; l'acier même du plat provient des minerais de nos montagnes.

Nous continuâmes un peu cette revue, qui prolongeait ma visite et ma joie. M. de Pereda me reconduisit, à travers le parc, sous le couvert des arbres où les cris d'enfans ne montaient plus. Nous nous quittâmes comme ceux qui commencent à s'aimer, et qui ne doivent plus se revoir.

Si vous voulez maintenant, mon ami, savoir ce que j'ai trouvé de nouveau dans ces lieues de campagnes, traversées au trot lent de ma voiture, je vous dirai que c'est d'abord la route elle-même, défoncée, poussiéreuse, bordée d'arbres souffrans; puis, des bois d'eucalyptus dont il y a une profusion sur les côtes, bois très hauts, touffus seulement de la pointe, sentant l'aromate et sombres comme des futaies de pins qui n'auraient pas d'étincelles aux feuilles; une femme portant, sur sa robe usée, le cordon noir d'un tiers-ordre; des hommes en blouses très courtes, couleur saumon à rayures noires, ou bleue à rayures blanches; une niche de chien, devant une ferme, avec l'inscription : « garde juré; » un étalage de cruches faites en forme d'oiseaux, ayant, autour du col, un cercle de peinture rouge, et jolies à ravir; des maisons pauvres, qu'on dirait abandonnées, laissant pendre au bord du chemin leurs cordons d'oignons roux et de maïs doré.

Sur le quai de Santander, où j'achète un cigare, la marchande me salue de cette formule charmante de congé : « *Vaya usted con Dios !* — Allez avec Dieu ! » Un douanier se promène, à l'endroit où eut lieu l'explosion. Il est drapé dans un manteau écarlate et noir, qui lui donne un faux air de Turc. De la terrible catastrophe du 4 novembre 1893, à peine quelques traces, çà et là : un trou dans l'appontement auquel était amarré le navire chargé de dynamite; des barres de fer tordues, éparses sur la voie ou dans les jardins négligés de la cathédrale. Les vingt-trois maisons, détruites par l'incendie, ont été rebâties plus belles qu'auparavant. Les morts sont oubliés. Il fait une nuit lumineuse, tiède, d'une paix presque trop grande, au-dessus de ce théâtre de tant d'agonies. Les quais s'en vont vers le large ; l'œil les suit à la traînée des becs de gaz de plus en plus rapprochés et voilés; la baie, d'un bleu irréel, transparente, sans une ride, éclairée par la lune, réfléchit les navires, les feux de bord, les étoiles; on devine confusément, sur la rive opposée, des montagnes qui ont des formes de nuages et des sommets d'argent. Cela ressemble à ces paysages romantiques, tracés en mosaïques de nacre, sur les guéridons d'autrefois. J'ai ri, le premier, de leurs

couleurs invraisemblables. Et voilà que je rencontre ici, dans cette nuit d'automne, le rêve réalisé des ouvriers de Nuremberg.

II. — DE SANTANDER A BURGOS. — UN SOLDAT. — LA CATHÉDRALE ET LA CAMPAGNE

Burgos, 20 septembre.

Quatorze heures de route, de Santander à Burgos. C'est un peu long. Je ne la décrirai pas. Mais je tiendrais volontiers le pari que les routes les plus renommées de la Suisse ne sont ni plus grandioses ni plus variées.

Je ne m'éloigne pas sans un vif regret de ne pouvoir visiter les Asturies, et surtout la Galice, province oubliée dans l'ouest, dont mes amis d'Espagne m'ont raconté des merveilles. L'image de la façade de Saint-Jacques de Compostelle, entrevue sur une page d'album, me poursuit en chemin. Ma pensée reste en arrière, dans ces défilés de Covadunga, près d'Oviédo, où vit encore le souvenir du roi Pélage. Il s'était réfugié là, le roi vaincu, traqué par les Sarrasins. Avec trois cents compagnons, la dernière espérance de l'Espagne, il se cachait dans des cavernes, et les torrens, pour le mieux défendre, débordaient au pied des rochers. Il se rencontra, dans les villages voisins, des traîtres pour le vendre, et, même aujourd'hui, les habitans de ces villages maudits vivent à l'écart, méprisés, rejetés à cause de la trahison de l'an 737. Un voyageur que j'ai interrogé avait passé là. Il m'a dit la beauté sauvage du pays, les costumes, les vieilles mœurs, les expéditions contre les ours, les semaines dans la montagne, les nuits dehors. Cependant, je ne puis pas céder et m'enfoncer dans cette pointe de la grande Espagne. Le temps me manque. Burgos est devant moi, et Salamanque, et Madrid, et Séville, et Grenade, et le reste. Mais, je ne sais pourquoi, il y a des espérances qui ne consolent pas tout à fait. Et je suis triste.

Nous escaladons des rampes formidables, avec des vues de hauts pâturages où errent des troupeaux de jumens. Peu à peu, et à force de me voir vis-à-vis de lui, immobile dans mon coin de wagon, un officier supérieur d'infanterie espagnole m'adresse la parole. Il est en civil. Je lui fais compliment de son chapeau de feutre gris, à larges bords plats, d'une forme autrefois « lancée » je crois, par les toreros, et très à la mode en Espagne, depuis quelques années. Aussitôt, il se lève, prend le chapeau qu'il avait posé dans le filet, et me le présente : « Il est à vous ! » me dit-il. Je suis tenté de sourire, en pensant à la figure qu'il ferait, si j'acceptais. Mais je connais l'usage, et je remercie. Nous con-

servons chacun notre chapeau. Mais la glace est rompue. Elle se brise entièrement quand j'ai accepté un œuf dur, car il y a peu de buffets, sur cette longue ligne. On trouve seulement, çà et là, aux stations, des marchands qui vendent un verre d'eau glacée, colorée et parfumée avec un doigt de liqueur d'anis, ou légèrement sucrée avec une de ces petites meringues, qui fondent instantanément, et qu'on nomme *azucarillo*. L'officier, comme mes autres voisins, a emporté son déjeuner. Quand il l'a terminé, en buvant un gobelet de cette délicieuse *licor de Ojen*, qui ne franchit guère nos frontières, et qu'il a proposée, d'ailleurs, à tout le wagon, pour répondre à de multiples propositions de poulet froid et de jambon, il est d'humeur causante. Ses traits durs, un peu lourds, se sont détendus. Je vois l'homme tel qu'il doit être dans sa famille ou parmi ses camarades : très franc, de jugement sain, assez drôle et peu rieur, vite emballé, bon homme au fond. Il se plaint qu'on n'augmente pas assez les forces militaires de l'Espagne.

— Nous devrions avoir une forte marine, pour appuyer notre politique extérieure. Car nous avons des ambitions, et vous devinez lesquelles, mais nous n'avons pas assez de navires pour les appuyer. Quant à l'armée de terre, elle a trois rôles à jouer, chez nous : donner aux autres nations une idée suffisante de notre puissance pour qu'on tienne compte de l'Espagne ; défendre le territoire en cas d'invasion ; réprimer les soulèvemens, soit ceux du midi républicain, soit ceux du nord carliste, soit ceux que des causes occasionnelles, — la misère par exemple, — peuvent susciter. Eh bien ! je crois que nous n'avons rien à redouter de l'étranger. On sait la belle contenance que fait l'Espagne en pareil cas. Mais, si nous avions une guerre intérieure, toujours possible, malgré l'apaisement actuel, je dis que nos postes ne sont pas assez nombreux, et que nos contingens ne sont pas assez forts.

Je ne pouvais rien répondre sur ce point. Je demandai :

— Vous avez des soldats de toutes les provinces, dans les mêmes régimens. Comment se comportent-ils les uns vis-à-vis des autres, et quelle est leur valeur militaire ?

— Vous n'ignorez pas que les Espagnols possèdent deux des qualités de premier ordre qui font le bon soldat : ils sont sobres, et ils sont résistans à la fatigue. Cela est vrai des Espagnols de toutes les classes sociales et de toutes les provinces. Nos soldats supportent donc, sans se plaindre, les plus longues marches, la chaleur, le froid, les irrégularités même de l'intendance, et peu importe la nationalité : qu'ils soient Andalous ou Navarrais, Galiciens ou Aragonais. Tous ont cette vigueur de tempérament, de

même qu'ils ont tous, étant jeunes et exempts de soucis, la gaîté. Ils chantent à la caserne. en promenade militaire, à la salle de police, et j'en ai entendu chanter après la bataille, en Afrique, lorsqu'ils avaient, cependant, perdu de leurs camarades. Simple effet de soleil, monsieur, et besoin d'expansion d'une race méridionale. Mais, à part ces points communs, il est vrai de dire que les hommes de provinces différentes offrent des types bien tranchés, de valeur militaire inégale. C'est l'histoire de l'Italie, de l'Allemagne...

— Même un peu de la France. Et quel est le meilleur de tous?

— Le Castillan.

— Vous en êtes un?

— Oui, monsieur. Je suis Castillan de Castille. Je ne fais que répéter une vérité banale en vous disant que le soldat de mon pays est supérieurement brave. Il est capable de cette bravoure froide qu'il a montrée à Rocroy, et de cette impétuosité dont il a fait preuve dans l'attaque de Tétuan. Au régiment, nous le trouvons obéissant et surtout d'humeur égale. Sans aimer l'aventure, il ne déteste pas l'inconnu. Il s'accoutume vite, et comprend de même le métier. Je donnerais le second rang aux Navarrais et aux Aragonais, bons soldats aussi, mais plus durs, plus orgueilleux, portés à résister, quand un ordre ne leur paraît pas entièrement justifié.

— Et les Galiciens, auxquels j'ai tant songé aujourd'hui?

— Oh! attendez! Après les Castillans, les Navarrais et les Aragonais, je crois que nos meilleurs contingens nous viennent des côtes du Levant. Les hommes de ces provinces, Alicante, Valence, Barcelone, sont, en général, très dociles et pleins de bonne volonté. Leur formation militaire est plus lente. Ils sont excellens après deux ans de service. Vos amis les *Gallegos* ont, au contraire, de gros défauts, et qui durent. Ce sont nos Auvergnats. J'ignore si la réputation des vôtres est méritée. Celle des Galiciens l'est assurément. Ils ont la tête dure; ils passent pour extrêmement intéressés. De plus, ces pauvres conscrits, qui nous arrivent de leur province reculée, où les habitudes de la vie sont tout à fait à part, comme le climat et le paysage, souffrent cruellement du mal du pays, de la *morriña,* comme ils disent. Dans les premiers mois de leur service, ils ne peuvent se décider à sortir de la caserne. Beaucoup sont atteints de maladies de poitrine. Beaucoup dépérissent. Je les préfère pourtant au soldat andalou. Celui-là ne manque pas de gaîté, ni de décision, ni de brillant. Mais quelle mobilité! quelle indiscipline native! quel sentiment de l'individualisme hérité des Arabes! Et le pis, c'est que l'Andalou, dans nos régimens, donne le ton, comme les ou-

vriers de Paris dans les vôtres, qu'on l'admire, qu'on imite sa façon de parler, de se tenir et de penser.

— Et quand ces races se rencontrent, monsieur, s'accordent-elles ?

— Toutes ne sympathisent pas à la caserne. Les malentendus sont fréquens entre Aragonais et Galiciens, entre Andalous et Catalans. Mais, en campagne, ou même en marche, il n'y a plus que des soldats espagnols.

— Et qui chantent ? Je voudrais bien entendre vos chansons de soldats !

— Je n'ai pas de voix, sauf celle de commandement, dit l'officier, avec un bon sourire sous ses grosses moustaches. Sans cela...

Il réfléchit quelques minutes, en regardant, par la portière, les horizons qui changeaient et s'élargissaient en grandes plaines.

— Je me rappelle quelques couplets... parmi ceux qu'on peut répéter. En voici deux d'une *jota:* « Un artilleur vaut mieux, — vêtu de son bourgeron, — que quatre cents fantassins, — en tenue de gala. — L'artillerie, c'est de l'or, — la cavalerie de l'argent, — les chasseurs et les fantassins, — c'est de la monnaie qui ne passe pas. » Je n'ai pas besoin d'ajouter, monsieur, que ce ne sont pas nos soldats d'infanterie qui chantent cela. J'entends encore plus souvent la chanson élégiaque.

— Par exemple ?

— Ce couplet d'une *petenera:* « Quand je passe par ta rue, — j'achète du pain, et je vais mangeant, — pour que ta mère ne dise pas — que je viens là pour te voir. »

— Très joli !

— Ils sont amoureux, nos conscrits. Ils ont le cœur espagnol, très tendre, occupé de bonne heure d'un rêve féminin, et exprimant ce rêve, à la manière arabe, sur un mode très triste. Leur grande joie est de sortir avec la *novia*, la fiancée, quelquefois avec les *novias* entre lesquelles ils choisiront un jour. Aussi, la punition par excellence consiste à les consigner au quartier. Tenez, cette *playera* encore, qui doit être bien ancienne. Je vous préviens que je change un peu la fin : « Je te promets de t'envoyer, — quand j'irai à la bataille, — plus de cent cœurs de Maures, — dans un panier. — Dans un panier, — ô trésor de ma vie, — afin que tu en paves ta cour, — et que tu craches dessus ! » Et les Andalous ont aussi leur refrain favori, où revient sans cesse le nom de Séville. Je voudrais vous faire entendre ceci, dit par une voix jeune et bien timbrée : « Séville de mon âme, — Séville de ma joie, — qui ne voudrait être à Séville, — dût-il y dormir sur la terre ! »

. . . .

Cette rencontre, cette conversation, ces paysages, tout cela, c'était hier. Aujourd'hui, je suis à Burgos. Je traverse, en plein jour, cette ville aperçue vaguement sous la lune. Je marche dans le vent qui crible les yeux de poussière fine, et met une neige grise aux frontons de toutes les portes. La voilà donc, la Castille, terre dure et illustre! Je monte, pour en voir plus grand, au sommet des tours de la cathédrale. Étrange pays! La ville, aux contours nets, et puis plus une maison, pas un groupe d'arbres, pas une haie : rien qu'un cercle de plaine nue, désolée et ardente. Les pentes de chaume montent de toutes parts à la rencontre du ciel bleu. Les guérets nouveaux font parmi comme des coulures brunes. En fermant à demi les yeux tout se mêle en une teinte sans nom, celle de la sécheresse et de l'aridité. Burgos est au milieu, mais on le voit à peine. Le regard est attiré par ce désert immense qui l'enveloppe, où le soleil partout rayonne également, où l'absence de limites, marquant les héritages, laisse flotter dans l'esprit une vision de royaume. La poussière qui vole indique seule les routes. Quand elle a disparu, l'étendue est sans chemins. C'est la triste Castille, la contrée de hauts plateaux pierreux, semés de blé, où il n'y a pas de fermes, mais des bourgs espacés. Le muletier découvre, le matin, le pueblo où il couchera le soir. Il l'a devant lui tout le jour, et il va, n'ayant d'autre ombre autour de lui que celle de son chapeau, des oreilles de sa mule, du manche de son fouet, ou d'un nuage qui file dans la poussée du vent de nord.

Quand on descend des tours, avec la campagne de Burgos encore présente à l'âme, on comprend mieux ce prodigieux monument qu'est la cathédrale, une des plus vastes, la plus sombre et la plus ornée de celles que j'ai visitées. Sans doute la foi l'a bâtie. Elle a été l'inspiratrice, la trésorière, puis la gardienne du chef-d'œuvre. Elle lui a donné les proportions colossales qu'elle avait elle-même; elle a signé les statues lancées dans les airs, au sommet de la coupole, si haut qu'on ne les voit plus, et les frises au bas des portes, cachées dans la poussière et heurtées des passans. On reconnaît dans la profusion des richesses accumulées l'esprit des vieux Castillans, qui disaient tous, hommes de peuple ou hidalgos, ce mot que l'Espagne d'aujourd'hui répète encore avec orgueil : « Peu importe que ma maison soit étroite et pauvre, pourvu que celle de Dieu soit riche! » Cependant là n'est pas toute l'explication, et le génie des artistes qui édifièrent à Burgos cette merveille du monde, et la générosité de ceux qui donnèrent sans compter et sans se lasser pendant deux siècles, obéissaient

encore à d'autres influences. La Castille était déjà sans arbres et triste comme à présent. Ses habitans vivaient déjà étroitement confinés dans leurs villes, sans châteaux ni maisons de plaisance; même on n'y voyait pas, dans toute la plaine, une seule de ces belles promenades où la foule va chercher le peu de rêve et de repos qu'il lui faut pour porter la vie. L'église qu'on bâtissait fut la grande revanche. Elle fut le jardin, la forêt, l'ombre, l'eau vive, le paradis qui ouvre les joies qu'on n'a pas eues. Elle eut plus de colonnes et de colonnettes que les futaies n'ont de branches; plus de feuilles sculptées, en bas, en haut, sur le bois des autels, sur la pierre des murs, sur les retombées des chapiteaux, qu'il n'en pousse en une saison de printemps, dans la vallée d'un fleuve; elle eut plus de fleurs ouvertes, dessinées, peintes ou taillées dans le marbre et plus d'oiseaux qu'on n'en vit jamais dans la morne Castille; les vitraux donnèrent leurs clartés d'aurore ou de couchant, leurs chutes de rayons clairs pareilles à celles des gaves; les anges s'envolèrent et se rangèrent en cercle autour de la coupole; les clochetons montèrent au-dessus des toits, pressés comme des pointes d'arbres : et les habitans de Burgos, entrant dans leur cathédrale, trouvèrent qu'il ne manquait rien à qui la possédait.

Vraiment, cette cathédrale est tout Burgos. L'idéal de plusieurs générations d'hommes s'est exprimé par elle. Je ne puis toucher sans émotion ces grilles de fer forgé qui ferment les chapelles, travail admirable dont le mérite disparaît dans la splendeur de l'ensemble; je pense aux ouvriers qui, patiemment, tordaient et limaient ces rosaces, ces pampres de métal, destinés à garder seulement d'autres trésors, et qui devaient coûter tant de peine, et donner si peu de gloire. Pourtant, pas une imperfection ne s'y montre. Et ces retables, qui portent, jusqu'à la naissance des voûtes, leurs histoires en bas-reliefs, dont les dernières sont noyées d'éternel crépuscule! Et ces colonnes du chœur, dont tant de détails sont perdus dans l'ombre! Voilà ce qu'un passant comme moi n'aura jamais fini de voir, et ce qui fait qu'on s'accuse, en descendant les marches qui ramènent dans la rue, d'une sorte d'ingratitude. N'avoir donné qu'une heure ou deux à l'œuvre de tant d'années, n'avoir que deviné ces artistes de génie, dont la pensée est là, entière et méconnue! C'est un regret qui vous suit.

Burgos n'est pas pour le dissiper. La ville n'a pas conservé sa physionomie de cité capitale. Elle a peu de palais anciens, peu de balcons de fer avançans. Une porte monumentale, un mur coupé de torsades élégantes ou décoré d'armoiries, s'élèvent çà et là entre des files de maisons de date récente, mais dont aucune

n'est jeune. La poussière a donné la même teinte jaunâtre aux constructions de tous les âges. Des allées d'ormeaux tristes, sans autres promeneurs que les muletiers qui cheminent, espacés, vers les campagnes où ils se perdront bientôt, longent un moment le bord de l'Arlanzon, filet d'eau tout menu dans un grand lit de cailloux. Le silence seul de cette ville et l'espèce de recueillement qu'on y respire rappellent sa dignité passée. Elle ressemble à une veuve très fidèle. Ceux qui connaissent bien Burgos affirment que ses habitans ont encore la vie simple, retirée et religieuse qui fut celle de toute l'Espagne, aux grandes époques. Beaucoup de familles nobles y gardent les anciens usages. Le carlisme y compte des adhérens nombreux. Ils y vivent comme y vivaient les ancêtres. Le monde seul a changé autour d'eux, et les hommes que j'ai vus là m'ont donné l'impression que les provinces d'Espagne, quelques-unes du moins, conservaient encore une aristocratie, nullement dégénérée, tenue en disponibilité par sa faute ou, si l'on veut, par sa volonté, mais capable d'en sortir et de jouer, dans l'État, le rôle qu'elle a déjà tenu.

J'ai retrouvé, à l'hôtel, mon ami, M. d'A... qui doit faire désormais avec moi une partie du voyage. Ensemble nous avons visité le couvent de las Huelgas, monastère des dames nobles, au bord des campagnes poudreuses, puis, revenant dans l'intérieur de la ville, au coucher du soleil, je l'accompagne chez un de ses parens, avocat des plus distingués de Burgos. La conversation s'engage sur des questions de droit rural. J'apprends que ces vastes espaces, qu'on dirait sans aucune séparation, sont au contraire possédés par un nombre incroyable de propriétaires; qu'on rencontre fréquemment des propriétés foncières d'un ou de deux sillons, et des ventes immobilières dont l'enchère se monte à quatre-vingts ou cent pesetas. Notre hôte m'explique les transformations profondes qu'a subies la campagne de Castille : division du sol; abandon des pueblos par les anciens seigneurs qui vivaient parmi les paysans, confinés là par la tradition et par la difficulté des voyages; déboisement des montagnes, ininterrompu depuis des siècles, et devenu un mal peut-être sans remède. Je l'écoute, puis je demande brusquement :

— Cette Espagne, qui fut à la tête des nations, la plus riche et la plus puissante, comment a-t-elle perdu son rang? Depuis que je l'étudie, je crois voir que la race ne s'est pas abâtardie, ce qui eût été une explication. Pourquoi alors n'a-t-elle pas retrouvé tout son passé?

Celui à qui je m'adresse, me considère une minute, le temps de mettre un peu d'ordre dans les pensées qui traversent son

regard, en beau tumulte, et il a l'air de se contenir encore lorsqu'il parle, et il est d'une éloquence fougueuse, qui m'enchante comme tous les cris d'âme.

— Vous devriez plutôt me demander, monsieur, pourquoi elle n'est pas morte! Vingt autres nations auraient succombé, quand la nôtre a résisté. Nous avons eu tout contre nous, la corruption, les armes, les divisions intérieures, et nous vivons! Vous parlez de notre richesse après la découverte de l'Amérique? Ç'a été la plus redoutable des invasions, celle de l'or, qui nous venait à pleins navires. Elle déshabitua ce pays du travail. Il a cru que la fortune continuerait à affluer vers lui, comme un tribut perpétuel payé à celui qui avait donné au monde un monde nouveau, et, à l'heure où les industries se développaient, chez les autres peuples, elles dépérissaient chez nous. Nous souffrons encore de cette gloire d'avoir découvert l'Amérique, monsieur! Et depuis, que de secousses, que de bouleversemens! L'Espagne était appauvrie, et les guerres l'ont ruinée. Comptez seulement les crises que nous avons traversées en ce siècle! Comme alliés de la France, nous perdons notre flotte à Trafalgar. Dès le lendemain, les rôles sont intervertis. Vos armées violent notre territoire, prennent et pillent nos villes, les trésors de nos cathédrales et de nos musées. Les Anglais, au contraire, deviennent nos alliés. Mais quels alliés! Vous autres, vous détruisez avec une rage aveugle. Eux, ils rasent les fabriques de coton, sous prétexte de nous défendre, ils tuent en germe la concurrence future, ils brûlent Saint-Sébastien qui pouvait leur porter ombrage. L'histoire n'a pas dit toutes les ruines qu'ils ont faites. Elle n'a parlé que des vôtres. Amis et ennemis nous ont été funestes, cependant, et nous n'avons pu nous délivrer ni des uns ni des autres. L'Angleterre a gardé, comme avant, Gibraltar, et vous nous avez laissé vos idées, fermens de divisions, causes nouvelles de faiblesse. Les révolutions ont achevé l'œuvre : guerres carlistes, insurrections populaires, pronunciamientos de soldats, essais de république, restaurations de monarchies absolues, régimes constitutionnels, rois indigènes, rois étrangers, nous avons tout connu, mais surtout le mal que font tant de changemens. Étonnez-vous, après cela, que l'Espagne ne possède pas un commerce florissant, une industrie développée, et qu'il y ait de la poussière dans les rouages de son administration!

— J'avais entendu raconter, lui dis-je, qu'il fallait aller chercher l'éloquence dans le midi de l'Espagne. Je vois bien que le nord n'en est pas dépourvu.

Il me tendit la main, affectueusement, et reprit, poursuivant son idée :

— Vous avez raison de croire à la vitalité de l'Espagne. Elle n'a jamais été une nation déchue. Elle a été une nation blessée.

III. — LA FORTUNE D'UN TORERO. — LA CORRIDA INTERROMPUE

Valladolid, 23 septembre.

Une ville très étendue, celle-là, de figure moderne, et l'une des plus importantes garnisons de l'Espagne. Elle est vivante. Je l'ai vue dans la fièvre des fêtes. A onze heures du soir, hier, les rues étaient pleines de beau monde, qui bavardait, et de pauvres gens qui faisaient leur lit. J'ai pu observer que les riches Espagnoles s'habillent bien, puisqu'elles nuancent, à leur usage, les modes de Paris, et qu'elles ont une manière de regarder qui n'est pas celle d'une Parisienne. A Paris, c'est le feu à éclats. Un éclair bleu, vert, jaune pâle, vite détourné. Le navire est averti. Ici les yeux vous suivent un moment, tout ouverts, très noirs, un peu hautains, et on a l'impression qu'on est photographié. J'ai surpris beaucoup de ces photographies avec pose, car les jeunes filles étaient nombreuses sous les arcades, et les jeunes officiers également. Pour quelques-unes, il faut croire que l'épreuve était mauvaise, car on les a recommencées. Et j'admirais la splendeur sombre et l'espèce de passion grave et contenue de ces yeux, tandis que les lèvres, et le port de la tête, et le mouvement de l'éventail, et la grâce de tout le corps, demeuraient spirituels, animés et sourians. Près de cette foule, sur la place, au bord des trottoirs, des marchands de légumes, des paysans, des bourgeois de la campagne, qui n'avaient pu trouver place dans les posadas, se roulaient dans leur couverture, et s'endormaient. Deux enfans et leur mère, vendeurs de ces melons dont on mange la pulpe, au cirque, et dont on jette la coque aux toreros malheureux, s'étaient entourés de quatre murs de fruits verts, et, étendus au milieu, la tête sur un melon, attendaient le petit jour. Je les ai enviés. J'ai dû coucher sur une table de café. Les hôtels avaient loué jusqu'aux fauteuils des salons d'attente. Et la raison, vous la devinez, n'est-ce pas? Reverte, Guerrita, et six taureaux de Veraguas.

Je m'étais promis de ne pas parler des courses de taureaux. Je croyais cela possible. Mais non, j'ai tout de suite senti, en pénétrant en Espagne, que je ne pourrais tenir ma promesse. La corrida est bien plus qu'un amusement, c'est une institution. Je ne veux rien juger encore. J'attends Madrid ou Séville. Mais je veux dire au moins quelques jugemens de la presse, concernant Guerrita, et raconter l'incident dont tout le monde s'entretient aujourd'hui.

Applaudir Guerrita, l'honneur n'est pas mince. Le célèbre torero a, sans doute, ses ennemis et ses jaloux, qui l'accusent de

ne pas être classique, et de manquer de sérieux avec le taureau, qui n'en manque jamais, ça c'est vrai. Ils murmurent que le grand art disparaît; mais leurs protestations se perdent dans le bruit des acclamations et le tintement des pièces d'or. Guerrita est, de beaucoup, le plus occupé de la corporation. Je viens de lire que son gain probable de la saison, — non encore terminée, — sera de 380 000 francs; qu'il a dépêché, cette année, 200 taureaux, et doit en tuer encore une vingtaine. Depuis qu'il a reçu l'*alternativa*, depuis qu'on l'a armé chevalier, le nombre de ses victimes peut s'évaluer à plus de 1 400, et ses économies à plus de trois millions. On invente pour lui des qualificatifs admirables; — défiez-vous, d'ailleurs, de cette grandiloquence, que nous prenons trop au sérieux, et que souligne, le plus souvent, un petit sourire que je connais. — Un journal l'appelle « *El monstruo Cordobès*, le monstre de Cordoue »; un autre « l'unique représentant du grand califat de Cordoue »; un autre loue « sa suprême intelligence » et déclare que, dans la dernière course, il s'est montré napoléonien, *napoléonico*.

Je l'ai vu dans la belle arène de Valladolid, bâtie, selon la coutume, à l'une des extrémités de la ville. Il était, comme toujours, d'une élégance raffinée, mais nerveux et mécontent, car de grosses bourrasques passaient dans le ciel de Castille; la pluie gâtait les costumes brodés d'or et d'argent, et mouillait le terrain. A plusieurs reprises, Guerrita avait levé son front soucieux vers les nuages, et le public avait frémi à la pensée que les courses pourraient être interrompues. Des groupes d'hommes, debout sur les gradins, signalaient du doigt les éclaircies qui venaient entre deux giboulées. Quatre taureaux étaient déjà morts. Le président, impassible dans sa loge, ne paraissait pas s'apercevoir des marques d'évidente mauvaise humeur que donnaient les espadas. Entre le quatrième et le cinquième Yeraguas, il y eut cependant un intervalle. Une énorme nuée tendait déjà la moitié du cirque d'un voile couleur de plomb. La cuadrilla de Reverte était en rang de bataille en face du toril. Tout à coup, la sonnerie d'usage retentit, le taureau s'élance. A peine a-t-il franchi au galop le premier tiers de l'arène qu'il s'arrête, saisi et comme cloué à terre par une pluie torrentielle. Tous les parapluies s'ouvrent, mais personne ne s'en va. Guerrita se baisse, prend une poignée de terre, et la jette aux pieds de Reverte. Puis il fait signe aux picadors, aux banderilleros, à son camarade, de se retirer aussitôt. En quelques secondes, toutes les capas rouges, les manteaux brodés, tous les mollets tendus de soie rose ont disparu de l'arène. Le taureau reste seul, immobile et stupide. Des clameurs de colère s'élèvent de tous côtés. On se précipite

vers les portes. J'arrive à temps pour apercevoir deux voitures pleines de toreros, qui filent grand train vers la ville. Le président dont l'autorité a été méconnue s'est fâché. Il envoie des gendarmes à cheval à la poursuite des fugitifs. Ceux-ci ont eu le temps de gagner leur hôtel. Ils y sont arrêtés. Guerrita, qui n'a pas quitté la *plaza de toros*, est également appréhendé au corps. Le représentant du grand califat de Cordoue rejoint ses camarades à la prison. Tout Valladolid est en émoi. Des dépêches sont lancées dans toutes les directions. On ne cause plus que de l'incident de l'après-midi. Quelqu'un près de moi, dans un café, annonce que Guerrita vient d'expédier un télégramme à sa femme pour la rassurer. A dix heures du soir, on apprend que les délinquans ont été relâchés, après un interrogatoire sommaire du juge d'instruction. Les journaux répètent les mots de Guerrita. Il a subi dignement l'épreuve. Sa gloire le met au-dessus des rancunes vulgaires. Il a dit, en franchissant le seuil de la prison : « S'il plaît à Dieu, je n'en tuerai pas moins le taureau l'an prochain, sur la place de Valladolid. »

IV. — LES DEUX PAYSAGES

En chemin de fer.

Vous m'aviez demandé, mon ami : « Regardez bien ces paysages de Castille dont on dit tant de mal, afin de me les décrire. » Je puis vous répondre déjà. J'ai traversé un coin du Léon et une moitié de la Vieille-Castille ; je sais que la Nouvelle ressemble à celle-ci ; que la plus grande partie de l'Estramadure n'en diffère pas beaucoup. Et il est permis d'affirmer, je crois, en élargissant la question, que, — si l'on excepte les contrées du nord et du nord-est, qui sont pyrénéennes, et l'Andalousie sœur de l'Afrique, pays de contrastes, pays de palmiers et d'œillets rouges au pied des montagnes neigeuses, de roches brûlées et de prairies vertes, — l'Espagne n'a que deux paysages.

Le premier, le moins commun, est la forêt, non pas la forêt de France, faite de chênes, d'ormes, de hêtres élancés, mais le bois clairsemé, le maquis sans routes planté de chênes verts aux formes rondes, qui dessinent des courbes sur le bleu net du ciel. Dans la saison d'automne, le soleil a fané la moisson d'herbes poussée entre les troncs des arbres. Il reste des tiges de lis rouges devenues couleur de terre, des touffes sèches de lavande, des chardons de six pieds de haut, si bien branchus, si dignes, si castillans d'attitude, qu'on les prendrait pour des candélabres d'église qui ne seraient jamais époussetés. Mais la verdure des chênes ne change pas. A peine se ternit-elle, à cause de la poussière soule-

vée par les troupeaux, bandes de porcs noirs ou bruns errans à la glandée, bandes de moutons et de chèvres, que mène, au petit pas, un berger coiffé d'un chapeau pointu, enveloppé d'un manteau de bure traînant sur l'herbe. La forêt, inexploitée, pillée plutôt par les habitans des bourgs voisins, solitaire, sans maisons de garde ni huttes de bûcherons, donne une impression de sauvagerie et d'abandon que ne donnent pas les nôtres. Parfois, si elle couvre, comme il arrive, un plateau de montagne, elle descend tout à coup la pente d'un ravin, et laisse apercevoir, dans l'ouverture dentelée des chênes verts, de grands espaces de nuances claires, qui sont les plaines d'en bas, et où l'ombre des collines, les routes, les rochers, sont mêlés et disparaissent dans le poudroiement du soleil.

Dès qu'on sort de la forêt, c'est le grand plateau désolé, pierreux et cependant cultivé. La Vieille et la Nouvelle-Castille, l'Estramadure, presque une moitié de l'Espagne n'est ainsi, au printemps, qu'un vaste champ de blé vert; en été, qu'un vaste champ de chaume, à l'horizon duquel se profilent, vifs ou brumeux d'arêtes, des cercles de montagnes. Parfois la plaine est tout unie jusqu'à son extrême bord, les nuages pèsent sur la terre même, et le soleil se lève droit au-dessus d'un sillon. Tristes étendues, dont la Beauce elle-même ne peut donner l'idée. Il n'y a pas d'arbres, mais pas de fermes non plus. Les hommes qui labourent ce sol ingrat viennent des bourgs très éloignés l'un de l'autre, bâtis en pierre jaune ou en briques, et qu'on distinguerait à peine de la terre sans la tour du clocher, rose dans la lumière. Ils arrivent le matin, les paysans de Castille, à cheval sur leurs petits ânes, ils descendent de leur monture, déchargent les provisions qu'elle porte dans les deux bâts attachés à son dos, et l'attellent à la plus primitive des charrues : un simple soc de bois muni d'un seul manche, avec lequel ils feront sauter, tant que le jour durera, un peu de poussière fertile et beaucoup de cailloux. Après les semailles, après la récolte, pendant des mois, l'espace, où rien n'est semé que le froment, le seigle et l'orge, demeure sans mouvement, comme un grand miroir craquelé par le soleil. La moindre tache sur cette nappe d'un seul ton, attire aussitôt le regard : c'est une caravane de mulets noirs, qui passent pomponnés de rouge, partis dès le matin, à l'heure où, dans les lointains immenses, on commence à voir le village, l'unique village de la plaine, plus petit et plus pâle devant soi qu'une fleur de centaurée sauvage; c'est un troupeau de bœufs broutant, au ras des pierres qui font de l'ombre, les brins d'herbe échappés à la chaleur de midi; c'est un simple sentier tracé dans les mottes, par la fantaisie des hommes et des bêtes, ou bien encore une fissure profonde, large

de plusieurs mètres, aux bords de boue séchée, par où se sont précipitées, en hiver, les pluies dévastatrices. Bien souvent, il y a moins encore : un petit épervier poursuivant je ne sais quoi dans cette désolation, glisse et semble porter, sur ses deux ailes fauves, toute la vie de la plaine. Je me suis endormi en chemin de fer, au milieu de ce paysage, que je retrouve au réveil, identiquement le même, comme si de toute la nuit nous n'avions pas bougé.

Le proverbe espagnol, d'un mot, dit tout cela :

« L'alouette qui voyage à travers la Castille doit emporter son grain. »

V. — LA VILLE ROSE

Salamanque, 24 septembre.

Salamanque est située dans une de ces plaines mornes. Beaucoup de voyageurs ne la visitent pas, parce qu'elle se trouve en dehors de la ligne de Madrid et assez loin dans l'ouest. De plus, si, pour une cause ou une autre, on s'arrête à Medina del Campo, tête de l'embranchement, et le plus affreux des villages, on n'a que le choix entre un train à 2 heures et demie du matin et un autre à 5 heures et demie du matin. Enfin la route est triste, en avant, en arrière et sur les deux côtés.

Mais la ville, dès qu'elle se montre, dédommage de tous les sacrifices qu'on a faits pour l'atteindre. Elle sourit à celui qui vient. Oh! oui, les villes ont un regard, qu'on rencontre tout de suite, sévère ou accueillant, et qui laisse deviner d'avance l'impression que nous emporterons d'elles. Et Salamanque est souriante. Au milieu de la plaine, dans la lumière fine, elle lève les toits rapprochés de ses maisons et de ses palais, masse dentelée qui monte, couronnée par la cathédrale, et qui ressemble à un grand diadème, couleur de rose thé, posé sur la terre sans arbres. Ce n'est point une illusion de la distance ou de l'heure. Entrez, parcourez cette ville qui pourrait loger la population de deux ou trois de ses voisines sans bâtir un pan de mur; longez ces rues qui ne sont souvent bordées que de deux monumens, de styles différens et d'égale majesté; voyez l'ancienne cathédrale, qui est une forteresse, la nouvelle qui est une dentelle avec deux clochers dessus, l'Université, la *Maison des Coquilles*, rêvée par un pèlerin de Jérusalem; descendez sur la rive du Tormès où se dressent des fragmens de remparts éboulés; remontez vers les boulevards nouveaux, d'où la vue plonge sur des cascades de toits et des terrasses unies : vous ne sortirez pas du rose. Elle vous poursuivra, elle vous réjouira, la jolie teinte de la pierre du pays, ou de la poussière, ou du ciel, car je ne sais d'où elle vient, et vous aurez

la sensation que j'ai eue : celle d'un immense atelier de sculpture, où sécheraient encore des milliers de terres cuites, pendues le long des murailles, à la lueur du couchant.

On disait autrefois : « A Salamanque, 25 paroisses, 25 couvens d'hommes, 25 couvens de femmes, 25 collèges, 25 arches de pont. » Sauf le vieux pont romain, que les eaux du Tormès ont aminci par la base, mais n'ont pu renverser, tous ces monumens ne sont pas restés debout. Les uns ont été détruits pendant l'invasion française, au temps de cette *Francesada* dont le nom, que j'ai entendu prononcer par des gens du menu peuple, au fond d'un village perdu, dans la campagne de Burgos, résonnait tristement à mon oreille, comme une plainte amère et juste ; les autres, plus nombreux qu'on ne l'a dit, ont été démolis par les acheteurs de biens d'Église, et leurs belles pierres ouvragées sont à jamais ensevelies sous le ciment d'un mur de jardin. Il en reste assez pour la gloire de Salamanque, assez pour donner place à cette douce ville parmi celles qui forment le musée du monde, et qui sont en dehors de la lutte moderne, dispensées de service par leur glorieux passé.

Aussi, je m'indigne quand on m'apprend que certains Salamanquinais rêvent pour leur patrie un avenir industriel, qu'ils énumèrent avec complaisance les fabriques d'amidon, les fonderies, les tanneries, qui se cachent, paraît-il, dans le dédale des rues roses ; je refuse de les croire ; et, pour m'assurer que Salamanque est bien encore le vieux docteur, à l'âme spéculative, qu'on salue avec une idée respectueuse d'in-folio dans l'esprit, je tente une expérience : je fais le tour de la Plaza Mayor.

Ce pâtissier, par exemple, dont la boutique est si bien située, au centre des arcades, et, comme disent les affiches, « au centre des affaires », serait-il un novateur, un convaincu des progrès de son art ? J'entre, et, parmi les petits gâteaux, d'espèces classiques, notamment les choux à la crème, qu'on appelle ici d'un nom français, « petits choux », j'aperçois une assiette de morue frite, une autre de sardines grillées, ce qui est tout bonnement conforme aux anciennes traditions espagnoles. On aurait pu voir cet étalage, et ces voisinages curieux, du vivant du mathématicien Pedro Ciruelo, que l'Université de Salamanque voulut bien céder à sa sœur de Paris.

A côté, je m'arrête devant la boutique d'un libraire. Il a peut-être des trésors cachés. Mais les livres exposés ne le disent pas. Ils ont été choisis avec un éclectisme généreux : c'est tout le mérite de la montre. Je compte jusqu'à neuf volumes : les *Mémoires* de Stuart Mill ; *Rome*, par Taine ; le *Caucase*, par Léon Tolstoï ; *le Suicide*, par Caro ; *Un nid de seigneurs*, par Tourgué-

neff; *les Salons célèbres*, de Sophie Gay; un livre de l'Italien Lombroso, les *Souvenirs* de Wagner, et une mince brochure, la seule espagnole, du marquis de Molins. Rien que des nouveautés, comme vous voyez.

Un peu plus loin, je lis, à la porte d'un hôtel des Postes, que les employés se tiennent à la disposition du public de 8 heures à 10 heures du matin, et de 6 heures 30 à 8 heures 30 du soir. J'ai quelques lettres à retirer, mais je repasserai à 6 heures 30. On est toujours supposé avoir le temps d'attendre ou de revenir, dans ce cher pays d'Espagne.

Enfin, mon compagnon de voyage me permet de compléter l'épreuve. Il veut acheter un traité publié par un professeur de l'Université de Salamanque. Deux libraires, auxquels nous avons fait la demande, ont répondu qu'ils ne possédaient pas le volume. Aucune proposition, bien entendu, de s'informer, de se procurer l'ouvrage et de nous le remettre. Nous nous décidons à un voyage de découverte: nous cherchons l'éditeur. Il habite loin, dans une rue où le soleil n'est pas troublé par l'ombre des passans. Voici la porte indiquée. Elle est ouverte. Nous entrons : un grand couloir, de grands ateliers d'imprimerie, d'où ne sort aucun autre bruit que celui des papillons enfermés, battant de l'aile contre les vitres. Une servante accourt : « Que voulez-vous? — M. l'éditeur. — Il n'est pas là. — Quand rentrera-t-il? — On ne peut pas savoir. Revenez dans une demi-heure. » La demi-heure passée, nous trouvons, non pas l'éditeur, non pas sa servante, mais sa femme, en train d'endormir un enfant, sur le seuil de l'atelier vide. « Il n'est pas rentré. Je pense qu'il rentrera avant la nuit. Repassez ce soir. » La troisième tentative est couronnée de succès. L'éditeur est chez lui. Quand nous pénétrons dans son bureau, il a l'air étonné d'un homme pour qui ce n'est pas là un événement ordinaire. La chaleur a été grande. Nous le troublons dans la songerie lasse qui suit les journées chaudes. « Vous avez édité tel volume, n'est-ce pas, monsieur ? » Il passe une main sur son front: « Peut-être bien. — Combien vaut-il? — Je ne me souviens pas; il faut que je regarde au dos. Ça doit y être. » Je me demande comment il eût fait, si le prix n'avait pas été marqué. Quand nous nous retirons, nous semblons le délivrer d'une visite légèrement importune. Et il a dû reprendre son somme, au-dessus de son imprimerie muette, dans le rayon d'or qui venait par la fenêtre, et qui repose les hommes du souci des affaires.

Non, Salamanque n'est pas commerçante. Comme beaucoup d'autres dans la vieille Espagne, ses habitans ignorent ce que c'est qu'être marchand. Ils vendent quelque chose, pour vivre, mais ça ne les intéresse pas. Si le client n'est pas content de leur assor-

timent, qu'il s'en aille. S'il demande autre chose que ce qu'on a, c'est sa faute ; qu'il cherche chez le voisin : on ne lui indiquera pas l'adresse, on ne lui promettra pas d'être mieux en règle une autre fois. Si, par bonheur, l'acheteur réclame un paquet de chandelles, et qu'il y en ait dans la boutique, on cédera la marchandise, au prix courant depuis cinquante ans, et de l'air dont on rend un service presque désagréable. Pour ma part, je n'en fais pas un reproche à l'Espagne, encore moins à Salamanque la rose : la race est douée pour autre chose, et sa mission n'est pas de vendre.

Entre mes courses chez l'imprimeur, j'ai visité l'Université. Elle a sa petite entrée en face du portail de la cathédrale. On pénètre sous une voûte, et presque immédiatement dans un grand cloître à deux étages, dont les baies sont vitrées, et autour duquel sont distribuées des salles de cours et la chapelle en bas, d'autres salles et la bibliothèque en haut. Les étudians viennent de rentrer. Ils sont répandus par groupes, le long des cloîtres, attendant le résultat des examens que passent leurs camarades. Les épreuves ne sont-elles pas publiques, ou est-ce une coutume de laisser le candidat seul devant ses juges? Je l'ignore. Mais quand j'ai tourné le bouton d'une porte, je me trouve dans une vaste pièce, garnie de madriers profondément entaillés, sculptés, perforés, qui sont des bancs, peut-être du XVIe siècle, au fond de laquelle trois professeurs luttent contre l'accablante chaleur, et interrogent tour à tour un tout petit candidat que j'aperçois de dos. Pas un témoin ; le groupe a l'air perdu dans l'espace. Dans le promenoir, les étudians continuent de causer. Ils sont, en majorité, plus jeunes que les nôtres, car les études secondaires finissent plus tôt, et l'on commence, d'habitude, celles de la licence ès lettres ou de la licence en droit vers quinze ans. La tenue la plus ordinaire me paraît être la jaquette et le chapeau mou ; le chapeau rond et dur indique un degré d'aisance. Je ne rencontre nulle part le stagiaire parisien, arrivant au cours de droit les mains gantées, le chapeau de soie luisant et la fleur à la boutonnière. Nous sommes dans la patrie du pauvre bachelier. Un huissier me fait visiter la chapelle. Elle a grand air encore, toute tendue de pentes de velours rouge, sur lesquelles se détachent les bannières de l'Université. Mais on n'y célèbre la messe qu'une seule fois par an. L'air y est comme mort, et je ne sais quel instinct avertit de la permanence de l'ordre qu'on y voit.

Je monte le bel escalier de pierre blanche, où les docteurs de jadis devaient avoir bonne mine, couvrant les marches des plis de leurs robes. Le même cloître carré s'ouvre de nouveau, mais

plus riche et mieux conservé. Tout un côté possède encore son antique plafond de bois à caissons; les murs sont couverts de bas-reliefs d'une fantaisie délicieuse, de fleurs, de feuilles, d'oiseaux, et aussi de chimères poursuivant des amours, comme si ça n'était pas le contraire dans la vie. La lumière entre par les larges baies. Du fond de la cour intérieure, des arbres poussent librement et montent jusqu'à moi. Leurs pointes vertes tremblent sur les vitres. Une vieille poussière savante danse dans les rayons de soleil. Et la bibliothèque est une fort belle salle bien cirée, toute pleine de livres peu lus. Elle garde, en un coin, le petit coffre, aux ferrures puissantes, qui renfermait le trésor de l'ancienne Université. On l'a ouvert pour moi : il était vide.

Hélas! de son ancienne opulence, la célèbre Université n'a pas gardé grand'chose. Les révolutions, dont c'est le premier besoin de toucher aux propriétés collectives, parce que l'individu défend mal les droits qu'il partage, ont confisqué les biens des grandes et des petites écoles de Salamanque. Il ne reste rien des fondations anciennes, rien des collèges qui étaient une invitation permanente aux étudians étrangers. J'ai bien vu douze beaux jeunes gens blonds, en jaquettes, qui étaient pensionnaires du collège des Irlandais, mais ils étudiaient la théologie, et se rattachaient au séminaire diocésain, non à l'Université. Même, des quatre facultés que celle-ci possède encore, faculté de droit, de lettres, des sciences et de médecine, les deux dernières ont été abandonnées par le gouvernement. La province n'a pu les conserver qu'en leur allouant, chaque année, un crédit de 30000 francs.

Les élèves ne sont pas nombreux. Je crois qu'en attribuant de 450 à 500 étudians présens à l'Université de Salamanque, je ne lui fais aucun tort (1). Et quelles études sont les leurs! Il m'est impossible de ne pas le dire en passant : le système adopté dans les écoles d'enseignement supérieur, en Espagne, n'est pas digne d'une grande nation; il est une cause de faiblesse, et, tant qu'il subsistera, toutes les brillantes et les fortes qualités intellectuelles de cette race ne donneront pas tout ce qu'elles peuvent donner. Ce n'est pas qu'il manque de décrets et de circulaires ministérielles sur la matière. Mais tous les changemens paraissent se réduire à l'élimination progressive de l'élément religieux dans l'éducation, phénomène bien étrange, quand on songe que toute la grandeur historique de l'Espagne a procédé de la grandeur de sa foi! Pour tout le reste, il y a eu immobilité. Le fond de la méthode est demeuré le même. Et il consiste en ceci. Le professeur compose un manuel, ou, plus rarement, adopte le manuel d'un

(1) Les statistiques officielles portent ce nombre à plus de six cents, mais je ne crois pas que ce chiffre puisse s'appliquer aux étudians présens dans la ville.

collègue. Il explique le « livre de texte », le paraphrase plus ou moins, indique une leçon, et la fait réciter. Où est la liberté du maître et de l'élève, la variété, le renouvellement d'idées qui sont la marque et la vie de l'enseignement supérieur? En quoi le cours d'université, ainsi compris, diffère-t-il d'une classe d'école primaire? Quelle ouverture d'esprit peut-on attendre de la majorité de ces jeunes gens, asservis au livre de texte, voyant le monde à travers la même lucarne, et apprenant des leçons quand il faudrait tous ensemble, étudians et professeurs, chercher des chemins nouveaux? Les hommes les mieux informés et les plus patriotes ont déploré devant moi le coup fatal que cette routine portait à toute initiative. Ils m'ont dit que les facultés de médecine commençaient à réagir, et que la vieille méthode disparaîtrait bientôt, pour le plus grand bien de l'Espagne. Je le souhaite avec eux, et je reviens aux étudians.

Quelques-uns disposent de 3 ou 4 francs par jour. Ce sont les riches, qui, pour ce prix-là, trouvent une pension complète, et jouissent d'une réputation de nababs, auprès des pauvres bacheliers. Ceux-ci, les plus nombreux et les plus travailleurs, cherchent des bourgeois de Salamanque qui veuillent bien les recevoir, comme on dit ici, *a pupilo*, dans des conditions infiniment plus modestes. Il y a le pupille à 1 fr. 50 par jour. Il est logé, nourri, éclairé, mais il doit apporter son lit et faire blanchir son linge à la maison paternelle. Les moins bien pourvus par la fortune seraient reconnus tout de suite, par le pauvre bachelier de Le Sage, pour des frères et des continuateurs. Ils réduisent la dépense dans des proportions qui tiennent de la légende. On les voit arriver, au commencement de l'année scolaire, du pueblo lointain de la Castille ou du Léon, avec leur lit, leur provision de *garbanzos*, — ce sont des haricots tout ronds, — de *chorizos*, ce petit saucisson espagnol qui est excellent, de lard, de morue sèche. Ils achèteront les légumes verts; l'eau sera leur boisson ordinaire, et, pour la cuisine, l'éclairage et le loyer, ils paieront à leur hôte une somme qui varie entre 7 et 10 francs par mois.

Ils ne font plus guère parler d'eux, dans la ville qui ne fait plus parler d'elle. Quelques fêtes, quelques séances solennelles, des nouvelles d'examens ou de concours dont le bruit franchit parfois les murs de l'Université, et c'est tout. Ainsi j'apprends qu'aujourd'hui, les candidats aux bourses pour le doctorat ès lettres ont commencé les épreuves du concours, et que les trois sujets de dissertation proposés étaient ceux-ci : « Influence des Bénédictins sur la civilisation européenne ; — la France sous le règne de la Pompadour ; — les poèmes d'Homère et leur influence sur les épopées postérieures. »

D'ordinaire, les bacheliers ni les licenciés ne troublent donc plus le sommeil des bourgeois. Quand le soir tombe, la ville s'assoupit rapidement. Sauf aux environs de la Plaza Mayor, où la foule se promène, écoutant la musique municipale, les rues deviennent silencieuses. Elles prennent un aspect de décor romantique. J'ai passé longtemps, ce soir, à contempler une place bordée de vieux logis sur arcades, vivement illuminés par une lampe électrique invisible, et qui semblaient, dans l'encadrement de la voûte sombre où je m'abritais, la scène déserte d'un théâtre au lever du rideau. J'ai continué ma route, et la cathédrale s'enlevait sur le ciel profond, tendue, à la hauteur où commencent les tours, de deux draperies de guipure superposées, dont la première était la balustrade de pierre blonde, et la seconde, un peu grise et argentée, l'ombre de ces mêmes pierres allongée sur les toits. Et les heures sonnaient aux cloches fêlées de toutes les paroisses. Elles s'envolaient dans l'air très pur, et avant que le crieur de nuit n'eût commencé sa tournée, elles disaient déjà à leur manière : *Sereno! sereno!* sérénité du temps, sérénité des pauvres endormis après le travail, et des routes dont la poussière repose enfin sous la lune. Elles se disaient cela, l'une à l'autre, et leurs voix s'en allaient bien loin dans la campagne, à travers les grands espaces où les feuilles n'arrêtent pas le bruit.

Alors, je la retrouvais, la Salamanque du XVI[e] siècle, je la repeuplais de ses dix mille étudians; je les entendais répéter, drapés dans leurs manteaux : « Paris, Salamanque, Oxford, Bologne, les quatre reines de la science »; je songeais aux vieux docteurs traducteurs d'Averroès, pâlis sur les textes arabes; à ceux dont le monde connaissait jadis les noms, et qui travaillaient, dans le calme d'une nuit pareille, à la grande théologie en dix volumes in-folio que peu de mains ont feuilletés de nos jours; je revoyais la silhouette voûtée d'un moine à barbe blanche, qui pouvait dire, presque seul dans la grande ville, à l'heure où monte dans l'esprit le souvenir du jour fini, et du passé lointain : « J'étais de ce conseil, tenu au siècle dernier, dans le couvent de Saint-Dominique; j'y entendis parler Don Christophe, le découvreur de l'Amérique, et, pour la joie de ma vie, je fus de ceux qui l'encouragèrent à partir sur les caravelles. »

René Bazin.

LINGUET

ET LE

PROCÈS DU CHEVALIER DE LA BARRE

Il y a des livres dont l'histoire ne sauve que le titre, et des hommes dont elle ne retient que le nom. Ainsi le nom de Linguet est resté dans les mémoires; mais qui se souvient aujourd'hui que ce Linguet a rempli l'Europe du tapage de sa parole, de ses écrits et de ses aventures? que Voltaire a traité avec lui de puissance à puissance? qu'il a tenu en échec les ministres, le Parlement, l'Ordre des avocats, l'Académie française, le clan économiste, et tout l'état-major de la philosophie?

Qui se souvient même que Linguet a joué un rôle considérable dans la tragique affaire du crucifix d'Abbeville? La postérité ne connaît dans cette cause célèbre qu'un avocat, Voltaire; et ses protestations éloquentes : la *Relation de la mort du chevalier de La Barre* et le *Cri du sang innocent*, sont les seuls plaidoyers dont on ait gardé le souvenir. Et cependant Linguet, — Voltaire l'a reconnu (1), — a montré dans la défense des accusés d'Abbeville un remarquable courage. Il a été leur avocat et ce procès terrible a été sa première grande affaire. C'est en cherchant à préciser son rôle que nous avons trouvé des élémens nouveaux, des documens que ni Linguet ni Voltaire n'ont connus, et qui nous permettent de présenter sous un aspect inédit ce procès qui semblait rebattu.

(1) « Linguet, écrivait Voltaire à Condorcet en 1774, avait pris généreusement la défense des accusés d'Abbeville. Car si ce Linguet a d'ailleurs de très grands torts, il faut avouer aussi qu'il a fait quelques bons ouvrages et quelques belles actions. »

Comment, en effet, Voltaire, si bien informé qu'il fût, aurait-il pu savoir toute la vérité sur une procédure criminelle? Le secret le plus strict planait alors sur tous les actes de l'instruction; et les greffes, à coup sûr, n'avaient point de complaisances pour les correspondans de Ferney! Ils n'en avaient pas davantage pour l'avocat des accusés, qui ne possédait au criminel ni le droit de plaider, ni le droit de connaître, à un moment quelconque, les charges de la procédure. Linguet, de même que Voltaire, n'avait donc pu être instruit que par des indiscrétions, des rapports incomplets et souvent erronés. Mais aujourd'hui les archives du Parlement de Paris, devenues accessibles, nous ont livré leurs mystères, et nous possédons les pièces originales du procès, les registres de la Tournelle, les feuilles même d'audience, ainsi que les lettres et documens de toute sorte que le procureur général Joly de Fleury avait classés à son parquet. Aidé de ces documens inédits, aidé aussi des écrits de Linguet, et notamment du *Mémoire*, très remarquable et très oublié, qu'il rédigea en faveur des accusés d'Abbeville, nous essayerons de reprendre le récit du procès. Mais il nous faut d'abord, dans un court prologue, montrer les relations d'amitié ou de haine qui s'étaient nouées avant le drame entre ses principaux acteurs; et pour cela nous transporter à Abbeville, capitale du comté de Ponthieu où, en septembre 1763, un incident avait groupé autour de Linguet tous les personnages du procès futur.

I

A Abbeville, en ce temps-là, les fonctions paisibles de « mayeur » ou de maire étaient remplies par un personnage qui jouera un rôle très sombre dans la suite de ce récit; il se nommait Duval de Soicourt. Ce maire était dans la cité le chef d'un parti puissant, et le parti contraire était, comme il convient, dirigé par l'ancien mayeur, M. Douville de Maillefeu, conseiller au Présidial. Les deux factions, en guettant l'heure et l'occasion de s'entretuer, se complaisaient aux incidens, aux embuscades quotidiennes de la guerre de clocher. Il n'était point de coup d'épingle, de petite vexation que Duval de Soicourt n'inventât contre ses adversaires. C'était, du reste, le plus tatillon des mayeurs; et son humeur se faisait sentir dans les actes les plus minimes de son administration.

C'est ainsi qu'un matin du mois de septembre 1763, il alarma toute la ville à propos d'un certain étranger qu'on voyait depuis quelques jours aller et venir par les rues, l'œil fureteur et en piètre équipage. Cet étranger faisait mine d'inspecter les bords de

la Somme, et il avait ce matin-là demandé à un matelot jusqu'où remontait le flux de la mer dans la rivière. Bien que la paix fût conclue, depuis le mois de février, entre la France et l'Angleterre, le marin s'inquiéta d'une telle question. Il redit le propos, qui parvint au mayeur. Celui-ci aussitôt fit arrêter l'inconnu et voulut l'interroger lui-même. Ainsi se rencontrèrent pour la première fois le juge et l'avocat du procès de La Barre : Duval de Soicourt et Linguet.

Celui-ci avait vingt-sept ans et fort peu de bien ; mais il possédait un grand bagage littéraire, et la ferme volonté de conquérir dans le monde une renommée au moins égale à celle d'Alexandre, dont il avait, pour ses débuts, écrit l'histoire. En attendant, il parcourait l'Europe, tantôt avec des grands seigneurs tels que le duc de Deux-Ponts et le prince de Beauvau, auxquels il servait de secrétaire ; tantôt seul, poursuivant des rêves chimériques, mêlant le goût des mathématiques à celui de la métaphysique et des vers. Il ébauchait ici une invention industrielle, là des réformes sociales. Tourmenté du besoin d'écrire, mais très découragé par l'insuccès de ses premiers ouvrages, il hésitait entre les carrières les plus diverses, et n'était vivement éloigné que d'une seule : la carrière du barreau qu'il allait pourtant embrasser. Il avait voyagé en Portugal, en Espagne, en Hollande, et s'était un beau jour trouvé à Abbeville, où sa curiosité l'exposait maintenant à l'interrogatoire du soupçonneux mayeur. Linguet répliqua à Duval qu'il voyageait en philosophe « à la manière de Thalès ou de Platon, » « se désaltérant au premier ruisseau, » étudiant la nature et les hommes, et s'inquiétant à Abbeville de l'action de la marée sur les cours d'eau. Pour établir qu'il n'était pas un oisif, inutile ou dangereux, il offrait de payer sa dette à l'hospitalière cité picarde, en donnant un cours gratuit de mathématiques. Le mayeur, penaud de sa méprise, se vit forcé d'agréer l'offre ; Linguet commença ses cours, qui eurent un grand succès parmi les jeunes officiers de la ville.

Il prit d'abord son logement chez la veuve Devérité, qui tenait une librairie. Les beaux esprits d'Abbeville venaient à cette boutique, où la conversation brillante, les saillies du nouveau venu firent bientôt événement. Dans ce petit cercle, tout était observé et noté de fort près par le jeune Devérité, gamin courant parmi les livres, qui, devenu plus tard député à la Convention, nous a laissé des indications excellentes sur cette partie de la vie de Linguet. De vagabond suspect, celui-ci devenait bientôt grand homme de province. Il nouait des amitiés précieuses, et se liait surtout avec M. Douville. En faisant fête à ce philosophe tombé des nues, l'ancien mayeur savourait le double plaisir de satisfaire

ses goûts de lettré et d'agacer Duval de Soicourt. Il installa Linguet dans sa maison et le donna comme précepteur à son jeune fils. D'autres enfans de familles amies vinrent partager les leçons de notre Thalès. C'étaient Gaillard d'Estalonde, Moisnel, Dumayniel de Saveuse et le chevalier Lefebvre de La Barre.

Dans ce milieu, Linguet vécut les heures les plus douces d'une vie qu'attendaient bien des orages. Il partageait ses jours entre le soin de ses élèves et la composition de plusieurs écrits qu'il publia en 1764. Le plus étendu de ces ouvrages portait sur la nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice. Il venait à peine de paraître que son auteur, obéissant à sa nature inquiète et mobile, et aux exhortations d'une aïeule qui le pressait de prendre un état, quitta Abbeville, vint à Paris, et se décida à y exercer cette profession d'avocat qui avait été jusqu'alors l'objet de ses sarcasmes. Il fut inscrit, le 19 octobre 1764, comme stagiaire parmi les avocats du Parlement de Paris. Puis un an se passa dans des loisirs forcés, dans l'attente inquiète de la première affaire. En 1765, un appel désespéré, venu d'Abbeville, vint arracher Linguet à sa courte inaction, et le jeter dans la vie de lutte et de bataille qu'il devait mener jusqu'à sa mort. Le jeune Douville et ses camarades Moisnel, de Saveuse et Lefebvre de La Barre, ces enfans dont Linguet, quelques mois auparavant, dirigeait les études, étaient impliqués à grand bruit dans une affaire criminelle.

II

Le 9 août 1765, un bruit s'était répandu dans la ville : « Un crucifix de bois, exposé sur un pont à la vénération publique, a été trouvé le matin chargé de plusieurs coups de sabre, qui y ont laissé des traces profondes. Cet événement, dès qu'il est connu, excite une consternation générale. Le peuple s'assemble autour de la croix pour en détester la profanation (1). »

Tout se met en mouvement. Le procureur du roi, Hecquet, et l'assesseur criminel, Duval de Soicourt, faisant les fonctions de lieutenant, s'acquittent de leur devoir. L'un rend sa plainte, et l'autre une sentence qui permet d'informer. L'assesseur criminel se transporte sur le lieu de l'attentat, et constate le crime de *lèse-majesté divine*, pour lequel les canons et l'ordonnance sont également impitoyables. L'église suit de près dans ses constata-

(1) Dans sa lettre du 26 février 1766 (collection Joly de Fleury : manuscrits. Bib. Nat. D^{or} 4817), le procureur du roi d'Abbeville écrivait au procureur général qu'il faisait « grossoyer le procès. » C'est ce « procès grossoyé », transmis au Parlement de Paris à cause de l'appel formé par les accusés, qui existe et que nous avons pu consulter aux Archives nationales, X², B 1392.

tions la justice royale. Dès le 10 août, M[gr] de Lamotte s'avance sur le pont d'Abbeville, pieds nus et la corde au col, suivi par son clergé et par un immense concours de peuple. Après les cérémonies de l'amende honorable, il prononce un discours où il appelle sur les auteurs du sacrilège « les derniers supplices en ce monde, et dans l'autre des peines éternelles. » Il faut voir avec quelle circonspection Linguet a parlé dans son Mémoire de cette mise en scène et de ses résultats. « La démarche du prélat, écrit-il, était édifiante ; mais on ne saurait dissimuler qu'elle fit sur l'esprit du peuple une impression que sans doute il ne prévoyait pas lui-même. La pompe de cette cérémonie, l'éclat qui l'avait accompagnée, échauffa les imaginations. On ne parlait plus d'autre chose dans la ville. Les entretiens particuliers nourrissaient l'émotion publique ; celle-ci portait l'alarme dans les consciences ; la frayeur faisait naître des scrupules et produisait des indiscrétions. »

Le scandale grandit avec les *monitoires*, c'est-à-dire avec les appels à la délation fulminés en chaire par les vicaires et les curés. Ces monitoires s'accordaient parfaitement avec l'axiome que les criminalistes du temps formulaient ainsi : « Dans les délits d'une atrocité exceptionnelle, les conjectures les plus légères suffisent contre l'accusé, et le juge peut s'écarter des lois (1). » L'église enregistrait les propos, les révélations, et, conformément à l'art. x du titre VII de l'ordonnance, les envoyait au greffe sous pli cacheté. Ainsi, la calomnie et l'erreur judiciaire se trouvaient organisées savamment. On n'allait pas tarder à s'en apercevoir.

Le 17 août, Hecquet, procureur du roi, avait écrit à M. Joly de Fleury, procureur général du Parlement de Paris, pour l'informer de la mutilation, et demander ses ordres au sujet d'autres impiétés, que l'enquête faisait découvrir. « En portant plainte du fait de la mutilation, disait-il, j'ai appris qu'on débitait que plusieurs jeunes gens se vantaient d'avoir commis des impiétés encore plus grandes ; j'en ai fait mention dans ma plainte sans les désigner autrement. » Et le 22 août, le procureur général répondait : « J'ay reçu votre lettre au sujet des particuliers qui se sont livrés aux excès et aux impiétés les plus criminelles. Vous devez continuer d'en faire informer, et de faire toutes les diligences nécessaires pour faire découvrir et arrêter cés particuliers, et leur instruire le procès dans *la plus grande rigueur de l'ordonnance*. Vous aurez agréable de m'envoyer à fur et à mesure copie des procédures. »

(1) Beccaria, *des Délits et des Peines*, Lausanne, 1766, p. 50.

Ces instructions étaient précises. Elles furent communiquées à l'assesseur criminel Duval de Soicourt, et, si l'on en croit Linguet, Voltaire et Devérité, elles flattaient trop ses inimitiés pour qu'il ne s'y conformât point avec exactitude.

Cependant, malgré ce zèle, l'objet de la plainte portée le 10 août ne paraissait point s'éclaircir. Personne en effet, écrit Linguet dans son *Mémoire*, ne connaissait le sacrilège. Mais il ajoute : « Au défaut de cette connaissance, qui était pourtant le seul but du procès, les témoins, en se présentant devant le juge, s'efforçaient de paraître instruits, au moins sur quelques chefs relatifs à celui qu'il s'agissait d'éclaircir. Ils faisaient une espèce d'examen de leur conduite et beaucoup plus encore de celle des autres. Les ouï-dire, les simples soupçons même se trouvaient rappelés comme des vérités essentielles, et les rumeurs les moins probables prenaient, en passant par leur bouche, toute l'apparence de la certitude. Ils révélaient des irrévérences, des indiscrétions, des discours impies tenus par des jeunes gens de la ville, mais qui étaient antérieurs au délit dont on informait, et qui jusque-là n'avaient causé aucune espèce de scandale. Cependant, le procureur du roi crut devoir les dénoncer à la justice. Il y trouva la matière d'une seconde plainte qu'il rendit, en effet, le 13 septembre 1765, c'est-à-dire à plus d'un mois d'intervalle de la première. »

Il semble que l'équité demandait du juge criminel qui reçut les deux plaintes : celle du 10 août, portant sur la mutilation du crucifix, et celle du 13 septembre, laquelle « ne tendait qu'à obtenir la permission d'informer sur les impiétés et les blasphèmes commis dans la ville », qu'il eût soin de distinguer les deux objets qu'elles concernaient. « Il est sûr, écrit Linguet, que le blasphème est un grand crime; mais la mutilation d'une croix est un crime encore plus grand. Le premier consiste dans des paroles, le second consiste dans des actes. L'un a différentes nuances, différens degrés, qui peuvent le rendre plus ou moins grave; l'autre est énorme de sa nature, c'est toujours un crime de lèse-majesté divine. Il était donc important de les séparer; la justice exigeait qu'on évitât soigneusement d'en faire un seul et même titre d'accusation. Ce ne fut pourtant pas le principe que suivit l'assesseur d'Abbeville. Au contraire, il parut se proposer de confondre les deux affaires, et, dès le commencement des informations sur la seconde plainte du 13 septembre, il rendit une sentence dont voici les dispositions. Elle ordonnait que les deux procès faits, tant sur la plainte du 10 août, portant sur la mutilation, que sur la plainte du 13 septembre, bornée aux impiétés et aux blasphèmes, *seraient et demeureraient joints,*

pour être sur iceux statués par un seul et même jugement. »

Ainsi, d'après Linguet, cette jonction serait un stratagème qui aurait réussi à égarer l'opinion et même l'histoire. En effet, l'affaire de La Barre est demeurée « l'affaire du crucifix » et, l'on croit encore que le chevalier a été condamné comme l'un des auteurs de la mutilation du Christ. « Ce n'est cependant qu'une erreur cruelle, a dit Linguet avec raison. L'insulte à la croix est bien le prétexte du procès, mais elle n'en est pas l'objet. Elle n'entre pour rien dans la sentence, ni dans l'arrêt. La mutilation du Christ n'est même rappelée ni dans l'une ni dans l'autre. L'auteur en est inconnu; aucun des accusés n'en est chargé par les témoignages; et quand le Parlement s'est décidé à livrer deux d'entre eux à toute la rigueur de la justice, ce n'est pas la considération de ce crime qui a déterminé les suffrages, puisque dans les informations il n'y a pas un mot qui puisse faire croire qu'on a découvert les coupables. »

Quels motifs poussaient donc les juges à échafauder cette sombre affaire, à joindre par un cruel artifice de procédure deux causes absolument différentes? Comparons sur ce point l'opinion de Voltaire et celle de Linguet.

III

Est-il vrai, comme l'a cru longtemps Voltaire, que Duval de Soicourt, amoureux d'une abbesse, parente du chevalier de La Barre, se soit vengé des dédains de la tante en faisant brûler le neveu? On connaît ce récit romanesque; il se trouve dans la relation du procès écrite par Voltaire, en 1766. Il y est dit qu'un habitant d'Abbeville, nommé Belleval (1), âgé de soixante ans, vivait avec la religieuse dans une grande intimité, parce qu'il était chargé de quelques affaires du couvent. « Cet homme devint amoureux de l'abbesse, qui ne le repoussa d'abord qu'avec sa douceur ordinaire, mais qui fut ensuite obligée de marquer son aversion et son mépris pour ses importunités trop redoublées. » Enfin « il fut exclu de certains soupers, » et c'est alors qu'exaspéré il aurait machiné son œuvre de vengeance.

Telle est la version de Voltaire; elle n'est confirmée par aucun document. Voyons le récit de Linguet, exposé en termes très hardis dans son *Mémoire* au Parlement (2). « Des cinq accusés, dit-il,

(1) C'est Duval de Soicourt que Voltaire nommait ainsi Belleval. Or, il y avait à Abbeville un juge honorable et estimé qui portait le nom de Belleval. Devérité rapporte qu'il fut au désespoir de cette confusion.

(2) Notons ici que Voltaire, dans *le Cri du sang innocent*, publié en 1775, longtemps après le procès, et en vue de la réhabilitation de Gaillard d'Estalonde, parait s'être rapproché de la version de Linguet.

il y en a quatre dont les parens ont eu avec M. Duval de Soicourt des torts, ou des procédés qui peuvent lui paraître mériter ce nom. Par conséquent, il n'aurait pas dû se présenter pour les juger, et moins encore pour instruire le procès où ils sont compromis. Le fait est tout récent. Il se trouvait curateur d'une jeune personne riche et sa parente. Il avait formé le projet de la marier à son fils unique. Il avait sollicité vivement la supérieure d'une maison religieuse (1), où demeurait la demoiselle, de travailler pour l'amener à ses vues. Cette supérieure s'y était refusée. On avait tenu devant un conseiller au Présidial une assemblée de parens pour le dépouiller malgré lui de son titre de curateur, et conclure le mariage de la mineure avec un étranger. Or, des quatre accusés, le premier est parent proche et chéri de la supérieure; le second et le troisième sont l'un frère et l'autre cousin germain du rival préféré; et le quatrième est fils du conseiller devant qui l'assemblée s'est tenue. Le ressentiment de l'assesseur avait éclaté. Il semblait que la décence, et même l'équité, lui ordonnaient de se déporter d'un jugement où il voyait compromises tant de personnes qu'on pouvait le soupçonner de ne pas aimer. »

A côté de Duval de Soicourt, siégeaient dans cette « Chambre criminelle de la Sénéchaussée de Ponthieu » deux juges nommés Lefebvre de Villers et de Broutelles. Le premier était un bonhomme, faible et borné, qui se montra plus tard désespéré du mal qu'il avait fait. Quant à de Broutelles, il mérite un portrait à part. C'était un marchand de porcs, perdu de réputation dans Abbeville. « Sa conduite personnelle, ne craignait pas de dire Linguet, répugnait aux fonctions de jurisconsulte et plus encore à celles de juge. Il est notoire que son unique occupation est le commerce, et on ne serait pas embarrassé à trouver des sentences des consuls qui lui enjoignent de *produire ses livres*. L'Élection d'Abbeville, dont il a acheté la présidence, a refusé de l'admettre, et elle a actuellement un procès contre lui à la Cour des Aydes, pour se dispenser de l'avoir pour chef. »

Tels étaient les trois juges, investis d'un pouvoir sans limites, qui tenaient dans leurs mains le sort des accusés.

Ces grands coupables, nous l'avons vu, étaient des fils de famille, tous mineurs; le plus jeune d'entre eux avait seize ans. D'Estalonde, dès la première plainte, quitta la place, et, comme on sait, alla chez Voltaire, puis en Prusse, auprès de Frédéric. De Maillefeu, fils du conseiller Douville, était presque un enfant, bien qu'il eût déjà fait service de gendarme et, dit-on, tué son colonel

(1) M[me] Feydeau de Brou, abbesse de Willancourt, tante du chevalier de La Barre.

à Compiègne, en duel. Moisnel était surnuméraire aux gendarmes de la garde. Jean-François de La Barre était lieutenant d'infanterie, orphelin et pauvre, mais fort bien né. Il tenait à de grandes familles, à la puissante tribu parlementaire des Lefebvre d'Ormesson. Son grand-père, seigneur de La Barre, près Enghien, avait été d'abord maître des requêtes. Il avait ensuite administré Cayenne et s'était, par un gouvernement intelligent, rendu le véritable créateur de cette colonie. Ce grand-père était mort, lieutenant général des armées royales, laissant une fortune de 40 000 livres de rente que son fils, un vrai chenapan, dissipa. Le petit-fils, le jeune Jean-François, fut élevé chez un fermier, puis recueilli à Abbeville par sa tante, l'abbesse de Willancourt, parente de Paul-Esprit Feydeau de Brou, garde des sceaux jusqu'en 1762, dont elle portait le nom. Mme Feydeau de Brou avait installé son neveu dans un appartement dont l'abbaye disposait en dehors de l'enceinte cloîtrée. Ce neveu de nonne était doux et d'humeur paisible, non point cerveau brûlé comme son ami Maillefeu. Il aimait la lecture et l'étude et passait pour un garçon de grand avenir. Ses juges n'ont pu lui reprocher aucun scandale, aucune action vilaine. Spirituel et vaillant, il a trouvé au cours de son martyre, et jusqu'au pied de l'échafaud, de jolis mots, simples et virils.

IV

Le chevalier et ses camarades n'auraient pu être à aucun degré compromis dans l'affaire de la croix, sans un témoignage capital que les magistrats réussirent enfin à recueillir : le témoignage d'un maître d'armes du nom de Naturé. Hecquet et Duval de Soicourt battaient les buissons, s'évertuant vainement à la recherche d'une proie, quand, pour le malheur des accusés, ce maître d'armes apparut. Il devint le pivot, la clef de voûte de l'enquête par sa dénonciation qui mérite d'être rapportée : « Le sieur d'Estalonde, le chevalier de La Barre et le sieur Moisnel étant tous trois dans ma salle d'armes, je les ai entendus se vanter qu'au temps de la fête du Saint-Sacrement dernier, étant sur la place de Saint-Pierre, lorsque la procession passa, ils ne défirent point leurs chapeaux, ne se mirent point à genoux, et en firent comme une espèce de bravade. » Telle est la charge unique qui détermina les mesures dont le procureur du roi rendait compte le 5 octobre à son chef.

« J'ai appris par l'information que plusieurs jeunes gens de cette ville étaient passés, le jour de la Fête-Dieu, devant le Saint-Sacrement, sans ôter leurs chapeaux, s'en étant vantés comme

d'une belle action. *Sur ce fait* les sieurs Gaillard d'Estalonde, Lefebvre de La Barre et Moisnel ont été décrétés de prise de corps. Le sieur Lefebvre de La Barre, neveu de Mme Feydeau de Brou, abbesse de Willancourt en cette ville, et parent, que je crois, de messieurs Lefebvre d'Ormesson, a été pris mardi dernier en l'abbaye de Longvillers entre Montreuil et Boulogne. Le sieur Gaillard d'Estalonde est le fils de M. de Boëncourt, président au Présidial de cette ville. J'ai envoyé pour le prendre, mercredi dernier, au château d'Estalonde, dans le comté d'Eu, où je croyais qu'il était. J'ai appris depuis qu'il avait gagné le lendemain du côté de Boulogne pour s'embarquer à Calais. J'y ai envoyé son signalement, et, s'il n'est point passé, je compte qu'il y sera pris. Le sieur Moisnel est un jeune surnuméraire dans les gendarmes de la garde du roy, un enfant qui n'ayant ni père ni mère a eu des liaisons trop intimes avec ces deux mauvais sujets. Voilà quel est l'état actuel de la procédure. S'il survient quelque chose de nouveau, j'aurai l'honneur de vous en faire part. « HECQUET. »

C'est le 1er octobre 1765, que le chevalier de La Barre avait été capturé. Le lendemain, conformément à l'ordonnance, il subissait un premier interrogatoire (1).

Observons ici qu'autrefois, pour procéder à l'interrogatoire d'un accusé, le juge devait se conformer à des règles et à des traditions que les commentaires de l'ordonnance criminelle de 1670 indiquaient avec précision. C'est ainsi que le juge devait « fatiguer l'accusé par un grand nombre de questions; » le « prendre par ses propres réponses, le tourner et le retourner; » l'interroger par des circuits et des demandes éloignées » de manière que cet accusé « ne puisse pénétrer ce que le juge veut savoir de lui. » Avec une pareille stratégie, si bien réglée pour l'attaque, on conçoit que l'accusé finissait toujours par perdre pied. Malgré son esprit, le chevalier n'échappa point à la règle commune. Avait-il dit, lui demandait le juge « qu'il regardait l'hostie comme un morceau de cire? qu'il ne comprenait pas qu'on pût

(1) Voici quelques extraits de ce document :

D. De La Barre a-t-il déchiré et mis dans son pot un livre d'Évangile? — R. Non. Mais l'accusé avoue avoir fait des papillotes d'un vieux bréviaire. — D. N'a-t-il pas scandalisé une tourière en lui demandant ce qu'elle faisait d'une image de saint Nicolas? — R. Non. — D. N'a-t-il pas dit des saints que c'était de la *graine de niais?* — R. L'accusé reconnait qu'il ne croit pas à certains faits de bigoterie, ni à certains points de religion qui paraissent blesser le sens commun. — D. Quels sont ces points? — R. L'accusé ne se souvient pas. — D. De La Barre n'a-t-il pas dit à quelqu'un : « A confesse, je ne dis que ce que je veux? » — R. S'il a répondu qu'il ne disait à confesse que ce qu'il voulait, c'est parce qu'il a cru n'être point dans le cas de rendre compte de ses actions à personne. (On sent ici des arrangemens de rédaction d'une perfidie évidente.) — D. N'a-t-il pas, à la communion, gardé l'hostie qu'il a ensuite piquée pour voir s'il sortirait du sang? — R. Non.

adorer un Dieu de pâte? qu'il faudrait mettre *Ordinaire de la messe* au dos du livre de la Pucelle? » Poussé à bout, désorienté, de La Barre eut la naïveté de répondre que souvent d'Estalonde et lui avaient causé de leurs doutes « sur la religion. » C'était presque l'aveu du crime d'*hérésie*, dans les variétés duquel était compris *l'athéisme*.

« N'avait-il pas, encore, des collections de mauvais livres, tels que le *Portier des Chartreux*, *la Religieuse en chemise*, *la Tourière des Carmélites*, le *Tableau de l'amour conjugal?* » Comment l'eût-il nié? Les livres étaient saisis. L'accusé avoua donc, mais il ajouta sans nécessité qu'il préférait à ces ouvrages l'*Esprit* d'Helvétius et surtout... le « *Dictionnaire philosophique!* » A ce moment il fut perdu! Derrière lui venait, en effet, d'apparaître l'ombre même de Voltaire. S'il est vrai qu'à l'origine le juge voulût tirer vengeance de l'abbesse, de tous ceux qui avaient fait obstacle au mariage de son fils, il avait maintenant un motif plausible, d'intérêt supérieur, de portée générale, capable d'impressionner le Parlement, le Dauphin et son dévot entourage, d'entraîner même le roi. Condamner Voltaire, le frapper nommément dans son dictionnaire antichrétien, hisser sur le bûcher le livre, et la victime que le livre avait pervertie, cela devenait une affaire d'État, et une affaire de tous points opportune. Duval le comprit à merveille, et, après l'aveu du chevalier relatif au *Dictionnaire*, il se tint pour satisfait. C'est à peine s'il toucha dans l'interrogatoire au point qui en aurait dû former le principal objet.

« Que faisait de La Barre, le 9 août au soir, à l'heure où des criminels avaient mutilé la croix? » demanda-t-il pourtant. Ici les réponses de l'accusé furent d'une absolue précision. « Il n'était point passé sur le pont; ce soir-là il avait dîné chez l'abbesse, puis il avait joué du violon. Le soir, il était allé à un feu d'artifice, puis chez Mme Douville de Maillefeu où on avait dansé jusque vers minuit. » Ce criminel avouait toutefois qu'en rentrant à l'abbaye il avait bien pu arracher quelques chaînes de sonnettes chez des bourgeois, mais c'était tout!

Après le chevalier, Moisnel fut interrogé à son tour. Il était accusé, comme Lefebvre de La Barre, d'avoir manqué de respect au Saint-Sacrement le jour de la procession, et en outre d'avoir chanté la *Madeleine* et la *Saint-Cyr*, deux vieilles chansons de corps de garde. Cet enfant avait dix-sept ans, il était faible de constitution et timide. Le juge voulut le terrifier et le soumit à des tortures morales dans une scène dont Linguet nous a laissé un saisissant tableau. La méthode employée eut un plein succès : dans son trouble, le jeune Moisnel ne se borna point à s'accuser lui-même; le 7 octobre 1765, il déclara « qu'il avait entendu

chanter au sieur Douville de Maillefeu la *Madeleine* et la *Saint-Cyr*, et au sieur Dumayniel de Saveuse la *Madeleine* seulement. » Ces noms détestés étaient enfin dans le procès! L'assesseur triomphait. Mais Hecquet ne voulut point augmenter le nombre des accusés sans en référer à son chef.

« Il ne peut être question, — écrivait-il, le 12 octobre, au procureur général — d'élargir même Moisnel, puisque cet accusé avoue qu'il a chanté la *Saint-Cyr*, et que cette chanson peut être regardée comme un des plus énormes blasphèmes qui, suivant la déclaration du 30 juillet 1666, doivent être punis rigoureusement. » Mais enfin « à trop creuser cette affaire, on va y englober une multitude de jeunes gens. » Que faire? Hecquet propose à M. Joly de Fleury une solution qui lui paraît de nature à satisfaire toutes les exigences, en épargnant à tous la responsabilité d'un procès scandaleux : « Il vaudrait bien mieux, écrit-il, les *enfermer par lettre de cachet* dans une maison de force. » Une telle phrase, dans la correspondance du procureur général du Parlement de Paris avec un de ses substituts, met curieusement en lumière le côté bienveillant de cet ancien régime des lettres de cachet. Et si ce mot de « bienveillant » semble d'abord paradoxal, qu'on veuille bien y réfléchir. Certes, tout emprisonnement arbitraire, fût-ce d'un jour, nous paraît aujourd'hui intolérable. Mais que l'on compare ce supplice, qui, du moins, laissait la vie sauve et l'espoir, aux supplices affreux encourus par les jeunes gens d'Abbeville, et que l'un d'eux a subis! N'était-ce point les sauver que de les mettre à la Bastille, qui, bien des fois ainsi, apparut sous l'ancien régime comme un lieu de refuge, d'asile et de pardon? Hecquet, par sa proposition, se montra donc le seul clément et secourable, parmi tant de cruels magistrats (1). Et à l'heure où il écrivait ainsi, nous croyons que tous ceux qui s'intéressaient aux accusés eussent de grand cœur accepté la Bastille comme une aubaine inespérée pour ces pauvres enfans. Le procureur du roi terminait sa lettre par ces mots : « Je suspends l'instruction de la procédure jusqu'à ce que vous m'honoriez de votre réponse sur ces objets. »

La réponse ne se fit pas attendre. Le 30 octobre, deux nou-

(1) Tandis que les magistrats du Parlement obéissent, dans ce procès, à des tendances politiques, tandis que l'assesseur d'Abbeville semble poursuivre une vengeance personnelle, Hecquet appartient à la catégorie des subordonnés qui font du zèle, mais sans cesser d'être accessibles à quelque pitié. A deux reprises dans ce procès, Hecquet s'est montré miséricordieux : d'abord en sollicitant pour les accusés le bénéfice de la Bastille ; ensuite en prenant contre de La Barre des réquisitions relativement douces dont il ne fut d'ailleurs tenu aucun compte. Le procureur, en effet, concluait, après l'information, à ce que de La Barre fût « battu de verges, flétri des trois lettres C. A. L. et ensuite attaché à la chaîne et mené aux galères pour servir le Roy comme forçat à perpétuité. »

veaux décrets de prise de corps furent lancés contre Douville de Maillefeu et son cousin Dumayniel de Saveuse.

Quand on sut à Paris que Voltaire était au nombre des accusés et que le procès prenait la tournure d'une croisade contre Ferney, le Parlement se montra satisfait, et, pour manifester son approbation des poursuites, il mit d'abord obstacle à l'impression d'un grand *Mémoire* pour le chevalier de La Barre, que Linguet avait rédigé dès le début de l'enquête. Les magistrats, cette année-là, semblaient pris de vertige. Saisis de frayeur à l'idée d'avoir, par l'expulsion des Jésuites, avancé le triomphe des philosophes et de l'irréligion, ils voulaient réagir; ils brûlaient les écrits de Rousseau et cherchaient à frapper un grand coup sur Voltaire. L'affaire de La Barre se présenta à point. Elle synthétisait l'action perverse du roi des philosophes sur les jeunes âmes; elle permettait de saisir la marche du poison infiltré par le *Dictionnaire philosophique*, conduisant sa victime, par étapes, du doute à l'impiété, et du blasphème au sacrilège. L'occasion s'offrait ainsi d'un exemple terrible et salutaire.

Il faut d'ailleurs ajouter que, dans l'affaire d'Abbeville, Linguet n'eut pas seulement à lutter contre les magistrats, mais contre l'opinion tout entière, qui réclamait des exécutions.

Cette affirmation semblera d'abord singulière si l'on songe que Voltaire, Devérité, et la plupart des historiens à leur suite, ont déclaré que le procès du chevalier de La Barre avait consterné le pays. Malheureusement, il faut en rabattre; et nous n'avons qu'à laisser parler les faits et les documens qui, dans la suite de ce récit, montreront sous leur jour exact les sentimens du peuple, de la cour, du roi, à l'égard des accusés d'Abbeville.

V

On pourrait croire que l'abbesse de Willancourt, fort ennuyée du bruit qui se faisait autour de son couvent, aurait été bien tentée d'abandonner le chevalier à sa mauvaise fortune. Mais Mme Feydeau de Brou, autant que quelques lettres d'elle nous permettent de le penser, était une personne de courage et de cœur. Elle engagea la lutte pour sauver son neveu, et entra, dès le début d'octobre, en correspondance avec le procureur général. Elle ne doutait point, d'ailleurs, qu'à sa prière et à la demande de la puissante tribu parlementaire des d'Ormesson, M. Joly de Fleury ne fût prêt à enrayer l'affaire.

« Monseigneur, écrivait-elle, le 18 octobre, à Joly de Fleury, j'ai appris qu'en informant de l'insulte grave faite au Christ, on avait aussi informé d'autres impiétés et scandales en général; il

paraît que le juge de l'instruction, qui est très exact dans le service de ses fonctions, s'est attaché à connaître particulièrement la conduite que le chevalier de La Barre, mon parent, avait tenue depuis trois ans environ qu'il réside à Abbeville; il a entendu tous les voisins de son quartier, toutes les personnes qui pouvaient avoir habitude avec lui, les domestiques de mon abbaye; on prétend qu'il résulte des dépositions d'aucuns témoins que le chevalier de La Barre, dans ses colloques particuliers, s'est échappé en paroles obscènes, qu'il a tenu des discours impies, c'est ce qui a donné lieu au décret rigoureux prononcé contre luy. Je n'entends nullement justifier mon parent, mais il me paraît, Monseigneur, que quand bien même pareilles charges se trouveraient contre le chevalier de La Barre, le juge criminel d'icy a poussé bien loin la sévérité en lui infligeant un pareil décret; c'est un jeune homme qui n'est âgé que de dix-neuf ans, combien n'échappe-t-il pas, à cet âge, de mouvemens inconsidérés que la légèreté produit et que la réflexion corrige, que la bouche imprudente prononce et que le cœur, plus sage, désavoue... Il n'y avait rien dans tout cela qui ait rapport à l'ordre public de la société, qui puisse apporter aucun trouble ni confusion dans cet ordre et dans celuy de la religion..... Je vous supplie, Monseigneur, d'avoir égard aux représentations que je prends la liberté de vous faire; M. le président d'Ormesson, à qui j'envoie le même détail, aura la bonté d'appuyer ma demande auprès de vous. J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissante servante.

« FEYDEAU, abbesse de Willancourt.

« Ce 18 octobre 1765. »

Le président d'Ormesson consentit à intervenir, et le 26 octobre, il écrivit de sa terre de Rosny au procureur général.

Ni sa lettre, ni celle de l'abbesse ne pouvaient convaincre ce magistrat; mais d'aussi hauts solliciteurs pouvaient tout au moins le gêner. La cause du chevalier de La Barre, défendue par une *gens* aussi puissante que la *gens* d'Ormesson, semblait avoir bien des chances de succès; et des lettres semblables à celles qui lui avaient été adressées étaient certes de nature à faire réfléchir M. Joly de Fleury. Malheureusement, elles se heurtaient à un parti pris dicté au procureur général par un ordre suprême émané de Versailles, et transmis par le vice-chancelier, M. de Maupeou. Aussi M. Joly de Fleury s'ingénia-t-il simplement à répondre en homme dont le siège est fait, mais qui veut reconnaître avec politesse la qualité de ses correspondans en feignant

de discuter avec eux. Il chargea donc un homme de confiance, M. Boullenois, doyen des substituts du procureur général, de recevoir le président d'Ormesson et de lui donner des explications sur la procédure d'Abbeville. Ce substitut, pièces en main, peignit le pauvre chevalier sous les traits d'un monstre chargé de crimes, et, après l'entrevue, il écrivit triomphant à son chef : « J'ai vu M. le président d'Ormesson; il a eu horreur comme moi de toutes les impiétés *en quelque sorte* avouées par les accusés dans leurs interrogatoires. »

L'horreur manifestée par M. d'Ormesson à la lecture des pièces n'existait à coup sûr que dans l'imagination du zélé Boullenois, car, le 4 novembre, le président écrivait de nouveau et en termes pressans, pour le chevalier, au parquet. Vains efforts! et non moins inutiles toutes les peines de l'abbesse qui ne cessait de supplier, de discuter, de rétorquer l'infâme procédure. A propos de Beauvarlet, un des témoins les plus vils de l'enquête, celui qui accusait de La Barre de l'avoir prié d'acheter un Christ qu'il voulait fouler aux pieds, Mme Feydeau représentait que cet individu avait été déjà condamné comme faux témoin, qu'elle l'avait nourri par charité, et qu'il avait agi par vengeance, se trouvant renvoyé de l'abbaye. A l'égard du livre d'Évangile que le chevalier aurait lacéré : « Je peux assurer, disait sa tante, qu'il n'en a jamais eu dans sa chambre; c'est apparemment un vieux bréviaire tout déchiré que je lui avais donné pour bourrer son fusil. »

Pendant que les amis des accusés travaillaient ainsi vainement à leur défense, Duval de Soicourt poursuivait son œuvre, et se trouvait encouragé par de puissantes approbations : celle notamment du maréchal de Soubise, le triste héros de Rosbach, l'ami de la Pompadour et de la Du Barry, qui, le 5 novembre 1765, dans une lettre à Duval de Soicourt, donnait formellement défense à aucun des accusés « de prendre le titre ni la qualité de gendarmes de la garde. » Cette lettre témoignait qu'à Versailles, chez le Roi et dans les petits appartemens dont Soubise avait les secrets, les prétendus criminels d'Abbeville n'excitaient qu'une vertueuse et implacable indignation. Aussi devenait-il dangereux, non pour Linguet seulement, mais pour le père même de l'un des accusés de défendre son propre fils. Hecquet et l'assesseur s'irritaient à la pensée que Linguet et M. Douville surveillaient point par point leur enquête, et se trouvaient, malgré le mystère de l'instruction, au courant de bien des choses : aussi à la moindre difficulté qui surgissait devant eux, ils ne manquaient pas d'accuser ces deux personnages.

Un beau matin le jeune Moisnel s'avisa de rétracter solennelle-

ment ses aveux. Hecquet et Duval, furieux, imaginèrent que cette rétractation avait été dictée par Linguet ou par M. Douville, et que ce dernier avait dans la prison de secrètes intelligences. Ces imaginations incitèrent le procureur à des démarches déraisonnables. Le 10 janvier 1766, il envoya à M. Joly de Fleury un long rapport exposant : qu'il avait fait fouiller Moisnel et qu'on avait trouvé dans ses poches quelques vieux morceaux de papier. Sur ces papiers on avait pu à grand'peine déchiffrer ces mots : « *C'est-à-dire faire... de nier ce qu'il y a... dépo...* » Ces griffonnages signifiaient clairement aux yeux de l'ingénieux procureur qu'*un conseil de rétractation* avait été donné à l'accusé! Mais par qui donc? Par M. Douville. « Plusieurs *personnes en place*, à qui j'ai montré le papier, croient reconnaître l'écriture de ce billet pour être celle du père d'un des accusés. » Ainsi le fait est prouvé, établi. Comment ne le serait-il pas par ce charitable propos des «*personnes en place?* » L'accusé est « suborné », « on ne doit ajouter aucune foy à sa rétractation. » Ce n'est pas tout! Si on cherchait le suborneur? Le procureur, dans son zèle, irait jusqu'à greffer le procès du père sur le procès du fils! Et il conclut ainsi : « Je vous supplie de nous tracer la route que nous devons tenir. » Le doyen Boullenois, qui reçut l'étrange rapport, eut cette fois un éclair de bon sens. Il répondit tout sec : « Faites juger le procès d'impiétés. »

VI

Il fut obéi, et, le 20 février 1766, le tribunal d'Abbeville rendit la sentence, dont les extraits suivans méritent d'être reproduits:

« Tout vu, considéré, diligemment examiné...

« En ce qui touche Jean-François Lefebvre, chevalier de La Barre, le déclarons dûment atteint et convaincu d'avoir appris à chanter et chanté des chansons impies, exécrables et blasphématoires contre Dieu ; d'avoir profané le signe de la croix en faisant des bénédictions accompagnées de paroles infâmes que la pudeur ne permet pas de désigner ; d'avoir sciemment refusé les marques de respect au Saint-Sacrement porté en la procession du prieuré de Saint-Pierre ; d'avoir rendu ces marques d'adoration aux livres infâmes et abominables qu'il avait dans sa chambre ; d'avoir profané le mystère de la consécration du vin, l'ayant tourné en dérision, en prononçant à voix basse dessus un verre de vin qu'il avait à la main les termes impurs mentionnés au procès-verbal, et bu ensuite le vin ; d'avoir enfin proposé au nommé Pétignal, qui servait la messe avec lui, de bénir les burettes en prononçant les paroles impures mentionnées au procès.

« Pour-réparation de quoy, le condamnons à faire amende honorable, en chemise, nu-tête et la corde au col, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres au devant de la principale porte et entrée de l'église royale et collégiale de Saint-Wulfram, où il sera mené et conduit dans un tombereau par l'exécuteur de la haute justice qui attachera devant lui et derrière le dos un placard où sera écrit, en gros caractères *impie*; et là, étant à genoux, confessera ses crimes à haute et intelligible voix; ce fait, aura la langue coupée et sera ensuite mené dans ledit tombereau en la place publique du grand marché de cette ville pour y avoir la tête tranchée sur un échafaud; son corps et sa tête seront ensuite jetés dans un bûcher pour y être détruits, brûlés, réduits en cendres et icelles jetées au vent. Ordonnons qu'avant l'exécution ledit Lefebvre de La Barre sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir par sa bouche la vérité d'aucuns faits du procès et révélations de ses complices... Ordonnons, disaient en terminant les juges, que le *Dictionnaire philosophique* faisant partie desdits livres qui ont été déposés en notre greffe, sera jeté par l'exécuteur de la haute justice dans le même bûcher où sera jeté le corps dudit Lefebvre de La Barre.

« Fait et arrêté en la Chambre du conseil criminelle de la sénéchaussée de Ponthieu, à Abbeville le 20 février 1766.

« *Signé :* Duval de Soicourt.
« Lefebvre de Villers.
« de Broutelles. »

Ce jugement décidait qu'il serait sursis à faire droit sur les accusations portées contre Douville de Maillefeu, Moisnel et de Saveuse, jusqu'à l'entière exécution de la sentence contre Lefebvre de La Barre. De ces pauvres enfans, trois allaient être, non sans peine, tirés des griffes du bourreau ; le quatrième était perdu.

Ils firent tous appel devant le Parlement de Paris, et les deux détenus, Moisnel et de La Barre, se mirent en route sous la garde de deux inspecteurs de police, les sieurs Roulier et Muron, en compagnie de leur coaccusé, le *Dictionnaire philosophique*. Quand ces trois malfaiteurs furent écroués, les deux premiers dans les cachots de la Conciergerie, le troisième au greffe, les magistrats prirent leur temps, et trois mois s'écoulèrent. Trois mois tragiques! pendant lesquels le comte de Lally fut jugé et exécuté avec les raffinemens de férocité que l'on sait. Le Parlement voyait rouge. Enfin la cause du chevalier de La Barre fut appelée, non à la Tournelle, mais devant la Grand'Chambre assemblée, le 4 juin 1766, trois semaines après le martyre de Lally.

Ici, demandons-nous si l'on peut accepter le récit de Voltaire. A l'entendre, le Parlement fut en proie à de longs et honorables scrupules. Le procureur général Joly de Fleury demanda l'infirmation; dix juges sur vingt-cinq le suivirent et opinèrent pour la clémence. La Grand'Chambre hésita longtemps avant de confirmer le jugement d'Abbeville, et, après la confirmation, six jours s'écoulèrent encore pendant lesquels la formalité suprême, la signature de l'arrêt, resta en suspens. Mais de qui Voltaire pouvait-il tenir ces détails? Ses correspondans les mieux informés ne pouvaient savoir là-dessus que ce que les magistrats en racontaient eux-mêmes, et ceux-ci, hommes du monde pour la plupart, mêlés le soir aux philosophes qu'ils condamnaient dans la journée, avaient tout intérêt à laisser circuler une version atténuante. Or, l'examen des documens originaux, l'inspection des registres et de la feuille d'audience du 4 juin 1766 nous permettent de dire que Voltaire a été trompé, et que l'arrêt de confirmation a été rendu tout de suite, sans hésitations et sans scrupules, — par *adoption de motifs*, comme on dit au palais.

Quelques détails éclairciront ce point. Lisons d'abord la feuille d'audience (1).

Le 4 juin 1766, 36 affaires étaient portées sur le registre criminel (2). C'est donc dans la cohue d'une audience encombrée, d'une sorte d'audience de « flagrans délits » que l'affaire d'Abbeville a été appelée, sous le numéro 23. Elle était placée entre le procès d'une blanchisseuse, qui avait volé deux chemises, et le procès d'un commis, nommé Lambert, qui avait aussi dérobé du linge. La blanchisseuse et le commis furent condamnés, l'un et l'autre, à être battus et fustigés de verges dans les carrefours, puis flétris d'un fer chaud et bannis de Paris. Tout porte à croire que le numéro 23 fut expédié sans discussion, dans la hâte d'une audience d'été fatigante et chargée, entre le numéro de la blanchisseuse et le numéro du commis.

Si les magistrats avaient éprouvé des scrupules, le feuilleton, témoin irrécusable, porterait la trace des renvois, des longs délibérés. L'arrêt enfin traduirait les doutes, ou l'indulgence des juges, par quelques adoucissemens. Il n'est pas même exact que la Cour (comme plusieurs historiens, et notamment Henri Martin, l'ont cru) ait atténué la sentence d'Abbeville « en accordant au condamné la faveur d'être décapité. » La sentence dont nous

(1) *Archives nationales*, X 2 A 1129.

(2) Les magistrats de la Grand'Chambre ont participé au jugement de l'affaire de La Barre à cause du texte de l'art. XXI de l'ordonnance de 1670, titre 17, lequel portait : « Les gentilshommes pourront demander en tout état de cause d'être jugez, toute la Grand'Chambre du Parlement où le procès sera pendant assemblée. » C'est sans doute la Tournelle qui a expédié les autres numéros du feuilleton.

avons rapporté le texte portait que le chevalier aurait la langue coupée, serait décapité ensuite, et que son corps et sa tête seraient jetés dans un bûcher.

Le Parlement approuva tout. Voici son arrêt :

« Vu par la Cour, la Grand'Chambre assemblée, le procès criminel fait par le lieutenant criminel de la sénéchaussée de Ponthieu. La Cour dit qu'il a été bien jugé, mal et sans grief appellé par Lefebvre de La Barre. Ordonne en conséquence que le *Dictionnaire philosophique* qui a été apporté au greffe de la cour sera reporté au greffe criminel de la sénéchaussée d'Abbeville. Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, publié et affiché partout où besoin sera, notamment en la ville d'Abbeville, et pour faire mettre le présent arrêt à exécution, renvoie ledit Jean-François Lefebvre de La Barre prisonnier par devant ledit lieutenant criminel de la Sénéchaussée de Ponthieu, à Abbeville.

« Fait en Parlement, la Grand'Chambre assemblée, le 4 juin 1766.

« *Signé :* DE MAUPEOU.
PELLOT. »

L'arrêt était donc rendu par le premier président en personne, par le futur chancelier de Maupeou, qui préludait ainsi à sa réforme judiciaire. Le rapporteur qui, suivant la coutume, a signé l'arrêt avec le président, était Pellot, et non Pasquier, comme l'a cru Voltaire (1). Pasquier d'ailleurs figurait parmi les juges, à côté d'hommes respectés dans le Parlement. Il est clair que ces magistrats ont, le 4 juin au soir, soupé de bon appétit, la conscience tranquille, heureux d'avoir joué un bon tour à Voltaire, satisfaits d'avoir montré une égale horreur pour les Jésuites, qu'ils venaient d'expulser, et pour un jeune libre penseur qu'ils envoyaient au feu avec son manuel d'impiété.

Un dernier trait achèvera de peindre l'entrain dénué de scrupules avec lequel les parlementaires ont ratifié la sentence d'Abbeville. Ils n'ont pas même fait l'aumône au chevalier de La Barre, à sa famille, à Linguet son défenseur, du banal *retentum* qu'il était d'usage d'accorder aux condamnés un peu bien nés et protégés. Le *retentum* était une mesure gracieuse qui dispensait

(1) Il n'est pas douteux que M. Pellot, conseiller de grand'chambre depuis 1720, fut rapporteur de l'affaire de La Barre. Si Voltaire eût connu cette circonstance, M. Pasquier n'aurait pas eu autant d'ennuis. « Nous verrons, écrivait Voltaire à d'Argental au sujet du procès d'Abbeville, si M. Pasquier s'est immortalisé en rapportant au Parlement ce procès de six mille pages pendant que le premier président dormait. » Le chancelier Pasquier, dans ses *Mémoires* (t. I[er], p. 12 et suivantes), raconte que son grand-père finit par s'émouvoir des « diatribes de M. de Voltaire » et lui écrivit pour se plaindre de l'injustice de ses procédés.

secrètement les condamnés d'une partie des supplices prononcés par l'arrêt. Nous voyons, par exemple, dans les registres de la Tournelle, à la date du 4 juin 1766 qu'un sieur Mathé est condamné à être « rompu, puis exposé vif sur la roue pour y rester, la face tournée vers le ciel, tant qu'il plaira à Dieu le conserver en vie. » Mais au bas de l'arrêt, après les signatures, sont écrits ces mots :

« *Retentum*. Arrête que ledit Jean Mathé ne recevra qu'un coup vif et sera ensuite secrètement étranglé. » Il semble qu'un adoucissement de cette nature eût été bien de mise dans l'affaire de La Barre, et les magistrats ne l'auraient point oublié si les hésitations dont parle Voltaire se fussent produites dans la délibération.

VII

Le 25 juin, M. Joly de Fleury annonce à Hecquet que Moisnel et de La Barre sont repartis pour Abbeville, et il ajoute : « Vous m'avés marqué qu'il n'y avait dans la province aucun exécuteur capable de mettre à exécution l'arrêt du 4 de ce mois contre le sieur Lefebvre de La Barre. J'ay donné ordre en conséquence à l'exécuteur de Paris de se rendre à Abbeville, où il arrivera dimanche prochain au soir au plus tard. Je luy ai recommandé de se conformer dans cette occasion à tout ce que M. le lieutenant criminel et vous estimerez devoir lui prescrire pour l'exécution dont il s'agit. » Ainsi l'exécution était prochaine et la date en était déjà fixée, quand, le jour même où M. Joly de Fleury donnait les instructions suprêmes à son substitut d'Abbeville, survint un incident très grave.

A Amiens, l'évêque de Lamotte fut saisi de remords à la vue de son œuvre, et, désavouant la menace qu'il avait fulminée, pieds nus et corde au col, sur le pont d'Abbeville, il jugea, un peu tard, que le pauvre chevalier n'avait peut-être pas mérité « les derniers supplices en ce monde. » Le prélat se mit donc en campagne pour sauver de La Barre, et envoya, le 26 juin, au procureur général, le billet qu'on va lire : « Je vous supplie, Monsieur, de suspendre autant qu'il se pourra l'exécution de la sentence d'Abbeville contre les accusés d'impiétés. Nous travaillons à obtenir du Roy que la peine de mort soit changée en prison perpétuelle... Il est certain que rien ne souffrira du délay que je prends la liberté de vous demander. Le public serait content d'un enfermement, et il suffirait pour empêcher que le nombre des impies n'augmente.

« Daignés avoir égard à ma très humble prière, et me croire

toujours avec respect votre très humble et très obéissant serviteur.

« Ev. d'Amiens, 26 juin 1766. »

Mais il n'était plus question à l'heure présente de ce bénin « enfermement » qui aurait satisfait le public. Aussi M. Joly de Fleury se contenta de répondre à l'évêque dans les termes suivans : « J'ai reçu hier, 27 de ce mois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 au sujet de l'exécution de la sentence d'Abbeville contre les accusés d'impiétés. J'aurais bien désiré pouvoir me prêter à ce que vous désirés de moi dans cette occasion. Mais ces accusés étaient partis de Paris la nuit du 26 au 27 de ce mois pour être transférés à Abbeville à l'effet d'y subir leurs condamnations. Ainsy il n'est plus en mon pouvoir de rien prendre sur moy dans cette affaire, à moins que je ne reçoive des ordres de surseoir, et, si j'en reçois, je vous supplie d'être persuadé que *je les ferai exécuter avec toute la célérité qui dépendra de moy*. »

Le procureur général n'ignorait pas que la prière de l'évêque avait frappé l'oreille du Roi. Louis XV hésitait peut-être! Mais si le Roi accordait la grâce, il fallait que l'ordre de salut parvînt en temps utile au pied de l'échafaud. A présent cette question suprême devenait une question d'heures, de minutes même. Voici en effet les instructions que, dès le 25, le procureur général avait données à l'exécuteur de Paris :

« Le maître des hautes œuvres de Paris se transportera en la ville d'Abbeville, pour y arriver *lundy prochain 30 de ce mois* au soir, à l'effet de mettre à exécution l'arrest du Parlement intervenu le quatre de ce même mois contre le sieur Jean-François Lefebvre de La Barre, et prendra à cet effet le monde nécessaire pour cette exécution.

« Fait à Paris ce 25 juin 1766. »

Ainsi le jour du supplice est fixé au 1er juillet. Les protecteurs du chevalier ignorent cette date et, dans le suprême espoir que leur donne l'appui de l'évêque de Lamotte, vont frapper à toutes les portes, et notamment à celle du vice-chancelier Maupeou. Tout cela, d'ailleurs, reste sans effet. Louis XV, sourd aux supplications qui ont un instant failli l'ébranler, ne trouve que ce mot pour justifier l'arrêt de mort : « Le Parlement, dit-il, a été inexorable pour le crime de Damiens, qui était un crime de lèse-majesté humaine. Comment pourrais-je gracier celui qui s'est rendu coupable d'un crime de lèse-majesté divine? »

Désormais l'exécution est certaine. Dès le samedi 28 juin, les

amis du chevalier ont perdu tout espoir. Et nous aussi, parvenus à ces dates suprêmes, nous pensions, en tournant les feuillets jaunis du dossier du parquet, rencontrer le procès-verbal du supplice... lorsque des pièces imprévues se sont offertes à nos yeux, pièces datées par la place même qu'elles occupent dans la liasse, et relatives à un fait mystérieux. Voici ces documens, dont Voltaire et Linguet n'ont jamais connu l'existence.

Le premier, libellé par un secrétaire, ou peut-être par le substitut Boullenois, mais portant des corrections de la main du procureur général, est la minute d'une lettre de M. Joly de Fleury au procureur du roi d'Abbeville. « Ayés agréable, aussitôt ma présente lettre reçue, de faire surseoir l'exécution de l'arrest du Parlement du 4 de ce mois que je vous ai envoyé contre Jean-François Lefebvre de La Barre et autres, jusqu'à ce que vous ayés reçu autres nouvelles de ma part. En conséquence, vous ferez repartir, aussitôt ma présente lettre reçue, l'exécuteur de la haute justice, et je vous prie de faire part de ce que je vous marque à M. le lieutenant criminel de votre siège afin qu'il puisse s'y conformer également. *Comme il n'y a pas un moment à perdre, je vous envoie une lettre par un exprès* pour faire surseoir à l'exécution de cet arrest; mais cela ne doit pas vous empêcher de faire garder très soigneusement les prisonniers dans vos prisons jusqu'à ce que je vous aye donné de mes nouvelles. » A la suite de cette lettre sont classées plusieurs minutes adressées à divers officiers de justice, et destinées à assurer le sursis. A ces documens est joint l'ordre donné à un inspecteur de police, nommé Villegardier, de partir en toute hâte pour Abbeville avec les lettres de grâce. Enfin un singulier petit billet du président d'Ormesson est épinglé sur tout cela. Ce billet, destiné au procureur général, est ainsi conçu : « M. de Boëncourt reçoit, Monsieur, une lettre qu'il est nécessaire que vous voiiez sur-le-champ, et qui vous mettra peut-être dans le cas de surseoir. Donnez ordre, je vous prie, qu'on le fasse entrer; il est luy-même le porteur de cette lettre. »

Tels sont les documens qui posent l'inquiétante énigme. Nous n'essaierons pas de la deviner. L'ordre de surseoir est-il parvenu au parquet le dimanche soir, le lundi à la dernière heure? Villegardier, parti en toute hâte, est-il arrivé trop tard? Ou bien ces pièces, préparées à tout événement, sont-elles restées sans emploi? Ceci paraît invraisemblable si l'on observe les mentions administratives portées sur les minutes relatives au sursis. Il semble bien que ces lettres ont été copiées par les expéditionnaires, signées par le procureur général, et remises ensuite à Villegardier. N'insistons point sur ce mystère, que la lettre suivante du procureur général enveloppe d'un voile plus impénétrable encore;

« Il s'est répandu à Paris, dit M. Joly de Fleury à Hecquet, que vous deviez différer l'exécution de l'arrêt du Parlement du 4 du mois dernier contre... Comme je ne comprens pas d'où ce bruit peut provenir, et qu'il ne peut y avoir aucun prétexte à aucun délay, vous aurés agréable, aussitôt ma présente lettre reçue, et dans le cas où ledit arrêt n'aurait pas encore été exécuté, de faire procéder sans délay à son exécution et de m'en donner avis aussitôt. »

A l'heure même où le procureur général traçait ces lignes, celui auquel elles étaient adressées lui écrivait en ces termes :

« Du 1er juillet 1766.

« Monseigneur, l'exécution s'est faite avec tout l'ordre possible. Le condamné a avoué à la question tous ses crimes. J'aurai l'honneur de vous envoyer sous peu de jours l'extrait du procès-verbal de torture. »

VIII

Il faut ici revenir en arrière, au jeudi 26 juin, à l'heure du départ de de La Barre et de ses bourreaux. Ce jour-là, Linguet reçut un avis. On l'engageait à se calmer, à se taire, à interrompre le *Mémoire* qu'il composait en faveur du chevalier. Déjà les propos qu'au mois de mai précédent il avait tenus au palais sur la condamnation de Lally lui avaient attiré toute sorte d'inconvéniens. Force fut donc à Linguet de retrancher une partie de son œuvre, et, abandonnant au bourreau une de ses victimes, de s'occuper exclusivement, dans son *Mémoire*, des jeunes Moisnel, de Saveuse et de Maillefeu.

Pendant ce temps, le chevalier accomplissait son dernier voyage. Mais aussitôt après son départ on s'aperçut d'un grave oubli. On avait omis d'expédier avec lui le *Dictionnaire philosophique* ! L'émoi fut universel au parquet du Parlement. Malgré sa qualité de doyen, le substitut Boullenois dut recevoir une sévère réprimande, et M. Joly de Fleury s'occupa en personne des mesures indispensables pour expédier à temps le criminel dictionnaire. Il y parvint, secondé par M. de Sartines. Le 27 juin, il écrivait de sa main à Hecquet la lettre suivante, qui narre par le menu tout ce grave incident : « Le sieur Muron, inspecteur de police, est party cette nuit pour reconduire les sieurs Lefebvre de La Barre et Moisnel dans vos prisons; mais on s'est aperçu ce matin qu'on avait obmis de remettre à cet officier de police un sac qui avait été envoyé au greffe du Parlement contenant les livres saisis à votre requête dans la chambre du sieur

Lefebvre de La Barre; comme cet arrêt porte une disposition précise relativement à l'un de ces livres intitulé *Dictionnaire philosophique* portatif, et qu'ainsy il est nécessaire que le sac contenant ce livre soit promptement remis à votre greffe, le greffier de la Tournelle vient de charger le messager d'envoyer le sac par un exprès en la manière accoutumée. Le messager prendra toutes les mesures nécessaires pour que l'exprès ne cause aucune sensation dans la ville. »

Les voyages s'accomplirent sans encombre, et le 1er juillet, dès 5 heures du matin, en présence de Duval de Soicourt, l'exécuteur et ses aides firent subir au chevalier la torture préalable.

Mais ouvrons le procès-verbal :

« Du mardy 1er juillet 1766, 5 heures du matin (1).

« Procès-verbal de lecture et prononciation de sentence et arrêt à Jean-François Lefebvre de La Barre, condamné, et interrogatoire avant la question (2).

« *Demande du juge au condamné.* — A-t-il dit à quelqu'un : je te f... un million de crucifix au visage?

« *Réponse.* — Il peut l'avoir dit, mais il ne s'en souvient pas.

« *Demande.* — A-t-il appris à Moisnel la chanson commençant par ces mots :

« Un jour que saint Cyr naquit,
« Il fut grand fête en Paradis, etc.

« *Réponse.* — Il l'a chantée, mais il ne l'a pas apprise à Moisnel.

« *Demande.* — A-t-il profané une hostie?

« *Réponse.* — Le chevalier nie énergiquement. »

Ici les bourreaux s'emparent du condamné et le soumettent aux premières tortures :

Le procès-verbal continue :

« Le condamné appliqué à la question (3).

« *Demande du juge au condamné.* — A-t-il appris à Moisnel la chanson commençant par ces mots :

« Un jour que saint Cyr naquit,
« Il fut grand fête en paradis, etc.

(1) Ainsi le supplice du chevalier de La Barre a commencé à cinq heures du matin pour s'achever à six heures du soir.

(2) La question, aux termes de l'article IX de l'ordonnance, était donnée en présence des commissaires, et modérée, variée ou aggravée suivant les caprices de ces officiers.

(3) Il s'agit ici de la question des brodequins.

« *Réponse* (comme précédemment). — Il l'a chantée, mais ne l'a pas apprise à Moisnel.

« Au second coin :

(Mêmes questions, mêmes réponses.)

« Au troisième coin... »

A ce moment, le plus pénible des tortures, le juge presse le chevalier de questions si absurdes et si ignobles que la plume se refuse à les reproduire. C'est alors que, devant les dénégations obstinées du patient, les bourreaux emploient le moyen suprême que traduit le procès-verbal, sinistre dans sa monotonie, dans l'allure paterne de son style basochien.

« A luy représenté que ce n'est que le commencement des douleurs, qu'il peut s'en faire soulager en convenant de ses crimes et de ses complices.

« A dit qu'il nous a dit la vérité et que, s'il nous déclarait autre chose, ce serait contre la vérité et par la violence des tourmens.

« Avons alors présenté au condamné le quatrième coin pour la question ordinaire, et les quatre autres coins pour la question extraordinaire, qui ont été placés les uns sur les autres, prêts d'être frappés et enfoncés.

« Avons interpellé derechef le condamné de nous déclarer s'il n'a aucun autre complice, l'avons exhorté à nous le déclarer pour sa décharge et l'acquit de sa conscience.

« A dit qu'il nous a dit la vérité et que, s'il nous déclarait autre chose, ce serait contre la vérité et par la violence des tourmens . »

Les trois coins n'avaient servi de rien : allait-on « frapper et enfoncer » les cinq autres ?

Le chevalier devait le croire au moment de sa fière et suprême dénégation. Mais de plus experts que lui en procédure criminelle l'eussent, avant toute réponse, rassuré pleinement. En effet, le quatrième coin de la question ordinaire, et les quatre coins de la question extraordinaire, ayant presque toujours pour effet de broyer les chairs et de faire éclater les os, un magistrat aurait manqué à toutes les traditions s'il avait ainsi risqué d'achever sa victime avant l'exécution.

Aussi le procès-verbal conclut-il simplement par ces mots :

« Ce fait, la question ayant duré une heure, le condamné a été retiré et détaché de la question et mis sur le matelas, et luy avons fait d'abondant prêter serment de dire vérité.

« Interrogé de tous les faits repris dans les interrogatoires cy-dessus transcrits et des autres parts, y a persisté sans augmenter ni diminuer. »

Tel est le procès-verbal qui, selon le procureur Hecquet,

contenait le formel aveu de tous les crimes de de La Barre.

Après que les exécuteurs eurent levé le chevalier du matelas, il fut admis au bénéfice du sacrement que l'ordonnance, par un texte formel, réservait à tout condamné, et qu'on nommait « confession à la mort. »

IX

Et maintenant, suivant l'arrêt, article par article, s'accomplit le cérémonial du supplice. Au son des cloches, de la prison à Saint-Wulfram, de Saint-Wulfram à la place du grand marché, le chevalier va et revient, entre les flots pressés des curieux. On a réglé l'itinéraire avec le souci délicat de faire passer le condamné sous les fenêtres de ses parens, et des parens, amis ou alliés de ses complices (1). L'affluence en ce beau jour d'été est prodigieuse par la ville. Il faut, pour contenir la foule, si l'on en croit Lacombe, prévôt général de la maréchaussée de Picardie, quarante cavaliers, six brigadiers et quatre exempts. Enfin, à 6 heures du soir, le chevalier a la tête tranchée. Il se banda les yeux lui-même, dit Devérité, se tint bien ferme, et sa tête fut enlevée avec une adresse *qui concilia à l'exécuteur un battement de mains universel*. Ce bourreau, nous le savons, n'était autre que le bourreau de Paris (2).

Cette exécution coûta cher au trésor du roi. L'inépuisable dossier de M. Joly de Fleury nous permet de savoir, par livres et sols, à combien revenaient les services de Sanson.

Voici son état de frais :

« Mémoire de ce quy est dut a Charles Sanson pour avoir my à exécution, La sentence de la sénéchaussée de Ponthieu du vingt huitte février dernier confirmé par arest du 4 juin aussy dernier rendu contre Jean-François de Lefebures, chevalier de la Barre, et Gaillard destalonde.

Savoir (3).

10 livres	Pour avoir présenté ledit de Labarre à la question et ensuite appliqué à la ditte question la somme de	35 livres.
	Plus pour l'avoir mené et conduit faire hamande honorable devant la principal Eglisse la	

(1) Lettre du 7 août 1766 de M. Gaillard de Boëncourt, père de Gaillard d'Estalonde, lequel écrit au procureur général pour porter plainte contre Hecquet. Celui-ci, d'après M. de Boëncourt, a allongé tout exprès l'itinéraire pour faire passer de La Barre devant le domicile de lui-même et de ses parens. M. de Boëncourt demande que le procureur soit contraint de lui faire des excuses en présence de deux conseillers au Présidial. (*Dossier Joly de Fleury.*)

(2) Charles-Henri Sanson, père du Sanson qui a exécuté Louis XVI.

(3) Les chiffres inscrits à droite représentent la somme *en demande*, le chiffre

10 livres	somme de	20 livres
10 livres	Plus pour audit lieux luy avoir coupé la langue la somme de.	20 livres.
100 livres	Plus pour l'avoir ensuitte conduit sur l'échafaud et luy avoir tranché la teste la somme de. .	100 livres.
50 livres	Plus pour l'avoir transporté sur un buché et avoir construy ledit buché et y avoir reduit en cendre ledit de Labarre et les cendres jeté au vent la somme de.	90 livres.
10 livres	Plus avoir lacéré et brullé un livre dans ledit buché la somme de.	20 livres.
15 livres	Plus pour avoir exécuté en éfigie les paines prononcé contre ledit destalondes la somme de .	50 livres.
224 livres	Plus pour s'estre transporté à Abbeville luy quatrième et trois cheveaux et une voiture pour huite jours a dix livres par personne et par jour la somme de.	320 livres.
12 livres	Plus pour la fourniture de diférante chause comme mace pour la question cordages pour ladite question et pour l'exécution, et autre menue ustencille la somme de.	15 livres.
441	TOTALE	670

Ce considéré il vous plaise ordonné le payement être fait de laditte somme audit Sanson sur les domennes de Sa Majesté et vous feré justice.

C. SANSON. »

En résumé, Sanson demandait 670 livres, et son mémoire, soigneusement examiné article par article, devait être réduit à 441 livres. C'est que, sur ce chapitre des frais de justice criminelle, M. Joly de Fleury n'entendait point la plaisanterie! Il est aisé de s'en convaincre en lisant les divers mémoires relatifs à l'affaire de La Barre, tous annotés et rectifiés de la main du procureur général (1).

Un seul point échappa à sa vigilance, ou bien fut de sa part l'objet d'une très large appréciation. On sait que le fameux *Dic-*

réclamé par le bourreau. Les chiffres inscrits à gauche représentent *la taxe*, c'est-à-dire la réduction opérée par le parquet après vérification.

(1) Voici un résumé général des frais, de la main même du procureur général :

1er Mémoire de l'inspecteur Muron.. . . . (Transport d'Abbeville à Paris.)	1476 livres	15 sols.
2e Mémoire de l'inspecteur Muron . . . . (Transport de Paris à Abbeville.)	2323 —	12 —
Total après la taxe.	3535 —	
Mémoire de Sanson	441 —	
Nourriture des prisonniers à la Conciergerie.	175 —	
Transport du Dictionnaire philosophique.	154 —	
Total général..	4305 —	

tionnaire philosophique, avant d'être lacéré et brûlé, avait donné lieu à un transport spécial, et à des frais supplémentaires ; cet état de frais extraordinaires se détaillait ainsi :

Vingt postes	66 livres,17 sols.
— bouche.	6 livres,18 sols.
— Id.	17 livres,9 sols.
— Id.	13 livres,7 sols.
Une place dans le carrosse d'Abbeville . .	15 livres
	117 livres,51 sols.
Salaire	36 livres
Total pour ce transport urgent du dictionnaire philosophique	153 livres,51 sols.

De ce total, par extraordinaire, M. Joly de Fleury ne défalqua rien.

Voltaire déclare que la France entière regarda le supplice de de La Barre avec horreur. Ce trait, avons-nous dit déjà, nous semble fort exagéré, si l'on juge surtout des sentimens de la nation par ceux que manifesta le peuple d'Abbeville. « Une chose qu'on doit remarquer, dit Devérité, c'est que le peuple d'Abbeville qui, quelque temps auparavant, avait été chercher dans la cendre d'un semblable bûcher les prétendues reliques d'un jeune scélérat qui avait empoisonné ses père et mère, mais qui était mort avec beaucoup d'onction, ce même peuple *ne vit qu'avec le plus grand mépris les cendres de de La Barre et les dispersa* (1). » Ceci prouve tout au moins que, malgré l'exécution du chevalier, les haines n'étaient point satisfaites, et que Linguet avait fort à faire pour fléchir des juges aveuglés. Il y parvint, et ce succès, qu'aucun écrivain ne relève, aurait dû compter pour sa gloire. Son *Mémoire* pour les jeunes Moisnel, de Saveuse et de Douville Maillefeu parut le 27 juin 1766.

X

Ce courageux écrit, dont on connaît déjà plusieurs passages, était bien fait pour déchaîner contre son auteur les plus redoutables colères. Le 1er juillet, M. Joly de Fleury écrivit, à son sujet, la lettre suivante au lieutenant général de police : « Il a été ce matin, Monsieur (1), fait un arrêté à la Grand'Chambre

(1) Le bruit courut que Voltaire, exaspéré, voulut alors quitter la France. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet : « Il est vrai que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, mais je n'ai pas pris le parti qu'on suppose. J'en serais très capable si j'étais plus jeune et plus vigoureux, mais il est très difficile de se transporter à mon âge. J'attendrai sous les arbres que j'ai plantés le moment que je n'entendrai plus parler

qui porte qu'un *Mémoire à consulter* pour les nommés Moisnel, Dumesniel de Saveuse et Douville de Maillefeu, imprimé chez Cellot, rue Dauphine, sera remis entre les mains des Gens du roy et par lequel ils sont chargés de prendre toutes les mesures pour en arrêter la distribution.

« J'ay l'honneur de vous écrire en conséquence pour vous prier de donner les ordres les plus précis pour en arrêter tous les exemplaires et la distribution. Je vais veiller de mon côté à ce qu'il n'en soit fait aucune distribution au palais. » Cette mesure resta secrète et, malgré les protestations de Duval de Soicourt, le Parlement n'osa point cette fois sévir publiquement contre Linguet.

L'assesseur, cependant, assiégeait de ses doléances le parquet général, et ne cessait d'appeler sur Linguet la foudre des réquisitions de M. Joly de Fleury. « J'implore votre protection, Monsieur, écrivait-il, le 5 juillet ; je me flatte que vous voudrez bien me l'accorder, et me permettre de déposer au greffe de la cour un exemplaire du *Mémoire* (1) pour servir de dénonciation. J'ai de justes motifs de croire, Monseigneur, que M. Linguet, avocat, en est l'auteur, puisqu'il est le dernier qui a signé la consultation; j'ai lieu de croire aussi que les instructions auront été fournies par le sieur Douville, père du sieur Douville de Maillefeu, accusé; l'amitié qui les lie depuis quelques années et que les éloges qu'il lui prodigue annoncent, autorise ma présomption, ainsi que les discours que ledit sieur Douville a tenus hautement contre moi en cette ville...

« *Signé:* DUVAL de SOICOURT,
lieutenant particulier, assesseur criminel
en la sénéchaussée de Ponthieu. »

Le 13 juillet, Duval triomphe; il a relevé dans le *Mémoire* une bien grande inexactitude! L'avocat n'a-t-il pas dit que Moisnel était « cousin germain » du « rival préféré, » alors qu'on peut prouver qu'il n'était que « *parent à un degré fort éloigné!* » Duval de Soicourt ajoute : « Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monseigneur, les sollicitations vives que les parens des sieurs Moisnel, Saveuse et Maillefeu font auprès de moi depuis quelques jours pour m'engager à procéder à leur jugement; quelle conduite

de ces horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes, à des tigres déguisés en hommes. »

(1) Au Mémoire était jointe une consultation purement juridique, que Linguet avait fait signer aux plus célèbres avocats : Cellier, d'Outremont, Gerbier et même au féodal Muyart de Vouglans, qui pourtant à cette heure même s'évertuait, impuissant, à réfuter Beccaria.

contradictoire et inconséquente! Icy on me presse de juger, et on attaque à Paris des moyens de récusation contre moi. »

A Paris, en effet, Linguet faisait les plus actives démarches auprès de M. Joly de Fleury pour obliger Duval à se récuser. Voici la note courageuse qu'il remettait lui-même au procureur général. « L'affaire d'Abbeville n'est pas encore terminée, et de jour en jour la lenteur qu'on y affecte devient plus criante. L'arrêt a renvoyé le jugement des accusés jusqu'après l'exécution du coupable. Cette exécution est faite. Le testament de mort est reçu. Le reste du procès est en état; il est bien étonnant que la seule obstination du juge à ne pas juger expose un jeune homme de 18 ans, aussi innocent que malheureux, à pourrir dans les prisons où il languit depuis un an.

« Ce n'est pas même tout. Une circonstance plus odieuse que tout le procès doit rendre le juge suspect et l'exposer à son tour à l'animadversion des magistrats supérieurs. Aussitôt après l'exécution, les parens des accusés l'ont sollicité de rendre la sentence définitive; il n'a pas eu honte de répondre que, si on voulait passer un arrêt qui supprimât le *Mémoire à consulter*, il jugerait aussitôt et jugerait doucement!

« C'est ce qu'on sera en état de prouver par enquête, et par le témoignage des quatre personnes à qui il a tenu ce propos. Ainsi il ne rougissait pas de mettre un prix à son jugement; mais il y a plus encore! Voyant qu'il ne réussissait point par cette voie à détruire le *Mémoire* dont la vérité l'incommodait et dont des raisons personnelles à lui ou à son fils lui font souhaiter l'anéantissement, il a eu recours à une autre manœuvre encore plus révoltante que sa première proposition. Celui des accusés qui est en prison, est un enfant faible, sans jugement, comme il a paru au procès, et qui n'est coupable que d'avoir perpétuellement varié, sans rien dire de fixe et de positif. On a trouvé moyen de l'effrayer, d'obtenir de lui une rétractation en forme de ce que ses défenseurs ont dit pour lui, d'après ses propres aveux, d'après ses sollicitations et celles de toute sa famille!

« Le juge, muni de cette pièce, s'est hâté de se rendre à Paris, où il est, et où, sans doute, il a dû solliciter, auprès des magistrats, la suppression du *Mémoire* et peut-être quelque chose de plus... Les parens des deux autres accusés sont bien loin de se rétracter, ils se préparent au contraire à agir plus fortement que jamais pour mettre au jour l'innocence de leurs enfans; mais il faut bien avant tout qu'on les juge de façon ou d'autre! C'est ce qu'ils ne sauraient obtenir. Le juge, en se rendant à Paris, se flatte d'avoir enchaîné tout le siège. On demande s'il a raison, et si les

juges qui restent, ou à leur défaut, parce qu'ils sont parens, des avocats de cette ville, ne peuvent pas exercer les fonctions que l'assesseur criminel paraît abandonner pour ne s'occuper que de son intérêt et de sa vengeance. »

Le fait est que Duval, avant de se rendre à Paris pour exhaler de vive voix ses plaintes, avait retiré du greffe et serré dans son cabinet les pièces du procès, de peur que quelqu'un ne s'avisât, en son absence, de juger les trois accusés.

Voici le texte de la prétendue rétractation qu'il avait fait signer au malheureux Moisnel (1) : « J'ai l'honneur d'atester, Monsieur le procureur général et à tous qu'il appartiendra que je n'ai aucune part au mémoire imprimé ou à la consultation signée Linguet et autres avocats, dattée du 23 juin 1766, pourquoi je désavoue les faits que contient ledit mémoire contre l'honneur des juges n'ayant donnés pouvoire à personne de publier de tels faits et je demande engrâce d'être jugé sans avoir égard au pleinte de requête civille et remission, présentés par le mémoire et la consultation que je désavoue. A Abbeville, le 8 juillet 1766. — Moisnel. »

Cette manœuvre fut déjouée par Linguet. Il écrivit à M. Joly de Fleury :

« Monseigneur,

« M. de Soicourt se prévaut, je le sais, auprès de vous de la rétractation du Mémoire qu'on a arrachée au malheureux petit Moisnel, mais on ne vous a pas appris sans doute que cette rétractation est nulle et illusoire. Moisnel est mineur ; c'est par son curateur que j'ai été chargé de prendre sa défense, et j'en ai les lettres. Le même curateur a donné un pouvoir en forme au sieur Moynat, procureur en la cour, d'occuper pour son pupille : c'était de lui qu'il fallait obtenir le désaveu si l'on voulait qu'il fît quelque impression, et non du petit innocent dont la tête est tournée dans l'obscurité du cachot, et qui en est déjà à sa cinquième rétractation depuis le commencement du procès. »

La partie redoutable qui s'engageait ainsi entre Linguet et Duval de Soicourt, et qui avait pour enjeu le sort des trois enfans, dépendait de la décision du Parlement sur le *Mémoire* de Linguet du 27 juin.

Publiquement accusé (car, malgré de Sartines, plusieurs

(1) Adressée au procureur général et portant la date du 8 juillet 1766. Cette pièce, signée Moisnel, n'est point de la main de l'accusé. Elle paraît avoir été écrite par Duval de Soicourt. (*Dossier Joly de Fleury.*)

exemplaires du *Mémoire* circulaient dans Paris), le lieutenant criminel désirait ardemment une réparation publique. Jamais, s'il l'avait obtenue, il ne se fût départi du jugement de l'affaire, et certes, dans cette hypothèse, les accusés étaient en grand danger. Le *Mémoire* subsistant, il était difficile à Duval de faire encore œuvre de magistrat. Donc, tout se concentrait autour de ce *Mémoire*.

Le Parlement, avons-nous dit plus haut, avait saisi les Gens du roy. Mais Duval savait à quoi s'en tenir sur pareille formule, qui équivalait à un classement, et déjà il récriminait. « Nous espérons que le Parlement prendra notre défense, » écrivait-il, affectant de parler au nom du procureur Hecquet, comme en son propre nom. Mais le Parlement faisait la sourde oreille, et le procureur général se bornait à répondre à Duval de Soicourt : « J'ay reçu, Monsieur, votre lettre. Votre conduite dans l'instruction, et le jugement définitif de votre siège du 28 février 1766, est suffisamment justifiée par l'arrêt que le Parlement a rendu le 4 juin dernier. D'ailleurs ceux qui ont signé le *Mémoire* se sont expliqués de manière à satisfaire le Parlement, et à devoir vous tranquiliser sur l'impression que vous paraissez appréhender que ce *Mémoire* n'ait fait dans le public. » Et Duval de répondre, non sans justesse : « L'arrêt ne me justifie pas du tout, puisque le *Mémoire* de Linguet est postérieur. » Il voulait un *quitus* public et en due forme.

Le prudent Joly de Fleury était d'autant moins disposé à le lui accorder qu'il sentait gronder autour de lui les colères et les menaces des parens affolés, et des amis des jeunes de Saveuse, Maillefeu et Moisnel. La marquise d'Albert transmettait au procureur général, avec un sage avertissement, une lettre de M. Douville, se plaignant des iniquités de Duval, des lenteurs voulues de la procédure. M. Joly de Fleury hésitait. Enfin, au mois d'août, comme les choses n'avançaient pas, Moisnel toujours en prison, et Duval faisant la navette entre Abbeville et Paris, avec la clef de sa cassette à procédures, Linguet brusqua la situation. Il écrivit ainsi au procureur général ;

« Monseigneur,

« J'ay apris très tard les démarches que l'on fait auprès de vous pour vous engager à demander la suppression du Mémoire publié il y a deux mois en faveur des sieurs Douville de Maillefeu, de Saveuse et Moisnel. Si le Mémoire est faux et calomnieux, il mérite d'être flétri ; mais s'il ne contient rien qui ne soit conforme

à la plus exacte vérité, c'est celui qui en sollicite la suppression qui mérite d'être traité comme un calomniateur... S'il se croit insulté, les voies régulières lui sont ouvertes, il peut rendre sa plainte et courir, s'il l'ose, les risques d'une discussion judiciaire, qui, après tout, aura toujours lieu tôt ou tard. Nous l'attendons de pied ferme; nous sommes prêts à prouver avec la plus éclatante authenticité tout ce que nous avons avancé; mais s'en tenir comme il le fait à une dénonciation clandestine, chercher à surprendre un arrêt sur requête dont il se flatte de tirer aux yeux du public autant de fruit que d'un arrêt contradictoire, c'est aggraver encore les torts dont on le charge. C'est combler la mesure des reproches terribles que les parties s'apprêtent à lui faire, et avertir la justice de veiller sur ses moindres démarches avec plus de scrupule que jamais. »

Cette lettre eut un effet souverain. On en surprend la preuve dans les papiers de M. Joly de Fleury. Le parquet avait eu la faiblesse d'écouter un instant les plaintes de Duval, et le substitut Boullenois avait préparé des conclusions (1) dont nous possédons la minute : « donnant acte à Duval de Soicourt du désaveu de Moisnel, et n'empêchant que le *Mémoire* soit supprimé comme calomnieux, le désaveu de Moisnel devant rester annexé à la procédure. » Ces conclusions se trouvent précéder en date, et dans la liasse, la lettre de Linguet. D'elles, après cette lettre, il ne fut plus question. En vain Duval, à la date du 29 août, suppliait encore le procureur général de « requérir lui-même la suppression du *Mémoire* de Linguet. » Il lui fallait cela, osait-il dire « pour qu'il pût rester juge de Moisnel. » La lettre est d'ailleurs d'un homme démonté. Il supplie M. Joly de Fleury de « lui donner les moyens pour se retirer du pas qu'il a fait » et pour que « cette malheureuse affaire ne soit pas remuée davantage. » Il raconte très humblement « qu'il a rencontré M. Linguet au Palais de justice, qu'il l'a abordé, qu'il a écouté ses reproches et qu'il lui a fait ses réponses... »

Le procureur général comprit qu'il fallait en finir. Il exigea du lieutenant criminel une *déclaration de déport*, qui se trouve au dossier du parquet, à la date du 3 septembre, et qui est ainsi conçue : « Déclarons, dit Duval, nous déporter du jugement des sieurs Douville, de Saveuse et Moisnel, à raison de la dénonciation que nous avons faite du *Mémoire* de M. Linguet... etc. » Le 10 septembre, les trois jeunes gens furent enfin absous par Lefebvre de Villers, l'un des trois juges ayant participé à la con-

(1) Duval avait tenté d'obtenir par M. de Maupeou la suppression du *Mémoire*, et s'était fait donner pour rapporteur le conseiller Titon, un des juges de de La Barre.

damnation de de La Barre. Le 18 septembre, ils présentèrent requête au même magistrat, à l'effet d'être autorisés à publier la sentence d'absolution. La requête fut accueillie. Quant à Linguet, cet éclatant début le mit au premier rang des avocats écrivains. « Ces trois enfans, a-t-il écrit dans un de ses ouvrages, paraissaient perdus. J'écrivis pour eux; les yeux s'ouvrirent, on rougit du passé. Leur innocence fut reconnue sans contradiction. J'avais eu les bras liés jusque-là. On crut, non sans apparence de raison, que Lefebvre de La Barre aurait joui du même avantage si la défense avait pu précéder sa condamnation. »

Linguet n'exagère nullement, dans ces lignes, l'effet de son courageux *Mémoire*. Nous avons sur ce point les témoignages de Voltaire, de Brissot, de Devérité. Ce dernier déclare que « après ce *Mémoire*, il ne se trouva plus de juges qui voulussent suivre l'instruction contre les coaccusés. »

Le procès du chevalier de La Barre et de ses prétendus complices semblait donc terminé. Le silence profond, le silence trompeur de la vie provinciale, s'étendit à nouveau sur la cité d'Abbeville, et à Paris, après ce début qui l'avait mis en pleine lumière, Linguet retomba tout à coup dans les dégoûts du stage et dans l'obscurité. « Les juges de province ne brûlent pas tous les jours de jeunes gens, et l'attention publique ne s'attache qu'aux affaires qui portent sur de grandes infortunes ou sur de grandes singularités, » écrivait-il alors, avec cette mélancolie particulière à laquelle ne sauraient échapper les avocats les plus humains. Linguet avait donc de pénibles loisirs, et il les employait à la composition d'un ouvrage en deux tomes qui parut en 1767, avec ce titre : *Théorie des lois civiles ou principes fondamentaux de la société*.

Dans le *Discours préliminaire*, dédié à M. Douville, l'auteur avait l'imprudence de reprendre tout le récit du procès d'Abbeville, pour conclure à la nécessité de réformes judiciaires; et il reproduisait, en termes aussi vifs que dans son Mémoire, les accusations qu'on connaît déjà contre le juge d'Abbeville, contre Duval de Soicourt. Celui-ci allait trouver enfin l'occasion favorable pour obtenir le *quitus* officiel que le procureur général et le Parlement lui avaient jusqu'alors refusé.

La *Théorie des lois* était, comme la plupart des ouvrages de Linguet, bourrée d'opinions subversives, de formules impertinentes. L'auteur n'osait-il pas écrire que « le métier de juge est un des plus dégoûtans, peut-être même un des plus propres à occasionner le remords! » Une telle phrase (et bien d'autres!) n'était pas faite pour rendre les magistrats bienveillans; Duval

ne pouvait saisir de moment plus opportun pour obtenir la condamnation de son ennemi : il porta plainte. Le 14 juillet 1767, le Parlement ordonnait la suppression des passages de la *Théorie des lois* incriminés par le juge d'Abbeville : « ... et généralement de tous ceux qui tendraient, dans le *Discours préliminaire*, à diffamer le dit Duval de Soicourt, comme étant un libelle diffamatoire contre l'honneur, la réputation et la conduite *intacte* dudit Duval de Soicourt, qui a instruit à la requête du substitut du procureur général en la sénéchaussée de Ponthieu, le procès criminel jugé par sentence du 28 février 1766 confirmé par arrêt de la cour du 4 juin suivant. » Tel fut le dernier mot du Parlement dans l'affaire de La Barre : pour la seconde fois, il acceptait, il revendiquait la condamnation du chevalier.

Quand on revit ce drame, un sentiment d'indignation contre des magistrats si cruels s'empare tout d'abord de l'esprit ; puis, une autre impression se dégage. Pourquoi flétrir des juges, dont la plupart furent de bonne foi, et jugèrent la cause au train de chaque jour, et suivant l'ordonnance? Plus haut que les querelles picardes, plus haut même que la justice du Parlement, la responsabilité de semblables erreurs doit être imputée au courant général, à la fausse appréciation collective d'un temps. Et, pour résumer d'un mot notre pensée, nous craignons que si le jury criminel eût existé en 1766, les accusés d'Abbeville n'eussent pas été traités avec plus de justice. En effet, quels que soient les juges, comment leur demander assez de fermeté et de clairvoyance pour devancer leur temps et pour s'isoler du milieu ambiant? Neuf fois sur dix, c'est ce milieu que leur sentence reflète. Après l'arrêt, parfois même à cause de l'arrêt, de ses précisions et de ses conséquences, la lumière jaillit, l'opinion se retourne, et fait grief aux magistrats des résolutions qu'elle a elle-même dictées.

JEAN CRUPPI.

MARYLKA

DEUXIÈME PARTIE (1)

IX

Après quelques jours de villégiature, Thadée, en dépit des protestations de M. Ladislas, de Nathalie et de toute la maison, secouée, rajeunie par cette présence si vivante, annonça qu'il devait aller rejoindre son régiment; mais on ne se quitta point sans de chaleureuses promesses de se revoir.

— Es-tu heureux de vivre sous le même toit que cette adorable Marylka! disait l'officier à Woytek, tandis qu'ils arpentaient tous les deux le quai de la petite station en attendant le train. Quelle grâce! quel charme! Et ses mains, mon cher! ses mains! des bijoux à enfermer dans un écrin, des mains qui ne devraient manier que du velours et de la soie! Et dire qu'une créature pareille est condamnée à végéter au fond d'une steppe parmi des rustres de paysans et s'astreint bénévolement à de viles besognes de ménagère!...

— Il n'existe pas au monde de besogne avilissante pour une femme de cœur, dit Woytek avec impatience.

— Ta ta ta! paradoxes que tout cela! La femme est faite pour être servie à deux genoux!... adorée! adulée!... Je comprends qu'on fasse des folies pour elle!... qu'on se ruine comme ce charmant arrière-grand-oncle que j'ai eu, qui pour satisfaire le

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

caprice d'une maîtresse chérie faisait entasser des flots de sucre en poudre dans son avenue, et lui donnait en pleine canicule l'illusion d'une promenade en traîneau!

Le train allait se mettre en marche.

— Mais tu n'ajoutes pas, dit avec un peu d'ironie Woytek, tout ce qu'il a fait souffrir ensuite à cette même femme, traitée d'abord en divinité, et quittée sans pitié ensuite!

Un coup de sifflet déchira l'air.

— Bah! s'écria Thadée en s'élançant dans le coupé avec un geste insouciant, sois sûr qu'un autre l'aura consolée, et adorée... adulée!...

En rentrant à Konopka, Woytek aperçut Marylka sur la terrasse, et il lui sembla qu'elle avait les yeux rouges.

C'est plus tard, dans la soirée, qu'il apprit que M. Ladislas, soutenu durant ces derniers jours par ses nerfs seulement, était retombé malade.

Était-ce la santé de son père ou bien le départ du bel officier qui était la cause du chagrin de la jeune fille?

Et il resta le cœur angoissé, sous cette impression d'incertitude, sans chercher à l'éclaircir. A quoi bon? et qu'y avait-il de commun entre cette enfant belle, admirée, destinée sans doute à une vie luxueuse et mondaine, et un pauvre travailleur comme lui, orphelin, obligé de lutter durement pour gagner sa vie? Alors, un immense et impérieux désir lui vint de fuir ce milieu, d'arracher le fer de la plaie avant de voir sombrer tout en lui: orgueil, volonté, énergie.

Quelques jours plus tard, dans un de ces naïfs momens d'expansion auxquels était sujet le malade, M. Ladislas lui confiait les rêves de fortune qu'il faisait pour sa fille chérie. « Cela t'étonne de m'entendre parler comme cela, disait-il, moi qui ai affiché toute ma vie un si grand mépris des choses matérielles; mais je *sais* maintenant que l'argent est le grand moteur universel... le magicien qui donne bonheur, esprit, considération... amour même! Oh! je souhaite bien, va, que tu n'apprennes pas à tes dépens combien j'ai raison! »

— Bah! il était inutile d'insister, et la leçon était toute sue, tout apprise: Woytek en profiterait certainement...

Mais sans voir le pli amer qu'esquissaient les lèvres du jeune homme, il poursuivait son idée fixe:

« Pour Marylka... pas de luttes, une vie large... heureuse... » Il souriait maintenant, à une pensée vague... non formulée, mais que le jeune homme croyait deviner.

Les yeux du malade s'étaient clos; cependant ses lèvres mur-

muraient encore. Tout près, sur un guéridon placé à côté du lit, gisaient les feuilles éparpillées des mémoires aux en-tête inachevés... et Woytek songeait mélancoliquement que ces pages ébauchées et arrêtées comme en leur essor étaient bien le symbole de la vie de cet insurgé, de ce rêveur. aux aspirations héroïques, sublimes même, et qu'une inexorable fatalité avait toujours fait avorter...

. . . .

Novembre! Il gèle à vingt-cinq degrés Réaumur. C'est un froid noir. Sur la steppe infinie, blanche comme un linceul, s'étend un ciel d'un bleu métallique criblé d'étoiles cristallines. Çà et là, un cri d'oiseau de nuit déchire la nue et le vent siffle, le vent se déchaîne, ce vent terrifiant qui vient de Sibérie et dont les gémissemens ressemblent aux hurlemens des loups.

Oh! la nuit longue, interminable! Quand donc viendra le matin? Le soleil apparaît enfin, blafard, noyé de vapeurs.

Aux abords des granges, des troupes d'oiseaux transis se sont réfugiés pendant la nuit, et tandis qu'ils battent des ailes avec des piaillemens plaintifs, des centaines d'autres, moins heureux, gisent inertes, les pattes raidies, petites taches noires sur le sol blanc.

Et le monde s'éveille. Un chien aboie, des coqs se répondent.

Soudain la clochette d'un traîneau a résonné.

Qui donc peut sortir du domaine à cette heure? C'est le prêtre. Il a relevé son haut collet de renard jusque par-dessus son bonnet d'astrakan. Le cocher fouette son petit cheval : Hey! vio! et rapide, comme l'éclair, le traîneau noir passe lugubre dans le sillon éblouissant, se dirigeant vers le presbytère.

Et maintenant voici les cloches des morts qui sonnent, doucement d'abord, en un appel triste à cette âme là-bas qui vient à peine de quitter son enveloppe et s'attarde encore aux lieux où elle a souffert, auprès des êtres qu'elle a aimés. La voix de la cloche grandit, devient impérative; elle raconte les douceurs de l'au-delà et le néant des choses de ce monde. Elle parle de sacrifice et d'amour pur, de récompense suprême, de réunion infinie! Une à une vont s'égrenant au souffle du vent glacial les paroles mystérieuses que seules comprennent les âmes simples.

Dans le grand hall de la maison seigneuriale, sur un lit verdoyant de branches de sapin, le maître, revêtu d'une simarre de velours aux manches de soie cramoisie, ceint d'une écharpe tissée d'or, repose dans une auréole de lumières. Il paraît dormir.

Tantôt, entouré de sa famille, il a fait la confession de sa vie, dit adieu à ses fidèles serviteurs, béni ceux qu'il a aimés.

Il repose maintenant là où les déceptions humaines ne pourront plus l'atteindre.

Et quand le char funèbre arrive pour l'emporter, une protestation s'élève parmi tous ces braves cœurs.

— Non! non! nous ne laisserons pas partir notre maître dans le char commun. — Et tous, à tour de rôle, ils le portent sur leurs épaules, tête découverte, par ce froid terrible, pendant deux longues verstes, jusqu'au champ de repos.

Derrière eux, blanche comme un cierge une enfant marche soutenue par un prêtre.

X

Le train filait dans le crépuscule à travers les plaines immenses de Podolie. De temps en temps, la locomotive haletante poussait un cri déchirant qui allait troubler au fond de leurs nids les oiseaux endormis de la steppe. Blottie dans un coin du coupé, son mouchoir sur ses yeux, un bouquet flétri pressé convulsivement contre sa poitrine, Marylka se tenait immobile. Autour d'elle, de nombreux voyageurs faisaient les cent pas d'un bout à l'autre du couloir. C'étaient pour la plupart des officiers russes qui se rendaient aux grandes manœuvres. On entendait traîner leurs sabres sur le plancher, ou résonner leurs bruyans éclats de rire, tandis que, de tous les coins des compartimens, disposés en rangs de cabines, s'échappaient de minces spirales de fumée dont le parfum pénétrant se mêlait à une forte odeur de cuir de Russie.

Le conducteur entra, plaça une bougie dans la lanterne. Cette clarté inattendue surprit la jeune fille: elle se frotta les yeux, écarta les mèches folles qui s'échappaient de son petit béret aux ailes de corbeau; mais, devant les regards à la fois indiscrets et admiratifs de ses compagnons, elle détourna la tête, et collant son front à la vitre, leur déroba encore une fois sa fine figure pâlie par les larmes, éclairée de deux larges prunelles qui semblaient interroger le vide avec angoisse.

Maintenant les voyageurs s'arrangeaient pour passer la nuit le plus commodément possible. Quelques-uns abaissaient l'espèce de hamac de drap qui forme une sorte de dais allongé au-dessus de chaque banquette et s'y plaçaient péniblement, se balançant dans le vide au-dessus de leurs voisins. D'autres s'enveloppaient d'un énorme pardessus qui leur descendait jusqu'aux pieds, se coiffaient de petites calottes de soie, tandis que de moins délicats remplaçaient sans façon leurs hautes bottes par une paire de pan-

touffes. Lasse d'attendre en vain le sommeil, Marylka était allée s'accouder à une fenêtre ouverte du couloir et regardait au dehors. La nuit était tout à fait venue, nuit infinie dans cette plaine sans fin, tout imprégnée d'enivrantes senteurs de fleurs et de foin coupé.

Le ciel, d'un bleu indigo, éclatait d'étoiles, et par instans des lueurs phosphorescentes faisaient apparaître tout un coin fugitif de campagne.

Rebelle à la voix de la femme de chambre qui voulait la forcer à se reposer, grisée par l'exquise sensation de se sentir emportée avec cette rapidité vertigineuse, Marylka, demi-somnolente, la tête appuyée sur son bras, prétendit passer de la sorte la nuit tout entière.

Mais aux premières pâleurs du matin, quand les étoiles s'effacèrent une à une et qu'elle vit monter lentement, du côté de l'Orient, un grand soleil flamboyant qui semblait émerger de la mer, tant était illimité l'espace de terre étendu à ses pieds, elle eut un douloureux serrement de cœur. Oh! le premier lever de soleil, loin de la maison paternelle! Et elle revit le logis blanc, tout enguirlandé de verdure; le gai verger, dont les pruniers craquaient sous le poids des fruits bleus; et la forêt... sa forêt à elle, avec ses allées plantées de myrtilles qui s'enfonçaient si mystérieuses, sous la futaie, tandis que les papillons jaunes dansaient autour des millepertuis dorés.

Que faisait-on là-bas, maintenant? Sa mère s'éveillait-elle avec l'angoisse au cœur de la savoir partie, de trouver tout à l'heure sa petite chambre déserte, sa place vide à table?... Qui sait? Des larmes lui obscurcissaient les yeux, et, pour la centième fois, le souvenir de l'événement qui avait provoqué son départ lui revint poignant à l'esprit. Elle vit cette matinée radieuse de juillet où sa mère, de sa voix calme, un peu traînante, lui avait annoncé, à sa sœur et à elle, son mariage prochain.

Et elle avait blêmi, étouffé une exclamation :

— Se remarier, bon Dieu! mais avec qui?

Et puis, quand elle avait su!... Oh non, ce n'était pas possible. Maman ne ferait jamais cela! et la mémoire de notre père... et la dignité...

Mais devant l'expression froide de sa mère et cette phrase si sèche : « Vous oubliez que votre père nous a laissées sur la paille! » les paroles de révolte avaient expiré sur ses lèvres; blanche alors comme un linge dans sa petite robe sombre, et le cœur tout gonflé du souvenir de l'absent chéri, elle avait courbé la tête, laissant couler jusqu'à terre ses larmes.

Ce silence de l'enfant, toujours si fougueuse, avait-il attendri la futile jeune femme? Elle s'était comme réveillée, et, d'un élan spontané, attirant sur sa poitrine ses deux filles, elle leur avait confessé l'état précaire de leurs affaires, son horreur de la pauvreté, son incapacité de gérer seule la propriété, et l'offre inappréciable que lui avait faite M. Alexandrowicz de prendre, en l'épousant, tous ces soucis à sa charge. De cette façon, disait-elle, on garderait ses habitudes, son rang dans le pays... Certes, ce mariage était un douloureux sacrifice pour elle... mais elle le devait à ses enfans, et cela ne valait-il pas mieux, du reste, que de solliciter l'appui de parens toujours récalcitrans en pareil cas?

Et les yeux mouillés, cette fois de vraies larmes, se faisant petite, soumise presque :

— Voyons, Marylka, toi l'aînée, la plus raisonnable, parle... décide, je n'ai pas dit oui encore... Alors, la pauvre enfant, toute remuée devant la faiblesse maternelle, avait balbutié d'une voix étranglée :

— Oh!... que maman se remarie alors, que maman se remarie! — Et tandis que Madia, joyeuse, au contraire, souriait et embrassait sa mère, elle s'était retirée sans ajouter un mot et était allée cacher sa douleur dans la chambre de celui qui était oublié.

Puis, comme dans un cauchemar, elle revoyait les apprêts de noce, le mariage en l'église lointaine et le retour des nouveaux époux, au milieu des acclamations des paysans, les mêmes qui pleuraient si sincèrement l'autre jour! Et enfin la scène épouvantable, alors que, rentrée au logis, sa mère avait exigé qu'elle baisât la main de son beau-père.

— Oh! tout, tout plutôt que cette humiliation! s'était-elle écriée dans un long sanglot, en s'échappant, pareille à une bête blessée, tandis que sa clameur de détresse allait, en se répercutant dans toutes les pièces de la maison, troubler l'allégresse générale.

Aujourd'hui, exilée volontaire, blâmée, honnie par les siens, elle courait vers une destinée inconnue et allait, à Lublin se réfugier chez les sœurs de son père, dont elle avait, dans un moment d'affolement, sollicité la protection.

Des coups de sifflet répétés annoncèrent qu'on se rapprochait de la ville.

Lublin!... c'était non loin de là qu'habitait Thadée, dont l'élan généreux avait tant adouci les derniers momens de son père. Et Woytek, ne le reverrait-elle pas? Il avait quitté si précipitamment le domaine, sans plus jamais donner de ses nouvelles! Puis elle songea à ses tantes, chez lesquelles il lui faudrait vivre, et elle se

reporta à l'époque d'une visite faite chez elles... alors qu'elle était encore tout enfant : elle revoyait la silhouette étrange des deux vieilles demoiselles, la bonne figure de Kanounia, leur femme de chambre, dévouée comme un chien fidèle, et puis, et surtout, une enfant singulière, une petite israélite, la fille même du propriétaire, qui passait tout son temps sous la porte cochère, berçant entre ses bras un chat entortillé comme une poupée. Et elle se rappelait le désir fou qui la prenait d'aller parler à cette petite. Mais rien que cette idée eût fait bondir ses tantes. Un jour, cependant, trompant leur surveillance, elle avait interpellé, par la croisée du rez-de-chaussée, la petite juive.

— Comment t'appelles-tu?

— Lia.

— Et où est ta maman?

— Morte.

— Et ton papa?

— Il a une nouvelle femme.

— Tu l'aimes bien?

— Il faut l'aimer.

— Elle est bonne?

— Elle bat.

— Et ton père, bat-il aussi?

— Oh! non, il est bon, lui!...

— Alors, tu te plains à lui?...

— Pourquoi?

Et le souvenir de cette interrogation, à la fois douloureuse et résignée, lui était toujours resté dans la mémoire.

Quel âge aurait-elle maintenant cette Lia? Vingt ans peut-être! Et Marylka songeait à la similitude qui existait désormais entre leurs deux situations; seulement, elle comprenait la révolte, elle!...

Lublin! Lublin!

Elle écarquilla les yeux, vit la rivière large, et, dans le lointain, l'entassement des toits bleus et rouges piqués de clochers; puis, plus près, le tumulte dans la gare, l'encombrement de soldats, de juifs et de paysans bousculés, rudoyés par les employés. Personne n'était venu à sa rencontre, et, silencieuse, le cœur serré, elle monta dans le fiacre que la femme de chambre avait fait avancer.

XI

La main sur le bouton de la porte, écartant discrètement de l'autre l'étoffe flottante qui servait de portière, Marylka, très

mince dans son long vêtement de soie de Chine, s'était arrêtée sur le seuil du salon encombré de visiteurs, et, allongeant le cou, elle cherchait, parmi cette foule de têtes indifférentes, à apercevoir les figures si caractéristiques de ses tantes.

Là, à gauche, dans ce fauteuil, toute pomponnée et empanachée de rubans clairs et de dentelles, fraîche encore et souriante sous ses cheveux légèrement poudrés, c'est la tante Rose. Plus loin, tout près de la fenêtre, très droite dans son corsage baleiné à la mode d'autrefois, l'œil perçant, le nez aquilin, la voix très autoritaire, tante Catherine pérorait, fort écoutée, une cigarette allumée entre les doigts. Et pendant un instant elle considéra ce salon sans air, tout grouillant de monde, où s'agitaient journellement tant d'intérêts puérils. Oh! la steppe!... le grand soleil! le vent qui s'engouffre dans les sapins avec des soupirs doux et tristes comme des chansons!...

Tout à coup, un cri simultané sortit de deux poitrines :

— Marylka!

Et les deux tantes, mues comme par le même ressort, se redressèrent en agitant les bras.

— Mais c'est bien elle!... Comment est-elle arrivée? On n'a pas entendu la voiture! Ta lettre vient seulement de nous parvenir.

— Approche donc, qu'on te regarde!...

— A-t-elle grandi!... C'est qu'elle est très jolie, et quels yeux, quels cheveux!...

— Viens donc que je t'embrasse!

— Dire que nous l'avons eue ici toute petite, elle avait six ans peut-être!...

— Vous souvenez-vous, Rose, quand nous l'avons emmenée, un soir, au théâtre, et qu'elle a fait le signe de la croix au moment où la toile se levait!

— Et puis, cet autre jour où elle est accourue au salon pour nous dire que Kanounia était de très mauvaise humeur et que ce serait bien agréable de se quereller avec elle!

— Elle était bien gentille!... Mais elle n'a pas changé!

Après les premières effusions, on la présenta aux dames de la société.

— Chère amie, la fille de feu mon frère Ladislas.

Avec beaucoup d'aisance, la jeune fille faisait un gracieux plongeon, ne baisant la main qu'aux femmes âgées.

— Ah! charmée! charmée! Et Mme Ladislas se porte bien?

— Pardon, chère, c'est Mme Alexandrowicz que vous voulez dire. Vous ne savez donc pas que Nathalie a fait la sott... enfin qu'elle s'est remariée?

— Vraiment!... j'ignorais...

— Oui... on vous contera ça... c'est toute une histoire.

— Comme cette enfant ressemble à son père!

— Peut-être, mais elle a le menton et la bouche de Nathalie.

— Ah! par exemple, Nathalie n'a jamais eu des traits d'une finesse pareille. Qu'en pensez-vous, Zizi?

Un vieux garçon, maigre, à face terreuse, perché sur une patte comme une longue cigogne et appuyé contre le piano, approuva de la tête :

— J'ai eu l'honneur de danser au bal de la Redoute avec Mme Ladislas, il y a quelques années; elle était bien jolie alors, mais pas à comparer à mademoiselle, dit-il en s'avançant d'un air précieux vers la jeune fille, et faisant mine de vouloir lui baiser la main.

Elle, gênée par cette avalanche de complimens et ces nombreux regards qui la dévisageaient, recula vivement, avec un peu de hauteur.

— Voyons, ma chère, lui cria tante Catherine, ne faites donc pas la prude!... Zizi est un ami de vingt ans, tout à fait inoffensif, je vous assure!... D'ailleurs c'est un ex-adorateur à moi, n'est-ce pas, Zizi?

— Eh!... dites plutôt inamovible, Catherine!

La vieille demoiselle lui sourit bénévolement.

— Et maintenant, Marylka, ma belle, allez enlever cet éteignoir pour qu'on puisse admirer votre taille. Comment appelez-vous ce machin-là?

— Un *mackintosh*, ma tante.

— Belle horreur! du reste Nathalie a toujours eu des goûts exotiques.

Petit à petit la plus grande partie des visiteurs s'était retirée, et quand Marylka rentra, il ne restait plus que deux ou trois familiers, fidèles piliers de ce salon que Kanounia, la femme de chambre, mettait régulièrement à la porte tous les soirs, à minuit sonnant.

— Alors, demanda tante Rose avec une petite moue impertinente en faisant asseoir la jeune fille, cette bonne Nathalie a éprouvé le besoin de se remarier?

— Ah oui! parlons-en! dit Catherine, — et du coup, pauvre petite, tu es accourue ici!... je comprends ça. Et tu as bien fait de te souvenir des sœurs de ton père! Mais qu'est-ce au fond que cet Alexandrowicz?... un personnage commun, grossier... Votre ancien régisseur, du reste... Était-il vraiment bien nécessaire d'introduire ce monsieur dans notre famille?...

— Franchement, s'écria Rose, quand on porte notre nom, je ne comprends pas bien qu'on puisse l'échanger contre un autre aussi plébéien!...

— Dès le premier jour, dit Catherine, j'avais jugé Nathalie futile... personnelle... et dépourvue surtout de... cette dignité... Et quand a-t-elle eu lieu, cette noce?... y as-tu assisté, toi?

Depuis quelques instans Marylka, toute troublée et mal à l'aise, écoutait, le rouge au front, sans oser intervenir. Certes elle s'était maintes fois permis de blâmer sa mère, mais l'entendre critiquer par d'autres, et surtout de ce petit ton railleur et acerbe, était au-dessus de ses forces.

— Nous étions ruinées, dit-elle d'une voix sourde, c'était dur de quitter la maison... et puis il y avait encore Madia à élever; Maman n'a eu que cette ressource pour empêcher la propriété de passer dans des mains étrangères... M. Alexandrowicz est du reste un homme du monde... très intelligent... très pratique...

Les deux sœurs se regardèrent.

— Pratique surtout, dit l'aînée.

— Mon frère avait pourtant reconnu une dot de vingt-cinq mille roubles à sa femme... n'a-t-on rien pu sauver pour vous?

— Je n'ai pas entendu parler de cela, dit Marylka, sans voir les signes d'intelligence que se faisaient les sœurs. J'ai quitté la maison... parce qu'il m'était impossible, je l'avoue, de voir occupée par un autre... la place de mon père chéri... — des larmes entrecoupaient sa voix, — mais je n'entends pas vous être à charge, mes tantes... et j'ai bien l'intention de travailler... de gagner ma vie!...

Elle fut interrompue par deux cris identiques :

— Quoi?... comment a-t-elle dit ça?... travailler!... gagner sa vie!... Ah! par exemple!... mais elle est folle! folle à lier!... C'est ton père sans doute qui t'a infusé ces belles idées démocratiques, car c'était sa marotte au pauvre garçon! et on voit comme ça lui lui a réussi de se jeter dans les affaires!... Travailler! bon Dieu! ça ne s'est jamais vu dans notre famille! et à quoi, je te prie?... Veux-tu devenir femme de chambre, ménagère?... relaveuse d'assiettes?... ou bien doctoresse, peintresse... avocate, car c'est la mode, dit-on, à présent?

— Oh! je sais que je suis très ignorante, mais je connais l'anglais... je pourrais m'occuper de jeunes enfans.

— En voilà une illusion!... Et d'abord tu es beaucoup trop jolie pour ce métier-là... Ce n'est pas moi qui te confierais mes enfans! Quelle est la jeune femme qui voudrait t'avoir en tiers dans son ménage?... Allons, regarde-toi donc au miroir!

Puis se penchant vers un vieux monsieur gras et bouffi qui somnolait assis sur une bergère :

— Vous entendez, Gorski, lui cria-t-elle à l'oreille, car il était très sourd, la fille de feu Ladislas qui veut travailler!

Il parut très amusé, et répéta en se tapant sur les jambes :

— La fille de feu Ladislas,... travailler?... travailler à quoi?... travailler à la terre?...

— Non, comme gouvernantka!...

— Ah! ah! ah! comme gouvernantka!... j'aimerais bien à avoir une gouvernantka pareille, moi!...

— Vous voyez, ma belle, que c'est insensé, ce que vous avez imaginé. Otez-vous donc toutes ces billevesées de la tête;... du reste, vous êtes ici chez les sœurs de votre père et, par conséquent, chez vous. Il ne s'agit donc pas de gagner sa vie.

Quelques personnes venaient d'entrer. Marylka fut dépêchée pour demander du thé et des cigarettes...

— Bonjour! major, ça va bien?... Ah! c'est vous, Rutski..., Radowicz... Tiens, mon cousin Boleslas!... Eh bien, il y a du nouveau depuis hier!... elle est arrivée, la petite sauvage! je vais vous la présenter. Délicieuse, mon cher! un vrai bonbon! des yeux, une bouche... une tournure!... vous verrez ça!... et rien des mines chiffonnées de sa mère!

Le gentilhomme qui venait d'entrer avait une figure joviale, le nez proéminent, les yeux petits, les moustaches en pointe. Il était de haute taille, très corpulent, et outrageusement parfumé.

— Hum, cousine Kate, dit-il en faisant claquer sa langue, vous faites venir l'eau à la bouche avec vos descriptions!

— Oui, je crois que nous ferons quelque chose de cette petite. Malheureusement elle est imbue d'idées de l'autre monde. Ne vient-elle pas de nous annoncer qu'elle avait l'intention de travailler!

Il partit d'un éclat de rire sonore et apercevant Marylka qui rentrait :

— Ce sont ces mains-là qui prétendent travailler? demanda-t-il en les portant l'une après l'autre à ses lèvres.

— Si Marylka n'est pas une sotte, dit sentencieusement Catherine, elle sera mariée d'ici l'an prochain.

Un peu effarée, la jeune fille fronça le sourcil en balbutiant qu'elle détestait les jeunes gens et ne voulait pas se marier.

— Tu... tu... tu!... dit la tante, j'espère que vous n'allez pas imiter Rose avec ses absurdes préventions contre les hommes, ma chère... Elle a manqué de la sorte les plus beaux partis!... Moi, je le dis franchement, j'aime la société des hommes... Si je ne me suis pas

mariée, c'est pour des raisons toutes personnelles, et je ne trouve rien de plus insipide qu'une réunion où les femmes dominent; elles n'ont à vous entretenir que de chiffons et de potins!...

On avait apporté de petites tables volantes, sur lesquelles une légère collation de poulet froid et de jambon était élégamment servie, au milieu d'une argenterie éblouissante, et de serviettes brodées en couleurs.

— Major, votre bras à ma nièce!

Le major, un vieux garçon d'une cinquantaine d'années, qui avait servi jadis dans l'armée, était le Benjamin de cette cour de sigisbées. Serré dans son corset, l'air martial, le teint frais, il marquait encore fort bien.

Rose, irritée des paroles de sa sœur, s'était levée tout en grommelant, puis, rabattant de ses mains éternellement gantées l'étoffe soyeuse de ses jupes, elle s'avança toute seule, à pas menus, vers une table, repoussant d'un geste cassant le bras qu'avec une galanterie affectée, lui offrait son cousin.

Le gentilhomme prit alors un air consterné et affectant d'aller s'asseoir à une grande distance d'elle :

— L'intervalle entre mon ennemie et moi est-il assez respectueux? lui dit-il.

— Eh! mettez-vous où vous voudrez, vous et vos parfums!

Elle ne pouvait lui pardonner un tour qu'il lui avait joué à quelques années de là.

Elle voyageait avec lui et sa sœur en Lithuanie; à un relais, elle était montée dans sa chambre pour se reposer. Pendant ce temps, M. Boleslas, qui errait désœuvré, n'ayant plus personne à taquiner, avisa tout à coup un détachement de cosaques venus pour se rafraîchir. Une idée diabolique traversa soudain l'esprit du facétieux gentilhomme. Il ordonna au cabaretier de leur verser de l'eau-de-vie à discrétion, et comme ils lui témoignaient leur reconnaissance: « Oh! ce n'est pas moi qui vous ai régalés, mais une dame qui aime beaucoup les militaires, elle est là-haut... Vous pouvez aller la remercier. » Les braves garçons ne se l'étaient pas fait dire deux fois et bruyamment avaient fait irruption dans la chambre de Rose, puis, les yeux brillans, balançant leur taille athlétique, s'étaient emparés chacun à leur tour des mains de la vieille demoiselle ahurie, et y avaient déposé un baiser à la fois retentissant et mouillé d'alcool. Quand le dernier soldat avait quitté sa chambre, la pauvre Rose était évanouie...

— Alors, dit Boleslas en se tournant vers Catherine, vous voilà comme cela, du jour au lendemain, pourvue d'une fille à marier?...

— Oui, mon cher! et on n'épargnera rien pour la caser, je vous assure. Ce sera un point d'honneur, on la promènera, l'exhibera, la produira partout!... La voici, Dieu merci, dans une société de son rang et il s'agit de faire un mariage honorable... brillant même!... J'y veillerai, n'ayez crainte!... Du reste, j'espère que tous nos amis ici présens me seconderont!... Si au bout de deux hivers nous revenions bredouille, dame!... eh bien, alors... le major se dévouerait.

Rose ne put s'empêcher de hausser les épaules.

— A moins que ce soit vous, Rutski, continua Catherine.

Les deux célibataires interpellés se toisèrent avec des airs comiques de rivaux, lançant à Marylka des regards pleins de bouffonne convoitise.

— Mais je suis prêt à m'exécuter sur l'heure! s'était galamment écrié le major.

— Et elle pourrait plus mal tomber, la petite, dit Zizi, mis au courant de la conversation.

La jeune fille avait légèrement pâli. Depuis quelque temps, elle faisait des efforts inouïs pour se contenir; le persiflage continuel de sa tante, le lourd chagrin dont son cœur était rempli, ajouté à la fatigue du voyage, achevait de l'exaspérer, et maintenant cette attaque insolite, badinage sans doute, mais que dans son irritation elle prenait au tragique, mettait le comble à la mesure.

Ainsi, elle n'était qu'un jouet, un fantoche, une marchandise qu'on cherche à écouler le plus avantageusement possible!... Son orgueil se révoltait, elle se sentait insultée, avilie par tous ces regards d'hommes qui l'examinaient.

— Et moi, — demanda un troisième personnage, assez insignifiant, qui s'était tenu dans l'ombre et dont le visage subitement mis en lumière, apparut fat et souriant, ne me permettrez-vous pas aussi de me mettre sur les rangs, mademoiselle Catherine?

Cette fois, Marylka sentit que la patience lui échappait enfin; elle se redressa toute droite, et, promenant, sur cette assemblée de vieux, un regard de défi :

— Je ne suis pas à vendre, dit-elle d'une voix sourde qu'étouffaient des larmes retenues seulement par la force de sa volonté.

— Bravo, dit derrière elle, tout bas, la voix de tante Rose.

Un silence un peu gênant suivit cette sortie. Chacun sentait vaguement que la plaisanterie avait trop duré, et n'était peut-être pas du meilleur goût.

Marylka se rassit sans un mot, tandis que peu à peu les conversations reprenaient leur cours. Hélas! en serait-elle déjà

réduite, le premier jour, à regretter son équipée!... Que c'était donc compliqué la vie... et dur... et cruel!...

XII

Le salon des demoiselles Bielska était fort recherché à Lublin; on y recevait, de trois heures de l'après-midi à minuit, tout le long de l'année, ce que la société du pays avait de plus distingué. Ce terrain neutre où l'on pouvait aller et venir à toute heure avait une grande attraction. On s'y donnait rendez-vous, on y discutait d'affaires intimes, et c'est là que s'étaient faits ou défaits, sous la haute présidence de M[lle] Catherine, la plupart des mariages du pays. Les travers des deux vieilles filles excitaient bien un peu les railleries; on s'amusait de leur cour de vieux attentifs, mais l'on était flatté cependant d'être admis dans leur cercle.

Un soir, tandis que Marylka blottie dans un grand fauteuil ne prêtait qu'une vague attention à ce qui se disait autour d'elle, un nom, crié à haute voix par le valet de chambre, lui fit faire un soubresaut :

— M. Woytek Radowski!

Et elle vit en effet un grand jeune homme traverser le salon et aller saluer les maîtresses de maison.

— Woytek!... était-ce possible! son ami d'autrefois, son camarade de Konopka!... Celui qui l'avait si tendrement aidée à soigner son père!... Et il lui sembla qu'une bouffée de ses chères plaines venait la frapper en plein visage et rafraîchir son cœur. Joyeuse elle s'était élancée à sa rencontre, une flamme dans les yeux, le visage tout illuminé, les mains tendues.

— Vous!... s'était-il écrié, tandis qu'il la considérait interdit.

— Oui! oui! moi... la petite Marylka, la même que vous avez grondée si souvent là-bas... Et elle riait sans chercher à déguiser sa joie.

Lui ne pouvait détacher d'elle ses regards. Comme elle était changée, grandie, embellie surtout!...

— Me reconnaissez-vous encore? demandait-elle malicieusement, amusée de son étonnement.

Elle aussi l'observait à son tour, remarquant combien il était plus élégant, plus homme du monde qu'autrefois.

Il portait sa barbe taillée en pointe maintenant, et ses cheveux bruns, légèrement ondés, mettaient sur son front une ombre de mélancolie. Il avait toujours le regard sérieux, la bouche fière, surmontée de fines moustaches et cette expression de bonté qui le caractérisait.

— Si, je vous reconnais, murmurait-il, aurais-je jamais pu vous oublier!... mais je m'attendais si peu à vous voir ici!... Quand donc êtes-vous arrivée ?

— Il y a à peine huit jours...

— Et vous resterez longtemps?

Elle parut hésiter un peu, puis devenant subitement sérieuse :

— Mais oui, très longtemps, je pense.

Il la regarda surpris.

Comment, ce n'était pas une simple visite qu'elle faisait!

— J'ai quitté Konopka pour toujours, dit-elle à voix basse, et il vit qu'elle avait les yeux gonflés de larmes. Ma mère s'est... remariée... avec Alexandrowicz... Vous le savez peut-être?

— En effet, je l'ai appris par les journaux...

— Je ne pouvais pas vivre avec eux!...

Et tout de suite, d'une voix entrecoupée, elle lui conta tout ce qui s'était passé, et son coup de tête final. A mesure qu'elle parlait, sa voix s'exaltait, devenait vibrante. Quand elle arriva à la scène avec l'Arménien, sa surexcitation était à son comble,

Lui l'écoutait, douloureusement ému, retrouvant, malgré les deux années écoulées, l'enfant rebelle et passionnée d'autrefois, que l'amour paternel était seul parvenu à dompter.

Toujours la même!... Pauvre petite Marylka!... songeait-il en l'enveloppant d'un regard de tendre compassion... Que de dures expériences la vie lui ménageait encore avec cette nature impressionnable, toute de prime-saut!

— Pourquoi me regardez-vous ainsi sans me parler, lui demanda-t-elle, trouvez-vous que j'aie mal fait?

Il hésita un instant :

— Vous voulez que je sois franc?... Eh bien, oui... en dépit des froissemens, des humiliations, au risque de ne pas vous avoir là auprès de moi, ce qui me cause pourtant une si grande joie, je préférerais vous savoir encore chez votre mère, dans ce milieu sain, champêtre, où vous avez grandi; tandis qu'ici... — Il fronça le sourcil. — Oh!... je comprends si bien vos colères, vos révoltes, votre jalousie même, mais si vous aviez pu à la longue... vous résigner...

— Alors, vous me blâmez!... dit-elle d'une voix sombre; et cette pensée lui était insupportable.

— C'est qu'il me semble que vous aviez encore une si belle tâche à remplir auprès des paysans.

— Vous ne savez donc pas, au contraire, comment cet homme les accaparait!... J'aurais dû m'humilier à chaque instant! — Elle avait la gorge serrée. — Enfin, c'est fait, ajouta-t-elle avec impatience, et je suis décidée à travailler ici!...

Il la regarda très étonné :

— Travailler?...

Peut-être avait-il devant les yeux la fugitive vision des *Mémoires* toujours avortés.

— Oh! dit-elle vexée, vous êtes comme tous les autres... vous vous moquez de moi!... Me croyez-vous donc incapable de persévérance!

— C'est que je sais si bien qu'on ne vous le permettra jamais, dit-il doucement. Savez-vous que si je ne vous avais pas rencontrée ici, je serais peut-être allé vous surprendre cet été à Konopka, après les moissons. — Il y avait dans sa voix une nuance de tristesse qui étonna la jeune fille. — Depuis bien longtemps déjà, je caressais ce projet. J'aurais été si heureux de revoir avec vous ces plaines... ces forêts... et les belles rives du Dniester surtout. Mais vous voilà, dit-il en s'efforçant de sourire, et mon voyage est inutile...

Elle rougit comme si elle devinait une secrète intention dans ses paroles.

Un silence gênant s'était fait entre eux.

— Au moins, vous verrai-je souvent ici? demanda-t-elle en lui tendant spontanément sa petite main.

Il fut touché de l'expression anxieuse de son regard.

— Aussi souvent qu'il me sera possible, murmura-t-il. Mon oncle m'a nommé administrateur de tous ses biens dans le district... je suis indépendant maintenant, et presque votre voisin.

— Vraiment! Son visage s'était illuminé et elle battit des mains.

Oh! oui, elle était bien toujours la petite Marylka, impétueuse et tendre tout ensemble, celle qui avait tant troublé son cœur jadis!... Oh! les souffrances endurées, après le départ de Konopka, les efforts qu'il avait dû faire pour chasser cette obsédante image... et voilà que ce soir, d'un regard, d'une parole, elle le reprenait...

La voix un peu cassante de Catherine, jugeant sans doute que ce tête-à-tête avait assez duré, les rappela à la réalité.

— Approchez-vous donc, cher monsieur, et donnez-nous des nouvelles de votre cousin Thadée. On dit que son régiment passera bientôt par Lublin à cause des grandes manœuvres d'Iwangorod.

Ce soir-là, quand le dernier convive se fut retiré, Catherine, ayant baisé sa nièce sur le front :

— Il faut avouer, ma chérie, que vous êtes une singulière créature : Il y a huit jours à peine vous lancez en plein salon une profession de foi déclarant que vous détestez les jeunes gens!... et

le premier qui fait ici son apparition, vous vous jetez à son cou! Il faudra vous défaire de ces façons impétueuses!... Je sais bien que ce jeune homme est fort honorable et ancien ami de notre famille... En tous cas il est sans fortune, ce n'est pas un parti; et je tenais à vous le dire tout de suite pour qu'il n'y ait pas d'erreur là-dessus plus tard... Et maintenant, allez dormir, n'est-ce pas, et faites de beaux rêves.

XIII

La maison dont les tantes de Marylka habitaient le rez-de-chaussée s'appelait *la villa*, elle était précédée d'un mélancolique jardinet planté de grands tournesols aux têtes nonchalantes dont Marylka aimait à suivre de sa fenêtre les paresseux balancemens.

Un matin qu'elle soupirait après ses belles steppes, confiant à Kanounia, tout en déjeunant d'une pomme et d'un morceau de pain, son désespoir à l'idée de passer l'été dans cette ville étouffante, des fanfares sauvages éclatèrent tout à coup dans l'air, en même temps que des piaffemens assourdissans résonnaient sur le pavé. Bientôt, au milieu d'un épais tourbillon de poussière, un fringant escadron de hussards, précédé d'officiers tout chamarrés de dorures, déboucha sur la chaussée.

Précipitamment Marylka a ouvert la croisée, et sans s'inquiéter du qu'en-dira-t-on, enjambe le châssis très bas, et s'élance dans le jardinet. Là, abritée sous les grands tournesols qui forment un épais rideau, elle s'accoude au petit mur bas et regarde.

Aussi loin que l'œil peut parcourir l'espace une houle humaine, sombre et mugissante, s'avance lentement. Plantés droits sur de superbes chevaux, des hommes de six pieds, couverts de poussière, le teint basané, le front ruisselant de sueur, défilent; leur moustache est traînante, ils ont des yeux de flamme. Çà et là émerge une face plate de Tartare, larges oreilles, lèvres charnues, nez épaté; ou bien c'est la tête de bronze, roulant des yeux blancs, d'un Kalmouk, rendue plus effrayante encore par le contraste de la large casquette de neige, sans visière, portée très en arrière.

En tête de chaque bataillon, deux rangs de soldats à cheval, munis de fifres et de cymbales, de tambourins et de pavillons chinois qu'ils agitent bruyamment, hurlent des refrains sauvages avec une verve infernale. Jamais Marylka n'a vu un spectacle pareil, et elle se sent terrifiée, écrasée; elle songe avec stupeur à

ces hordes asiatiques que jadis Attila déchaîna sur la vieille Europe. Certes ces barbares devaient avoir ces hautes statures, ces faces rudes et bronzées, et volaient au carnage en proférant ces farouches chants de guerre.

Dans le peuple, des voix s'interpellaient :

— Savez-vous d'où ils viennent?

— De Kief, dit-on; et ils vont à Iwangorod où le tsar doit les passer en revue.

— On dit que 180 000 hommes d'infanterie et de cavalerie traverseront Lublin ces jours-ci!

— Bonne affaire pour les cabaretiers!

— Vous avez vu le camp au haut du faubourg de Cracovie? il y en a là des milliers qui bivouaquent... et ça durera toute la semaine.

Tandis que Marylka regarde, un mouvement imperceptible la fait tressaillir. Elle s'était crue seule. Quelqu'un est donc caché tout près? Doucement elle écarte les feuilles et aperçoit une jeune fille en noir. Sa taille mince et cambrée fait une jolie ligne sur ce fond de verdure palmé de pétales jaunes. Elle tient les mains jointes, dans une attitude d'angoisse, et son visage a cette pâleur transparente des races orientales. Deux épaisses nattes d'un noir bleuâtre pendent le long de sa robe, et quand elle tourne la tête, Marylka reconnaît les grands yeux profonds de celle qu'autrefois elle appelait Lia. Mais l'expression naïve de jadis a fait place à une fixité contemplative où l'on devine une ardeur, en même temps qu'une tristesse indicible. Se voyant découverte, elle dit très vite, d'une voix à peine distincte, car ce coin du jardin lui est interdit.

— Pardon!

Et elle veut s'éloigner, mais Marylka la retient.

— Non, non, restez! Vous êtes Lia, n'est-ce pas... Je me souviens de vous.

Un mélancolique sourire de gratitude effleure les lèvres de la jeune juive, et sans répondre, hypnotisée, semble-t-il, par cette mer vivante qui avance toujours et dont chaque vague est un flot de têtes humaines, elle se remet à sa contemplation, et l'on devine que ses prunelles fixes, qui brûlent d'un feu obscur, scrutent chacun de ces visages hâlés, comme si elles espéraient toujours voir surgir celui ardemment désiré.

Aux uhlans ont succédé les dragons, et maintenant ce sont les fantassins qui défilent, plus harassés, plus couverts de poussière encore. Ils défilent, aux sons bruyans des cuivres, écrasés sous le poids de leur pesant havresac. Tous ont la cuiller de bois plantée

dans la tige de la botte, quelques-uns portent de primitives lanternes carrées fixées au bout d'une perche.

Les derniers fantassins ont disparu, il n'y a plus sur la chaussée plantée d'acacias, qu'une énorme machine de guerre, gamelle ambulante, qui s'avance péniblement en soufflant et en fumant.

Marylka a posé la main sur l'épaule de Lia, sa nature tendre devine qu'un drame se joue dans l'âme de la jeune israélite.

— Vous êtes fiancée, Lia?

— Ou... i... La demoiselle le sait? on le lui a dit?... Tout le monde le sait donc alors?

— Et sans doute vous vous marierez quand il aura fini son temps? Combien d'années a-t-il encore à servir?

— Je... je ne sais ce que vous voulez dire... Il n'est pas soldat.

— Ah! — C'est Marylka à présent qui ne comprend plus. — Ce n'est donc pas lui que vous guettiez tout à l'heure?

— Non. — Elle hésite un peu et murmure : « Je suis venue... par curiosité... comme vous. » Mais on devine que ses lèvres mentent, et Marylka, qui voulait l'interroger, s'arrête devant l'expression morne de cette douleur fière qui se dérobe.

— Autrefois, Lia, vous étiez ma petite amie.

— Oui... autrefois... c'était différent... mais maintenant...

— Maintenant vous avez du chagrin... C'est quand on souffre qu'on a besoin d'une amie... Alors... ce fiancé... il n'est pas soldat!

Un éclair farouche a jailli dans les yeux de la jeune juive. Son beau visage a pris une teinte plus pâle encore. Éperdument elle regarde au delà comme pour protester contre une implacable fatalité.

— Non, murmure-t-elle à voix basse. Mon fiancé s'appelle Isaac Mendel, le talmudiste du quartier juif de Wieniawa... il a dix-sept ans...

— Dix-sept ans! mais... c'est un enfant!... et vous ne l'aimez pas, Lia! Vous ne pouvez l'aimer!... Ah! vous êtes malheureuse!... Mon Dieu, mon Dieu!...

Et dans un élan affectueux, elle saisit les mains de la jeune fille et les presse entre les siennes.

Mais une montée de sang a empourpré le visage de la juive.

— Non, non... laissez-moi, s'écrie-t-elle : je ne puis pas parler!

Violemment elle s'arrache à l'étreinte de sa compagne et s'éloigne rapidement à travers le buisson, où les pétales d'or des grands soleils se mêlent à sa chevelure sombre.

« Oh ! je la retrouverai, » songe Marylka émue; et elle remonte lentement le petit sentier, tandis qu'échelonnées le long du mur de vieilles juives en serre-tête débitent d'une voix nasillarde des tranches roses de pastèques, si grouillantes de guêpes que chaque pépin semble se mouvoir.

Pendant que Marylka s'attardait étourdiment dehors, Rose s'éveillait tout éperdue. Conçoit-on une pareille négligence!... Cette sotte de Kanounia n'avait-elle pas oublié de couvrir la veille les miroirs comme elle en avait reçu l'ordre depuis plus de vingt ans? Aussi la vieille demoiselle avait-elle été poursuivie toute la nuit par les visions et les fantastiques images qui ne se font pas faute de surgir de ces glaces perfides.

— Ah! si vous m'envoyiez Marylka, ma sœur, pour me lire quelques pages d'*Ivanhoé !*

— Marylka ! elle en fait de belles, ma chère... Moi aussi je l'ai cherchée partout, et savez-vous où elle était? Mademoiselle avait simplement escaladé la fenêtre de la chambre pour aller voir passer le régiment! Voyez-vous ce spectacle!... Une fille de bonne maison sauter par la croisée pour aller voir défiler des soldats!... en croquant une pomme encore!...

Mlle Catherine suffoquait.

— Mais puisque je dis à Madame que personne ne l'a vue!... disait Kanounia. Madame l'effarouchera si bien avec ses remontrances que la petite colombe s'enfuira pour de bon!...

— Oui, oui, dit Rose, qui ne s'attaquait à sa sœur que quand elle se sentait soutenue, elle vous prendra en grippe, la pauvrette! N'oubliez pas qu'elle a vécu jusqu'ici au milieu de ses plaines et que notre logis doit lui faire l'effet d'une prison! et puis, Ladislas lui laissait sans doute faire tout ce qui lui passait par la tête...

— Aussi est-ce bien pour cela que je tiens à la mater, ma chère!...

En ce moment, Marylka, un peu décoiffée par les broussailles, mais les yeux brillans d'un éclat extraordinaire, fit une brusque irruption dans la chambre.

— Ma tante, s'écria-t-elle très animée, pourriez-vous me dire ce que c'est que ce talmudiste qui épouse Lia, la fille de notre propriétaire?

Éblouie par cette apparition exquise qui illuminait positivement les murailles enfumées de la pièce, Catherine était restée un instant muette, retenant le chapelet de ses reproches; mais à cette question insolite toute l'indignation de la vieille demoiselle se réveilla.

— C'est un peu trop fort! dit-elle. Comment! vous escaladez la fenêtre pour voir passer le régiment, vous déjeunez de pommes vertes, un fruit de femme de chambre!... et vous voulez que je vous donne encore des détails sur les faits et gestes des juifs du quartier?... Vraiment, Marylka, vous outrepassez les bornes!

Puis, tournant les talons, elle rentra chez elle, suivie de Kanounia, qui prévoyait un orage intime.

La jeune fille s'était mordu les lèvres et faisait des efforts pour vaincre la colère qui, elle aussi, bouillonnait dans ses veines. Soudain un bras enlaça sa taille : elle se retourna, et vit tante Rose qui la regardait avec tendresse.

— Asseyez-vous près de moi, ma chérie. Oui... ouvrez cette fenêtre, écartez ce rideau... Nous ne lirons pas aujourd'hui... mais... si vous voulez... nous parlerons de Konopka, de Ladislas...

Deux larmes avaient jailli des yeux de l'enfant; doucement elle s'était glissée aux pieds de sa tante :

— Oh! vous êtes bonne!... vous êtes bonne! avait-elle murmuré tout bas.

XIV

Le souvenir de la jeune israélite hantait le cerveau de Marylka, et par tous les moyens elle cherchait à la revoir, s'informant d'elle auprès des domestiques... Une après-midi, ayant fui le salon qui regorgeait de monde, elle aperçut, dans le grand jardin situé derrière la maison, Lia, qui, serrée dans un châle sombre, s'esquivait par la petite porte ouvrant sur la campagne. L'idée fantasque d'aller la rejoindre lui vint aussitôt. Elle courut s'envelopper elle aussi d'un voile de gaze noire, atteignit la porte basse, et suivit la jeune fille.

La route plate et aride aboutissait au cimetière, et il fallait toute la magie merveilleuse d'un soleil couchant pour mettre un voile de poésie sur ce coin désolé.

Lia marchait si rapidement qu'il était difficile de la suivre. Arrivée près du mur funèbre, la juive fit un crochet, parut s'orienter, puis brusquement enfila un petit sentier et disparut. A ce moment une troupe de soldats parut dans le chemin : Marylka effrayée n'eut que le temps de se jeter dans le cimetière dont la grille était entr'ouverte.

C'était un vaste champ d'une tristesse infinie, planté d'arbres noirs, semé de tombes délabrées qui s'effritaient, dévorées de salpêtre.

Marylka s'était mise à marcher au hasard, mais elle avait l'âme

oppressée à cause de l'idée de tous ces morts entassés là en cet espace restreint, depuis tant d'années. Dans les grandes plaines de Podolie, on ne marchandait point avec une telle parcimonie la terre aux pauvres défunts!... Mais, comme elle retournait à la grille, espérant rejoindre Lia, elle vit que la porte s'était subitement refermée, et ne put malgré ses efforts parvenir à l'ouvrir. Une terreur la prit alors. Sans être peureuse, l'idée d'être enfermée à la tombée du jour dans ce champ des morts lui causait une impression pénible.

Le soleil descendait toujours, enveloppant d'une lueur sanglante une partie du cimetière, tandis que l'autre se noyait déjà dans les demi-ténèbres. La route était déserte maintenant, et seul le cliquetis lugubre de quelque couronne métallique se balançant aux branches d'une croix, coupait le silence.

Peut-être que le long du mur il y avait une issue? Elle marcha.

Soudain une clameur immense, qui semblait s'échapper de milliers de poitrines, monta solennelle dans la plaine, et c'était comme si toutes les âmes de ceux qui dormaient là d'un éternel sommeil se fussent réveillées dans ce crépuscule rouge de sang pour crier au ciel leur supplique.

Et les voix montaient, montaient toujours, emplissant de leur bruit de tempête la lugubre enceinte; puis brusquement elles s'éteignirent, et ce fut le silence. Un tertre était là : Marylka y étant montée, vit par-dessus le mur bas une foule compacte et recueillie de soldats, et elle comprit alors, aux grands feux allumés çà et là, qu'elle était près du camp et avait assisté à la prière du soir.

Rendue plus brave à cette pensée, elle retourna à la grille, et ayant réussi, cette fois, à faire jouer le pêne, elle s'apprêtait à sortir, quand des pas sonnèrent sur la route, et elle reconnut Lia accompagnée d'un officier dont la tournure, particulièrement élégante, ne lui était pas inconnue. Ils se parlaient très bas, elle émue, suppliante, avec des sanglots dans la voix, lui très calme, essayant de la convaincre.

Effarée, Marylka s'était rejetée en arrière ; mais au moment où la route faisait un crochet, l'officier ayant relevé la tête, elle reconnut Thadée. Toute bouleversée d'avoir surpris ce secret, et comprenant seulement à présent l'imprudence de sa conduite, elle reprit le chemin de la villa, s'efforçant, malgré son agitation, de ralentir son pas, afin de donner à Lia le temps de rentrer avant elle.

. . . .

Les visites de Woytek étaient rares à la villa en raison de l'accueil un peu dédaigneux que lui faisait Catherine. Très fier, il avait deviné le mobile secret de la vieille demoiselle et se tenait à distance. Aujourd'hui cependant la tentation avait été trop forte. Ayant appris que le régiment de Thadée était de passage à Lublin, il se demandait si l'admiration si chaleureuse de l'officier avait résisté à ces deux années d'éloignement. Tant de folles équipées s'étaient succédé dans son existence depuis cette époque! Il avait aimé si souvent, ou fait semblant d'aimer, compromis tant de femmes dans des mondes si divers!...

Comme la soirée était superbe, Woytek avait pris par les champs afin de jouir plus longtemps du merveilleux coucher du soleil. Au moment où il atteignait la palissade qui entourait le jardin de la villa, il vit venir à lui dans le crépuscule Thadée en uniforme de dragon accompagné d'une femme dont le visage et la taille svelte se dérobaient sous les plis vagues d'un châle. Discrètement il avait rebroussé chemin sans être aperçu, mais pas si vite cependant qu'il n'eût vu la jeune femme s'élancer furtivement par la porte d'un jardin qui n'était autre que celui de la villa. Surpris de cette coïncidence, il regagna tout rêveur l'entrée principale du logis et pénétra dans la maison. Tout le monde y était en émoi : Marylka, disait-on, avait disparu depuis plus de deux heures, et maintenant que l'obscurité arrivait, l'anxiété était à son comble. Affaissée dans son fauteuil, Rose accusait Catherine d'avoir été trop sévère pour la petite.

— Oui, répétait Kañounia en s'essuyant les yeux, j'avais bien dit à Mademoiselle que la petite colombe finirait par s'envoler!,.. Et qui sait où elle est maintenant? Sur la route de Konopka peut-être, ou bien à la rivière? Dieu garde!...

Les vieux, tout désorientés de ce cataclysme dans leurs habitudes, erraient ahuris, émettant vaguement l'idée d'aller dans tous les sens à la recherche de la jeune fille, mais ne bougeant pas toutefois.

L'arrivée de Woytek fut une délivrance.

— Laissez-moi faire, dit-il, et, suivant son idée, il se précipita vers le jardin. A ce moment, Marylka, haletante, serrant encore convulsivement autour de ses épaules le châle dont elle était enveloppée, émergea d'une allée; mais devant l'expression bouleversée de Woytek, elle devina qu'il se passait quelque chose... Sans doute on s'était aperçu de son absence, et elle allait encore avoir des ennuis!

— Enfin, vous voilà! s'écria-t-il... D'où venez-vous donc?... La maison est sens dessus dessous... Vos pauvres tantes vous

croyaient déjà enfuie... noyée, que sais-je!... — Vainement il essayait de maîtriser son irritation.

Elle le regarda un peu froidement :

— Vraiment, dit-elle en haussant les épaules, voilà bien des histoires pour peu de chose! — Et passant devant lui, elle entra dans le salon.

— Jésus! comme elle est pâle! Mais d'où venait-elle donc? que lui était-il arrivé?

Sans se démonter, avec un de ces sourires impertinens que Woytek se souvenait lui avoir vus si souvent jadis :

— Eh bien!...quoi?... Il faisait chaud... j'ai fait une promenade; le cimetière était ouvert... j'en ai fait le tour... et me voilà... Qu'y a-t-il de si extraordinaire dans tout cela?

— C'est bien, dit Catherine : nous causerons plus tard! Vous avez bouleversé toute notre société, et j'ai cru que votre tante allait se trouver mal!...

Peu à peu, les groupes s'étaient reformés, le calme était revenu et les conversations reprenaient leur train. Seul Woytek demeurait perplexe. Un doute horrible, une image obsédante torturait son esprit.

De loin, il observait Marylka, dont le visage restait d'une blancheur inaccoutumée. Elle allait, venait, causant avec les uns, ou bien, souple et câline, s'agenouillait devant tante Rose et lui baisait les mains comme pour solliciter son pardon. Et il épiait avec une fixité intense ces lèvres si pures, au contour angélique. Oh! Dieu! auraient-elles appris déjà la leçon de mensonge? Lui aussi était d'une pâleur de cire, et tout ce calme, tout cet empire sur soi dont il était si fier avait disparu. Il n'était plus à présent qu'un juge qui veut savoir, interroger à tout prix!

Elle traversait justement le salon, très calme, souriante presque. Alors, avec un emportement inattendu, il courut à elle :

— Vous avez été horriblement imprudente ce soir!...

— Comme vous me dites ça, fit-elle avec une moue : c'est vous qui allez me sermonner maintenant, parce que j'ai esquivé une semonce?

Mais il ne l'écoutait plus, poursuivant son idée fixe :

— Vous êtes une enfant inexpérimentée, et vous ne comprenez pas que la vie est une chose grave... remplie d'embûches... de dangers!...

Ah çà!... mais qu'est-ce qu'il avait donc?

— Voyons! tant de façons pour une pauvre petite promenade au cimetière!... J'en faisais bien d'autres à Konopka!

— Là-bas, ce n'était pas la même chose... Ici, vous oubliez

que nous sommes en ville... les promenades y sont plus dangereuses, on peut y faire des rencontres... — Il s'arrêta. Sa voix était si âpre qu'elle en fut effrayée. — Oui, répéta-t-il, des rencontres !...

Elle était devenue pourpre.

— Je ne sais ce que vous voulez dire?

— Marylka, je vous en supplie, dites-moi la vérité. Osez-vous m'affirmer que tantôt, sur la route, vous n'avez rencontré personne?

Un instant, elle hésita, surprise. Jamais elle ne l'avait vu dans un état pareil; la colère semblait le dominer, et, brusquement, son orgueil à elle éclata à son tour; le rouge de l'indignation envahit son front :

— Pourquoi m'interrogez-vous de cette façon insultante? dit-elle... Quels comptes ai-je à vous rendre?... Eh bien! si j'avais même rencontré quelqu'un sur cette route, que vous importerait?... Ne suis-je pas libre?...

Elle semblait grandie, ses lèvres étaient frémissantes, et un éclair de révolte jaillissait de ses prunelles d'un bleu sombre.

Pourtant elle sentait bien, en lui parlant, que la colère l'emportait trop loin, qu'elle s'en repentirait plus tard; mais c'était plus fort qu'elle; son cœur était bouillonnant, sa tête en feu, elle ne se connaissait plus...

— Oh oui!... vous êtes libre... bien libre, murmura-t-il sourdement, d'une voix pleine d'amertume... Je m'étais figuré que j'étais votre ami... Bah!... encore une illusion de moins!... Et maintenant... je n'ai plus qu'à m'en aller...

Elle n'eut pas aux lèvres un mot pour le retenir... Très pâle, appuyée à la muraille, elle le regarda saluer une à une toutes les personnes du salon, puis étendre la main vers la portière et disparaître.

Au moment où le jeune homme franchissait la porte cochère de la maison, un fiacre s'arrêta devant lui, et Thadée, accompagné de deux de ses amis, en descendit.

Alors Woytek s'engouffra dans la grande rue noire mal pavée et longtemps il erra au hasard, essayant en vain d'arracher cette douleur nouvelle qui s'était despotiquement installée dans son cœur.

XV

Deux heures sonnaient à la cathédrale quand Woytek regagna son hôtel. Tout habillé, il se jeta sur son lit, mais c'est en vain qu'il chercha à trouver un peu de sommeil, la fièvre lui martelait

le cerveau. Au reste, de l'étage d'en bas montait un tapage infernal, et c'étaient des hourras, des trépignemens mêlés de refrains discordans. Sans doute, une troupe d'officiers russes entrés après le théâtre et qui faisaient la fête. Cette joie brutale l'écœura : elle contrastait trop avec le néant désolé de son âme.

Ainsi il lui avait fallu ce déchirement de tout son être pour lire clairement ce qui se passait en lui ! Ah ! combien la résignation, le stoïcisme qu'il affectait jadis étaient de vains mots ! et ce qui était vrai, c'est qu'il l'avait toujours aimée, cette Marylka, cette enfant rebelle et sauvage, que tour à tour il morigénait ou bien écoutait, charmé ! Il l'avait aimée avec toute la religieuse ferveur de sa nature tendre. Elle avait été l'étoile de son rêve, le but inavoué de ses espérances, sa madone enfin. Et jamais elle n'en avait rien su...

« Marylka !... murmurait-il, en comprimant entre ses mains son front brûlant, ma petite Marylka, est-il possible qu'elle ait menti !... » Un sanglot lui déchira la poitrine. Oh ! l'effondrement était trop épouvantable !

Et, un à un, il récapitulait encore une fois tous les événemens de la soirée, et il revoyait la pâleur de la jeune fille, son émotion... et sa colère ensuite quand il l'avait interrogée ! Oh Dieu ! il croyait encore entendre siffler à son oreille les paroles hautaines qu'elle lui avait jetées. Mais... si elle n'avait rien à cacher ! si le hasard seul l'avait fait rencontrer Thadée sur la route... pourquoi elle toujours si franche, elle qui ne voyait de mal dans rien, ne le lui avait-elle pas avoué ?...

La fièvre brûlait son front. Il sentait qu'il se heurtait à une énigme. Une sourde irritation le prenait contre lui-même, contre le monde entier. Ah ! mieux valait partir... retourner à la campagne, reprendre sa vie solitaire, et le travail ! le travail qui sauve, qui tue la pensée... fuir surtout au plus vite la ville, cette agglomération malsaine de mensonges, de passions viles, où l'âme la plus pure finit par se déflorer !...

Il boucla sa valise, mais le souvenir impitoyable le poursuivait comme un cauchemar. Puis il se rappela l'expression si tendrement anxieuse avec laquelle elle l'avait regardé le soir de leur première entrevue à Lublin, quand il lui avait parlé de son projet de visite en Podolie, et le trouble qui s'était ensuite emparé d'eux...

Avait-elle alors soupçonné les rêves insensés qu'il avait échafaudés, et le véritable motif de sa déception lorsqu'il avait appris son installation définitive à Lublin ?... C'est qu'il comprenait si bien que, dans ce milieu artificiel et mondain, imbu de morgue et de préjugés, son âme simple s'atrophierait, qu'elle serait prise

dans un inextricable engrenage et bien plus éloignée de lui que lorsqu'elle vivait au fond de ses steppes. Fallait-il, hélas! que ses prévisions se fussent si tôt réalisées!... Il semblait vraiment que dans l'accumulation de tous ces faits se dégageât une inéluctable fatalité. Oh Dieu! pourquoi donc était-il au monde? et surtout pourquoi avait-il reçu en partage une âme si accessible à la souffrance?... Et puis pourquoi les souffrances? seraient-elles une expiation nécessaire? rachèteraient-elles peut-être des fautes commises par d'autres?... Il est des êtres à qui le mot bonheur ne s'appliquera donc jamais?...

Ayant ordonné d'atteler il descendit. Comme il traversait la cour, il aperçut deux cosaques tenant par la bride un superbe alezan qui s'efforçaient, malgré les ruades de l'animal, de le faire pénétrer dans la grande salle enfumée du restaurant, où banquetait une bruyante troupe d'officiers. L'arrivée de l'animal fut saluée d'acclamations et de hourras; un dragon ordonna aussitôt de lui verser, dans un seau de bois, force bouteilles de champagne, et tandis que le cheval ahuri par cette boisson pétillante et inusitée se cabrait, la bande de jeunes fous rangée en demi-cercle autour de lui se fit apporter flegmatiquement de la grossière eau-de-vie.

Au milieu de la fumée épaisse, Woytek distingua son cousin. Il paraissait très animé. Un uhlan s'était mis à jouer une langoureuse valse de Tchaïkowski. Thadée se leva, empoigna une belle fille aux lèvres de carmin qui se dandinait provocante, une fleur au corsage, et fit quelques tours avec elle. Puis, s'arrêtant soudain, il jeta à la figure du garçon un billet de dix roubles.

— De l'eau-de-vie!... encore de l'eau-de-vie, cria-t-il, je propose de boire à la santé de la belle des belles!

Tous les yeux se tournèrent vers la danseuse.

— Non, dit-il dédaigneusement, ce n'est pas elle la dame de mes pensées, celle dont je porte les couleurs s'appelle Marylka!

Son regard était vague, sa langue embarrassée, pourtant il se redressa le verre en main :

— Hourra pour Marylka! cria-t-il.

— Hourra pour Marylka! répétèrent en chœur tous les officiers en se pressant autour de lui pour l'interroger sur cette nouvelle conquête.

— Elle est blanche comme un lys du Dniester, ses cheveux ont des reflets dorés, ses yeux des éclairs de flamme, ses épaules...

A ce moment il fallut à Woytek toute la force de sa volonté pour ne pas aller souffleter son cousin.

Mais à quoi bon un scandale pareil qui compromettrait cent fois plus la jeune fille!

La fête tournait à l'orgie, une orgie morne, sans gaieté. On s'était remis à boire, tout en brisant en mesure les verres et la vaisselle, puis un porte-enseigne ayant aperçu le seau de champagne abandonné par le cheval s'avisa d'en vider le reste dans le piano. Cet exploit fut accueilli par des hurlemens, et les danses recommencèrent. Woytek écœuré, l'âme bouillonnante de rage impuissante, regagna sa briska, et ayant fouetté vigoureusement ses chevaux, les lança à fond de train sur la chaussée.

XVI

Marylka se repentait amèrement de sa dureté envers Woytek. Pourquoi ne pas lui avoir avoué franchement tout ce qui s'était passé? Quel démon l'avait donc poussée à lui résister ainsi? Ne pouvait-elle se confier à un ami tel que lui? Et maintenant, elle interrogeait tristement la longue chaussée plantée de tilleuls, espérant toujours le voir revenir.

Mais seul le soleil poudroyait sur la route et les hauts tournesols du parterre verdoyaient en balançant mélancoliquement leur chevelure dorée.

— Mlle Catherine fait dire à Mademoiselle que la mère de M. Thadée, Mme la maréchale, viendra la chercher tout à l'heure pour faire une promenade en voiture.

— C'est bon, c'est bon, Kanounia, dit-elle avec une moue.

Non, décidément, Mme Wanda, la mère, ne lui plaisait que médiocrement, et quant à l'officier, elle éprouvait, depuis sa rencontre de l'autre soir, un invincible éloignement pour lui, en dépit des marques exagérées d'admiration qu'il lui témoignait toujours.

Une ombre passa devant la fenêtre, elle vit une vieille juive, toute noire à force d'être ridée, apparaître entre les buissons du jardinet, un carton à la main.

— La jolie demoiselle n'achète rien aujourd'hui? Ce ruban saphir! Ce beau taffetas rose!

— Non! non... Merci... Pourquoi Golda ne monte-t-elle pas plutôt chez Lia... puisqu'elle doit se marier bientôt?...

— Hayvay! soupira la juive: rien à faire là-haut! La Lia est malade. Quand je viens, elle ouvre mes cartons, fouille et retourne la soie et les rubans de ses longs doigts diaphanes, mais son esprit est ailleurs, et il ne regarde plus à travers ses yeux...

— Lia est malade? demanda Marylka étonnée.

— Malade... c'est-à-dire que personne ne s'en doute, ni le père, ni la belle-mère, ni le fiancé... Mais moi, Golda... je le sais... bien! Seulement voilà, toutes les maladies ne se guérissent pas de la même manière, et ce n'est pas un médecin qu'il lui faudrait, à la pauvre!... Et en disant cela, la vieille avait tourné les talons, laissant Marylka fort troublée, si troublée qu'elle ne s'était point aperçue de l'arrivée de M[me] Wanda, accompagnée du cousin Boleslas.

Un quart d'heure plus tard, tandis que la jeune fille roulait toute pensive aux côtés de la maréchale, le vieux gentilhomme était introduit chez les dames Bielska.

Bien qu'il fût près de midi, une douzaine de bougies brûlaient encore dans le salon, absolument clos.

— Ah çà! cousine Kate, dit-il en baisant la main de la vieille demoiselle, vous faites du jour la nuit?

— Oui, mon cher! Je ne connais rien d'insipide comme la clarté du jour! c'est d'un cru... ça vieillit!... Je laisse ça aux pauvres diables qui ne peuvent se payer de la bougie, et je prolonge le plus longtemps possible!

— Eh bien! et l'air?... et l'hygiène?

— Paradoxes que tout cela! De l'air!... c'est-à-dire de la poussière l'été, du froid et des chasse-neige en hiver! D'ailleurs il n'y a que les malades qui aient besoin d'air!... Et, Dieu merci, nous nous portons tous parfaitement ici!

— Kate!... vous n'êtes pas raisonnable!... Ne vous étonnez donc point si votre charmante Marylka a des accès de rébellion, si elle saute par les fenêtres pour voir passer les régimens ou s'en va errer dans le cimetière à la nuit tombante!... C'est absolument comme si nous voulions mettre des entraves à une jeune cavale des steppes!...

— Là, là!... rassurez-vous: sa captivité ne sera plus bien longue!... Je la marie!

— Ah!... vraiment!... Comme cela... sans crier gare?

— Oui, avec Thadée Radowski, dont vous venez de nous amener la mère: c'est avec elle que nous avons fait ce projet. Vous le connaissez, lui, et vous avez remarqué les attentions extraordinaires dont il a entouré Marylka depuis son retour?

— Oui, mais tout cela c'est de l'emballement!... Ignorez-vous donc que ce dragon est un mauvais sujet fini?...

Elle éclata de rire :

— Belle affaire!... Comme si tous les hommes ne l'étaient pas!

— Peuh!... il y a des nuances!

— Eh bien! le mariage l'assagira! Son père a été tout pareil!... Du reste, je vous avoue que j'ai toujours eu un faible pour les mauvais sujets; c'est encore d'eux que l'on fait les meilleurs maris!...

— Oh!... dans ce cas, il sera un modèle!... Vous n'avez pas entendu parler du dernier scandale qui s'est passé il y a quinze jours à l'hôtel de Saxe!...

— Si! eh bien! qu'est-ce que ça prouve? Il faut bien que jeunesse se passe!...

Rose venait d'entrer tout ébouriffée, car ses papillotes n'étaient pas défaites.

— Moi, dit-elle, j'avoue que je préférerais pour Marylka... l'autre... le cousin...

Boleslas acquiesça de la tête. Mais Catherine avait bondi dans son fauteuil :

— Woytek!... ah! par exemple!... Vous voulez alors perpétuer à l'infini dans notre famille les ménages besoigneux, toujours endettés, criant misère!... Celui de Ladislas ne vous a donc pas suffi!... et vous trouvez agréable ces appels constans à la bourse des autres?... Ah! tenez... plutôt que de voir ce vertueux jeune homme pauvre entrer dans notre famille, j'aimerais mieux prendre le major!

Cette fois ce fut Boleslas qui eut un soubresaut.

— Comment! trente-deux ans de différence!

— Il n'en aurait que plus d'attentions pour sa femme! Mais, Dieu merci! il est hors de cause : c'est de Thadée qu'il s'agit. De ce charmant Thadée!... oh! je vous préviens qu'il est mon favori! Et pour que les deux jeunes gens se voient plus à l'aise, Wanda m'engage à aller nous installer à Naleczow sous le prétexte d'une cure hydrothérapique. Le château n'étant qu'à une demi-heure du Kursaal, nous voisinerons.

— Et... que dit Marylka de ce projet?

— Marylka! par exemple... Vous croyez que je lui ai demandé son avis!... Quelle naïveté! Mais elle sera enchantée!.

MARGUERITE PORADOWSKA.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE DERNIER MARÉCHAL

Lorsque les émigrans d'Irlande vont s'agréger à une nouvelle société dans un nouveau monde, j'imagine que les plus déterminés se retournent pensifs vers la vieille Erin, et qu'ils ne peuvent se défendre d'un grand serrement de cœur, ces hommes de l'avenir, quand l'Océan engloutit derrière eux les derniers blocs de granit qui portaient le monde d'autrefois. Ainsi de nous; d'irrésistibles courans nous entraînent vers de nouvelles formes de vie sociale, tout le passé s'abolit, remplacé sur notre propre sol par une Amérique où notre vieille figure ne sera plus reconnaissable : nous avons la sensation de cet arrachement, chaque fois que s'écroule un grand pan de l'ancien édifice. Le sentiment des réalités, les enseignemens de l'histoire, la raison logique, tout nous commande d'accepter l'inévitable transformation, au lieu de nous consumer en regrets stériles; tout nous avertit que la vertu, le dévouement, l'héroïsme, la gloire trouveront d'autres expressions, aussi nobles que celles du temps passé, dans une société reformée pour d'autres tâches. Telle est cependant la puissance des longues habitudes et des mots consacrés, qu'il nous semble qu'un vide irréparable s'est fait dans notre vie nationale avec la disparition du dernier maréchal de France.

Le titre était si beau! Moins encore par l'éclat qu'il avait reçu, tout le long des siècles, de tant d'hommes illustres auxquels il était échu, que par la masse d'efforts obscurs qu'il représentait, par les milliers de vies sacrifiées héroïquement pour approcher

de ce mirage, toujours présent devant les yeux de chaque officier. Le maréchalat était la pierre d'aimant où tendaient toutes les épées françaises. On vient de la sceller, peut-être pour jamais, dans le caveau des Invalides. Et ce n'est pas seulement un titre qui meurt avec Canrobert, c'est toute une période de notre histoire, dont il avait été l'un des acteurs en vue, dont il demeurait le dernier témoin populaire; elle paraissait vivre encore avec cette figure vivante; elle s'éloigne avec lui dans les limbes de la légende.

Légende secondaire, sans doute, et comme offusquée par l'ombre d'une autre, si on la compare à l'épopée qui arrête nos imaginations au début du siècle, qui les rend injustes pour toute la suite. Après ce trop vif éblouissement, l'histoire et les hommes se travaillèrent vainement : leurs œuvres nous donnent l'impression d'un médiocre appendice au poème surhumain qui a découragé les continuateurs. Ce furent pourtant de beaux regains, le long roman des guerres africaines, les dures victoires de Crimée, les rapides triomphes d'Italie, tout ce cher testament de notre fortune militaire, qui porte à chaque page le paraphe de Canrobert. Choses vivantes et contemporaines, hier encore, avec ceux qui les avaient faites et nous les racontaient; réalités heureuses projetées sur les réalités douloureuses et plus récentes, confondues avec ces dernières dans la physionomie de quelques vieillards à double face : l'une toute lumineuse, face d'ancêtre éclairée par le reflet de joies que nous n'avons pas connues; l'autre, semblable aux nôtres, assombrie par le deuil qu'ils avaient conduit avec nous. Les tombes de Mac-Mahon et de Canrobert ont séparé brusquement les deux époques auxquelles nous nous rattachions; ces bornes funéraires ont marqué la fin d'un temps; il n'y a plus moyen de prolonger dans le nôtre l'illusion de fière enfance où la présence des vieux maréchaux nous permettait parfois de nous oublier. Le temps des maréchaux appartient désormais aux historiens.

Cette démarcation est d'autant mieux tranchée que les figures disparues furent plus représentatives. Mac-Mahon et Canrobert n'étaient pas des individus d'exception, mais des types généraux. Ni à l'un ni à l'autre on n'attribuera la puissante originalité qui oriente les destinées d'un peuple, les conceptions neuves qui transforment l'art de la guerre, les succès prodigieux dus à l'inspiration du génie. Ils s'imposent à notre admiration par d'autres qualités. Ils arrivèrent naturellement à la tête de la vieille armée parce qu'ils en incarnaient à un degré éminent les meilleures vertus : bravoure, abnégation, endurance. Ils furent

des exemplaires réguliers et magnifiques d'une espèce qu'on ne saurait trop regretter, puisque nous lui avons dû notre prépondérance dans le monde. On ne taillera point pour eux le marbre où revivent les héros énigmatiques, en marge de l'humanité qu'ils ont subjuguée; objets éternels d'incertitude pour le commun des hommes, qui ne savent s'ils doivent les détester monstres ou les adorer demi-dieux. Non; nous placerons sur leurs tombeaux deux effigies de simple et vieille pierre française, nobles statues de la longue patience dans le devoir; deux images toutes semblables à celles des anciens chevaliers, si sereines dans le sommeil où ils se reposent de leur vie loyale, et devant lesquelles nous nous arrêtons pieusement lorsque nous les rencontrons au fond d'une chapelle gothique, avec le sentiment que ces preux furent la force et l'honneur de notre race, l'ossature qui fit et maintint notre France. — De Canrobert en particulier l'on peut dire qu'il fut « le soldat, » le type accompli de la profession où il s'enferma volontairement, satisfait d'en développer toutes les qualités jusqu'au point où de petits devoirs accumulés font une grandeur morale plus indiscutable que la fascination des génies singuliers.

Je dois à l'obligeance de sa famille et j'ai sous les yeux les quelques cahiers de notes où est résumée cette belle vie. C'est peu de chose et c'est très significatif. On ne rencontre dans ces pages aucune fantaisie, aucun morceau à effet, aucune complaisance dans les souvenirs personnels des grandes actions de guerre. Nulle plainte, nul jugement amer sur ceux qui lui ont nui. Ce livre de raison relate exactement la tâche quotidienne, il redit simplement des joies et des douleurs militaires simplement ressenties. Le récit est dicté en partie à un ami, un médecin de nos armées qui accompagna le maréchal dans la plupart de ses campagnes, en partie recomposé par cet ami d'après les conversations. Il présente malheureusement de graves lacunes, et il est inachevé, arrêté à la guerre d'Italie. Comme Mac-Mahon, si intéressant quand il racontait avec abondance et netteté la Crimée ou l'Italie, mais dont on ne pouvait plus rien tirer quand on le voulait conduire jusqu'à son calvaire militaire et politique, Canrobert a refusé de se souvenir lorsque sa pensée est arrivée à ces mêmes mauvais jours.

Les origines du maréchal déterminaient d'avance sa carrière. Il serait difficile d'imaginer autour d'un berceau des conditions plus propices pour la formation d'un soldat, mieux combinées pour exclure toute autre vocation. MM. de Certain appartenaient à la noblesse besogneuse et militaire du Quercy. L'enfant naquit

en 1809 dans une gentilhommière du Val de Cère; il grandit dans ces causses dures et pauvres, entre d'anciens officiers de la monarchie qui n'avaient d'autre entretien que leurs campagnes, d'autre fortune que leur croix de Saint-Louis. Il comptait dix-sept chevaliers de l'ordre dans son ascendance. Son père et ses deux oncles avaient servi au régiment de Penthièvre. Ce père, appelé Canrobert du nom d'un petit fief ajouté au nom patronymique, n'avait retrouvé pour toute propriété, en rentrant de l'émigration, qu'une marbrière abandonnée. Fort animé contre l'usurpateur, il ne souffrit jamais qu'on lui parlât de son fils d'un premier lit, tué à Ligny en défendant « le Buonaparte ». La vocation de son autre enfant eût certainement été contrariée si la Restauration ne fût venue aplanir les choses; restauration trop incomplète pour les principes de l'émigré, qui traitait Louis XVIII de Jacobin couronné. Mais le petit Canrobert recevait d'autres leçons d'un cousin germain, fils de Mlle de Certain et du baron de Marbot. Ce cousin, colonel en demi-solde, lui racontait les guerres de l'Empire; nous savons aujourd'hui de quel style et avec quelle séduction entraînante. Marbot menait son jeune parent se baigner dans la Cère; il lui montrait sa peau, véritable musée de blessures rares, trouée par les engins les plus variés: à Leipsig par la flèche d'un Baskir, à Saragosse par l'écu d'Espagne vomi d'un tromblon.

L'enfant fut admis comme boursier à l'Institut des chevaliers de Saint-Louis, fondé à Senlis pour donner la première éducation militaire aux fils de ces vieux serviteurs ruinés par la Révolution. Quand il eut ses neuf ans sonnés, M. de Canrobert le prit en croupe et le porta à Brive, d'une traite de dix lieues. La malle de Toulouse à Paris emmena le futur maréchal, muni d'une escarcelle maigrement garnie, et inscrit sur la feuille de la diligence avec la mention d'usage : « A la garde de Dieu et sous la conduite du conducteur. » A partir de ce jour, en effet, le petit soldat allait marcher à la garde de Dieu seul. Durant les huit années de son internement à l'institut, il ne revit ses parens qu'une fois; un congé d'un mois le ramena à Saint-Ceré, pour embrasser son père près de mourir. En 1826, il fut reçu à Saint-Cyr, l'un des premiers de la promotion. L'existence à l'École militaire était alors d'une rigueur claustrale : on y travaillait ferme, on n'en sortait jamais. Quand le sous-lieutenant Canrobert revint au val de Cère, en 1828, il y trouva encore sa mère; elle s'éteignit peu après. « Depuis ce moment, dit-il, mon régiment devint ma vraie famille. » Par la suite, en Afrique, il dira avec un grain de mélancolie comment l'arrivée du courrier de

France, qui met tout le monde en mouvement, le laisse seul indifférent. Nul n'a fait plus tôt et plus complètement ces grands vœux par où le moine militaire égale presque l'austère détachement de ses pareils, les miliciens du cloître.

Sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie, il fut versé au 47e de ligne, qui tenait alors garnison à Lorient, et rejoignit bientôt à Perpignan le corps d'observation formé sur la frontière espagnole sous le commandement du général de Castellane. Le jeune officier était à dure et bonne école. Il dépeint Castellane comme un chef déjà redouté, toujours à l'affût du moindre manquement dans le service, tel que nous l'avons connu plus tard, au temps de mon enfance, commandant la place de Lyon, amusant la ville par ses excentricités, terrifiant la troupe par ses exigences minutieuses. D'autre part, Canrobert trouvait au régiment des instructeurs émérites, vétérans de l'Empire oubliés par la Restauration dans les bas grades, ou revenus du Champ d'Asile pour reprendre du service après 1830. Débris épiques, moroses, souvent bizarres, parfois illettrés, mais qui pratiquaient les rites militaires comme une religion révélée par leur dieu disparu. Tel le chef de bataillon Viennot; cet ancien grenadier avait fait toutes les campagnes depuis l'Égypte et ne s'enorgueillissait que d'un souvenir : étant guide de gauche dans la division Bon, à la bataille des Pyramides, il avait été le seul de ces guides qui, au moment de la charge des Mameluks, eût conservé sa distance. Tel encore le capitaine Mousson. Celui-là avait passé le Rhin avec Kléber et Jourdan, sa croix d'honneur s'était fait attendre jusqu'après 1815; et à cette date on ne les payait plus. Il se retira à Toul, avec 600 francs de retraite. En 1852, le général Canrobert, aide de camp du président, accompagnait le prince à l'inauguration du chemin de fer de Strasbourg. Dans la foule accourue à Toul, il reconnaît un énorme shako, modèle de l'Empire, et, sous ce shako, son ancien capitaine de compagnie. L'aide de camp déclara à Mousson qu'un récent décret affectait une haute paye aux croix; il prit sur sa solde pour faire honneur au décret de son invention. Je crains que le vieux volontaire de 1792 ne soit devenu du coup un des séditieux qui crièrent alors : *Vive l'Empereur!* avant la lettre, sur le passage du prince-président. Revenant à ses débuts au service, Canrobert raconte comment le duc d'Angoulême demanda un jour, devant lui, à un maréchal de camp, depuis quelle époque il avait ce grade : « Depuis 1800, depuis Marengo, Monseigneur. — Comment! depuis si longtemps, général? J'en suis étonné! — Et moi, Monseigneur, ça ne m'étonne pas : j'ai de par le monde une nièce qui a beau-

coup fait parler d'elle, que tout le monde connaît, et qui me fait bien du tort. — Mais, général, les fautes sont personnelles, et, quant à moi, je n'ai jamais entendu parler de votre nièce. — Oh! si, vous la connaissez, Monseigneur. — Qui donc est-elle? — La *Marseillaise!* » — Ce maréchal de camp était le frère de Rouget de l'Isle. Il n'eut pas d'avancement.

On conçoit l'exaltation des saints-cyriens de cette époque, lorsqu'ils venaient s'encadrer dans la curieuse mosaïque formée alors par notre corps d'officiers; l'impatience les prenait à écouter, dans l'inaction d'une longue paix, ces récits des vétérans de la Grande Armée qui semblaient presque un reproche à leurs jeunes épaulettes. Après 1830, le régiment de Canrobert fut confié à l'un des plus marquans parmi ces revenans du Champ d'Asile, au colonel Combe. Ancien chef de bataillon aux grenadiers de la vieille garde, Combe avait commandé à Waterloo le carré où se réfugia Napoléon; il avait suivi l'empereur à l'île d'Elbe. Canrobert apprit beaucoup sous les ordres d'un pareil chef. Quand le colonel du 47e tomba sur la brèche de Constantine, il laissait un disciple digne de lui.

L'Afrique, seul champ ouvert à la fièvre d'action de ces jeunes officiers, était une tentation permanente devant eux; tentation plus proche et plus irritante pour ceux qui tenaient garnison au bord de la Méditerranée, cherchant des yeux dans le vide cette terre des rêves militaires. Enfin, en 1835, le 47e y fut appelé. On devine la joie du lieutenant Canrobert lorsqu'il atterrit à Mers-el-Kebir. A peine débarqué, il put juger que sa nouvelle vie ne manquerait ni d'activité ni de pittoresque. On le mena voir Ibrahim-Bey, un de nos alliés, campé sous les murs d'Oran. Deux monticules d'objets ronds s'élevaient devant l'entrée de la tente : des pastèques, pensèrent d'abord les officiers arrivant de France. C'étaient des têtes fraîchement coupées. A côté, une centaine de prisonniers arabes disaient philosophiquement leur chapelet, attendant de grossir le tas au coucher du soleil.

L'Algérie française n'était encore qu'un camp de peu d'étendue, appuyé à la mer. On le conservait, on le ravitaillait, on l'agrandissait au prix d'une lutte de tous les jours contre les tribus coalisées. Perpétuellement en colonne, combattant, construisant des blockhaus, razziant et convoyant des troupeaux, nos officiers comptaient les rares nuits passées dans un lit. Vie rude et harcelée, guettée au détour de chaque buisson de lentisque par l'embuscade arabe, surmenée par la privation de sommeil et de nourriture, par les intempéries dans les bivouacs malsains. Vie enivrante, si pleine d'attraits pour ceux qui en avaient goûté, que le rappel en France paraissait à ces jeunes gens la pire des

punitions. Nous connaissons aujourd'hui les détails de cette existence par une littérature abondante : on publie les correspondances des Algériens, Montagnac, Ducrot, du Barail ; elles suppléent aux notes trop rapides de Canrobert. Pour sentir la griserie de la poudre africaine chez les plus équilibrés, il faut lire surtout les belles lettres de Bosquet, qui montrent si bien la rectitude et l'unité de sa mâle pensée. Notre Gascon et le Béarnais avaient le même âge, les mêmes sentimens ; ils se lièrent d'une solide amitié. — « Mon bon frère Canrobert, » — ces mots reviennent fréquemment dans la correspondance de Bosquet. Les deux frères devaient combattre côte à côte, depuis Boufarik jusqu'à Inkermann ; ils devaient recevoir le même jour leur bâton de maréchal. Celui de Bosquet tomba trop tôt, hélas ! des mains du brave et sage homme de guerre qui eût été une réserve précieuse dans nos épreuves.

A mesure que leur responsabilité s'accroît avec les grades, tous ces officiers d'Afrique trahissent une nouvelle forme d'angoisse, bien connue de ceux qui ont servi la France à l'étranger. Possédés par la passion de l'œuvre entreprise, ce n'est plus l'Arabe qu'ils redoutent pour elle, c'est Paris. Ils voient, ou croient voir, les intérêts algériens négligés, incompris, desservis au Parlement, dans la presse, dans les bureaux ministériels. On leur lie les mains à l'instant d'agir, on leur refuse les hommes et l'argent ; ils se rongent, ils gémissent comme de bons chiens de meute retenus par le piqueur sur la piste où ils s'élançaient. Bosquet ne tarit pas en imprécations contre les *journaliarques*, contre les *roitelets de l'Assemblée*. « Quelle effroyable plaie que les bavards qui vivent de ce métier de parler de tout sans rien savoir ! On ne comprend pas assez le mal qu'ils peuvent faire à cette œuvre, encore immense, dont nous taillons ici à grand'-peine les pierres de soubassement. » — D'autres fois, c'est l'inertie des vieux gouverneurs, d'Erlon ou Valée, qui désespère nos bouillans chefs d'avant-postes. Bugeaud arrive-t-il ? Le ton change dans toutes les lettres d'officiers. Comme le fait justement remarquer l'éditeur de la correspondance du général Ducrot, l'allure seule du récit permet de deviner, dans les narrations de ce dernier, si c'est Bugeaud qui a commandé l'expédition. « C'est l'homme de guerre le plus complet que j'aie connu, » dit Canrobert dans le portrait qu'il fait de son chef. Cette confiance unanime, chez des subordonnés si difficiles à contenter, donne une haute idée du vainqueur d'Isly. Une impression contraire, tout aussi nette, ressort des témoignages qui mettent en cause Changarnier.

Canrobert est l'un des plus calmes dans cette troupe ardente. On reconnaît en lui le soldat formé à la discipline par Viennot et Mousson, les vétérans de la Grande Armée. Il exécute les

ordres et critique rarement; il se montre de bonne heure ce qu'il sera jusqu'à la fin, l'homme de l'obéissance religieuse, de l'abnégation constante. Proposé pour la croix après la première campagne contre Abd-el-Kader, le lieutenant pria le colonel Combe de reporter la proposition sur son capitaine, qui avait plus fait. Cette modestie ne fut pas du goût de Marbot, venu à la suite du duc d'Orléans en Algérie où il veillait de loin sur son petit cousin. — « Tu es une f... bête, je ne veux pas de Romains dans ma famille! » L'occasion d'acheter chèrement le ruban ne devait pas se faire attendre; le 47e prit part à l'assaut de Constantine. Ce fut, comme on sait, une des actions de guerre les plus honorables et les plus sanglantes de la conquête algérienne. Que de fois j'en ai entendu conter les péripéties par le vieux général Le Flô! Quand la colonne de La Moricière eut disparu dans la fournaise, après l'explosion sous la voûte du portail, le colonel Combe s'élança à la tête de la deuxième colonne. Canrobert marchait à ses côtés; il tomba, la jambe traversée d'une balle, un peu avant que son chef ne fût blessé mortellement. Les deux officiers se retrouvèrent côte à côte à l'ambulance de Koudiat-Aty. Comme le général Valée et le duc de Nemours venaient visiter le grenadier de Waterloo, Combe se souleva un instant et ramassa ses forces pour leur dire : « Je ne vous demande rien pour moi, je meurs; mais, au nom de la France et de l'armée, laissez-moi appeler toute votre attention sur quatre officiers de mon régiment : » Et il nomma Canrobert le premier, en ajoutant : « Il a toutes les qualités voulues pour devenir un jour un chef remarquable. »

Le capitaine Canrobert quitta pour peu de temps l'Afrique. Appelé en 1839 au camp de Saint-Omer, où le duc d'Orléans organisait les bataillons de chasseurs à pied, il retournait bientôt à Alger comme adjudant-major, puis comme chef d'un de ces bataillons, le 5e. Les années passent, remplies par de fatigantes opérations, marches et contremarches aux trousses de Bou-Maza; le consciencieux officier s'en acquitte toujours avec le même zèle. La fortune lui réservait, pour clore sa carrière africaine, le brillant succès qui allait établir définitivement sa réputation dans l'armée : la prise de Zaatcha. Cette bicoque, centre d'un groupe de ksour des Ziban, au sud de Biskra, s'était mise en insurrection au printemps de 1849, à l'instigation d'un Arabe intelligent et résolu, Bou-Ziane. Un premier échec du colonel Carbuccia grandit l'autorité de Bou-Ziane : la révolte gagna le pays environnant. Le général Herbillon ramassa toutes les troupes disponibles et vint mettre le siège devant Zaatcha : la petite place, admirablement défendue, repoussa l'assaillant à

plusieurs reprises; ramené dans ses lignes par les défenseurs, il subit des pertes cruelles. La situation devenait critique pour le général, inquiétante dans toutes nos possessions du Sud, ébranlées par les succès du cheik qui s'annonçait comme le vengeur d'Abd-el-Kader. Herbillon fit appel à Canrobert, alors colonel commandant le 1er bataillon de zouaves et la subdivision d'Aumale. Le colonel arriva à la mi-novembre devant cette place qui nous résistait depuis cinq mois. Après quelques jours de travaux préparatoires, l'assaut fut décidé pour le 26.

« Avant de quitter ma tente, dit Canrobert, j'avais griffonné quelques lignes qui avaient la prétention d'être mon testament. Je les remis cachetées à mon ordonnance, en lui recommandant de les faire parvenir à leur adresse si je ne revenais pas, Je réunis dans la tranchée mes officiers, pour leur donner mes dernières instructions que je terminai ainsi : Il faut à tout prix que nous enlevions la ville, et si, lorsque nous serons lancés contre elle, les obstacles se hérissaient devant nous, et qu'on osât faire sonner la retraite, rappelez-vous qu'elle ne doit être entendue ni par les zouaves ni par les chasseurs. — Puis, jetant mon fourreau de sabre : A quoi nous sert le fourreau? Il serait obstacle dans la marche, laissons-le au camp, puisque le sabre ne doit y rentrer qu'après le triomphe. — Tous suivirent mon exemple. » — Les zouaves se ruèrent sur la brèche, leur colonel en tête. Une fusillade meurtrière les accueillit; en quelques minutes, les quatre officiers et la plupart de hommes qui suivaient Canrobert tombèrent derrière lui.

Il dégringola avec les survivans dans la ville; là, il fallut faire le siège de chaque maison, sous un feu plongeant. La petite troupe se lança à la baïonnette; son chef, préservé par miracle, parvint à donner la main aux colonnes de Lourmel et Barral, entrées par les autres fronts de la place. Bou-Ziane fut pris dans sa maison; un caïd jeta la tête du rebelle entre les pieds du colonel. Le lendemain, Zaatcha n'était qu'un brasier fumant, et les ksour voisins venaient faire leur soumission. Canrobert, rentré dans sa tente, demanda son testament : « Je m'en servis avec joie pour allumer ma pipe. » Zaatcha nous avait coûté un millier d'hommes hors de combat; pas un seul des défenseurs ne survécut. « Épisode moins éclatant, mais, dans sa sombre horreur, plus tragique peut-être que celui de Constantine, » dit Camille Rousset, l'historien de la conquête. Quelques jours après, Canrobert s'emparait de Nara, dans l'Aurès, et ce dernier succès assurait la pacification définitive de la province de Constantine. Il avait bien gagné ses étoiles de général : elles arrivèrent, avec un ordre de retour en France. Ce fut pour lui un déchi-

rement de quitter cette Algérie qu'il ne devait plus revoir.

Notre Africain tomba dans le Paris de 1850 comme un bon provincial, étranger à la politique, ignorant des hommes et des choses. On lui avait donné la 1[re] brigade de la 1[re] division, sous les ordres du général Carrelet. Il se mit à observer en spectateur le jeu des partis, et le peu qu'il en dit montre un sens très juste de la situation à cette époque. Il constate l'inquiétude de l'opinion moyenne, qui cherche des sûretés contre le désordre; la faiblesse et les divisions de l'Assemblée, assez imprudente pour toucher au suffrage universel par la loi du 31 mai, incapable ensuite de se protéger elle-même en votant la loi des questeurs. Il n'est pas dupe des illusions vaniteuses de Changarnier, qui se persuade de sa popularité et du pouvoir qu'il aura seul de contenir le Président. Canrobert ne connaissait pas Louis-Napoléon; il sortit de sa première audience désagréablement étonné de l'accent germanique du prince, mais charmé par une affabilité d'accueil sur laquelle il ne comptait pas : le général ne se cachait point d'avoir voté, comme la plupart des officiers d'Afrique, pour son camarade Cavaignac. Canrobert observait tout ce monde comme des Arabes pas très sûrs, qu'il est bon de tenir à distance avec ses grand'gardes. Il jugeait inévitable un dénouement du conflit élevé entre le Président et l'Assemblée, mais il ne le croyait pas si proche. Pourtant on lui avait rapporté la fameuse boutade de Saint-Arnaud, dont l'esprit de décision ne faisait pas doute pour les Africains; il savait ce ministre vraiment ennemi du bruit dans les maisons et fort capable d'aller chercher la garde.

Le jour où on l'alla chercher, le rôle de Canrobert fut très simple, très correct; il le retrace dans ses notes, tel qu'il l'a exposé maintes fois. Au matin du 2 décembre, il était tranquillement chez lui, ignorant les événemens de la nuit. Edgar Ney vint l'en instruire et l'invita à se rendre sur les positions de combat de la 1[re] brigade. Le général répondit qu'il ne bougerait pas à moins d'un ordre précis de son chef direct, le divisionnaire Carrelet. Un planton apporta cet ordre. Le général alla prendre alors le commandement de ses troupes, sur la place de la Madeleine. La journée se passa sans incidens, le lendemain de même. Le 4, la division Carrelet reçut l'ordre de remonter les boulevards et de balayer les obstacles. La tête de colonne s'étant heurtée à une barricade, à la hauteur de la rue Saint-Denis, la première brigade fut arrêtée sur le boulevard Montmartre, en formations compactes. Des coups de fusil partirent des fenêtres. Les soldats des premiers rangs ripostèrent sans commandement. Canrobert accourut pour faire cesser le feu. Comme il prescrivait à son clairon d'ordonnance la sonnerie régle-

mentaire, cet homme tomba, atteint d'une balle au front, et expira sur la botte de son général. C'était un nommé Darrot, clairon au 5e chasseurs, qui avait suivi Canrobert dans toutes les expéditions d'Algérie. « Je lui avais promis la croix d'honneur pour ses bons et longs services; je ne pus que faire placer une croix sur sa tombe. » — Tandis que le général multipliait ses efforts pour arrêter le feu, un coup de canon éclata sur les derrières. C'était un jeune officier d'artillerie qui avait pris sur lui de faire diriger une pièce contre la maison Sallandrouze, d'où partait la fusillade. Furieux de ce nouvel acte d'indiscipline, le chef de brigade tança rudement l'artilleur. Si les souvenirs du maréchal avaient besoin d'une garantie, elle pourrait être fournie par des personnes à qui l'officier en question a rapporté lui-même le fait. « J'eus beaucoup de peine à faire cesser le feu, conclut Canrobert, et, lorsque j'y parvins, nous avions à déplorer des pertes regrettables, tant du côté des bourgeois que de celui des soldats. » — Le maréchal oublie que les soldats tués dans les collisions civiles n'entrent pas en compte comme victimes regrettables; pas même le modeste héros d'Afrique, le clairon Darrot. Ceux-là ne sont point, paraît-il, des enfans du peuple.

Le chef de la 1re brigade de la division Carrelet s'est exactement conformé au règlement sur le service des places. Si l'on admet que nos officiers n'ont pas à consulter d'autre manuel de casuistique, la cause est entendue. Canrobert fut en ces temps difficiles ce qu'il était partout, un modèle d'obéissance et de régularité. Il apporta dans l'accomplissement de sa corvée toute l'humanité compatible avec le devoir, et il ne dépendit pas de lui d'empêcher les accidens inévitables dans les paniques de la rue. Quant à ses sentimens intimes, quelques lignes nous les révèlent: — « Les événemens dont je venais d'être témoin et où les circonstances m'avaient réservé un rôle militaire me laissaient dans une sorte de malaise. Je n'avais jamais été mêlé à des actions politiques et n'avais jamais cru devoir l'être. Ma vie jusqu'à ce jour s'était passée en campagne, et je n'avais vu que les actes essentiellement militaires qui s'y produisent. » — Ses scrupules se traduisirent par le refus du grade de divisionnaire, « qu'il ne voulait devoir qu'à sa conduite contre l'ennemi extérieur. » Il l'attendit jusqu'en 1853. Quand il apprit le bannissement de ses amis Le Flô, Changarnier et La Moricière, il envoya au ministre de la guerre sa démission. Le ministre eut la sagesse de déchirer le papier et de ne pas répondre. Le mot de Marbot : « Je ne veux pas de Romains dans ma famille, » n'avait pas corrigé notre rigide soldat. Il resta désintéressé de toutes les manières, à une époque où la curée était facile. Dans l'automne de 1853, comme

il quittait le commandement du camp d'Helfaut, formé sur la frontière de Belgique, Canrobert adressa aux troupes un ordre du jour un peu vif sur les éventualités extérieures qui pourraient permettre à l'armée de montrer ses qualités. La Bourse baissa. Les politiques et les agioteurs lui en touchèrent quelques mots, lorsqu'il revint aux Tuileries : « Ah ! dit le général en riant, j'ai pu faire baisser la Bourse ! Eh bien ! il faudrait qu'elle baissât beaucoup pour être au niveau de la mienne. »

Après les hésitations et les réserves chagrines de la première heure, Canrobert fut vaincu pas cette bonté qui gagnait tant d'amis à Louis-Napoléon. Un psychologue l'eût appelée nonchalance du cœur plutôt que bonté ; mais les effets étaient les mêmes. Le général se laissa nommer aide de camp du prince-président et garda ces fonctions auprès de l'empereur. Elles ne l'occupèrent guère, sauf pendant la période des fiançailles impériales. « J'étais de service et j'accompagnais mon souverain, qui journellement se rendait des Tuileries au palais de l'Élysée ; il y restait depuis le déjeuner jusque vers minuit. Mme de Montijo et moi, nous étions comme les chaperons des deux futurs, qui jamais ne s'éloignaient ensemble du grand salon, dont nous occupions un coin discret. » — Singulière grand'garde pour le vieil Africain ! Les sinécures convenaient mal à ses goûts actifs : la guerre de Crimée vint bientôt le rappeler à sa vocation.

Je ne m'étendrai pas sur cette page glorieuse. A partir de ce moment, les hauts faits de Canrobert sont dans toutes les mémoires, et ses notes, si modestes en ce qui le concerne, semblent rédigées avec le dessein de laisser dans l'ombre sa propre figure. Décidément, il n'avait pas profité à l'école du cousin Marbot. Le sort lui assigna les tâches les plus ingrates, au début de cette guerre et si mal préparée. D'abord le débarquement et l'installation de l'armée d'Orient dans les lignes de Boulair, aux Dardanelles. Manquant de tout pour ses soldats, exaspéré par l'inertie de ses alliés turcs, il allait à Constantinople secouer le grand vizir, et ne tirait de lui que la sage réponse des diplomates ottomans, une bouffée de chibouk. « Écoutez, monsieur le grand vizir, tant que vous n'aurez pas raccourci le tuyau de vos pipes et diminué le nombre de celles que vous fumez, tant que vous n'aurez pas relevé le quartier de vos babouches et aboli la polygamie, en un mot tant que vous n'aurez pas retrouvé l'activité de vos terribles ancêtres, vos alliés français et anglais pourront bien essayer de vous venir en aide, mais il leur sera impossible de vous sauver. » — C'était beaucoup demander. Le grand vizir continua de fumer sa pipe, et l'armée d'Orient passa à Varna.

La division Canrobert, inutilement aventurée dans la Do-

broudja, de sinistre mémoire, fut la plus éprouvée par le choléra. Une moitié de son effectif périt dans ces marais empestés ou s'égrena sur les transports de malades. Le cœur du général saigne dans les pages où il décrit les misères de ses enfans. Son émotion n'est pas moins sincère, et sans une pensée personnelle pour les grandes destinées qui se levaient devant lui, lorsqu'il raconte la fin stoïque de Saint-Arnaud. Canrobert avait reçu de l'empereur une lettre de commandement, à tout hasard. Il s'en ouvrit à son chef en vue même d'Eupatoria, quand le moribond s'avoua vaincu par le mal; il gagna la bataille de l'Alma pour l'héroïque fantôme et lui en reporta tout l'honneur. Quelques jours plus tard, le maréchal commandant confirmait la désignation antérieure dans l'admirable proclamation que l'on sait, avant d'aller expirer sur le *Berthollet*. Cet homme avait été si grand, si vraiment exemplaire durant les dernières semaines, qu'il faudrait faire apprendre par cœur à tous nos soldats une *Vie* de Saint-Arnaud, où l'on ne laisserait que le chapitre final!

Son successeur a-t-il mérité les reproches des stratégistes et la disgrâce qui leur donna raison? Impétueux dans l'action, mais circonspect à l'engager, temporisateur par nature, jeté d'ailleurs sur ce rocher de Crimée, à 800 lieues de nos ports, avec si peu de moyens pour une si lourde tâche, dépendant d'alliés aussi lents qu'ils étaient solides, pouvait-il faire mieux et plus vite? L'histoire militaire n'est pas près de juger ce procès en dernier ressort, et nous nous y récusons. Canrobert, secondé par son fidèle Bosquet, se couvrit de gloire à Inkermann; mais sa plus belle victoire, il la remporta sur lui-même, le jour où il s'effaça silencieusement devant le remplaçant envoyé dans son camp par les tacticiens de Londres, qui avaient converti ceux de Paris. Fait sans précédent à la guerre, cette rentrée docile d'un chef dans le rang, si loin de la patrie, au milieu de soldats qui l'adoraient et qui ne professaient pas le même sentiment pour leur nouveau général. La préférence des troupes était notoire, elle pouvait devenir fâcheuse : Canrobert dut consommer son sacrifice et quitter la terre où il avait planté le premier notre drapeau. Le cœur meurtri, il reçut l'ordre de rappel avec son inaltérable soumission; il alla une dernière fois sur la batterie Lancastre contempler l'ensemble des travaux. « Comme Moïse, j'ai vu la terre promise, et il ne m'a pas été permis d'y entrer! » C'est toute sa plainte. Revenu en France, il ne bouda même pas, et reprit aussitôt son service d'aide de camp aux Tuileries.

La réparation commença avec les acclamations de la foule, quand le vainqueur de l'Alma et d'Inkermann défila dans Paris en tête des régimens qui arrivaient de Crimée. Elle fut com-

plétée le lendemain de la naissance du prince impérial, au dîner intime où l'empereur, levant son verre à la santé de Canrobert et de Bosquet, proclama les deux frères d'armes maréchaux. Ambassadeur extraordinaire, sénateur, maréchal de France, gouverneur de Lyon, où il succéda à son premier chef, le vieux Castellane, on payait Canrobert en honneurs : il eût préféré sans doute qu'on lui demandât de grands services. On ne les réclama qu'à demi, soit qu'il manquât d'intrigue pour les proposer, soit que son énigmatique souverain dissimulât sous les marques d'estime et d'amitié une rupture de la confiance intime. En Italie, le commandant du 3ᵉ corps ne fut pas poussé, sur l'échiquier piémontais, aux places les plus favorables à une action individuelle. Pourtant, il serait superflu de rappeler la part qu'il prit aux victoires de Magenta et de Solférino. S'il y eut des lenteurs dans la marche de ses troupes, un examen attentif des notes de Canrobert nous laisse douter que ces retards lui fussent imputables : des contre-ordres le retenaient, à l'heure où il devait et voulait jeter en avant toutes ses forces.

Ses notes s'interrompent avec ses derniers coups de canon heureux. Faisons comme elles : respectons son désir de silence sur le malheur. La rupture de confiance dont je parlais dut s'aggraver après l'Italie, puisqu'on ne fit pas de cette haute renommée l'un des premiers remparts contre l'invasion. Du rôle effacé qui lui échut alors, n'aurons-nous pas tout dit si nous constatons qu'il y continua son personnage de vaillante soumission et de perpétuel sacrifice ? Le seul jour où il eut les mains libres, on sait quelle jonchée de morts elles firent sur les champs de Saint-Privat. Quant à ceux qui lui reprochent de n'avoir pas pesé de toute son autorité sur des volontés défaillantes, ils ont bien peu étudié Canrobert. Peut-être ses premiers éducateurs, les grenadiers impériaux du 47ᵉ, avaient-ils trop brisé chez lui l'initiative sous une discipline de fer : de là ce rare et beau défaut, trop de renoncement personnel. Dans Metz comme devant Sébastopol, quand il n'était pas le premier, il ne savait qu'obéir, se taire... et souffrir de cette souffrance dont il a dit si sagement, si énergiquement, un jour qu'il réprimait certaines intempérances de patriotisme : « Un coup de pied au c.. à celui qui en parle, deux coups de pied à celui qui n'y pense pas toujours ! »

Il y a pensé un quart de siècle, dans la retraite silencieuse et digne où il vivait, fidèle aux infortunés qu'il avait servis, presque oublié des nouvelles générations. De loin en loin, on revoyait cette tête de vieux lion, si puissamment sculptée, désignée par son relief à la curiosité respectueuse des foules. Toujours affable, aumônier de ses souvenirs, de ce long passé où

nous respirions le vent de grandeur qui ne souffle plus, toujours galant homme, il tendait à tous des mains cordiales, les belles mains modelées sur la garde de l'épée, auxquelles ne resta jamais souillure d'argent ou de trahison. Nous le conservions comme ces livres de grand prix, qu'on est fier de posséder dans sa bibliothèque, et qu'on y va trop rarement chercher. Nous ne sortons pas assez nos reliques : il servirait tant de nous en faire honneur devant l'étranger, qui les admire encore alors que nous les négligeons. On l'a bien vu, quand ce revenant s'est redressé de toute sa taille en face de l'Europe, dans le court réveil de gloire que la mort accorde à ceux qu'elle endort. Nous avons entendu ce bruit réconfortant et délicieux, d'autant plus doux que nous en sommes désaccoutumés, des têtes qui s'inclinent au dehors devant une haute émanation de notre race. Tous ont manifesté leur admiration; les indifférens, les amis qui avaient jadis fait hésiter le sort en opposant à notre Canrobert des soldats à sa mesure, et les adversaires d'hier, par la voix d'un monarque incomparable dans l'art des appels flatteurs sous la visière d'un heaume. Il y a bien eu quelques mauvais bruits chez nous : cris inintelligens de ceux qui épluchaient cette vie, ne comprenant pas que le dernier maréchal était devenu un symbole; abois dont le vieil Africain ne se fût pas étonné; il savait quels fauves viennent rôder et glapir autour de la tente où l'on garde un mort.

Nous ne l'en avons pas moins conduit aux Invalides, avec un cortège militaire qui l'eût satisfait, les aciers bien étincelans sous ce beau soleil de froidure. Quarante ans plus tôt, pendant la visite que fit à Paris la reine d'Angleterre, Canrobert fut chargé d'accompagner la souveraine au tombeau de Napoléon. Il arrivait de Crimée : le peuple le reconnut et lui fit une bruyante ovation, à cette même place où il vient de la retrouver sous une autre forme, dans l'ovation muette des drapeaux et des épées sur son cercueil. Nous l'avons conduit à l'église, lui. Ce fut une dernière et belle vision, pour les yeux du bon soldat, cette église militaire, emplie d'armes et d'uniformes, avec les étendards des voûtes penchés sur le catafalque, et le grand voile noir coupant la nef du haut en bas, interceptant le tabernacle du Soldat prodigieux. Des baies qui éclairent la rotonde masquée par ce voile, une lueur vague filtrait à travers l'étoffe, clarté qui paraissait émaner du redoutable tombeau; des souffles, des frissons mystérieux agitaient cette tenture, comme si une main voulait l'écarter, comme si l'homme d'Austerlitz allait sortir pour recevoir un de ses lieutenans, chasser quelques intrus, donner le mot d'ordre à ce nombreux état-major, là, sur les degrés de l'autel, plus grand que tous dans sa petite taille, naturellement maître de tous en

réapparaissant, le front chargé de promesses et de menaces...

Le *Requiem*, le chant de paix éternelle et de repos, tombait avec une signification si juste sur le vieux maréchal, sur cette longue vie harassée, promenée en combattant à travers tous les pays qu'évoquaient les inscriptions : bivouacs d'Afrique, tran. chées de Russie, plaines d'Italie. Il l'avait si bien gagné, le repos que lui promettaient les voix et l'orgue! Il allait en jouir, l'aïeul, au milieu de ses camarades déjà couchés sous ce pavé. Car tous ceux qui l'entouraient encore dans l'église, même les têtes blanches, c'étaient pour lui des enfans, des élèves. Plus un compagnon! Un seul aurait pu être là : on cherchait auprès du cercueil de Canrobert, comme on l'avait cherché naguère auprès du cercueil de Mac-Mahon, le dernier Africain, le vainqueur d'Abd-el-Kader. Il n'y était pas, ce vainqueur n'ayant plus d'habit et d'épée pour venir enterrer comme il convient ses camarades d'Afrique. Inutile, insondable sottise! Combien de choses futures s'expliqueront par cette seule aberration, qu'il ne se soit pas trouvé en France un chef, militaire ou civil, pour tracer cet ordre si simple : « Le général Henri d'Orléans se mettra demain en tenue, il portera un cordon du poêle aux obsèques de son camarade Canrobert, il défilera devant le corps à son rang de promotion dans l'état-major général. » — Notre pays d'imagination et de cœur eût applaudi si fort celui qui aurait donné cet ordre! Mais peut-être ne le donne-t-on point par crainte de ces applaudissemens : un homme qui aurait compris notre France serait si inquiétant pour les autres...

Oublions ces choses, laissons mourir ce qui meurt. C'était la leçon du chant de paix, du *Requiem* qui descendait toujours plus ample, faisait taire tous les autres bruits, enveloppait plus doucement, plus étroitement le dernier maréchal. Tout semblait dire et tous semblaient penser : « C'est bien le dernier! » — Tous, sauf ces enfans formés en carré, dont la fière mine nous frappa à la sortie, dans la cour des Invalides. Ils arrêtaient les regards, avec la flamme d'espérance qu'ils mettaient dans ce deuil, dans ce convoi où tous les autres voyaient le symbole de la fin d'un temps. C'est leur droit et leur force de ne pas nous croire, de ne pas nous entendre. Que Dieu leur donne raison, s'ils sont rentrés le soir à Saint-Cyr en riant de nos augures, en raillant les vieux imbéciles qui pensaient enterrer le dernier maréchal de France!

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

WARREN HASTINGS

ET SON DERNIER BIOGRAPHE

On avait toujours pensé que, par la savante ordonnance de la composition, par la vérité des portraits, par l'éclat du style, par la richesse des descriptions et des tableaux, le célèbre essai de Macaulay sur Warren Hastings était un des chefs-d'œuvre de cet éloquent et ingénieux historien. Il n'avait jamais eu plus de souplesse dans le talent, jamais son esprit incisif et sa vive imagination ne l'avaient mieux servi. Le sujet était propre à l'inspirer. C'est une destinée extraordinaire que celle de Hastings. Ce dernier rejeton d'une grande famille déchue, dont les biens avaient passé en des mains étrangères, en avait appelé; il s'était promis dès son enfance de recouvrer le manoir et le parc de Daylesford. Il y pensait déjà lorsque, fréquentant l'école du village, il apprenait ses lettres avec les fils des paysans. « En contemplant les terres que les Hastings avaient possédées, son jeune esprit se repaissait de visions et de projets fantastiques. Il aimait à se faire raconter l'opulence et les grandeurs de ses ancêtres, leur train de vie, leur loyauté, leurs prouesses. Par un beau jour d'été, l'enfant, qui venait d'avoir sept ans, était couché sur le bord du petit ruisseau qui traversait l'ancien domaine de sa famille, pour aller se jeter dans l'Isis. Là, comme il le raconta soixante-dix ans après, naquit dans son esprit un projet qu'il ne perdit jamais de vue à travers les longs détours de sa carrière aventureuse. Il voulait recouvrer les biens qui avaient appartenu à ses pères, il voulait être un jour Hastings de Daylesford. Cette résolution, formée dans l'enfance et dans la pauvreté, se fortifia à mesure que se développait son esprit et que grandissait sa fortune. Il poursuivit son idée avec cette force de volonté calme, mais indomptable, qui était le trait le plus frappant de son caractère. »

Son rêve devait s'accomplir ; mais il était à mille lieues de deviner ce que lui réservait sa destinée et par quelles voies étranges et fort obliques il rentrerait en possession de Daylesford. Pouvait-il se douter qu'après avoir passé quelques années dans un collège et quelques mois dans une école de commerce pour y apprendre l'arithmétique et la tenue des livres, le parent qui l'avait à sa charge, et à qui il tardait de se débarrasser de son incommode fardeau, lui obtiendrait une petite place d'employé dans les bureaux de la Compagnie des Indes, qu'on l'expédierait à Calcutta, où il tiendrait des comptes, à Cossimbazar, où il conclurait des marchés d'étoffes avec les courtiers indigènes ; qu'il deviendrait bientôt agent politique ; que quelques années plus tard il serait nommé membre du conseil de Madras ; que les directeurs, comprenant ce qu'il valait, le mettraient à la tête du gouvernement du Bengale ; qu'en 1773 il serait le premier gouverneur général de l'Inde ; que par son génie d'administrateur, par sa merveilleuse habileté, par l'énergie de son caractère, il rendrait à son pays les plus grands services ; qu'il ferait des lois et des traités, mettrait en mouvement des armées, élèverait et renverserait des princes, et qu'aimé des uns, haï des autres, il obligerait ses ennemis à l'admirer et ses amis à le craindre ?

Cet homme petit et frêle, au visage pâle et fatigué, à qui rien ne semblait difficile, et dont le regard pensif n'était jamais sombre, avait fait de grandes choses, mais il avait commis aussi des actions douteuses, que les moralistes taxaient de crimes, et auxquelles les politiques les plus indulgens trouvaient à redire. Bref, en mainte circonstance, il y avait eu du louche dans sa conduite. Il aurait manqué quelque chose à sa retentissante renommée si, après avoir été treize ans gouverneur général de l'Inde, il n'avait subi, à son retour en Angleterre, une dure épreuve, essuyé les longs et mortels dégoûts d'un procès qui dura huit ans et lui coûta 75 000 livres sterling, et si ce procès n'avait donné lieu au plus beau tournoi d'éloquence des temps modernes, s'il n'avait eu pour accusateurs les plus grands orateurs qu'ait produits son pays, un Burke, un Fox, un Sheridan. On assure que pour assister à l'une des séances quelqu'un paya jusqu'à cinquante guinées.

En fin de compte, il fut acquitté. Il n'avait pas attendu jusque-là pour racheter Daylesford. Le manoir était délabré, le parc fort mal tenu. Il bâtit, il planta. A la vérité, il avait dû renoncer à la vie publique ; on ne lui avait offert ni les honneurs sur lesquels il comptait, ni la pairie, ni une place dans le conseil. Quoiqu'il eût été absous, on le jugeait inquiétant ; on se disait qu'il n'y a pas de fumée sans feu ; on le soupçonnait d'avoir la main lourde et dure, peu de scrupules, trop de goût pour les moyens sommaires, pour les méthodes expéditives

et violentes. Ses plus chauds admirateurs se demandaient si cet homme que, dans les emportemens de son éloquence souvent déclamatoire, Burke avait traité de tyran, de monstre, de forban, de coquin et d'escroc, était fait pour gouverner des Anglais.

Il en ressentait un secret dépit; il se plaignait tout bas à ses amis de son ingrate patrie. Mais il avait une âme forte, qui savait dévorer ses chagrins. En revenant de Calcutta, pendant la traversée, il avait traduit ou imité en vers anglais l'ode d'Horace : *Otium divos rogat.* Il avait dit avec le poète romain que le repos, la paix du cœur est le bien suprême, après lequel soupire sans le savoir le Thrace qui ne respire que la guerre, le Parthe fier de son carquois, le bien précieux que souhaite le navigateur dans les nuits brumeuses où il ne voit briller au ciel que des étoiles incertaines. Il s'amusait à meubler sa maison construite en pierre gris pâle, à embellir son parc, à creuser des lacs et des grottes, à monter des chevaux arabes, à engraisser des bestiaux, à mêler aux arbres indigènes des plantes exotiques qu'il avait vues là-bas et qui lui racontaient sa vie. Il mourut en 1818, plein de jours. Il avait ressenti toutes les passions humaines, l'amour, la colère, la haine, l'émotion des entreprises, l'amertume des déceptions, l'ivresse des vengeances longuement méditées. Mais il y a deux sentimens qu'il n'avait point éprouvés : il est mort à 86 ans sans avoir jamais connu ni l'ennui ni le remords.

Personne n'était mieux placé que Macaulay pour raconter cette dramatique histoire. Il avait passé quatre ans dans l'Inde ; il en avait respiré l'air, il connaissait les choses, les hommes, les lieux, et quiconque a lu son essai n'oubliera jamais ni les pages qu'il a consacrées à la description de Bénarès ni ses réflexions sur le caractère hindou. Ajoutons qu'il avait un talent particulier pour peindre les natures complexes, mêlées de bien et de mal, les hommes à contrastes, qui joignent aux grandes vues de grandes perversités, les âmes un peu troubles, qui ont du mystère. Il pensait que ces figures compliquées gagnent à être représentées avec une parfaite sincérité, que celui qui fait leur portrait doit viser à l'exacte ressemblance et se garder de les flatter. — « Peignez-moi comme je suis, disait Cromwell au jeune Lely; si vous effacez les rides et les cicatrices, je ne vous paierai pas un shelling. » — Hastings a été souvent admirable, il se souciait peu d'inspirer la sympathie. Macaulay nous le fait voir tel qu'il était. On a découvert depuis de nouveaux documens qui ont permis de rectifier quelques-unes de ses assertions, mais le jugement d'ensemble porté par lui n'a pas été invalidé: il a rendu, semble-t-il, une sentence définitive, et on verra toujours par ses yeux celui qu'il appelait le grand proconsul.

Telle n'est point l'opinion du colonel Malleson, déjà connu par quelques ouvrages importans sur l'Inde, et qui vient de publier une

biographie de Warren Hastings en un gros volume de 550 pages (1). Quelle que soit la valeur très réelle de ce livre, il faut convenir qu'il est très long, que l'auteur est prolixe, un peu diffus, qu'il ne croit avoir dit les choses que lorsqu'il les a répétées vingt fois, que si on retranchait de son volume toutes les redites, tous les détails oiseux, on le réduirait d'un bon tiers et que le lecteur n'y perdrait rien. C'est Macaulay, je crois, qui a raconté qu'il y avait eu jadis en Italie un criminel auquel on avait fait grâce des galères à la condition qu'il s'engagerait à lire Guicciardini : il accepta la proposition, mais il ne put aller jusqu'au bout de la guerre de Pise, et se ravisant, il prit la rame. Je suis persuadé que tout galérien consentirait de grand cœur à lire le livre du colonel Malleson, et que s'il avait le goût de s'instruire, il irait jusqu'au bout, sans plaindre ses peines. Pour ma part, je l'ai lu tout entier, sans rien passer et avec plaisir, et je ne me crois pas un héros pour cela. Il n'en est pas moins vrai que certains écrivains se défient trop de l'intelligence de leurs lecteurs et se fient trop à leur patience.

Le livre de M. Malleson a un autre défaut; c'est moins une biographie qu'un panégyrique, accompagné d'un violent réquisitoire contre quiconque s'est permis de penser que Hastings n'était point un homme sans reproche, que sa mémoire n'était pas immaculée comme une robe d'hermine. Il traite Macaulay de pamphlétaire; il lui reproche ses invectives, ses allégations mensongères, ses médisances empoisonnées, *his venomous distillations*, sa criante injustice à l'égard d'un des hommes les plus grands, les plus nobles et les plus purs qu'ait produits l'Angleterre. Il va jusqu'à dire « que si rien n'a tant souillé la renommée de Burke que ses attaques contre Hastings, rien n'a plus compromis la réputation de véracité et d'honneur de lord Macaulay que son fameux et venimeux Essai. »

On croit rêver. Macaulay aurait-il par hasard méconnu, rabaissé le génie politique de Hastings? Il déclare que ce grand proconsul a rendu à son pays d'inappréciables services, que dans le temps où la Grande-Bretagne maltraitée par la fortune était contrainte de reconnaître l'indépendance des États-Unis, de restituer à l'Espagne Minorque et la Floride, de rendre à la France le Sénégal et plusieurs îles des Indes occidentales, la seule partie du monde où elle n'eût rien perdu était celle dont les intérêts étaient confiés aux soins, à la vigilante tutelle de Warren Hastings. Macaulay ne loue pas moins son génie d'administrateur, tout ce qu'il fit pour réformer la justice, la perception des revenus, pour mettre de l'ordre dans les affaires, pour organiser un État en proie à l'anarchie. « Quiconque, dit ce pamphlétaire, réfléchira sérieusement à ce que c'est que de construire une machine aussi

(1) *Life of Warren Hastings, first governor general of India*, by colonel C. B. Malleson; Londres, 1894, Chapman et Hall.

vaste et aussi compliquée qu'un gouvernement, avouera que ce qu'il accomplit a droit à toute notre admiration. Il serait aussi injuste de lui comparer les plus célèbres des ministres européens qu'il le serait de comparer le meilleur boulanger de Londres à Robinson Crusoé, qui avant de pouvoir cuire un seul pain, avait à fabriquer sa charrue et sa herse, ses barrières et ses engins pour effrayer les corneilles, sa faucille et son fléau, son moulin et son four. »

Macaulay a-t-il attaqué la vie privée de Hastings et sa probité personnelle? Nous lisons dans le venimeux essai que cet homme d'État n'était point un flibustier; que s'il montrait peu de scrupules dans les affaires d'argent, il n'était ni avare ni rapace, ni occupé de remplir ses poches; qu'il n'aurait tenu qu'à lui de tirer des vassaux de la Compagnie et des princes voisins plus de trois millions sterling et d'éclipser à son retour la splendeur de Carlton-House; que la fortune qu'il rapporta en Angleterre était celle que peut honnêtement acquérir un gouverneur général qui a de l'ordre et sait faire des économies. Aussi Macaulay n'a-t-il eu garde de s'associer aux ires d'Edmond Burke, d'approuver ses diatribes, ses véhémentes philippiques. Il reproche à ce grand orateur que son imagination, sa passion, son humeur irritable corrompaient sa justice et troublaient son bon sens, que sa raison, quelque puissante qu'elle fût, devenait l'esclave de sentimens qu'elle aurait dû diriger, qu'il ne savait voir ni les circonstances atténuantes ni les mérites qui rachetaient les fautes; qu'il aurait dû comprendre qu'un homme qui a gouverné durant treize ans un empire peut avoir commis des actions condamnables, et mériter pourtant, tout considéré, tout rabattu, des récompenses et des honneurs plutôt que l'amende et la prison.

Ajoutons que Macaulay a rendu autant de justice que M. Malleson lui-même à la prodigieuse égalité d'âme de Hastings, à l'étonnante constance qu'il opposait au malheur, à l'emploi qu'il fit de sa vieillesse, à la dignité que conserva dans ses dernières années ce patriarche, qui oubliait ses maux, ses traverses, Fox, Sheridan et la goutte, en cultivant son jardin ou en écrivant des vers élégans et soignés. Peut-être en faisait-il trop; ce qui est certain, c'est qu'il aimait à les montrer. « S'il faut le dire, ajoute le malicieux essayiste, il nous semble avoir ressemblé à Trissotin plus qu'on ne pouvait s'y attendre de la part d'un esprit aussi puissant et d'un homme qui avait joué un si grand rôle dans ce monde. On nous assure que la première chose qu'il fit tous les matins était de composer une pièce de vers. Quand la famille et les hôtes se réunissaient, le poème faisait son apparition aussi régulièrement que les œufs et les petits pains. Quant à nous, nous sommes obligé de dire que si bon que pût être le déjeuner à Daylesford, nous aurions cru le payer trop cher si on nous avait astreint à gagner notre

repas en écoutant chaque matin un nouveau madrigal ou un nouveau sonnet composé par l'amphitryon. » Le propos est irrévérencieux; mais pend-on un homme pour cela?

Le colonel Malleson ne défend pas contre Macaulay les sonnets et les madrigaux de Daylesford. Ce qu'il ne peut lui pardonner, c'est d'avoir cru et affirmé que Hastings avait commis plus d'une action répréhensible; c'est d'avoir avancé que tout n'était pas faux dans les accusations portées contre lui, que ce grand politique n'avait pas une vertu sans tache, qu'il n'était pas un maître doux et miséricordieux, que ses principes n'étaient pas très rigides, que son cœur n'était pas tendre, qu'il se souciait peu des droits et des souffrances d'autrui, qu'il a plus d'une fois sacrifié la justice et l'humanité à la raison d'État. — « Médisances empoisonnées! venimeuses distillations ! » s'écrie le colonel.

Que reprochait-on à Hastings ? C'était, en premier lieu, d'avoir, en 1772, lorsqu'il n'était encore que gouverneur du Bengale, prêté à son allié, le nabab-vizir d'Oude, une armée anglaise moyennant 400000 livres sterling, pour écraser les Rohilas et s'annexer leur territoire. Macaulay a plaidé la cause des Rohilas, et il a déclaré qu'en prêtant son armée à Sujah-Dowlah, l'Angleterre était, par la faute de Hastings, descendue au dessous de ces petits princes allemands qui vendaient aux Anglais des troupes pour combattre les Américains. « Les marchands de hussards de la Hesse et d'Anspach étaient sûrs au moins que les expéditions auxquelles on employait leurs soldats seraient conduites conformément aux règles d'humanité de la guerre civilisée. Était-il probable qu'il en fût de même pour la guerre contre les Rohilas? » A cela M. Malleson répond que les Rohilas, après tout, n'étaient pas un peuple bien intéressant, qu'ils n'étaient point de race hindoue, que ces aventuriers étrangers ne possédaient leur territoire que par droit de conquête et d'occupation. Mais les Anglais n'étaient-ils pas eux-mêmes des étrangers et des occupans? Avaient-ils d'autres titres à la possession de Bombay, de Madras et de Calcutta que le droit de conquête?

M. Malleson allègue encore que Hastings avait tout à craindre des Mahrattes; qu'il était de son devoir de se prémunir contre leurs dangereuses incursions, et que les Rohilas étaient sur le point de faire alliance avec les ennemis communs du nabab d'Oude et des Anglais. Quoique ce ne soit qu'une conjecture, il est probable que Hastings fit un acte de judicieuse politique en les sacrifiant au nabab. Mais M. Malleson ne répond pas à Macaulay. Encore un coup, Hastings, qui savait comment les Hindous font la guerre, exigea-t-il de son allié une promesse, une garantie qui l'assurât qu'on n'abuserait pas de son concours et que son honneur serait sauf? Il ne se réserva pas même le droit de retirer ses troupes en cas d'abus. « Le Rohilcund fut bientôt en flammes.

Plus de cent mille malheureux abandonnèrent leurs maisons pour se réfugier dans des fourrés empestés, préférant la famine, la fièvre et les retraites des tigres à la tyrannie de l'homme auquel un gouvernement anglais et chrétien avait, pour l'amour d'un gain honteux, vendu leurs richesses, leur sang, l'honneur de leurs femmes et de leurs filles. » — C'est une suprême injustice, s'écrie le colonel, que de rendre Hastings responsable des cruautés de Sujah-Dowlah ! — On est toujours responsable des atrocités commises par un brigand avec lequel on a conclu un marché, et à qui on a donné carte blanche. Les villages étaient en feu, les enfans étaient massacrés, les femmes étaient déshonorées, et Hastings laissa faire. C'était sa méthode ordinaire en pareil cas : il fermait les yeux et se lavait les mains. C'est de quoi s'indigne Macaulay, et M. Malleson s'indigne de son indignation. Cela prouve que chacun a sa façon de sentir et de se fâcher.

La situation de Hastings, devenu gouverneur général, n'était pas toujours commode. En vertu de l'Acte régulateur, que lord North avait fait voter, on lui avait adjoint un conseil sans l'aveu duquel il ne pouvait rien faire. Tout se décidait à la majorité des voix, et sur quatre conseillers, trois étaient d'implacables adversaires, qui s'appliquaient à le contrecarrer, à traverser toutes ses mesures, à saper son autorité, à lui enlever toute part dans la nomination aux postes importans, à l'abreuver de dégoûts. Il fut quelque temps en danger de perdre tout son crédit, les indigènes commençaient à le regarder comme un homme mortellement atteint, qui n'était plus à ménager. Il ressemblait, selon l'expression de Macaulay, à un vautour blessé, qu'une nuée de corbeaux assaille à grands coups de bec. Mais il n'était pas homme à s'abandonner. Comme l'a remarqué M. Malleson lui-même, sa méthode était de se défendre en attaquant. Outre le conseil de gouvernement, l'Acte régulateur avait institué à Calcutta une cour suprême de justice, composée d'un juge principal et de ses deux assesseurs. Le juge principal était sir Elie Impey, vieille connaissance de Hastings, et qui était entièrement à sa dévotion. Hastings se servit de la cour suprême pour avoir raison de ses ennemis du conseil. Il avait quelque temps enduré les insultes avec une longanimité exemplaire ; sa patience était à bout. Il avait résolu de faire un exemple, de frapper un grand coup, de donner à ses adversaires une de ces leçons qu'on n'oublie pas. Il entendait prouver à tout le monde que le vautour n'était pas à la merci des corbeaux.

Un brahmane, nommé Nuncomar, intrigant sans foi ni loi, avait eu l'imprudence de se mettre au service des ennemis du gouverneur général. Calcutta apprit avec étonnement qu'on l'avait arrêté pour fait de félonie et jeté dans la prison commune. On l'accusait d'avoir, six ans auparavant, commis un faux en écritures de commerce. La

cour le condamna à mort, il fut pendu en plein jour, devant des milliers de spectateurs.

Pendre un brahmane, c'était beaucoup oser; pendre un faussaire, c'était plus grave encore. Les indigènes n'en revenaient pas, cela choquait toutes leurs idées; ils n'avaient jamais pensé qu'il fût possible de pendre un homme pour avoir contrefait un sceau. M. Malleson affirme que Hastings ne fut pour rien dans cette affaire, qu'assurément il avait de bonnes raisons d'exécrer Nuncomar, mais qu'on a beau examiner tous ses papiers, toutes ses lettres, on n'y découvre aucune preuve qu'il eût été le complice de cette exécution. Nous l'en croyons sans peine; il est fort probable en effet que Hastings ne recourut pas à la plume pour s'entretenir de cette affaire avec sir Elie Impey, qu'il ne lui a jamais écrit : « Pendez cet homme, vous me rendrez service. » Mais il écrivait, trois ou quatre ans après, qu'Impey était l'homme auquel il avait eu, dans certaine circonstance, les plus grandes obligations. Macaulay ne l'a pas jugé sévèrement : « Il défendait sa fortune, son honneur, sa liberté d'action, tout ce qui rend la vie précieuse. On ne peut lui en vouloir d'avoir cherché à écraser ses ennemis. » Mais Macaulay dit aussi qu'il faut être « un idiot ou un biographe » pour admettre qu'il ne fut pour rien dans la pendaison de Nuncomar. Le mot est dur, un peu brutal, et je comprends que M. Malleson n'ait pu le digérer.

Hastings n'avait pas seulement affaire à des jaloux, à des intrigans qui lui causaient beaucoup d'ennuis et de tracas : il eut plus d'une fois à se débattre contre de grands embarras financiers. Il devait fournir à de grosses dépenses, payer des fonctionnaires, entretenir une armée; ses guerres étaient fort coûteuses, et sa caisse était souvent vide. Alors il s'industriait, et ses voisins les princes indigènes n'avaient qu'à se bien tenir : personne n'était plus ingénieux que lui pour se procurer des ressources à leurs dépens.

Cheyte-Sing, le rajah de Bénarès, en fit l'expérience. Hastings avait besoin d'une forte somme, et il le soupçonnait d'avoir amassé un trésor. Il ne s'agissait plus que de faire naître une querelle. On le mit en demeure de lever un corps de cavalerie pour le service du gouvernement anglais; il s'y refusa : « Je résolus, dit Hastings lui-même, de tirer de sa désobéissance des ressources pour les embarras de la Compagnie, de lui faire acheter très cher son pardon ou d'exercer une sévère vengeance de ses fautes passées. » Il offrit 200 000 livres sterling : on lui en demanda 500 000, et bientôt on le coffra. Ses sujets ayant pris parti pour lui, il fut déposé, et cette révolution ajouta 200 000 livres au revenu annuel de la Compagnie. M. Malleson a établi que Cheyte-Sing n'était pas un prince indépendant, mais un simple vassal, dont on avait le droit d'exiger des subsides. Cependant William Pitt, qui ne vou-

lait pas de bien aux accusateurs de Hastings, a déclaré, dans la séance du Parlement où furent décidées les poursuites, que l'affaire de Bénarès lui avait fait peu d'honneur, qu'il n'avait pas proportionné la peine au délit, qu'il avait imposé au rajah des conditions léonines « et honteusement exorbitantes, *shamefully exorbitant.* »

Les conditions léonines n'avaient pas rapporté tout ce qu'on espérait, on tâcha de trouver le reste dans la principauté d'Oude. Le nabab-vizir d'alors, Asaph-ul-Dowlah, était court de finance et d'argent, et Hastings en voulait beaucoup. Ils se décidèrent d'un commun accord à rançonner les Begums, c'est-à-dire la mère et la grand'mère du nabab, qui vivaient dans l'opulence. Asaph avait déjà puisé dans la bourse de sa mère; elle en avait appelé aux Anglais, et les Anglais étaient intervenus. Elle avait promis d'accorder à son fils quelques secours pécuniaires, et il s'était engagé à ne rien demander de plus. Cette convention solennelle avait été garantie officiellement par le gouvernement du Bengale. Le cas était embarrassant, il fallait trouver un prétexte. On accusa les Begums d'avoir entretenu de secrètes intelligences avec Cheyte-Sing et fomenté des troubles.

M. Malleson assure que dans cette occasion Hastings eut d'exquises délicatesses, qu'avant de passer outre, il tint à consulter sir Elie Impey qui leva ses scrupules. Que pouvait lui refuser cet obligeant directeur de conscience? Il avait eu la précaution de l'acheter. A 8 000 livres que touchait Impey par acte du parlement, Hastings avait ajouté un traitement égal, en le faisant nommer juge au service de la Compagnie et en stipulant que ce magistrat serait révocable au gré du gouverneur général. Il ne tenait qu'à lui de le mettre à pied, et le complaisant Impey lui fit voir clair comme le jour que les Begums avaient réellement commis le crime qu'on leur imputait. Elles étaient dures à la détente, on les confina dans leur appartement et les deux eunuques qui gouvernaient leur maison furent incarcérés. M. Malleson nous dit qu'il suffit de deux jours de jeûne forcé pour leur faire entendre raison. Mais il ne nie pas que ces deux vieillards infirmes n'aient été conduits à Luknow, où ils demeurèrent prisonniers durant plusieurs mois. Que se passa-t-il dans leur cachot?

— « Il reste dans les annales du parlement, dit Macaulay, une lettre écrite par un résident anglais à un militaire anglais, qui était ainsi conçue : « Monsieur, le nabab ayant résolu d'infliger des châtimens corporels aux prisonniers qui sont sous votre garde, ce mot est pour vous prier de laisser à ses officiers un libre accès auprès des détenus, afin qu'ils puissent faire d'eux ce qui leur semblera bon. » Cela signifie en bon anglais que les deux vieillards furent mis à la torture.

Quand ils eurent dit tout ce qu'on voulait leur faire dire, quand les Begums, à bout de résistance, eurent consenti à parfaire la som-

me, tout le monde fut relâché; mais on prétend que les vieillards étaient fort mal en point. — C'est possible, répond M. Malleson, mais cette affaire ne regardait point Hastings. — Assurément, et dans certains cas, il n'avait garde de se mêler de ce qui ne le regardait pas. Cette fois encore, il laissa faire, il ferma les yeux. Pourvu qu'il eût son argent, peu lui importait de savoir si deux eunuques étaient morts ou vivans. Il n'était pas curieux, et s'il y a des étourdis qui ne songent jamais aux conséquences, il y a de grands politiques qui se font quelquefois un devoir de n'y pas songer.

Hastings avait le tempérament, les procédés, les principes d'un vrai proconsul; mais pour être juste à son égard, il convient d'ajouter que ce proconsul était au service d'une compagnie. En matière de colonisation et de conquêtes lointaines, les grandes compagnies ont leurs avantages, elles ont aussi leurs inconvéniens. Elles possèdent tous les pouvoirs d'un gouvernement, elles n'en ont pas les charges morales, elles demeurent étrangères à ces responsabilités qui ennoblissent les actions humaines. Très attentives à leur profit, elles poussent jusqu'à ses dernières limites, par une tendance naturelle, l'esprit d'exploitation, et ceux de leurs agens qui sont le plus certains d'obtenir leur faveur sont les habiles qui s'entendent à tondre le mouton de près sans le faire crier, à l'écorcher sans qu'il bêle.

La Compagnie anglaise des Indes était tenue de compter avec la couronne, qui ratifiait la nomination du gouverneur général et des grands fonctionnaires, et avec le bureau de contrôle, dont le président était membre du cabinet. Pour se mettre en règle, elle enjoignait à ses représentans d'éviter soigneusement tous les grands scandales. Les directeurs adressèrent plus d'une fois à Hastings de vertes réprimandes; ils se plaignaient qu'il en eût mal usé avec Cheyte-Sing, qu'il eût commis des actes malséans, *improper*, injustifiables et hautement impolitiques, propres à diminuer la confiance que les princes indigènes devaient avoir dans la justice et la modération du gouvernement de la Compagnie. » Après quoi, ils lui reprochaient aussi de ne pas envoyer assez d'argent. « Ils traitaient l'Inde, a dit Macaulay, comme l'Église traitait jadis les hérétiques; ils remettaient la victime aux mains des exécuteurs, avec l'ordre exprès d'user de toute la douceur possible... La Compagnie avait pour pratique constante l'habitude d'enjoindre l'honnêteté en exigeant ce qu'on ne pouvait obtenir honnêtement; comme Macbeth, elle n'aurait pas voulu tricher, mais elle voulait être sûre de gagner. » Les recommandations des directeurs pouvaient se résumer ainsi: « Ne faites pas d'esclandre, ou le bureau du contrôle se fâchera, et envoyez-nous beaucoup d'argent, ou nos actionnaires se plaindront. Gouvernez avec douceur, soyez juste, modéré, mais pour l'amour de Dieu, envoyez-nous beaucoup de roupies. »

M. Malleson a défini d'un mot la situation de Hastings : « Il ne pouvait se passer d'argent, et l'argent lui manquait : *Money was absolutely necessary to him, and he had no money.* » C'est à quoi il faut songer pour ne pas condamner avec une excessive rigueur les délits ou les crimes de lèse-humanité qu'il a pu commettre. Les hommes de qui dépendait son sort étaient d'austères moralistes, dont les appétits étaient insatiables. Le proverbe espagnol dit que l'avarice finit par rompre le sac: *Codicia quebra al saco.* Elle met aussi à une dure épreuve le bon vouloir et l'industrie d'un gouverneur-général. Quand les demandes se répètent tous les jours, il faut avoir une patience d'ange pour n'en jamais prendre d'humeur. Mais Hastings, quoiqu'il n'eût rien de commun avec les esprits angéliques, était infiniment patient; il ne se fâcha jamais. « Soyez le père du peuple, lui écrivaient les directeurs, mais envoyez bien vite en Angleterre un demi-million sterling. » Il aurait pu leur répondre que la guerre et la famine avaient vidé ses caisses, qu'il est fort difficile au surplus de rançonner paternellement les peuples et les princes, d'être à la fois doux et avide, débonnaire et rapace. Il n'avait garde. Il savait ce que parler veut dire, et que le plus sûr moyen de plaire aux directeurs d'une Compagnie est de faire peu de cas de leurs sermons et de leur envoyer beaucoup de roupies. A cet effet, il saignait à blanc Cheyte-Sing et les Begums.

Chargé de concilier d'inconciliables intérêts, il avait pris son parti, et quoiqu'il ne voulût de mal à personne, il jugeait convenable de sacrifier les princes et les princesses aux actionnaires. Il s'en est bien trouvé. A la vérité, il eut des comptes à rendre, Burke, Fox et Sheridan lui ont coûté très cher; il a dû payer des émolumens énormes à ses avocats, et Burke l'accusait dès 1790 d'avoir déboursé vingt mille livres sterling pour corrompre la presse. Mais directeurs et actionnaires lui vinrent en aide, lui servirent une pension. C'est à leur gratitude, à leur générosité qu'il dut de passer des jours paisibles dans son manoir de Daylesford, et de pouvoir employer son heureuse vieillesse à planter des arbres et à composer des sonnets.

Ses accusateurs l'ont traité de méchant homme ; il n'a jamais fait de méchancetés inutiles. Ils ont prétendu qu'il avait l'âme noire, qu'il était vindicatif, haineux ; il ne vengeait ses injures que lorsqu'il y trouvait son profit. La vérité est qu'il joignait à une profonde politique une grande indifférence morale. Pourvu que la fin fût bonne, tout moyen lui semblait légitime. L'expérience lui avait appris que pour avoir raison des hommes, il faut leur faire peur ou les acheter, et tour à tour il les intimidait par son orgueil et ses sourcils de proconsul, ou les jaugeant d'un coup d'œil, il les estimait au plus juste prix. Tel il était dans la vie publique, tel il fut dans la vie privée. Toujours maître de lui et froidement passionné, cet incorruptible corrupteur acquit son bonheur

conjugal comme il eût acquis une ferme ou un pur-sang. Il avait décidé à première vue que la baronne Imhof était la seule femme qui pût le rendre heureux. Il s'en ouvrit à son mari, négocia cette affaire avec lui, le détermina, moyennant une forte somme, à solliciter son divorce, que ce gentilhomme facile à persuader eut quelque peine à obtenir. Hastings était patient, il attendit plusieurs années avant d'entrer en possession de sa marchandise. Enfin la baronne Imhof devint mistress Hastings, et le baron partit de son pied léger pour aller marchander une terre en Saxe. Hastings aimait tendrement sa femme, jusqu'à la fin il eut pour elle un culte. Peut-être l'aurait-il moins aimée s'il ne l'avait achetée à deniers comptans, si cette belle et séduisante personne n'avait eu pour lui la figure du meilleur marché qu'il eût conclu dans sa vie.

On se demandera peut-être pourquoi le colonel Malleson met tant d'importance à blanchir la mémoire de Warren Hastings, à le représenter comme un homme sans tache ou, selon son expression, « comme un modèle accompli de cette vertu virile qui fait les héros. » C'est que le colonel est un de ces Anglais qui tiennent à se persuader que leurs grands hommes n'étaient pas seulement puissans en œuvres, mais qu'ils furent toujours justes et corrects, que leurs mains étaient pures, qu'ils conduisirent toutes leurs entreprises conformément au droit des gens, que partant l'Angleterre peut posséder en sûreté de conscience les vastes territoires qu'ils lui conquirent sans jamais user de fraude ni de violence.

Quand on soutient une thèse paradoxale, il faut s'observer beaucoup pour ne pas donner prise aux objections des sceptiques. M. Malleson a commis une imprudence; en parlant de la guerre de Hastings contre les Mahrattes et de son refus de traiter avec eux, il a laissé échapper un aveu singulier. — « Les intérêts britanniques dans l'Inde, nous dit-il, n'ont jamais été servis par un homme plus pénétré de ce principe d'impérialisme que la race anglaise a dans le sang par droit de naissance. Les pirates qui s'élancèrent jadis des fiords du Nord à la conquête de la Grande-Bretagne ont laissé ce principe en héritage à leurs descendans, qui à leur tour ont conquis la plus grande partie du monde. La règle de nos ancêtres était de prendre et de garder. Ils n'admettaient pas qu'une autre nation se glissât dans leur sillage, et quand ils avaient maille à partir avec elle, ses acquisitions devenaient leur proie. » Pour le coup, voilà parler; nous savons maintenant ce qu'il faut entendre par la vertu virile qui fait les héros, et qu'il s'y mêle un peu de piraterie. Mais je croyais qu'un Anglais savait mieux garder son secret.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ALLEMANDES

Un confident de l'empereur Alexandre Ier. — Quelques aphorismes inédits de Gœthe. Schiller et les jeunes critiques allemands.

I

Le 22 mai 1802, l'empereur de Russie Alexandre Ier, de passage à Dorpat, y recevait en audience solennelle le personnel de l'Université. Ce fut le professeur de physique, Georges-Frédéric Parrot, qui fut chargé de lui souhaiter la bienvenue. Il le fit en français, ne sachant guère le russe, comme, d'ailleurs, la plupart de ses collègues ; et je ne crois pas même qu'il ait su beaucoup plus à fond le français, car, malgré l'apparence française de son nom, il était d'origine et d'éducation allemandes. Mais à l'empereur Alexandre Ier toutes les langues de l'Europe étaient familières, et le discours et la figure du professeur de physique lui plurent si fort, qu'après l'audience il invita Parrot à venir passer la soirée en tête à tête avec lui. Il découvrit alors, à sa grande surprise, que ce savant s'entendait presque autant à la politique qu'à la science, qu'il joignait à une imagination très active un grand fonds de prudence et de sens pratique, et que c'était enfin une variété d'*idéologue* qu'il n'avait jamais rencontrée jusque-là. Alexandre, comme l'on sait, raffolait des idéologues. Il se prit pour celui-là d'une estime et d'une affection particulières, qui grandirent encore lorsqu'il eut reconnu la haute probité, le désintéressement, et le dévouement du professeur livonien : dévouement qui ne s'adressait en vérité qu'à la personne même de l'empereur, car Parrot ne se considérait point

comme Russe et ne se croyait tenu à aucun devoir envers la Russie; mais dès cette première entrevue il s'était attaché de tout son cœur à cet impérial songe-creux, avec une tendresse où entraient à la fois de l'admiration, du respect, — et une certaine pitié.

L'année suivante, il reçut l'autorisation de pénétrer librement, et sans aucune des formalités d'usage, dans le cabinet de l'empereur; et depuis lors en toute circonstance il fut invité à donner franchement son avis. Cette fonction de conseiller secret ne fut pas, on le devine, sans lui valoir toute sorte de jalousies et d'inimitiés. Maintes fois il vit son influence contrariée par d'autres plus pressantes, ou plus insinuantes. Mais souvent aussi il eut la joie de voir ses conseils suivis et ses projets réalisés. De 1804 à 1812, durant cette période d'une importance si décisive pour les destinées de la Russie, Parrot, tout en continuant à enseigner la physique aux étudians de Dorpat, resta en relations incessantes avec l'empereur Alexandre. Et ainsi cet obscur professeur livonien s'est trouvé jouer un rôle considérable dans l'histoire de la Russie, un rôle dont notre histoire elle-même aura désormais à tenir compte : car personne, parmi les confidens d'Alexandre, ne l'a plus constamment excité à la haine de Napoléon, et c'est encore Parrot qui, en 1810, a l'un des premiers indiqué à l'empereur la plus sûre façon dont il pouvait briser la puissance de son redoutable adversaire.

Ce rôle politique joué par Georges-Frédéric Parrot auprès d'Alexandre I[er] était resté ignoré durant près d'un siècle. Un écrivain allemand, M. Bienemann, vient enfin de nous le révéler dans une série d'articles de la *Deutsche Revue*, où il publie pour la première fois le texte complet des lettres et mémoires adressés par le professeur de Dorpat à son impérial ami. Ces documens justifient d'ailleurs en toute façon la confiance témoignée par Alexandre à Georges Parrot : ils nous font voir en celui-ci un homme d'une clairvoyance politique vraiment remarquable, plein de prudence et de fermeté, avec cela simple de cœur comme un enfant, et ne paraissant avoir d'autre intérêt dans la vie que le bonheur de son maître. Et pour l'étude du caractère étrange et compliqué d'Alexandre, aussi, les lettres de Parrot sont d'un renfort très précieux : elles nous le montrent à la fois si passionné pour l'action et si incapable d'agir, si naïf et si méfiant, si hardi dans ses projets et si timide devant la réalité!

La première lettre que publie la *Deutsche Revue* est datée du 28 mars 1805. Elle porte le témoignage des efforts incessans de Parrot pour détourner l'empereur de son désir d'établir en Russie le régime constitutionnel. Ce désir paraît en effet avoir hanté l'esprit d'Alexandre dès le début et jusqu'à la fin de son règne. Mais jamais, pas même en 1819, au moment où Nicolas Novosiltsof fut officiellement chargé de rédiger pour le peuple russe un projet de constitution, jamais ce

rêve libéral ne fut aussi présent à l'âme d'Alexandre qu'en 1805; et peut-être l'empereur aurait-il, dès cette époque, essayé de le réaliser, sans la vigoureuse insistance que mit Parrot à l'en dissuader.

« Sire, — lui écrit-il, — je ne puis oublier ce long entretien que nous venons d'avoir. J'y ai eu de votre cœur la plus noble, la plus belle image, plus noble et plus belle que toutes celles que m'offre l'histoire. Vous voulez vous défaire de la puissance illimitée qui vous appartient, et donner à votre peuple une constitution représentative. Mais, d'autre part, je ne puis voir dans ce projet que le rêve d'une grande âme, un rêve dont la réalisation amènerait votre malheur et celui de votre peuple. Je vous ai déjà, et bien longuement, exposé les motifs qui me font penser ainsi; mais je ne résiste pas au désir de vous les répéter par écrit.

« Je dois d'abord vous rappeler l'exemple de la Révolution française. Vous croyez qu'en donnant aux Russes une constitution vous vous assurerez leur reconnaissance, et qu'eux-mêmes ensuite ne demanderont plus rien. Or c'est de quoi rien ne vous répond. La première constitution française était excellente à maints points de vue, et cependant la France ne s'y est pas arrêtée : elle est partie de cette constitution pour aller à la république, et sur le chemin elle a coupé la tête au bon roi Louis XVI. Napoléon, il est vrai, va pouvoir régner, et garder quelque temps sur son front cette couronne qu'il s'y est mise: mais il a pour lui l'éclat de cent victoires, l'ambition de gloire des Français, et son caractère froid de calculateur.

« Pour permettre dans un pays l'établissement d'un régime représentatif, trois conditions sont nécessaires : elles seules peuvent rendre possible une conciliation de la liberté pour le peuple avec la solidité du pouvoir monarchique.

« La première est l'existence de ce qu'on nomme en France le troisième État, c'est-à-dire de bourgeois habitant les villes et y obéissant à des constitutions municipales, et d'une foule de cultivateurs libres, possesseurs d'eux-mêmes et de leur coin de terre. Or ce troisième État existe-t-il en Russie? Vous y avez bien des villes, mais peuplées en majorité d'esclaves à qui leurs maîtres permettent de s'établir où ils veulent, pourvu qu'ils paient leur redevance annuelle. Ces hommes ne sont pas des citoyens : ils sont la propriété des seigneurs, qui peuvent disposer d'eux à leur gré.

« Une autre condition indispensable à l'établissement d'un régime constitutionnel, c'est que la constitution réponde aux besoins naturels et intellectuels d'une nation, et, ainsi qu'elle se produise d'elle-même et peu à peu. Or j'ai la conviction qu'il faudra à la Russie un siècle encore pour que cette vaste agglomération de races et de peuples devienne *capable* d'une constitution autre que celle qui nivellerait tout.

Ne vous laissez pas aveugler sur la vraie situation de la civilisation en Russie : ce que l'on appelle dans votre pays la partie éclairée de la population, celle-là même n'a encore qu'une apparence de civilisation : elle est encore tout imprégnée de barbarie, et absolument incapable d'une constitution pacifique. La faute en est toute à Pierre Ier, qui a de parti pris refusé à la Russie toute possibilité de civilisation. Catherine II n'a fait que suivre la voie qu'il avait ouverte : au lieu d'un granit poli, elle vous a laissé un morceau de bois fruste verni à la surface. Vous, au contraire, vous avez choisi la meilleure part : vous avez rêvé de former, d'instruire votre peuple : tenez-vous-en à ce noble but !

« Une troisième condition non moins indispensable est le respect de la loi. Ce respect, peut-être le trouveriez-vous jusqu'à un certain point dans la masse du peuple russe ; mais à coup sûr vous ne le trouverez pas chez ceux qui le gouvernent, depuis ses ministres jusqu'aux derniers de ses commis. C'est que le respect de la loi ne peut se développer qu'en présence de lois fixes et immuables, et la Russie n'a point d'autres lois que la volonté de l'empereur. Vous voulez créer un code de la loi russe : voilà ce qui est raisonnable et sage. Dieu veuille seulement qu'en acquérant des lois votre peuple acquière aussi le respect de la loi ! Mais en tout cas, c'est ce qui ne saurait arriver du jour au lendemain. Le respect de la loi fait partie des mœurs d'une nation, et il faut du temps pour amener de nouvelles mœurs.

« Pour tous ces motifs réunis, il est indispensable que vous gardiez en main le pouvoir despotique, non point comme votre héritage propre, mais comme celui de votre peuple. Et aussi longtemps que vous le garderez, travaillez à donner à vos sujets cette lumière douce et durable qui éclaire les yeux sans les aveugler.

« Et considérez cette lettre comme une manière de testament, mon cher Alexandre ; car qui sait quand j'aurai de nouveau le bonheur de vous voir ? »

Parrot ne venait en effet à Pétersbourg que sur l'ordre exprès de l'empereur, ou encore lorsqu'il y était appelé par l'intérêt de sa chère Université. Mais les rêves libéraux d'Alexandre lui paraissaient si graves et si pleins de danger, qu'il ne se fit pas faute de revenir à la charge plusieurs fois encore. En des termes sans cesse plus précis et plus vifs, il expliqua à l'empereur combien de progrès restaient à réaliser en Russie avant que n'y fût possible l'établissement d'un régime constitutionnel. Et surtout, parmi ces progrès à réaliser, il signalait la nécessité d'une épuration du personnel des hauts fonctionnaires :

« Vous avez, avant tout, le devoir de faire cesser la corruption qui règne autour de vous. Visitez les cours de justice, visitez les établissemens publics, les hôpitaux, les casernes, les prisons. Que chacune

de vos promenades ait pour but une visite de ce genre ! Et ne manquez pas non plus à faire des tournées dans les provinces de votre empire. Allez surtout à Moscou, montrez-vous à cette antique capitale où réside le noyau de la noblesse russe : ainsi vous affaiblirez l'esprit de résistance, en forçant ces grands seigneurs à vous rendre hommage ! »

Alexandre fit de son mieux, cette fois encore, pour suivre les conseils de Parrot. Le 11 juin, quelques jours après la lecture de cette lettre, il fit pour la première fois une tournée d'inspection dans les divers hôpitaux de Saint-Pétersbourg. Mais bientôt les événemens du dehors le détournèrent de ces préoccupations pacifiques. Une nouvelle coalition venait de se former contre Napoléon : devait-il y prendre part, comme le lui conseillaient ses ministres ? Parrot, aussitôt consulté, l'engagea très vivement à rester neutre. Il haïssait Napoléon d'une haine acharnée, mais il n'attendait rien de bon pour la Russie d'une guerre au dehors, et surtout il se méfiait profondément de l'Autriche et de l'Angleterre. Alexandre, cette fois encore, était prêt à lui donner raison ; mais indécis et pusillanime à son ordinaire, il voulut que Parrot, après l'avoir convaincu, convainquît encore ses ministres. Il lui ordonna d'aller exposer ses vues au prince Adam Czartoryski, le partisan le plus résolu de l'intervention de la Russie dans la nouvelle campagne. L'entrevue du ministre et du professeur fut, paraît-il, des plus vives. Le sang-froid et l'obstination de Parrot exaspérèrent Czartoryski, habituellement si maître de lui, et d'une si parfaite courtoisie. Mais de part ni d'autre on ne réussit à se convaincre, et l'empereur, tout en reconnaissant jusqu'au bout la justesse de l'avis de Parrot, se soumit au désir de ses ministres. « La Russie et l'humanité, déclara-t-il à son ami, exigent de moi que je tente d'abattre le tyran de l'Europe. » Il aimait ainsi à trouver des formules solennelles et grandioses, sous lesquelles il dissimulait son indécision et sa passivité naturelles. Et lorsque, dans les premiers de jours 1806, revenu à Pétersbourg, il revit son fidèle Parrot, il lui avoua qu'à Austerlitz c'était à lui surtout qu'il avait pensé, à ses sages avertissemens, à la prédiction qu'il lui avait faite d'une prochaine trahison de l'Autriche. Il lui confia le soin de répondre à la relation française de la bataille, telle que venait de la publier Napoléon dans son 30e Bulletin. Mais l'administration militaire russe était dans un désarroi si complet, que deux mois après Austerlitz il fut encore impossible à Parrot de connaître le chiffre exact des troupes russes qui avaient pris part au combat.

Plus on avance dans la lecture de ces lettres de Parrot, et plus on est frappé, vraiment, de la justesse de vues, de la clairvoyance en quelque sorte prophétique de ce petit professeur livonien. Autant il avait

été opposé, en 1805, au projet d'une intervention de la Russie dans la guerre contre Napoléon, autant, après le traité de Tilsitt, il s'efforce de mettre en garde son impérial ami contre l'excès de sa confiance dans la durée de la paix. Il l'engage à se gagner par tous les moyens la sympathie de son peuple, de façon à pouvoir compter sur lui pour la prochaine campagne, qui sera décisive et aura pour la Russie une importance de vie ou de mort. Il lui recommande de réprimer avec énergie la corruption, qui va toujours grandissant parmi les fonctionnaires. « Pas de procès, lui dit-il, pas d'enquêtes! Seuls des actes d'autorité auront raison de cet état de choses. Les procès et les enquêtes n'atteindraient que les petits coupables, et au-dessus d'eux il y a les gros, qui doivent être le plus durement châtiés. »

« Ménagez-vous à tout prix, lui dit-il encore, la sympathie des Polonais et celle des Turcs. Avec eux vous pourrez tout, et rien sans eux, contre l'ambition de Napoléon, qui tôt ou tard vous mettra dans la nécessité d'entrer de nouveau en lutte. »

Mais Alexandre, tout en sollicitant comme par le passé les avis de Parrot, se sentait désormais mal à l'aise devant lui, et évitait manifestement de le rencontrer. Devenu l'ami de Napoléon, il croyait devoir à cette amitié de ne laisser approcher de lui aucun partisan d'une autre politique. Le 15 septembre 1808, lorsque, en traversant Dorpat pour se rendre à Erfurt, il dut recevoir en audience, à la station de poste, le personnel de l'Université, il ne dit pas un mot à son fidèle Parrot. Mais à peine avait-il tourné le dos, qu'un chambellan remit secrètement au professeur, de sa part. une longue lettre pleine d'expressions tendres, d'excuses, et de promesses. L'empereur y promettait notamment à son ami d'apporter à cette entrevue d'Erfurt tout le sang-froid et toute la prudence nécessaires.

Enfin en 1810, lorsque la guerre, si obstinément prédite par Parrot, parut désormais inévitable, l'empereur demanda à son conseiller de lui adresser, « mais après l'avoir fait recopier par une main étrangère, » un mémoire indiquant le meilleur plan de conduite à suivre. Ce mémoire « secret, très secret » est reproduit en entier dans la *Deutsche Revue :* c'est un document historique d'une importance considérable.

Parrot recommande avant tout à l'empereur de s'assurer l'amitié de la Porte et des Polonais. Il lui conseille d'accorder à ceux-ci l'indépendance de leur pays, et de leur donner pour roi le prince Adam Czartoryski. Puis, après une rapide revue des divers États de l'Europe et de l'attitude à prendre envers eux, il en vient à la tactique :

« Surtout, dit-il, renoncez à votre idée d'une guerre de forteresse : vous n'arriverez jamais à la réaliser, ni à l'enseigner à votre armée. Modelez votre tactique sur le génie de votre peuple. Ménagez-vous une *grande armée* de réserve, qui attende l'ennemi et l'accable au dernier

moment; et que le reste de vos troupes, divisé en petits corps d'armée, mène surtout contre Napoléon une *guerre de vivres;* qu'il s'efforce uniquement d'affaiblir et d'affamer l'envahisseur. Car c'est chez vous que vous aurez à vous défendre, et c'est la vie même de votre peuple qui sera l'enjeu de la lutte. Ne faites pas un pas sans avoir soigneusement garanti vos derrières. Si Napoléon veut la guerre contre vous, il la voudra au couteau, implacable et décisive, ne serait-ce que pour se réhabiliter de la guerre espagnole, qui a porté un tel coup à son prestige militaire. »

Ce mémoire est daté du 15 octobre 1810. Parrot y propose encore à l'empereur toute sorte de mesures à prendre; notamment il l'engage à conférer la régence à l'impératrice, pendant qu'il sera éloigné de Saint-Pétersbourg. Mais ne suffit-il pas des fragmens que j'ai cités pour montrer combien fut sérieuse l'influence exercée par le professeur de Dorpat sur l'esprit d'Alexandre, et combien il y avait de réel génie politique chez cet obscur savant de province?

Quinze mois plus tard, dans les derniers jours de 1811, Alexandre fit de nouveau appel aux conseils de son ami. Il venait de chasser son ministre, le fameux Speranski. Celui-ci, ayant commis l'imprudence d'emporter chez lui certaines pièces officielles, avait été accusé par ses ennemis d'être de connivence avec Napoléon; et le crédule Alexandre, non content de l'avoir chassé, était encore sur le point de le laisser condamner à mort. Il ne put s'y décider, pourtant, avant d'avoir consulté Parrot.

La réponse de Parrot fut, comme on pouvait s'y attendre, un pressant appel à la clémence. « Ce que vous m'avez appris de Speranski, écrit-il au tsar, me l'a fait voir sous le jour le plus défavorable; mais, franchement, êtes-vous dans la disposition d'esprit où il faudrait être pour mesurer la part de vérité et la part de calomnie de ces accusations que vous m'avez rapportées? N'oubliez pas que Speranski est haï surtout à cause de vous, et pour la grande faveur que vous lui avez accordée. Personne, dans l'empire, ne devrait être au-dessus des ministres, excepté vous seul, l'empereur. Et ne croyez pas que je veuille prendre la défense de Speranski : je sais au contraire qu'il a toujours été jaloux de moi, et ce que vous-même m'avez dit autrefois de son caractère ne m'a jamais donné le moindre désir de m'approcher de lui. Mais vous seul pouvez le juger : et vous n'avez en ce moment ni le loisir ni le sang-froid nécessaires pour le bien juger. Contentez-vous donc de le bannir de Pétersbourg, et de le mettre hors d'état de correspondre avec l'ennemi. Il sera toujours temps de lui trouver des juges, la guerre finie. »

On voit que Parrot en était venu à le prendre d'assez haut avec Alexandre. Peut-être même avait-il fini par s'impatienter de sa fai-

blesse, de ses hésitations, de son incapacité à réaliser aucun des rêves dont il avait l'âme pleine. C'est d'un ton presque sévère que, dans la seconde partie de cette lettre, il l'engage à prendre sérieusement en main les affaires de l'empire, à secouer sa torpeur, à faire montre d'autorité à l'égard de son entourage.

Alexandre, apparemment, n'avait ni l'habitude, ni le goût de ces dures leçons. Il aimait à être guidé, mais avec plus de douceur et de précaution. Pour franche, désintéressée, et précieuse qu'il la sentît, l'amitié de Parrot commençait à lui peser. Il fit grâce à Speranski, répondit à Parrot, dans un petit billet en français, « qu'il avait lu sa lettre avec émotion et sensibilité. » Mais désormais il cessa de consulter sur sa politique le professeur de Dorpat. Jamais plus, jusqu'à sa mort, il ne le revit.

II

La *Gœthe-Litteratur* continue — ai-je besoin de le dire? — à tenir une place considérable dans toutes les revues allemandes. La *Deutsche Rundschau* publie un écrit inédit du poète, le projet d'une fête en l'honneur de Schiller. Dans la *Deutsche Revue*, M. Bock raconte les relations de Gœthe avec un professeur de droit de l'Université de Giessen, Hœpfner, qui lui a fait connaître, le premier, l'*Éthique* de Spinoza. Et M. Otto Harnack essaie précisément de démontrer, dans les *Preussische Jahrbücher*, comme il l'a fait déjà dans un gros ouvrage, que si grande qu'ait été sur Gœthe l'influence de Spinoza, elle ne l'a pas empêché de s'intéresser aux doctrines de Kant et des nouveaux philosophes allemands.

M. Harnack cite à ce propos, en y ajoutant de copieux commentaires, toute une série d'aphorismes de Gœthe qui étaient jusqu'à présent restés inédits, et que viennent de publier les Archives Gœthiennes de Weimar. Ces aphorismes se rapportent à divers sujets d'esthétique et de philosophie : et la plupart seraient assez insignifians, si tout autre que Gœthe les avait écrits. Mais quelques-uns me paraissent offrir un intérêt véritable par l'inquiétude dont ils témoignent chez Gœthe de la portée et de la valeur positive de la science. Ce sont, en quelque sorte, des objections que Gœthe se posait à lui-même, touchant la possibilité d'atteindre par la science à une vérité certaine. Elles montrent à quel point ce grand esprit avait la claire notion de la relativité de toute connaissance, et combien il en souffrait, dans son aspiration à soumettre l'univers aux lois de la pensée. Voici d'ailleurs les principaux de ces aphorismes ; leur sens est assez précis pour se passer de tout commentaire :

Lorsqu'un adversaire me contredit, il ne s'aperçoit pas qu'il ne fait rien d'autre que d'opposer sa manière de voir à la mienne, et qu'ainsi la question n'a pas fait un pas.

Lorsque nous désignons du doigt un phénomène, chacun peut le voir tel que nous le voyons; mais lorsque nous essayons d'exprimer, de décrire ce phénomène, déjà nous le traduisons dans le langage qui nous est propre. On comprend combien, tout de suite, il en naît de difficultés et d'erreurs. Et l'on peut bien encore établir une terminologie précise pour la description de phénomènes particuliers; mais à mesure qu'on étend la description, la terminologie perd de sa netteté. Et l'on finit nécessairement par aboutir à des malentendus et à des contresens.

La faute des esprits faibles consiste en ce que, dans leurs inductions, ils passent aussitôt du particulier au général; tandis qu'on ne doit chercher le général que dans l'ensemble des faits particuliers.

L'empirisme : son extension illimitée. Impossibilité d'arriver à une conclusion vraiment générale.

Il faut prendre garde, dans les discussions scientifiques, à ne pas compliquer le problème en croyant le résoudre.

Pour rendre populaire une théorie, il faut la pousser à l'absurde. Et une théorie n'a de valeur universelle que quand on l'a mise en pratique.

La poésie s'occupe des problèmes de la nature et cherche à les résoudre par l'image. La philosophie s'occupe des problèmes de l'esprit et cherche à les résoudre par la parole. Mais au-dessus de l'une et de l'autre il y a la mystique, qui s'occupe à la fois des problèmes de la nature et de ceux de l'esprit, et qui les résout à la fois par l'image et par la parole.

Ainsi le poète finit par l'emporter sur le savant : car cette *mystique*, que Gœthe déclare supérieure a ce qu'il appelle la poésie comme à ce qu'il appelle la philosophie, c'est la poésie encore, une poésie plus profonde et plus large, la poésie de ceux qui cherchent directement la vérité dans leur cœur, par delà les illusions des sens et de la pensée. C'est d'elle que parlait Gœthe, dans ses dernières années, lorsqu'il disait à Frédéric Fœrster que « tout homme en vieillissant devenait un mystique. »

Dans le même article où il commente, mot par mot, ces aphorismes de Gœthe, M. Otto Harnack appelle dédaigneusement Schiller « un rhétoricien. » Et il n'est pas le seul à déprécier l'auteur de *Guillaume Tell* au profit de l'auteur de *Faust*. La gloire de Schiller subit depuis quelques années en Allemagne une déchéance qui va toujours s'aggravant : on dirait que les critiques allemands ont pris à cœur de se justifier de l'accusation de Nietzsche, qui leur reprochait — et citait volontiers comme un exemple de la sottise de ses compatriotes — leur habitude d'associer le nom de Schiller au grand nom de Gœthe. Cette réaction anti-schillérienne a même pris de telles proportions que les

éditeurs de la *Deutsche Revue* se sont adressés à un des professeurs de littérature les plus renommés de l'Allemagne M. Berthold Litzmann, pour lui demander d'intervenir et de défendre la gloire de Schiller, contre ses nouveaux détracteurs.

Et M. Litzmann est intervenu, et il a défendu de son mieux la gloire de Schiller. Mais j'avoue que son plaidoyer ne m'a point paru avoir la chaleur ni la véhémence que j'en aurais attendues. M. Litzmann s'y occupe bien de justifier Schiller ; mais il s'occupe surtout d'expliquer les raisons diverses qui éloignent de lui les jeunes générations. La gloire de Schiller, d'après lui, subit maintenant le contre-coup des changemens qui se sont produits dans la vie politique et sociale de l'Allemagne. Ce que l'Allemagne entière fêtait en Schiller, il y a trente-cinq ans, ce n'était pas le poète, mais le représentant des idées libérales, l'évocateur de l'unité et de l'indépendance allemandes. Aujourd'hui le nom de Schiller a perdu toute signification politique ; on en vient même à juger excessive une popularité dont on oublie les vraies causes ; et, par une réaction inévitable, on se trouve porté à déprécier un auteur trop vanté des générations précédentes.

D'autres circonstances se joignent à celle-là pour empêcher les jeunes critiques allemands d'estimer à sa valeur le génie de Schiller. Parmi elles, M. Litzmann signale notamment l'influence du célèbre critique Wilhelm Scherer, qui, outre qu'il mettait lui-même Schiller fort au-dessous de Gœthe, a encore légué à ses élèves une méthode dont l'emploi ne pouvait manquer de tourner au désavantage du poète des *Brigands*. Cette méthode est la même — toutes proportions gardées — qu'a transmise M. Taine à ses continuateurs français. Elle consiste à expliquer les œuvres des poètes par l'étude du *milieu* où elles se sont produites. Et c'était de toutes les méthodes la moins faite pour mettre en lumière le génie de Schiller, un génie tout d'inspiration, pouvant être senti, mais non analysé. Quand les critiques auront établi la genèse de *Don Carlos* ou de *Wallenstein*, quand ils en auront démonté le mécanisme dramatique, il leur restera toujours à expliquer, en dehors de toute considération d'histoire ou d'esthétique, le souffle de poésie qui anime ces drames et les rend supérieurs à tant de pièces mieux écrites ou mieux composées. L'œuvre de Schiller est de celles qu'il faut voir d'ensemble, et à distance : son charme échappe à qui veut l'étudier de trop près.

Elle est de celles, aussi, dont on ne saurait bien parler si d'abord on ne les aime : et il se trouve que les deux derniers biographes de Schiller, M. Otto Brahm et M. Minor, tous deux élèves de Scherer, n'ont point pris la précaution d'aimer Schiller avant de raconter sa vie. Nulle part dans leurs récits ne se rencontre un seul mot qui témoigne d'une sympathie réelle, d'une admiration sincère et désintéressée. Les

deux auteurs ont pris Schiller pour sujet comme ils auraient pris Klopstock ou Gellert, simplement parce qu'ils voulaient appliquer leur méthode de critique à l'étude de la vie et de l'œuvre d'un poète allemand. Ils nous ont donné une foule de documens précieux : mais leurs travaux n'ont rien fait gagner à la gloire de Schiller.

Et je ne crois pas que celle-ci gagne beaucoup, non plus, à l'article de M. Litzmann. L'éminent professeur proteste, à chaque ligne, de son admiration pour Schiller, il salue en lui le plus grand poète dramatique de l'Allemagne ; mais il avoue en même temps que l'œuvre de Schiller a singulièrement vieilli, que ses ouvrages de prose ont perdu la plus grande part de leur intérêt, que ses premiers drames sont devenus à peu près illisibles, et que, même dans ses chefs-d'œuvre, il y a trop de sentences survenant hors de propos aux momens les plus pathétiques.

La gloire de Schiller est décidément bien malade ; mais ce genre de maladie n'est pas toujours incurable. La gloire de Mozart, elle aussi, a été longtemps en danger : et la voici qui renaît en Allemagne et dans l'Europe entière, plus fraîche et plus pure que par le passé. Peu s'en est fallu que Byron ne fût considéré, en Angleterre, comme le plus médiocre des versificateurs : on recommence aujourd'hui à le considérer comme un grand poète. Peut-être sera-t-il bientôt permis à Schiller de prendre sa revanche : et peut-être se trouvera-t-il bientôt quelque nouveau Nietzsche pour reprocher aux critiques allemands d'associer le nom de Gœthe au grand nom de Schiller.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Il ne s'est rien passé de bien important depuis quinze jours. La discussion du budget poursuit tranquillement son cours à la Chambre des députés, mais il faut avouer que, si ce cours est moins interrompu qu'autrefois par des questions, des interpellations et des incidens de toute sorte, il n'en est pas moins très lent. La Chambre a pris le parti héroïque de siéger le matin et l'après-midi. A ce régime de deux séances par jour, il semble qu'elle devrait faire beaucoup de besogne; en réalité elle en fait peu, et M. Ribot, samedi dernier, à la veille du congé des jours gras, a dû exhorter les orateurs à plus de brièveté, — faute de quoi nous sommes dès maintenant menacés d'un quatrième douzième provisoire. Le troisième vient d'être voté. C'est la première fois, croyons-nous, que, dix-huit mois après les élections, une Chambre n'a pas encore voté son premier budget, et il est hors de doute qu'elle manque en cela à la première de ses fonctions. Beaucoup de temps a déjà été perdu; on aurait pu croire qu'il serait en partie réparé par la rapidité d'un débat d'où l'on a soigneusement écarté toutes les réformes sujettes à contestation; mais il semble, malgré cette précaution, que nous soyons encore très loin du terme. Cela vient surtout de la détestable méthode de travail que les Chambres antérieures ont appliquée au budget, et que la Chambre actuelle a eu le grand tort de suivre à son tour. Elle aurait donné un bon exemple en rompant avec les mauvaises habitudes du passé : elle a préféré s'y conformer, en les aggravant.

Bon nombre de députés estiment, à tort ou à raison, qu'il y a lieu

d'introduire des réformes plus ou moins profondes dans notre administration. Celui-ci est frappé d'un défaut, celui-là d'un autre, et tous veulent les corriger. Le simple bon sens conseillerait de déposer un projet de loi spécial, sérieusement préparé d'avance, qui serait soumis ensuite à une commission élue pour l'étudier et le rapporter. La nomination même des commissaires, dans chaque bureau, donnerait une première et utile indication sur l'opinion de la Chambre. Lorsque le rapport serait prêt, il serait déposé et on prendrait jour pour le discuter. Voilà comment les choses devraient se passer : toutefois, il est bien rare que les auteurs de projets consentent à suivre cette marche normale, mais, à leur avis, trop longue et trop incertaine. Que de projets figurent à l'ordre du jour et n'arrivent jamais en discussion ! Les projets du gouvernement, parfois même ceux auxquels il attache la plus grande importance, attendent indéfiniment et vainement le jour du débat public; à plus forte raison en est-il ainsi de ceux qui proviennent plus modestement de l'initiative individuelle. Leurs auteurs ont beaucoup de peine à comprendre que, quelles que soient la bonne volonté et l'activité d'une Chambre, c'est beaucoup si elle peut mener à terme deux ou trois réformes véritables dans une législature. Or, on en présente vingt-cinq à la fois, sinon davantage, ce qui est le plus sûr moyen de n'en terminer aucune : elles se font mutuellement obstruction, et restent toutes en chemin. L'ordre du jour distribué à chaque député au commencement des séances est, à cet égard, d'une lecture instructive : on y voit figurer, dès maintenant, plus de soixante projets divers, tous à l'état de rapport, tous en situation d'être discutés, mais dont les trois quarts ne le seront jamais. L'*Officiel*, pour abréger, n'en reproduit chaque matin qu'une vingtaine et ajoute philosophiquement : « La suite comme au numéro précédent. » Cette suite est une nébuleuse insaisissable ; elle se perd dans un lointain inaccessible. Les faiseurs de projets le savent bien, et ils désespèrent d'aboutir s'ils sont condamnés à suivre docilement tous les méandres parlementaires. Que de motions, en pareil cas, ne verraient jamais le jour ! Que de discours ne s'élèveraient jamais au-dessus du marbre de la tribune ! Nous n'y perdrions probablement pas une seule réforme digne de ce nom ; mais, à défaut de la réalité des réformes, c'est quelque chose d'en nourrir l'espérance. Tel est du moins l'avis de ceux qui les ont imaginées.

Alors, ils prennent leur parti de procéder par des voies moins régulières, mais plus sûres. Ils s'embusquent, sous le couvert d'un amendement, à un détour du budget, à un point par où la discussion doit nécessairement passer, et ils attendent. En attendant, ils préparent et polissent un grand discours. Quand le chapitre qu'ils ont choisi est enfin appelé, ils se montrent, et l'ultimatum qu'ils adressent au budget

n'est pas loin de ressembler à un : « La bourse ou la vie! » avec la différence que c'est eux qui refusent la bourse si la Chambre ne consent pas à donner la vie à leur amendement. Quelques-uns, pourtant, sont moins féroces : ils ne tiennent en réalité qu'à prononcer un discours, qui sera reproduit dans les journaux de leur circonscription; après quoi ils deviennent très concilians, se contentent de quelque réponse flatteuse et banale, et retirent leur amendement sans se faire prier. S'ils attendaient, pour prendre la parole, qu'un projet de loi mis à l'ordre du jour arrivât en discussion, ils attendraient jusqu'aux élections générales, et peut-être les électeurs, ignorant leur éloquence, ne les renverraient-ils pas siéger au Palais-Bourbon. Ces effractions oratoires faites au budget ne sont donc pas sans excuses, mais elles ont deux inconvéniens : le premier est d'allonger la discussion outre mesure; la Chambre est comme sous une pluie fine, tenace et mortellement ennuyeuse, de harangues qui n'en finissent plus; — le second est d'effleurer toutes sortes de questions sans en résoudre une seule. La Chambre voit passer des lueurs plus ou moins vives, mais dont aucune ne projette une lumière franche et pleine. Elle sort de ces discussions l'esprit confus et troublé, rempli de mille objets restés indistincts, sans qu'il lui ait été possible de s'en approprier aucun. Elle se contente d'à peu près, elle s'habitue à ne pas conclure, ce qui, pour une assemblée, est synonyme de stérilité et d'impuissance.

En veut-on des exemples? Ils abondent, on n'a que l'embarras du choix. La discussion du budget de l'Algérie a pris trois grandes journées, à raison de deux séances par jour. L'Algérie a six députés, et, bien que cinq, pour le moins, soient parfaitement d'accord, ils se feraient scrupule de désigner un d'entre eux qui parlerait pour tous les autres. Ils ont tenu à parler tous les six, et l'un des six a même rempli toute une séance à lui seul : il a raconté des choses très intéressantes, qui n'avaient d'autre défaut que de ne tenir au budget par aucune espèce de lien. On n'est probablement pas encore blasé sur l'éloquence parlementaire en Algérie : un député qui n'interviendrait pas dans la discussion du budget ferait triste figure à Constantine ou à Oran. M. le gouverneur général a pris la parole à son tour et il a produit beaucoup d'effet sur la Chambre par l'élégante simplicité et la précision de son langage : il a indiqué en quelques traits rapides les points principaux sur lesquels il voudrait voir se porter et surtout se fixer l'attention du législateur. Le tableau qu'il a présenté de la situation actuelle de l'Algérie et des modifications à y introduire a pris tout d'un coup un relief saisissant. La Chambre s'est sentie convaincue de l'intérêt des réformes qui étaient esquissées devant elle; mais en fera-t-elle une seule? Non : nous en sommes du moins aussi éloignés qu'avant le débat. Pourquoi? Parce que la Chambre n'a eu à voter aucun texte de loi, et qu'après

avoir écouté des flots d'éloquence, elle s'est contentée de voter quelques crédits : elle les aurait votés tout aussi bien, quand même aucun discours n'aurait été prononcé Si des réformes doivent jamais être faites en Algérie, elles le seront sans doute sur l'initiative du Sénat qui, lui, a mis à l'étude les questions algériennes en elles-mêmes et pour elles-mêmes, en dehors de toute discussion budgétaire. De ce côté, il y a peut-être quelque chance d'aboutir, pourvu toutefois que la Chambre, lorsqu'elle sera saisie du travail fait au Luxembourg, n'ait pas la prétention de le changer d'un bout à l'autre, ou ne le laisse pas tomber dans les oubliettes profondes et silencieuses qui ont déjà englouti tant d'autres projets. En attendant, les choses resteront en l'état. Tout le monde convient aujourd'hui que l'institution même du gouvernement général est mal organisée. M. Jules Cambon a fait en quelque sorte toucher du doigt l'insuffisance de ses pouvoirs sur certains points. Le système des rattachemens des services algériens à divers ministères a aussi fait ses preuves, et ces preuves l'ont condamné. N'importe ! rien ne sera changé d'ici longtemps à la situation de l'Algérie, et la Chambre lui aura consacré très inutilement plusieurs de ses séances. Dans ces discussions improvisées, ou qui le sont du moins pour elle, la Chambre, qui n'y est pas suffisamment préparée, entrevoit les objets, en reconnaît les défauts lorsqu'on les lui explique, et a même quelquefois le sentiment assez distinct de ce qu'il faudrait faire pour les corriger; mais, le lendemain, la lanterne magique parlementaire présente d'autres images, et celles de la veille sont oubliées aussitôt qu'elles sont remplacées.

Qu'il y ait là un vice d'organisation dans le travail de nos assemblées, rien n'est plus certain. En veut-on un autre exemple ? On a dit du gouvernement général de l'Algérie qu'il fallait le supprimer ou le réorganiser, après quoi on n'a fait ni l'un ni l'autre. Il en a été exactement de même de la direction des bâtimens civils, ce qui, à la vérité, a une moindre importance : nous ne comparons pas les deux institutions, mais seulement les procédés parlementaires qui leur ont été appliqués. La direction des bâtimens civils a été rattachée, tantôt au ministère des beaux-arts, tantôt au ministère des travaux publics. Lorsqu'elle appartient aux beaux-arts, on ne manque pas de dire qu'elle comprend des services, tels que la construction, les réparations et l'entretien des haras, qui n'ont aucun rapport avec l'art, et on déclare que ce rattachement est absurde; on reconnaît aussi qu'il est une cause de dépenses plus considérables, parce que la recherche du beau s'ajoutant à celle de l'utile entraîne inévitablement plus de frais. Mais lorsque la direction des bâtimens civils appartient aux travaux publics, on déclare avec non moins de raison que ce ministère, spécial et technique, a une compétence douteuse pour tout ce qui concerne l'entretien

des édifices où nous installons nos musées, et les conflits entre l'administration des beaux-arts et lui sont d'autant plus fréquens que leurs attributions respectives les mettent continuellement en contact. Dans les jardins de Paris, les statues appartiennent aux beaux-arts, et les socles qui les supportent aux travaux publics. On a assuré à la Chambre, mais nous n'oserions pas le garantir, qu'à la manufacture de Sèvres les carreaux de vitre sont nettoyés à l'intérieur par les beaux-arts et à l'extérieur par les travaux publics, de sorte qu'ils sont toujours sales d'un côté, les deux administrations ne parvenant jamais à s'entendre pour opérer en même temps. Vingt anecdotes du même genre ont successivement amusé la Chambre. Les uns en ont conclu qu'il fallait supprimer la direction des bâtimens civils et répartir, suivant leur nature, les services dont elle est chargée entre tous les ministères; les autres, qu'il fallait seulement réorganiser la direction si critiquée, et la Chambre s'est ralliée à ce dernier avis. Elle a eu raison; mais personne n'a dit ni même laissé apercevoir dans quel sens la réorganisation serait faite. M. le ministre des travaux publics s'est écrié: « Il n'y a que huit jours que je suis au ministère: comment pourrais-je vous apporter un plan de réforme? » Néanmoins il a promis d'en apporter un, Dieu seul sait lequel! pour le prochain budget, et il a nommé une commission pour s'en occuper. Pourquoi pour le prochain budget? Les ministres cèdent eux aussi à la tentation de faire tout entrer dans le budget : ils devraient s'appliquer, au contraire, à mettre en dehors de lui le plus de choses possible. Allégeons, dégageons les budgets de toutes les matières qui les encombrent; peut-être alors prendront-ils une allure moins lourde et une marche plus alerte. Pour arriver au vote du budget de 1895, actuellement en discussion, il a fallu l'expurger de deux ou trois réformes qui auraient pris des semaines et peut-être des mois de discussion : Mais tout cela, avec quelques autres choses encore, se retrouvera dans le budget de 1896, et comme il ne sera déposé qu'après le vote de celui de 1895, probablement même après les vacances de Pâques, on tremble à la pensée de ce qu'en deviendra la discussion. Nous crierons au miracle si elle est terminée le 31 décembre.

Nous avons dit que M. le ministre des travaux publics avait remis à une commission le soin d'étudier la question des bâtimens civils. Ces commissions ont du bon, pourvu qu'on n'en abuse pas, et qu'on n'en mette pas partout. Pour les projets de lois ordinaires, les commissions de la Chambre suffisent: mais quand on se propose d'accomplir une œuvre très considérable et de remanier profondément l'organisation administrative et politique avec laquelle nous vivons depuis le commencement du siècle, l'enceinte parlementaire devient un peu étroite, et on ne peut s'y renfermer sans se priver de lumières pré-

cieuses et de concours utiles. M. Poincaré l'avait déjà compris lorsqu'il a créé la commission extra-parlementaire qu'il a chargée de préparer les réformes à introduire dans nos impôts; M. Ribot l'a compris à son tour lorsqu'il a institué une commission du même genre, pour étudier la question de la décentralisation et rechercher les moyens pratiques de la faire aboutir. Le Parlement contient un certain nombre de spécialistes en tous les genres, mais il ne les contient pas tous, ni même quelquefois les plus éclairés Et d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de refondre nos institutions fondamentales, c'est-à-dire de faire non seulement œuvre administrative et politique, mais encore œuvre sociale, quelques députés et sénateurs sont insuffisans pour représenter tous les intérêts en cause. Dans la commission de décentralisation qu'il vient de former, le gouvernement a conservé une large place aux hommes politiques, mais il a placé à côté d'eux des directeurs des ministères, des conseillers d'État, des membres de l'Institut, des maires des grandes villes, des publicistes, etc. ; il en a fait vraiment la représentation des forces intelligentes de notre pays. Que sortira-t-il des travaux de cette commission ? Il serait téméraire de le prévoir. Parfois, des réunions aussi nombreuses aboutissent, elles aussi, à l'impuissance. Enfin, l'œuvre est difficile, délicate, compliquée, et il est à craindre que l'accord ne s'établisse difficilement entre des esprits aussi divers, auxquels les questions se présenteront sous des formes très différentes, et les conclusions dans des sens souvent opposés.

Si on en juge par le rapport que M. le président du Conseil a adressé à M. le Président de la République à ce sujet, la commission aura à examiner trois points principaux : 1° Ne conviendrait-il point d'étendre les pouvoirs des agens exécutifs locaux, préfets, sous-préfets et maires, de façon à simplifier et à accélérer la vie administrative? 2° N'y aurait-il pas lieu de faire participer davantage à l'action administrative les assemblées locales, conseils généraux et municipaux? 3° Ne devrait-on pas créer des organes administratifs nouveaux, qui serviraient d'intermédiaires entre ceux du département et de l'arrondissement et l'organe primitif de la vie locale, la commune ? On le voit, ce programme est large, et, comme le dit le rapport, sa réalisation est une entreprise difficile, « parce qu'elle rencontrera, non seulement dans nos lois, mais aussi dans les mœurs, des obstacles qu'il faudra surmonter. » Tout le monde est d'accord, au moins en principe, sur l'utilité qu'il y aurait à étendre les pouvoirs des agens locaux, et aussi à faire participer plus intimement et plus profondément les assemblées locales à la vie administrative. La seule question qui arrête est de savoir comment et dans quelle mesure ces réformes devront être accomplies. Les mœurs, les habitudes prises, y opposeront beaucoup de résistance. Il en est un peu, si on nous permet une comparaison aussi éloignée du

sujet, comme de la réforme de l'orthographe. On convient généralement que l'orthographe actuelle contient des complications inutiles et qu'il y aurait tout profit à les faire disparaître, mais chacun propose ensuite son système, et l'accord ne va guère plus loin. Les uns sont plus réformateurs, les autres moins, et, dans la difficulté où ils sont de s'entendre, l'orthographe reste ce qu'elle est. Pourtant, quelques simplifications y ont déjà été introduites, et il ne faut pas désespérer d'en voir réaliser aussi un certain nombre dans notre organisation administrative. La centralisation excessive, surtout lorsqu'on l'étend à tous les élémens de la vie administrative, est à coup sûr un inconvénient et un danger. Si on parvient à donner un peu plus d'intérêt et d'activité à la vie locale, on aura rendu un grand service, et réalisé une partie importante du programme de l'école libérale depuis trois quarts de siècle.

Quant au troisième point qui est proposé aux études de la commission, à savoir s'il y a lieu de créer de nouveaux pouvoirs administratifs qui serviraient d'intermédiaires entre ceux qui existent déjà, il soulève trop d'objections pour qu'on puisse les discuter dans une simple chronique. Beaucoup de bons esprits sont partisans de l'institution de conseils cantonaux; mais, à dire vrai, on ne voit pas très bien quelles seraient leurs attributions, et, si on arrive à leur donner un peu plus d'existence réelle qu'aux conseils d'arrondissement, ce qui ne sera pas bien difficile, on parviendra difficilement à leur en donner autant qu'aux conseils municipaux. Ce n'est peut-être pas par la multiplication des rouages, même électifs, que l'on fera de la véritable décentralisation. Le comité d'études des droites parlementaires a déjà posé des problèmes plus vastes encore : il s'est demandé si les circonscriptions administratives qui ont été créées, ou plutôt improvisées au commencement de la Révolution, n'ont pas aujourd'hui autant d'inconvéniens qu'elles ont pu alors avoir d'avantages. C'est le hasard, ou peu s'en faut, qui a présidé au découpage de la France en départemens à peu près égaux, de sorte que notre pays, si on jette les yeux sur la carte administrative, ressemble à un damier. L'Assemblée constituante n'a eu d'autre but que de détruire les anciennes provinces, et, pour cela, elle les a mises en morceaux, mais Mirabeau déclarait déjà que les départemens étaient mal faits et qu'ils étaient ou trop grands ou trop petits. Peut-être avait-il raison. Le temps, toutefois, qui est le plus grand des maîtres en administration et en politique, a consacré l'œuvre de l'Assemblée constituante. Faut-il en changer aujourd'hui les lignes fondamentales? Faut-il refaire les départemens, en réunir plusieurs, grouper de grands intérêts régionaux, en assurer la représentation dans des assemblées plus importantes que ne le sont actuellement les conseils généraux? Si on le faisait, ne serait-il pas

plus facile de réaliser ensuite une décentralisation plus sérieuse? La question ressemble beaucoup à celle qui se pose entre les facultés d'aujourd'hui et les grandes universités de l'avenir, avec la différence qu'il s'agit ici d'un beaucoup plus grand nombre d'intérêts divers. C'est assez dire qu'elle n'est pas aisée à résoudre. Le rapport de M. Ribot ne trace pas à la commission un programme aussi étendu, mais qui sait si la commission n'étendra pas elle-même les limites qui lui ont été assignées ou plutôt indiquées? Il est certain que nos cadres administratifs se prêtent mal à la décentralisation : on y trouve partout une gêne et des obstacles. La Chambre n'a jamais étudié ces grandes questions : elle s'est bornée quelquefois, au cours de la discussion du budget, à voter la suppression des sous-préfets, pour les rétablir le lendemain. Au fond, il ne s'agissait pour elle que que de renverser un ministère. C'est malheureusement par ces petits côtés que les assemblées parlementaires, surchargées de tant d'autres besognes, abordent ou résolvent les problèmes les plus graves. La commission qui vient d'être instituée pourrait nous rendre le service de les prendre de plus haut, de les étudier dans leur ensemble, et d'ouvrir des vues sur les solutions possibles. En tout cas, elle en aurait rendu un, si elle détournait les Chambres futures de massacrer, par un simple vote de crédit, un certain nombre de sous-préfets ou de conseillers de préfecture. Les réformes faites par voie budgétaire, suivant le hasard d'une discussion décousue et le caprice du moment, sont presque toujours mal faites, et c'est contre elles que nous avons voulu protester.

On a beaucoup parlé de l'Égypte depuis quelques jours, beaucoup trop à notre avis, et sur des bruits dont il a fallu ensuite reconnaître l'exagération. La presse anglaise a jeté feux et flammes; le *Times*, en particulier, s'est distingué par la violence de ses polémiques. Il a pris à partie directement le khédive qu'il a traité de « gamin arrogant et sot », et il a fait résonner sur sa tête les foudres de la colère la plus menaçante. On se serait cru à la veille d'événemens graves, sans que personne pût dire au juste quelle en était la cause, ni quel en serait le caractère. Naturellement, tout le monde en Europe s'est plus ou moins préoccupé de cette situation. On est allé aux renseignemens, on a pris des informations, et on s'est aperçu qu'il ne s'était rien passé d'anormal en Égypte. Une rixe a eu lieu, dans une ruelle d'Alexandrie, entre des soldats anglais avinés et des indigènes : il fallait voir là un fait-divers assurément malheureux, mais non pas une tentative d'émeute et de soulèvement. La presse anglaise a parlé du réveil du fanatisme musulman, ce qui ne peut que faire rire ceux qui connaissent l'Égypte, le pays du monde où il y a le moins de fanatisme d'aucune espèce. Autrefois, lorsque les Anglais d'Égypte voulaient inspirer des

craintes à l'Europe sur la tranquillité du pays, ils assuraient que les derviches se remuaient dans le Soudan, que leurs forces grossissaient tous les jours, et qu'il était urgent d'augmenter le corps d'occupation. On les croyait plus ou moins, mais il était difficile d'aller sur place constater dans quelle mesure ils avaient dit vrai. Aujourd'hui, c'est au Caire même et à Alexandrie qu'ils signalent le péril, et les télégrammes qu'ils envoient à Londres le présentent comme extrêmement redoutable. Pendant ce temps-là, on s'amuse au Caire. Jamais la société européenne n'y a été plus nombreuse, ni plus gaie. Le Nil est sillonné de bateaux qui emportent dans tous les sens les touristes. Toute la société anglaise semble avoir pris l'Égypte pour station d'hiver. Les fêtes, les jeux s'y succèdent avec un entrain merveilleux. Les Anglais qui reçoivent le *Times* en Égypte doivent être bien surpris de ce qu'ils y lisent : ils n'auraient jamais cru, si on ne le leur assurait, avoir échappé à d'aussi grands dangers. Ils ont de la peine à y croire. Mais ils s'indignent tout de même, parce que cela ne peut pas faire de mal. L'un d'eux, qui a habité l'Égypte depuis sa naissance jusqu'à ces dernières années, et qui se vante d'y avoir connu tous les hommes importans depuis 1865 jusqu'en 1890, a déclaré très sérieusement au *Times*, dans une lettre qui témoigne d'un véritable trouble d'esprit, qu'il n'y resterait pas un jour si l'armée anglaise venait à l'évacuer. Le pauvre homme ne s'aperçoit pas que, s'il disait vrai, il ferait la plus sanglante critique de l'occupation anglaise. Quoi ! au bout de douze années, elle aurait abouti à de pareils résultats? La sécurité serait moins grande le long du Nil qu'elle ne l'était auparavant, alors que le promeneur pouvait aller seul jusqu'à Khartoum, et même au delà, sans s'exposer au moindre désagrément! C'est à ne pas y croire; aussi n'y croyons-nous pas du tout.

Une note, évidemment officieuse, publiée par l'agence Reuter, est venue remettre les choses à peu près au point. Tout en conservant un ton très acrimonieux contre le khédive, elle a constaté que la situation n'était pas aussi inquiétante que les journaux l'avaient dit, et que, s'il y avait eu des velléités regrettables, le mal n'irait pas plus loin. On a commencé à se rassurer à Londres ; il est d'ailleurs probable qu'on ne s'y était pas beaucoup ému. La vérité est que, tous les ans, les Anglais éprouvent le besoin de pousser un cri d'alarme au sujet de la sécurité de l'Égypte, et de faire subir, en même temps, quelque avanie au Khédive, afin de le tenir en haleine. C'est leur politique : on se l'explique mal, mais il faut bien la constater. Les effets n'en sont pas très bons, puisqu'ils font ressortir ce que la situation conserve de précaire et d'instable après une aussi longue occupation. Depuis quelque temps, les journaux anglais s'amusent à établir quelque analogie entre leur situation en Égypte et la nôtre en Tunisie. Avons-nous besoin de dire

qu'aucune comparaison ne saurait être faite ? Nous sommes dans la régence en vertu d'un traité que nous avons passé avec le bey, et qui établit notre protectorat d'une manière définitive. Nous avons un titre, un droit, un établissement régulier. Ce n'est donc pas à ce point de vue qu'on pourrait assimiler la Tunisie à l'Égypte ; mais c'est encore bien moins sous le rapport de la confiance tranquille que tous nos agens, contrairement à ceux que les Anglais ont en Égypte, montrent dans l'état actuel et dans l'avenir du pays. Si nous étions obligés, aujourd'hui, d'établir dans la régence des tribunaux d'exception, qui donneraient l'impression d'un état de siège au petit pied, nous n'en serions pas fiers du tout, et nous ne présenterions pas cela comme un succès de notre politique. Encore bien plus, nous garderions-nous de le faire, si nous n'y étions absolument forcés. Les Anglais, au Caire, ont une autre façon de procéder. Il suffit que le khédive ait peut-être laissé voir quelque mauvaise humeur contre Nubar-Pacha, ou qu'une rixe sans importance ait eu lieu dans un carrefour obscur, pour qu'ils instituent des tribunaux mixtes, qui sentent la cour martiale. C'est leur affaire. Ils ont incontestablement le droit de prendre des précautions pour assurer, comme ils l'entendent, la sécurité de leurs soldats, et, aussi longtemps que les tribunaux d'exception ne viseront que les indigènes, l'Europe n'aura rien à dire. On lui permettra seulement de s'étonner.

Les journaux anglais se plaignent avec vivacité de la France. Nous avons sous les yeux un des plus modérés d'entre eux, l'*Economist* : il nous reproche avec amertume de montrer à son pays une hostilité systématique. « Le désir du gouvernement et du peuple français, dit-il, de nous faire le plus de mal possible en Égypte, est un fait qu'on ne peut pas se dissimuler. » A l'entendre, c'est « l'opposition délirante » de la France qui rend l'évacuation impossible. « Nous sommes étonnés, ajoute-t-il, que les Français ne voient pas que cinq années de calme conduiraient plus sûrement à l'évacuation. » Nous avons eu ces cinq années de calme, et même davantage, et l'évacuation ne s'en est pas trouvée rapprochée. Tous les systèmes ont été employés tour à tour pour amener doucement l'Angleterre à remplir ses promesses ; aucun n'a encore réussi. Il en résulte, pourquoi ne pas l'avouer ? un peu de susceptibilité dans l'opinion française, et ce sentiment s'exprime quelquefois dans des termes que nous sommes loin d'approuver. Les polémiques dénigrantes et violentes, surtout lorsqu'elles se tournent contre les personnes, font plus de mal que de bien, ou plutôt elles ne peuvent faire que du mal. Ce n'est certainement pas grâce à de pareils moyens que nous atteindrons le but. L'Angleterre ne peut évacuer l'Égypte avec dignité que si elle le fait spontanément, de son plein gré, par raison, par fidélité à ses engagemens : tout ce que nous lui demandons, c'est d'y songer et même d'en parler quelquefois.

Mais, quoi qu'en pense l'*Economist*, l'attitude de son gouvernement sur cette question a été, de tout temps, assez déconcertante. Lord Salisbury — et peut-être cela était-il plus spirituel — aimait à dire que tout allait bien en Égypte; seulement il en concluait que, quand un jardin donnait de si belles roses, il ne fallait pas changer le jardinier. On était alors dans les années de calme qui, d'après l'*Economist*, devaient faciliter l'évacuation : voilà la leçon qu'en tirait lord Salisbury. Aujourd'hui, sous le gouvernement de lord Rosebery, on aime mieux présenter les choses du mauvais côté et les colorer en noir, mais la conclusion est la même : impossibilité d'évacuer. Nous comprenons que quelques journalistes français se laissent aller à perdre un peu le sentiment de la mesure en présence de cette fin de non-recevoir en partie double; mais nous ne les excusons pas. Il faut toujours garder son sang-froid. La seule chose qui pourrait les excuser, par comparaison, est la facilité avec laquelle les autorités anglaises perdent le leur en Égypte, ce qui est assurément plus grave; car enfin les journalistes malavisés ne font que des articles de mauvais goût, tandis que les autorités anglaises font des tribunaux d'exception : réplique victorieuse, mais un peu disproportionnée à son objet.

L'*Economist* conclut que la persistance de l'hostilité française a tué le parti de l'évacuation en Angleterre. « Tout cela, dit-il, est si évidemment vrai que nous avons de la peine à croire que la France essaie véritablement à nous pousser hors de l'Égypte, et ne cherche pas plutôt à nous ennuyer au Caire uniquement pour nous arracher des concessions ailleurs. De même que les Irlandais, elle nourrit ses griefs et les entretient avec soin, comme une précieuse ressource nationale. » Que faut-il penser de ce morceau? Exactement ce qu'en pense l'*Economist* lui-même, car il écrit avec quelque embarras : « Ce que nous disons là est peut-être un peu tiré par les cheveux. » C'est bien ce que nous en pensions. La France a toujours considéré la question d'Égypte comme assez importante pour être traitée en elle-même; elle ne s'en est jamais servie et ne s'en servira jamais comme d'une monnaie d'échange; elle persiste d'ailleurs à avoir confiance dans la bonne foi de l'Angleterre, qui a promis d'évacuer, et qui choisira certainement son heure pour le faire. L'espèce de bourrasque que nous venons de traverser est enfin tombée et apaisée; il n'en restera bientôt aucun souvenir. Nous aimerons mieux nous rappeler l'éloquent et charmant discours que le représentant de l'Angleterre parmi nous, lord Dufferin, a prononcé, le 22 février, au banquet de la Chambre de commerce anglaise, à Paris. Il était impossible de parler un langage à la fois plus spirituel et plus obligeant. Un seul mot a été dur, mais il était, en somme, assez légitime : « En dépit d'un certain courant d'esprit critique, a dit lord Dufferin, qui, si nous devions attacher quelque impor-

tance aux brutales admonestations d'une partie de la presse de Paris, semblerait monter dans un sens tout opposé au nôtre, jamais, depuis mon arrivée à Paris, il y a trois ans, les relations entre nos deux gouvernemens n'ont été plus amicalement et plus ouvertement conciliantes sur les deux rives de la Manche qu'aujourd'hui. » Et l'ambassadeur de la reine, à propos de la signature de la convention qui a fixé nos frontières communes à Sierra-Leone, se félicite des dispositions qu'il a rencontrées chez nous. « Un pareil arrangement, dit-il, est, d'une manière absolue, le plus favorable présage de l'avenir. Je pense, pour parler le langage des fondeurs en métaux, que c'est là comme un grand flot de matière en fusion dont l'action dissolvante s'exercera sur les autres questions réfractaires qui attendent encore leur traitement dans diverses parties de l'Afrique. Nombre d'entre elles sont indubitablement importantes et périlleuses; mais je ne vois réellement pas pourquoi nos deux pays se mettraient à leur sujet dans un état d'excitation morbide. » Lord Dufferin a-t-il voulu faire allusion à l'Égypte? Peut-être : l'Égypte est en Afrique, et la question est de celles qu'on peut, sans se tromper, qualifier d'importantes et même de périlleuses. Mais nous pensons, nous aussi, que le moyen de la résoudre n'est pas de se laisser aller à une exaltation maladive. Nous la désapprouverions chez nous comme chez les autres. C'est par une confiance et par une bonne volonté réciproques que l'on fait fondre les métaux récalcitrans dont a parlé lord Dufferin.

L'ambassadeur d'une autre grande puissance a fait également entendre sa parole ces derniers jours : nous voulons parler de M. le comte Tornielli, qui a remis ses lettres de créance à M. le président de la République. Quels que soient les regrets que nous ait inspirés le rappel de M. Ressmann, son successeur trouvera auprès de nous le meilleur accueil. Le langage qu'il a tenu témoigne d'un désir très réel de conserver et de développer des rapports amicaux entre les deux pays, et nous espérons que l'accomplissement de sa tâche lui sera rendu aussi facile par son gouvernement que par le nôtre. Nous serions pleinement satisfaits si, sur tous les points, les intentions qu'a exprimées M. le comte Tornielli pouvaient aussi aisément se réaliser. « Le but de la mission que j'ai l'honneur de remplir auprès de vous, a-t-il dit, sera d'autant plus aisément atteint que rien ne divise les deux pays dans leur sincère désir de coopérer au triomphe des idées pacifiques et au progrès de l'harmonie des intérêts communs de l'Europe. Sur ce terrain vaste, les deux nations peuvent marcher à côté l'une de l'autre. » Sans doute; malheureusement elles n'y marchent pas. L'Italie et la France veulent également la conservation de la paix; mais, si rien ne les divise dans leur sentiment, elles en poursuivent la réalisation par

des procédés très différens, puisqu'elles font partie de combinaisons politiques opposées. L'Italie a renouvelé son traité avec l'Allemagne sans même attendre qu'il fût expiré, et des doutes assez sérieux planent sur la nouvelle échéance à laquelle il doit prendre fin. On ne saurait nier que cette situation n'apporte une certaine gêne à la « confiance mutuelle » qu'a invoquée M. le comte Tornielli, mais elle laisse subsister intacts « l'estime et le respect réciproques » que les deux pays et les deux gouvernemens ont toujours eus l'un pour l'autre. Ces sentimens suffisent pour maintenir entre eux des rapports satisfaisans. Dans les affaires courantes, aucun intérêt sérieux ne nous met en opposition avec l'Italie, et M. le comte Tornielli n'aura pas beaucoup de peine à établir et à maintenir avec nous une entente où notre bonne volonté ne cessera jamais de le seconder.

Les événemens de l'extrême-Orient n'ont pas franchi de nouvelle étape depuis quinze jours. La situation reste la même entre les deux parties belligérantes ; mais Li-Hung-Chang est, paraît-il, chargé par son gouvernement d'aller au Japon négocier la paix. Le vice-roi du Petchili s'est rendu à Pékin, où il a obtenu une audience de l'empereur : il partira bientôt pour remplir la mission qui lui est confiée, et cette fois le gouvernement japonais ne pourra pas trouver dans la personne du négociateur un motif de ne pas accepter les ouvertures qui lui seront faites. Nous doutons pourtant que les hostilités soient à la veille de prendre fin. Rien ne presse les Japonais ; ils s'attendent à de nouveaux succès ; ils sont sûrs de les obtenir ; et tout donne à penser qu'ils ne consentiront à signer la paix qu'après avoir frappé un coup décisif sur Pékin. Ce ne serait pas la peine d'avoir préparé avec tant d'intelligence, de courage et de bonheur, leur marche sur la capitale, pour y renoncer au dernier moment. Il est toujours facile à la diplomatie orientale de faire durer une négociation assez longtemps pour donner aux événemens militaires toute facilité de s'accomplir.

On annonce de Chine une autre nouvelle dont l'importance générale est assurément moins grande, mais qui n'en a pas moins un très réel intérêt pour nous. Un de nos ministres, M. Berthemy, avait obtenu, en 1865, la reconnaissance et le règlement, pour les missions catholiques, du droit d'acheter des terrains et des maisons dans l'intérieur de l'Empire. La convention Berthemy est restée célèbre ; on y attachait un grand prix, et non sans raison ; toutefois, elle n'a pas produit les résultats qu'on en avait espérés. Le gouvernement chinois avait bien envoyé aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces des instructions dont les termes paraissaient très clairs ; seulement il y avait joint une disposition secrète, dont la teneur ne nous a été connue que beaucoup plus tard, et d'après laquelle, dans toute vente aux mission-

naires, les propriétaires devaient obtenir, avant de signer le contrat, l'autorisation des autorités locales. C'était retirer d'une main ce qu'on donnait de l'autre. Le droit d'achat que la convention Berthemy semblait avoir assuré aux missions se trouvait soumis, en fait, à l'accomplissement d'une clause qui le rendait illusoire, car les autorités locales n'accordaient presque jamais l'autorisation indispensable. A plusieurs reprises et notamment en 1882, nos agens en Chine ont fait de grands efforts pour modifier les traditions suivies par les autorités locales! ces efforts sont alors restés vains. Notre ministre actuel, M. Gérard, a imité ses devanciers; il a renouvelé leurs tentatives et, finalement, il a été plus heureux. Le retour au pouvoir du prince Kong, qui avait négocié en 1865 avec M. Berthemy, lui a facilité sa tâche. Il a demandé au prince de revenir purement et simplement au texte qu'il avait rédigé ou consenti lui-même, il y a trente ans; mais il fallait aussi faire accepter cette solution par le Tsong-li-yamen, et c'est à quoi il s'est appliqué avec succès. Le gouvernement chinois, au bout de six mois de négociation, a renoncé à exiger l'autorisation préalable, et de nouvelles instructions, destinées aux fonctionnaires de l'empire, ont été rédigées dans le sens convenu avec M. Gérard, auquel le texte en a été communiqué. M. Gérard a communiqué à son tour à nos consuls en Chine la correspondance échangée entre le Tsong-li-yamen et lui, afin de les mettre mieux en mesure de veiller à la stricte observation du nouvel arrangement. La convention Berthemy, rétablie dans son texte primitif, devient donc la charte des missions en ce qui concerne l'exercice du droit qui leur est reconnu d'acheter des maisons et des terres. Les achats, pour être valables, devront être seulement soumis à la formalité générale de l'enregistrement. C'est là un succès qui fait honneur à notre diplomatie, et dont les missions en Chine sauront tirer de grands avantages. Quant à la France, elle aura rempli, une fois de plus, d'une manière efficace, son rôle de protectrice des catholiques en extrême-Orient.

Francis Charmes.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.